



## Les tests génétiques au secours des innocents aux Etats-Unis

DE PLUS EN PLUS utilisée, l'identification des suspects par empreintes génétiques est en train de provoquer des changements dans le système pénal des Etats-Unis. Les tests ADN ont permis de disculper 62 détenus, dont 8 avaient été condamnés à la peine capitale et attendaient leur exécution dans les « couloirs de la mort ». Le nombre d'erreurs judiciaires ainsi mis en lumière donne de nouveaux arguments aux abolitionnistes, qui luttent contre la peine de mort et dénoncent l'isolement croissant des Etats-Unis sur la scène internationale des droits de l'homme. Ebranlée par un rapport d'experts sur le sujet, la ministre de la justice, Janet Reno, a recommandé aux parquets d'autoriser la réouverture de procédures classées.

Lire page 2

## Aéronautique : naissance d'un géant européen

● Le français Aerospatiale Matra et l'allemand Dasa fusionnent ● Ils deviennent un géant de la défense et le numéro trois mondial de l'aéronautique ● EADS détiendra 75 % du consortium Airbus ● M. Jospin et M. Schröder y voient le signe d'un renforcement du couple franco-allemand

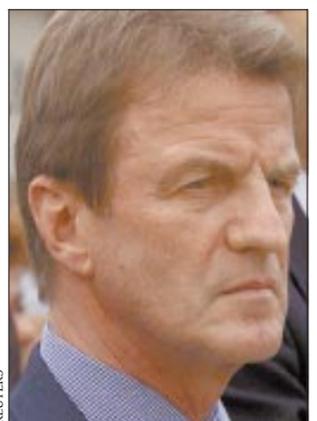
LE PREMIER ministre français Lionel Jospin et le chancelier Gerhard Schröder se sont rendus à Strasbourg, jeudi 14 octobre, pour porter sur les fonts baptismaux un nouveau groupe européen d'aéronautique et de défense. Baptisé EADS (European Aeronautic, Defense and Space Company), il est issu de la fusion entre le français Aerospatiale Matra, détenu à 47 % par l'Etat français et à 33 % par le groupe Lagardère, et de l'allemand Dasa, filiale du géant DaimlerChrysler. Cette future entreprise franco-allemande, qui détiendra 75,8 % du consortium Airbus, devance le britannique British Aerospace et se classe numéro trois mondial de l'aéronautique derrière les américains Boeing et Lockheed Martin.

Après plusieurs années de coopération européenne (Airbus, ArianeSpace, Eurocopter), les deux partenaires franchissent une étape décisive. DaimlerChrysler détiendra 30 % de EADS, comme les Fran-



çais. Lionel Jospin s'est engagé à ramener la part de l'Etat à 15 %. Les 40 % restants du capital seront en Bourse. Cette fusion est essentiellement le fruit de la ténacité de Jean-Luc Lagardère, président du conseil de surveillance d'Aerospatiale Matra, et de ses liens étroits avec le patron de DaimlerChrysler, Jürgen Schrempp. Mais elle permet à la classe politique des deux pays de prouver que le couple franco-allemand fonctionne de nouveau. Après avoir rêvé d'une Europe reposant sur le triptyque Allemagne - France - Grande-Bretagne, le chancelier allemand cherche, depuis septembre, à favoriser l'axe Paris-Berlin. Les Allemands ont pris conscience que les Européens étaient, en matière de défense, trop dépendants des Américains. Le nouveau groupe jouera un rôle essentiel dans la restructuration de la défense européenne.

Lire pages 18 et 19 et notre éditorial page 15



## LE NOBEL DE LA PAIX Médecins Sans Frontières

Le prix Nobel de la Paix a été attribué, vendredi 15 octobre, à l'association « Médecins Sans Frontières ». Cette association humanitaire avait été créée en décembre 1971, notamment par deux médecins, Xavier Emmunueli et Bernard Kouchner (photo). Baptisée à l'origine « Secours médical français », elle a été rapidement connue sous le signe MSF et a donné naissance à l'appellation « French doctors ». p. 34

## Paris : les faux électeurs

SELON les gendarmes, environ 800 « faux électeurs » ont participé au scrutin municipal de 1989 dans le 3<sup>e</sup> arrondissement de Paris, qui avait vu la victoire de Jacques Dominati (Démodémocratie libérale, ancien Parti républicain). L'enquête a permis de découvrir plusieurs filières de recrutement : certaines de ces inscriptions fictives émanaient de membres du RPR, d'autres venaient de la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME) ou de sociétés où travaillaient des proches de M. Dominati. « Les dossiers des faux électeurs étaient bien sûr incomplets, raconte un employé de la mairie. Il n'y avait jamais d'attestation d'hébergement ni de photocopies de factures EDF ou autres. »

Lire page 10

## Tchéchénie : « Les Russes interdisent d'évacuer les blessés »

GROZNY (Tchéchénie) de notre envoyée spéciale

« On n'a plus de diesel. On opère à la bougie, à la lampe à pétrole ; le dernier générateur, d'un kilowatt et demi, permet juste un minimum d'anesthésie pendant les opérations », explique Chamseddin Ikhaev. Il est le chef du département de chirurgie de « l'hôpital 9 », le seul encore ouvert dans la capitale tchéchène, avec l'hôpital pour les enfants, le « numéro 2 ». La Russie a privé la Tchéchénie d'électricité, de gaz et d'eau courante. Les hôpitaux ne font pas exception.

Dès l'entrée dans le 9, vaste immeuble en croix de cinq étages, on est saisi par les odeurs pestilentielles, les couloirs obscurs où brillent quelques bougies. « Nous manquons de tout : pansements stériles, fil chirurgical, alcool, iode... », dit Ikhaev. Pendant la première guerre, en 1994-1996, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et diverses ONG approvisionnaient l'hôpital. Mais depuis l'assassinat, fin 1996, resté « mystérieux », de six membres du CICR, celui-ci n'a plus que des représentants locaux qui « n'amènent que très peu de choses ». Le personnel ne reçoit plus de salaires depuis trois ans.

La situation n'est guère plus brillante à l'hôpital pour enfants, même si une ONG allemande a réussi à lui faire parvenir un conteneur de médicaments et d'équipement. « On tient là-dessus depuis deux mois », dit le jeune médecin Lema Vissorov. « Le CICR amène parfois des kits de perfusion, dit Vissorov. Et il y a une semaine, on a reçu un fax de l'OSCE, disant "on est avec vous". Ça nous a fait plaisir... »

L'hôpital de Chali, au centre de la Tchéchénie, reçoit les très nombreux blessés des montagnes du Sud-Est. Il n'a pas reçu de fax, lui. Pas le moindre secours depuis deux ans non plus, selon le chef chirurgien, Magomed Berekanov : « Ce sont les gens qui amènent tout, y compris le kérosène. La situation est pire que lors de l'autre guerre, on a maintenant 40 blessés. » Parmi eux, Raïssa, neuf mois, amputée du pied gauche, geint doucement dans les bras d'une tante.

A l'hôpital 9, le chirurgien Ikhaev résume la situation : « Depuis les bombardements, nous travaillons nuit et jour. On a eu plus d'une centaine d'opérés, certains sont morts, les autres on ne sait pas, car les familles les reprennent dès qu'elles peuvent, souvent au bout d'un jour ou deux. » Ainsi, tous les blessés du bus frappé par un tir de char russe, le 5 octobre, soignés dans

cet hôpital, ne s'y trouvaient déjà plus le 12. La veille, Kheiza Kavraeva, une fillette de dix ans blessée à la tête, est morte à l'hôpital - 42<sup>e</sup> victime civile de ce crime de guerre nié par Moscou.

Au département de chirurgie, Aoubakar Taramov, un paysan de vingt ans de la région de Naourski, dans le nord du pays occupé par les forces russes, repose sur le dos, la gorge tranchée jusqu'aux oreilles. « Il était sorti le soir ramener sa vache, il est tombé sur des Omons [forces spéciales de la police russe]. Il a dû faire la mort puis il a ramené, on l'a retrouvé au matin », dit un des hommes qui entourent son lit. Une sonde placée dans la gorge lui permet de respirer, de râler plutôt. « Il va mourir s'il reste ici, mais les Russes ont interdit d'évacuer les blessés sur l'Ingouchie », dit le chirurgien.

Une interdiction qui découle de la propagande russe : tous les blessés de Tchéchénie, victimes des « frappes précises des bombes, missiles et obus russes » [les couteaux des Omons n'ont encore jamais été cités], sont supposés être des « terroristes à éliminer », et non des civils.

Sophie Shihab



## Portrait Julius Nyerere, l'Africain

A la tête de la Tanzanie, il a incarné l'indépendance de l'Afrique, mais aussi un socialisme étatique qui fut un échec économique et social. L'ancien président Nyerere est mort, jeudi 14 octobre, à 77 ans. p. 14

## Succession au Festival



GILLES JACOB

LE CONSEIL d'administration du Festival de Cannes a décidé, jeudi 14 octobre, de porter à sa présidence l'actuel délégué général du festival, Gilles Jacob, en remplacement de Pierre Viot. Le nom du nouveau délégué devrait être connu au plus tard en janvier 2000.

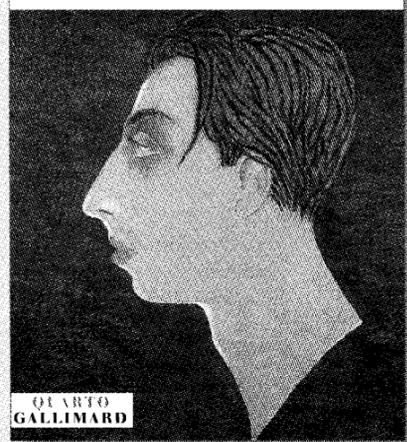
Lire page 29

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 \$ ; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 1016 - 7,50 F



## DESNOS Œuvres



QUARTO GALLIMARD

1400 p. - 226 docs. - 170 ff

Toute l'œuvre littéraire publiée par Desnos, de nombreux textes inédits ou introuvables

QUARTO GALLIMARD

## Le capitalisme rhénan aux couleurs anglo-saxonnes

FUSION de Dasa et d'Aerospatiale Matra après celle de Daimler et de Chrysler, mariage de Veba et de Viag, scission de Mannesmann, rachat de Bankers Trust par la Deutsche Bank, alliance Hoechst et Rhône-Poulenc : en moins d'un an, l'économie allemande aura connu de spectaculaires rebondissements. Stratégiques pour chacune des entreprises, ces mouvements traduisent aussi l'évolution de fond du capitalisme allemand sous la double influence de la mondialisation et de l'ouverture à la concurrence. Peu après la chute du mur de Berlin, Michel Albert, dans son livre *Capitalisme contre capitalisme*, opposait les modèles « rhénan » et « néo-américain » : l'économie sociale de marché allemande, consensuelle et orientée sur le long terme, semblait seule en mesure de relever le défi américain. Dix ans après, les milieux économiques allemands respirent comme jamais un air venu d'outre-Atlantique.

Dans la forme, les mutations en cours pourraient sonner le glas des conglomérats diversifiés, qui ont fait les beaux jours de l'industrie allemande. C'est « la fin des Mischkonzern », pronostiquait le quotidien économique *Handelsblatt* après que Mannesmann, ancien sidérurgiste converti dans la construction méca-

nique et les télécommunications, a annoncé en septembre la scission de ces activités en deux entités autonomes. Sans être toujours aussi radicaux, d'autres groupes ont entrepris ces dernières années un vaste recentrage. Souvent à l'occasion de l'arrivée aux commandes d'une nouvelle génération de patrons.

C'est Jürgen Schrempp qui a donné le ton, au milieu de la décennie, en spécialisant Daimler dans les transports, de la voiture à l'avion en passant par le ferroviaire. Sous la férule de Jürgen Dormann, le groupe chimico-pharmaceutique Hoechst a aussi connu un bouleversement sans précédent, dont l'ultime étape aura été son mariage avec Rhône-Poulenc dans les sciences de la vie. Siemens est en bonne voie pour se séparer de 17 milliards de deutschemarks de chiffre d'affaires d'ici à mars 2000 (8,7 milliards d'euros). Même les grands conglomérats issus de l'énergie n'échappent pas à cette évolution : pour mieux s'unir, Veba et Viag annoncent la cession de près de 55 milliards de deutschemarks (28 milliards d'euros) de chiffre d'affaires, d'ici deux à trois ans.

Philippe Ricard

Lire la suite page 15



## SCIENCES Aux origines de la vigne

Le recours à la technique des empreintes génétiques vient de permettre à des chercheurs américains et français d'établir l'arbre généalogique des différents cépages cultivés aujourd'hui. L'étude révèle que quelques-uns des plus grands cépages de l'Hexagone sont les descendants d'un couple végétal où figurait le gouais blanc, une variété de piètre qualité depuis longtemps disparue. p. 24

International	2	Aujourd'hui	24
France	6	Météorologie, jeux	27
Société	10	Culture	28
Régions	13	Guide culturel	30
Horizons	14	Carnet	31
Entreprises	18	Kiosque	32
Communication	20	Abonnements	32
Tableau de bord	21	Radio-Télévision	33

**SOCIÉTÉ** Alors que 105 pays ont aboli la peine de mort ou suspendu son utilisation, les Etats-Unis viennent de battre leur record annuel d'exécutions capitales, avec 78 condamnés

mis à mort depuis le début de 1999. Un total de 3 565 condamnés sont actuellement dans les couloirs de la mort. ● LES ABOLITIONNISTES américains dénoncent l'isolement croissant de

leur pays sur la scène internationale des droits de l'homme. ● LE RECOURS aux méthodes d'identification par empreintes génétiques commence cependant à mettre en lumière le

nombre d'erreurs judiciaires commises. En dix ans, les tests d'ADN ont permis d'innocenter 67 détenus, dont 8 avaient été condamnés à mort. ● LE MINISTRE de la justice a recommandé

aux parquets de permettre la réouverture d'affaires classées, alors que de nombreux détenus clamant leur innocence demandent à bénéficier de ces tests.

## Les tests génétiques bouleversent la justice aux Etats-Unis

L'utilisation des analyses ADN révèle un nombre croissant d'erreurs judiciaires. Huit condamnés à mort ont déjà été innocentés. Le record annuel d'exécutions capitales vient cependant d'être battu, tandis que 3 565 condamnés à mort attendent dans les « couloirs de la mort » américains

### NEW YORK

de notre correspondante

Ronald Cotton a eu beaucoup de malchance, puis beaucoup de chance. Une nuit de juillet 1984, dans sa petite ville de Burlington, en Caroline du Nord, deux viols avec cambriolage étaient commis au domicile de deux femmes, inconnues l'une de l'autre. Le 1<sup>er</sup> août, Ronald Cotton était interpellé et, en janvier suivant, condamné à la prison à perpétuité pour le premier des deux viols. Son alibi, confirmé par sa famille, n'avait pas suffi à convaincre les jurés face aux indices réunis contre lui : une lampe de poche retrouvée dans son appartement identique à celle volée chez l'une des victimes, une paire de chaussures trouvée sous son lit dont les semelles intérieures avaient disparu mais qui, si elles avaient été là, auraient été faites de la même mousse que celle retrouvée par terre chez la première victime, et surtout le témoignage de cette femme qui affirmait reconnaître en lui son agresseur.

En prison, Ronald Cotton rencontra un autre détenu dont la ressemblance avec le portrait-robot du violeur de Burlington le frappa. Ce même prisonnier se vanta d'ailleurs à des codétenus d'avoir commis les viols, mais lors d'un nouveau procès en 1987, le juge refusa d'informer les jurés de cette possibilité ; cette fois-ci, les deux victimes témoignèrent contre Ronald Cotton qui se vit infliger une deuxième peine de prison à perpétuité pour le deuxième viol assortie de cinquante-quatre ans d'emprisonnement pour les cambriolages.

En 1994, deux avocats se saisirent de l'affaire Cotton et demandèrent une réouverture du dossier pour vice de forme ; ils présentèrent aussi une demande d'analyse d'empreintes génétiques, une technique inconnue à l'époque de l'arrestation de leur client mais courante en criminologie dans les années 90. L'analyse ADN (acide désoxyribonucléique) du sperme prélevé sur la deuxième victime à la demande des enquêteurs, et conservé en laboratoire, établit qu'il ne pouvait pas provenir de Ronald Cotton.

Les résultats furent envoyés au fichier central d'ADN de l'Etat de

Caroline du Nord, qui regroupe les profils ADN de tous les criminels condamnés dans l'Etat : le fichier révéla que les empreintes génétiques du violeur correspondaient à celles du détenu soupçonné par Ronald Cotton. Confondu, le détenu avoua les deux viols. Le 30 juin 1995, M. Cotton fut libéré de prison puis officiellement grâcié par le gouverneur le mois suivant, ce qui lui permettait de toucher la somme réglementaire de 5 000 dollars de l'Etat, en guise de réparation. Il venait de passer dix ans et demi en prison.

L'affaire passa inaperçue. Une autre affaire, où il était également question d'ADN, monopolisait à l'époque toutes les chaînes de télévision : le procès d'O. J. Simpson, le très célèbre champion de football (noir) accusé d'avoir assassiné sa femme (blanche) et un ami de celle-ci. O. J. Simpson fut acquitté et l'ADN s'installa dans le paysage médiatique américain, non seulement dans le cadre d'affaires policières mais aussi, à l'occasion, de scandales politiques : l'an dernier, on a beaucoup reparlé d'ADN à la télévision, à propos d'une petite robe bleue sur laquelle le président Clinton avait eu la maladresse de laisser des empreintes intimes et qui l'a contraint à passer aux aveux sur sa liaison avec Monica Lewinsky.

### ERREURS JUDICIAIRES

Bien plus que l'affaire O.J. Simpson, l'affaire Cotton était pourtant révélatrice d'une évolution de fond dans le système judiciaire américain : introduit pour la première fois dans une procédure judiciaire en 1986 mais régulièrement utilisé depuis 1989 et avec de plus en plus de précision grâce aux progrès technologiques, l'ADN est en train de bouleverser le cours de la justice aux Etats-Unis.

Surtout utilisée dans les affaires d'homicides et de viols, cette technique a permis d'identifier un nombre considérable de suspects qui, en l'absence de preuves ou de témoignages, n'auraient pu être confondus autrement ; le parquet de Milwaukee, dans le Wisconsin, vient d'ailleurs d'innocenter en lançant la semaine dernière un mandat d'arrêt contre un individu identifié



par son seul profil ADN, établi grâce aux analyses d'empreintes génétiques prélevées sur trois victimes de viol : ces analyses ont montré qu'il s'agissait du même agresseur.

Les fichiers ADN ouverts par les Etats et le fichier central créé il y a un an par le FBI, le Codis (Combined DNA Index System), pour l'heure très incomplet puisque tous les Etats américains n'y contribuent pas encore, ont déjà permis d'élucider près de 600 crimes non résolus. Mais le domaine dans lequel le

rôle de l'ADN est le plus spectaculaire est celui des erreurs judiciaires, comme celle dont a été victime Ronald Cotton. En une décennie, le recours aux analyses d'empreintes génétiques après un verdict de culpabilité et la condamnation d'un accusé a permis d'innocenter soixante-sept personnes en Amérique du Nord (62 aux Etats-Unis, 5 au Canada) selon Jane Siegel Green, directrice du programme « Innocence Project » à la faculté de droit Benjamin-Cardozo de New York, qui a participé à la défense de

trente-six de ces condamnés grâciés. Sur ces soixante-sept détenus innocentés, qui ont passé en moyenne sept ans en prison pour des crimes qu'ils n'avaient pas commis, huit étaient des condamnés à mort en attente de leur exécution.

### LES DROITS DES VICTIMES

Ce phénomène a connu une nette accélération ces toutes dernières années. En 1996, le National Institute of Justice (NIJ), institution du département fédéral de la justice, avait dressé une liste de vingt-huit condamnés innocentés par l'ADN. En trois ans, ce chiffre a plus que doublé. Stupéfaite de cette évolution, l'attorney general (ministre de la justice), Janet Reno, a demandé l'an dernier au NIJ de former une commission nationale d'experts sur l'avenir de l'ADN, afin, a-t-elle expliqué, « d'identifier les moyens de maximiser la valeur de l'ADN dans le système judiciaire » américain.

Après dix-huit mois de travaux, cette commission de vingt-quatre experts judiciaires, scientifiques et universitaires, a remis son rapport à M<sup>me</sup> Reno fin septembre : le rapport, intitulé *Postconviction DNA testing: recommendations for handling requests*, constate d'emblée que « la forte présomption de justesse des verdicts, fondement des restrictions à la réouverture d'affaires classées, a été ébranlée par le nombre croissant de condamnés

innocentés sur la foi d'analyses ADN ».

Le rapport note que les délais de prescription pour la réouverture du dossier d'un condamné sur la base de la découverte de nouveaux éléments varient considérablement selon les Etats (de vingt et un jours en Virginie à deux ans pour la plupart des Etats, alors que deux d'entre eux, New York et l'Illinois, viennent d'abolir purement et simplement ces délais en raison des progrès de l'ADN). Il souligne qu'une « condamnation sans fondement signifie que le véritable criminel est encore en liberté ». La commission recommande donc aux magistrats du parquet d'examiner avec la plus grande indulgence les requêtes de réouverture d'affaires judiciaires classées lorsque les chances de voir une analyse ADN innocenter un condamné sont raisonnables, même si toutes les voies d'appel ont été épuisées et le délai de prescription écoulé.

Parallèlement, le rapport se fait largement l'écho des droits des victimes pour lesquelles la réouverture d'une affaire classée est forcément traumatisante. L'appel des experts a été entendu par l'attorney general puisque Janet Reno a, depuis, encouragé les « procureurs, avocats, magistrats et le personnel des laboratoires de police scientifique à appliquer les recommandations » de la commission.

Sylvie Kauffmann

## Le « Projet Innocence » veut aider les détenus injustement condamnés

### NEW YORK

de notre correspondante

« Cet homme avait été reconnu coupable par vingt-quatre personnes ! » Le procureur Bill Peterson n'a pas cherché à dissimuler sa surprise lorsque, en avril, des analyses ADN ont innocenté un homme qu'il avait fait condamner à mort par deux jurys successifs, en Oklahoma, pour le viol et le meurtre d'une jeune femme commis en 1982. Dernier condamné à mort en date grâcié à la suite d'une erreur judiciaire, Ronald Williamson, 46 ans, ex-joueur de base-ball, avait bien essayé de proclamer son innocence pendant ses douze ans de captivité mais, a-t-il expliqué le jour de sa libération, « c'est dur de se faire entendre quand on est dans les couloirs de la mort ».

Ronald Williamson a fini par se faire entendre grâce aux avocats de *Innocence Project*, un programme d'aide judiciaire financé par diverses institutions philanthropiques, en particulier celle du milliardaire George Soros, la fondation Open Society.

Installé à la faculté de droit Cardozo à New York, dont les étudiants sont mis à contribution, ce programme fournit une assistance juridique gratuite aux détenus déjà condamnés qui ont de bonnes raisons de penser

qu'une analyse ADN permettrait de les innocenter. Fondé en 1992 par deux avocats, Barry Scheck et Peter Neufeld – qui, ironie du sort, sont devenus célèbres en participant à la défense d'O. J. Simpson, dont ils ont contribué à l'acquiescement en affirmant que l'analyse ADN qui l'incriminait était fondée sur des prélèvements mal opérés par la police –, le *Projet Innocence* gère en permanence une moyenne de 215 affaires, nous a précisé sa directrice, Jane Siegel Green, à raison d'environ deux ans par affaire. Ces dossiers sont sélectionnés parmi des milliers de lettres envoyées par des détenus de tous les Etats-Unis. Trente-six de ces affaires se sont jusqu'ici soldées par l'élargissement de condamnés, disculpés par l'ADN.

### « UNE QUESTION DE VOLONTÉ POLITIQUE »

Pour Jane Siegel Green, le recours à la technologie ADN « constitue une évolution fondamentale dans le système judiciaire américain, c'est un bouleversement énorme. Elle a, bien sûr, plusieurs usages, mais pour la première fois, elle met à la disposition des victimes d'erreurs judiciaires un véritable outil susceptible de prouver leur innocence ». Selon Barry Scheck, s'appuyant en 1996 sur des chiffres du FBI,

« chaque année depuis 1989, dans 25 % des agressions sexuelles soumises au FBI pour lesquelles des analyses d'empreintes génétiques ont pu être pratiquées, les résultats ont disculpé le suspect numéro un » ; cela montre que « l'ampleur des condamnations fondées sur des faits erronés est bien plus grande dans notre système qu'on ne veut le croire ».

En dépit d'un prix variant de 3 000 à 5 000 dollars pour des tests génétiques, Jane Siegel Green ne pense pas que le problème soit d'ordre financier. « Cela ne coûte pas si cher d'innocenter des gens, dit-elle. Il y a probablement des milliers d'innocents en prison, mais le nombre d'entre eux qui peuvent éventuellement le prouver grâce aux tests génétiques relève plutôt de l'ordre des centaines. Les aider à prouver leur innocence ne coûterait vraisemblablement qu'à deux ou trois millions de dollars. Le problème n'est pas financier, c'est une question de volonté politique. »

La récente loi fédérale contre le terrorisme a, par exemple, réduit les possibilités d'appel des détenus condamnés et, de manière générale, le parquet et la police sont rarement favorables à la réouverture d'affaires classées.

S. K.

## Peine capitale : 3 565 condamnés dans les « couloirs de la mort »

### NEW YORK

de notre correspondante

Les huit condamnés à mort innocentés par des tests génétiques ces dix dernières années sont venus grossir les rangs des prisonniers victimes d'erreurs judiciaires et grâciés alors qu'ils attendaient leur exécution : ce sont au total 82 détenus des « couloirs de la mort », selon l'expression consacrée aux Etats-Unis, qui ont ainsi été innocentés depuis 1973, soit un prisonnier innocenté pour sept exécutés, selon des chiffres diffusés en 1993 par une commission judiciaire du Congrès et tenus à jour par une association opposée à la peine capitale, le Death Penalty Information Center (DPIC).

Pour Richard Dieter, directeur du DPIC, les bouleversements consécutifs à l'introduction des analyses ADN dans le système judiciaire « donnent naissance à un scepticisme très sain sur la justesse des condamnations dans le système judiciaire américain : même les partisans de la peine capitale calent devant le concept d'innocence ». Mais il refuse de se bercer d'illusions : « L'ADN ne résout pas le pro-

blème de la peine de mort. Cela peut même inciter des gens à penser, que grâce à l'ADN, l'exécution d'un innocent est de moins en moins possible. »

### RECORD D'EXÉCUTIONS BATTU

Avec 78 exécutions cette année – les deux dernières, mardi 12 et jeudi 14 octobre au Texas –, les Etats-Unis ont battu, avant même que 1999 ne se termine, leur propre record du nombre d'exécutions

annuel depuis le rétablissement de la peine capitale par la Cour suprême, en 1976. Le précédent record avait été établi en 1997, avec la mise à mort de 74 détenus. Au total, 576 personnes ont été exécutées depuis 1976, et 3 565 prisonniers attendent leur exécution dans les « couloirs de la mort », quartiers exclusivement réservés aux condamnés à mort dans les prisons. Le DPIC a comptabilisé, parmi ces détenus, 50 femmes,

74 détenus mineurs au moment des faits pour lesquels ils ont été condamnés, et 82 ressortissants étrangers. La durée moyenne du séjour des condamnés à mort en prison avant leur exécution, lorsque toutes les procédures d'appel ont été épuisées, est de neuf ans.

Selon les experts, le rythme des exécutions devrait maintenant s'accélérer en raison de l'expiration des délais d'appel pour de nombreux prisonniers. En l'absence totale de débat politique sur la question aux Etats-Unis, les opposants à la peine capitale tentent de porter leur combat à l'étranger afin d'obtenir l'appui des opinions et gouvernements occidentaux. « Autour du monde, explique Richard Dieter, la tendance est à l'abolition de la peine capitale ou, au moins, au moratoire. Les Etats-Unis vont dans le sens inverse. » Son espoir, c'est que la mondialisation « et l'interconnexion entre les pays rendent les Etats-Unis plus sensibles à la pression extérieure ».

S. K.

# Cartier

organise une vente de bijoux et d'objets à prix exceptionnels au profit de la

## Fondation Claude Pompidou

Du temps pour les autres

Vendredi 15 et Samedi 16 octobre 1999 de 10h à 19h à l'hôtel Marriott

70, Avenue des Champs-Élysées 75008 Paris

# Tony Blair veut combattre l'eurosepticisme des Britanniques

Le premier ministre profite des divisions des conservateurs

Participant au lancement de la campagne « Britain in Europe », Tony Blair a proclamé l'Europe « cause patriotique pour la Grande-Bretagne ». Face à une opi-

nion plus euroseptique aujourd'hui qu'il y a dix ans, il a répété qu'il était « *favorable au principe* » de la monnaie unique.

venu plus « thatchérien » que jamais, n'ignore plus qu'il a du souci à se faire.

Grave erreur stratégique ou tactique délibérée visant à débarrasser à terme le parti d'une encombrante brochette de grands anciens modérés – les « *Grand Oldies* », les appelle-t-on à Londres –, une chose est sûre : c'est la violente diatribe anti-européenne prononcée jeudi dernier à Blackpool par Margaret Thatcher qui a non seulement fait sortir les éléphants europhiles du bois mais aussi permis à Tony Blair d'apparaître, à moindre frais politiques, comme le champion de « la modération et du bon sens » sur l'Union.

### La presse europhobe tirait vendredi matin à boulets rouges sur « les traîtres tories » qui ont osé violer la discipline d'un parti plus anti-euro que jamais

Car au grand dam des partisans enthousiastes d'une entrée rapide de la livre sterling dans l'euro, le premier ministre, qui s'est engagé à consulter le peuple par référendum dans deux ans au moins, a répété qu'il était « *favorable au principe* » de la monnaie unique, mais il ne s'est pas engagé outre mesure dans la bataille de l'opinion. De l'euro, raison d'être centrale de « Britain in Europe », il ne fut pratiquement pas question jeudi sur le nouveau podium de l'occuménisme européen.

Tony Blair, qui n'ignore pas que l'opinion britannique est plus scép-

tique aujourd'hui sur l'Europe qu'elle l'était il y a seulement dix ans, estime que la bataille de l'euro doit d'abord à nouveau être menée en amont. S'employant à réfuter point par point, quitte à les caricaturer un peu, les réserves et les refus « *criards mais trop souvent effacés* » de M. Hague, le premier ministre a proclamé l'Europe « *cause patriotique pour la Grande-Bretagne* ». L'Union « *n'est pas marginale dans notre économie, elle est chaque jour un peu plus fondamentale. La quitter serait d'autant plus un acte d'auto-mutilation* », a-t-il rappelé, que plus de « *trois millions et demi d'emplois* » en dépendent dans le royaume.

« *L'adhésion britannique à l'Europe est dans l'intérêt national, a-t-il martelé, ajoutant : Loin de submerger notre identité nationale dans une sorte de super-Etat fédéral, nous croyons au contraire qu'être membre de l'Europe nous permet de faire avancer la cause nationale britannique.* »

Libre de tout engagement dans un parti auquel il appartient toujours et pour lequel, a-t-il assuré avec Kenneth Clarke, il entend bien voter une nouvelle fois en 2002, Michael Heseltine, l'ancien vice-premier ministre tory qui fut à l'origine de la chute de Margaret Thatcher il y a neuf ans, s'est finalement montré plus combatif que le chef de la « troisième voie ». « *Nous devons être en Europe parce que nous sommes Européens, que c'est là l'avenir du pays pour le siècle prochain et que nous n'avons rien à gagner à rester dans notre petit coin* », a-t-il lancé. Près de Tony Blair sur le podium, l'actuel chancelier de l'échiquier, Gordon Brown et le chef de la diplomatie, Robin Cook, deux puissants « barons » du nouveau travaillisme, dont on dit qu'ils souha metaient un combat plus ardent en faveur de l'euro, buvaient du petit lait...

*Patrice Claude*

# L'opposition serbe s'entend sur le principe d'élections anticipées

Les manifestations visant à renverser le président Milosevic rencontrant peu de succès, plusieurs partis optent pour la voie des urnes

**BELGRADE**

*de notre envoyée spéciale*

Après le peu de succès de trois semaines de manifestations réclamant la démission de Slobodan Milosevic, l'opposition serbe, qui n'a pas réussi à faire descendre dans la rue les « *un à deux millions de personnes* » escornpées, change de tactique. Un accord a été signé à Belgrade, jeudi 14 octobre, par ses principaux partis, énumérant les conditions acceptables pour des législatives anticipées et demandant que le scrutin se tienne « *dans les délais les plus courts* », soit dans les trois mois, suggèrent certains.

Faire tomber le régime par les urnes, et plus par la seule pression de la rue : en se ralliant à cette idée, l'Alliance pour le changement (SZP), qui organise les défilés quotidiens dans les rues de Belgrade, Nis, Kragujevac et d'autres villes, a fini par s'aligner sur l'approche de son rival, le Parti du renouveau serbe (SPO), dirigé par l'écrivain Vuk Draskovic. Ce dernier avait accusé Zoran Djindjic, chef de file du SZP, de mener le pays vers la guerre civile en déclenchant les manifestations.

L'accord électoral, dont tous les détails n'ont pas été rendus publics, se limite à des aspects décrits comme « *techniques* » : vote à la proportionnelle, retrait de la loi sur les médias d'octobre 1998 (qui met les journalistes à la merci du régime), accès équilibré à la télévision d'Etat, présence d'observateurs étrangers lors du scrutin. Parler de réconciliation entre les frères ennemis de l'opposition, Vuk Draskovic et Zoran Djindjic, serait prématuré. Il n'est question ni de coalition ni de listes communes. La méfiance demeure.

Pour l'heure, rien n'indique que Slobodan Milosevic envisage de déclencher des élections anticipées. Le mandat de l'actuel Parlement serbe court jusqu'en 2001. En l'an 2000 sont prévus des scrutins locaux et fédéraux. Après les bombardements de l'OTAN, face aux mécontentements, le régime avait laissé entendre que les échéances pouvaient être accélérées, mais c'était avant que la faible affluence aux manifestations le rassure sans doute sur son sort. Jeudi soir, la chaîne d'Etat RTS a conservé un mutisme absolu sur la signature de l'accord électoral. Un représentant du parti socialiste de Slobodan Milosevic affirmait toutefois : « *nous n'avons pas peur d'élections, car nous avons le meilleur programme* ».

**« RISQUE DE GUERRE CIVILE »**

Les partis d'opposition réclament désormais la tenue d'une « *table ronde* » avec le pouvoir, en référence apparente à celles qui s'étaient tenues dans d'autres pays d'Europe de l'Est voici dix ans, pour orchestrer la transition politique. Aucun ultimatum n'a été fixé à Slobodan Milosevic pour sa réponse. « *Milosevic n'acceptera que s'il n'a pas d'autre choix, si l'opposition forme un front uni et que les gens sont dans la rue. Comme toujours, il cherchera à gagner du temps* », estime pour sa part l'ancien maire de Belgrade, Nebojsa Covic, chef du petit parti Alternative démocratique. « *La table ronde est la dernière solution pacifique pour le pays* », nous déclare cet ancien membre du Parti socialiste qui a pris ses distances avec le régime en 1996 et parle aujourd'hui d'un « *risque de guerre civile* ».

*Natalie Nougayrède*

## A Tampere, M. Chirac plaide pour une « Europe citoyenne »

**TAMPERE (Finlande)**

*de nos envoyés spéciaux*

Le premier sommet des Quinze consacré à la sécurité publique des citoyens européens et à la consolidation de l'Union comme espace de liberté et de justice s'est ouvert, vendredi 15 octobre, à Tampere, en Finlande. Chefs d'Etat et de gouvernement avaient prévu de commencer leurs débats le matin par une discussion sur les moyens à mettre en œuvre pour renforcer la lutte contre la criminalité organisée et la coopération judiciaire.

Les trois grands thèmes (justice, police, immigration) avancés par la présidence finlandaise devront faire l'objet de propositions d'action dans les conclusions du sommet. Dans son intervention, le président Jacques Chirac a estimé, vendredi 15 octobre, que Tampere devait apporter des « *orientations sur des sujets touchant directement à la vie des hommes, des femmes d'Europe, des réponses à ceux qui estiment que l'Europe n'est pas suffisamment humaine, trop économique et technique* ». « *L'ambition, dit-il, est de créer une Europe citoyenne, une Europe où la vie est plus simple, plus juste avec le renforcement pour tous de la sécurité, de la liberté et de la justice.* » De son côté, le premier ministre Lionel Jospin a insisté sur l'importance de considérer la sécurité et la justice comme un ensemble, pour que l'Europe ne se

développe pas seulement comme un bastion sécuritaire mais aussi comme un espace de liberté.

Les contributions des différents pays font apparaître un accord global sur les objectifs à atteindre. Les principales difficultés portent sur la mise en œuvre concrète de ces objectifs. En matière de lutte contre la criminalité, tous les Etats hésitent encore à concéder aux polices d'autres pays un droit de suite trop important sur leur territoire. Si Europol a enfin vu le jour cette année, pour aider les polices à coordonner leurs actions, l'ampleur de ses prérogatives suscite encore beaucoup de discussions. L'un des tests du Sommet sera la capacité des Européens à faire preuve de fermeté dans la lutte contre le blanchiment de l'argent du crime.

En matière de droit d'asile et de politique d'émigration, Paris continue de s'opposer à une majorité de ses partenaires, et notamment à l'Allemagne, dans son refus d'accepter une répartition autoritaire de réfugiés de guerre entre les pays, en cas de crise type Kosovo. Les Français ne sont pas favorables non plus au fonds proposé par le président de la Commission, Romano Prodi, pour se répartir la charge financière de ces réfugiés.

*Henri de Bresson et Philippe Lemaître*

## Nucléaire : craintes mondiales après la décision américaine

À LA SUITE du vote négatif du sénat américain, les appels se sont multipliés, jeudi 14 ocotobre, dans le monde entier pour que Washington ratifie le traité d'interdiction totale des essais nucléaires (CTBT). Ce rejet a suscité l'inquiétude générale, en particulier des autres puissances nucléaires. Le président Bill Clinton, qui a déploré, jeudi, « *l'isolationnisme* » du Congrès américain, a réaffirmé sa détermination à voir les Etats-Unis ratifier ce document. Les Etats-Unis respecteront leur moratoire sur les essais, observé depuis 1992, et continueront de plaider en faveur du CTBT, a déclaré Bill Clinton.

Le président américain a lancé aussi un appel pressant aux autres puissances nucléaires à ne pas céder à des essais. « *Il ne faut pas que vous le fassiez* », a-t-il déclaré.

Moscou s'est dit « *déçu et sérieusement inquiet* » de la décision des

sénateurs américains, qualifiée de « *coup sérieux à tous les accords concernant le désarmement nucléaire* ». Même réaction de Jacques Chirac, qui voit dans ce refus une « *atteinte au processus de non-prolifération* ». Londres a pour sa part exprimé sa « *déception* », mais s'est dit convaincu que cela ne signifiait pas pour autant « *la fin du traité* ».

**ZONE SENSIBLE**

La Chine, tout en laissant entendre qu'elle accélérerait son propre processus de ratification, a appelé Washington à ratifier rapidement le CTBT, estimant que le vote du Sénat avait « *un grand impact sur l'entrée en vigueur du traité* ». L'Inde et le Pakistan, nouvelles puissances nucléaires qui ont mené des essais en mai 1998 et n'ont pas signé le CTBT, n'ont pas manifesté leur intention de chan-

ger de politique. « *L'Inde ne s'opposera pas à l'entrée en vigueur du CTBT* », a déclaré le ministre indien des affaires extérieures, Jaswant Singh.

Le Pakistan, secoué mardi par un coup d'Etat militaire, ne semble pas prêt à un revirement sur ce sujet. L'armée avait célébré de manière éclatante le premier essai nucléaire pakistanais il y 18 mois. La Corée du Sud a également appelé le Sénat à revenir sur sa décision et à encourager ainsi « *les pays non signataires à rejoindre* » le traité. La péninsule coréenne est une zone sensible du point de vue nucléaire avec la Corée du Nord, largement soupçonnée d'avoir développé des armements nucléaires.

Le Japon a vivement déploré la décision américaine, qui aura, selon Tokyo, « *un effet négatif incommensurable* » sur le désarmement nucléaire. – (AFP, Reuters.)

## « Vache folle » : les experts de Bruxelles ajournent leur rencontre

**BRUXELLES.** Le comité européen des spécialistes des maladies à prions de la Commission européenne, réuni jeudi 14 octobre à Bruxelles, a finalement décidé d'ajourner cette rencontre due au refus français de lever l'embargo frappant les viandes bovines britanniques. Selon le porte-parole de David Byrne, commissaire européen en charge de la protection des consommateurs, les experts ont écouté « une communication » du docteur Dominique Dormont, membre de ce comité et président du comité scientifique de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments. Ils ont aussi demandé au Royaume-Uni de « clarifier leurs chiffres sur l'incidence de l'encéphalopathie spongiforme bovine ». Les seize experts sont convenus de se retrouver le 25 octobre. Leurs conclusions seront alors transmises au comité scientifique directeur de la Commission européenne. L'éventualité d'une action de Bruxelles contre la France semble, d'ici là, exclue.

## Israël commence à libérer des prisonniers palestiniens

**ASHKELON.** Israël a commencé à libérer, vendredi 15 octobre, un premier groupe de prisonniers palestiniens sur un contingent prévu de 151, en vertu d'un arrangement consécutif à l'accord signé le 5 septembre à Charm el-Cheikh, en Egypte. Parmi eux, 37 sont des ressortissants étrangers. Conformément à l'accord de Charm el-Cheikh, Israël a déjà libéré 199 prisonniers et doit en élargir un nombre indéterminé en décembre. Les 151 prisonniers libérés vendredi auraient dû retrouver la liberté depuis le 8 octobre, mais un litige sur l'identité de plusieurs dizaines d'entre eux a retardé l'échéance. Par ailleurs, le premier ministre israélien, Ehoud Barak, a prévenu, jeudi, qu'il recourrait à la force si les colons n'évacuaient pas volontairement 10 des 42 colonies sauvages installées en Cisjordanie, comme ils s'y sont engagés, en vertu d'un « compromis » passé avec lui et contesté par les Palestiniens. — (AFP)

### DÉPÊCHES

■ **ALLEMAGNE :** la Maison Blanche a démenti, jeudi 14 octobre, que le président américain Bill Clinton soit intervenu auprès du chancelier allemand, Gerhard Schröder, pour que Berlin fasse une offre plus généreuse dans le dossier de l'indemnisation des travailleurs forcés sous le nazisme (*Le Monde* du 9 octobre). L'Allemagne a proposé le versement de 3,3 milliards de dollars pour les quelque deux millions de survivants, les deux tiers étant à la charge de l'industrie, le reste à celle de l'Etat allemand. — (AFP)

■ **BIRMANIE :** un envoyé spécial de l'ONU, Alvaro de Soto, et un représentant de la Banque mondiale sont arrivés jeudi 14 octobre à Rangoun pour une mission discrète mais jugée cruciale pour tenter de débloquent l'impasse politique. M. de Soto, sous-secrétaire général pour les affaires politiques, a effectué il y a un an une visite exploratoire à Rangoun durant laquelle, selon des sources diplomatiques, il a proposé à la junte une reprise éventuelle de l'aide onusienne en échange de réformes politiques. — (AFP)

■ **EUROPE :** l'Européen moyen est un gros buveur et un gros fumeur, selon l'annuaire 1998/99 d'Eurostat, l'office européen des statistiques, publié jeudi 14 octobre. L'Européen boit entre 6 et 14 litres d'alcool pur par an, la palme étant détenue par les Luxembourgeois (14,6 litres) et les Français (14,1 litres). Les Européens, tous sexes confondus, sont aussi de gros fumeurs, avec 1 647 cigarettes par an et par personne. Les plus gros fumeurs sont de loin les Grecs, avec 3 020 cigarettes. Quant à la Finlande, elle détient le triste record des suicides. — (AFP)

■ **IRAN :** Washington est toujours désireux de dialoguer avec l'Iran, à condition que Téhéran réponde aux exigences américaines sur le terrorisme, le processus de paix et les armes de destruction massive, a déclaré, jeudi 14 octobre, le secrétaire d'Etat adjoint chargé du Moyen-Orient, Martin Indyk. — (AFP)

■ **L'homme d'affaires allemand Helmut Hofer,** d'abord condamné à mort puis à une amende pour « liaison sexuelle » présumée avec une Iranienne, a été reconduit jeudi 15 octobre à la prison d'Evine, sous l'accusation cette fois d'avoir « insulté » un policier. Sa libération a ainsi été une nouvelle fois repoussée. — (AFP)

## Passé-d'armes franco-américaine avant la réunion de l'OMC

**WASHINGTON.** Les Etats-Unis risquent de compromettre le lancement d'un nouveau round commercial à la réunion ministérielle de l'OMC (Organisation mondiale du commerce), à Seattle, en décembre, s'ils persistent à vouloir limiter l'ordre du jour à quelques sujets, a mis en garde, jeudi 14 octobre, le commissaire européen au commerce extérieur, Pascal Lamy. « Nous pensons que l'agenda américain est trop limité pour répondre aux questions » posées par la mondialisation, telles que « l'investissement, la concurrence », que les Européens veulent intégrer dans ces négociations, a-t-il expliqué devant un groupe d'hommes d'affaires américains et européens. De son côté, Bill Clinton a souligné, en pointant le doigt sur l'Europe, qu'il entendait faire de l'élimination des subventions aux exportations agricoles un des objectifs de la réunion de Seattle. — (AFP)

# L'armée pakistanaise décrète l'état d'urgence et s'empare du pouvoir exécutif

Plusieurs ministres du gouvernement de Nawaz Sharif ont été arrêtés

Après l'échec de négociations pour trouver un cadre constitutionnel au putsch qui a renversé, mardi, le premier ministre Nawaz Sharif, l'ar-

### ISLAMABAD

de notre envoyée spéciale

L'armée a franchi le pas. Le Pakistan est passé, vendredi 15 octobre, à l'aube, « sous le contrôle des forces armées » qui ont déclaré « l'état d'urgence », un pas de moins que la loi martiale. Selon « l'ordre constitutionnel n° 1 », daté du 12 octobre, soit le jour du renversement du premier ministre élu, Nawaz Sharif, le chef de l'armée, Pervez Moucharraf, assure « les pouvoirs exécutifs et la Constitution. L'Assemblée nationale, le Sénat ainsi que les quatre assemblées provinciales ont été suspendus ». La proclamation souligne que les décisions qu'elle contient ne pourront pas être contestées devant une cour de justice. Et les droits fondamentaux prévus par la Constitution ne pourront avoir force de loi que dans la mesure où « ils ne seront pas en conflit avec la proclamation de l'état d'urgence ou avec des ordres donnés dans le futur ». Les ministres du gouvernement Sharif, dont plusieurs ont été arrêtés, cessent d'exercer leurs fonctions. Et, si le chef de l'Etat, le président Rafic Tarar, reste en fonctions, il doit se soumettre à l'autorité du nouveau chef de l'exécutif.

Cette solution extrême, qu'aucun responsable n'envisageait sérieusement, jeudi, et que le porte-parole de l'armée avait lui-même écartée, est sans doute le résultat de l'échec des négociations pour réconcilier l'inconciliable : c'est-à-dire avoir, dans un cadre constitutionnel, un gouvernement intérimaire qui ne serait pas responsable devant le Parlement. Pressés par le temps, les militaires ont, semble-t-il, décidé qu'ils n'avaient d'autre solution pour l'instant que de prendre complètement les choses en mains. Une première indication avait été donnée, jeudi, lorsque l'armée a investi le Parlement et

demandé aux fonctionnaires et quelques députés présents d'évacuer les lieux. Avant le renversement de Nawaz Sharif, une réunion de la Chambre avait été décidée pour ce vendredi. Les militaires n'ont pas voulu prendre le risque de voir celle-ci voter son retour ou faire appel à la Cour suprême. Bien qu'aucun député n'ait défendu le premier ministre déchu, leurs opinions demeuraient incertaines. « Tant qu'il n'y a pas eu de réunion collective, il est difficile de dire combien de députés le soutiendront », nous affirmait jeudi, Fakhar Imam, député de la Ligue musulmane, parti de Nawaz Sharif.

demandé aux fonctionnaires et quelques députés présents d'évacuer les lieux. Avant le renversement de Nawaz Sharif, une réunion de la Chambre avait été décidée pour ce vendredi. Les militaires n'ont pas voulu prendre le risque de voir celle-ci voter son retour ou faire appel à la Cour suprême. Bien qu'aucun député n'ait défendu le premier ministre déchu, leurs opinions demeuraient incertaines. « Tant qu'il n'y a pas eu de réunion collective, il est difficile de dire combien de députés le soutiendront », nous affirmait jeudi, Fakhar Imam, député de la Ligue musulmane, parti de Nawaz Sharif.

### « OPTION ULTIME »

« Si les autorités civiles ne coopèrent pas et que l'armée se sent frustrée, elle prendra une approche très ferme, mais c'est l'option ultime », nous disait jeudi le général, en retraite, Talaat Massoud. L'état d'urgence n'était pas la solution préférée de l'armée : un projet pour donner à la destitution de Nawaz Sharif un statut constitutionnel était prêt jeudi soir. Le président de la Cour suprême, le chef de l'Etat, un proche de la famille Sharif ont-ils refusé de l'entériner ? C'est possible.

Dès mardi soir, alors que l'armée avait pris position autour de la maison du premier ministre, le chef du 10<sup>e</sup> corps, basé à Rawalpindi, près d'Islamabad, le lieutenant général Mahmoud Ahmed, avait passé près de douze heures à tenter de le convaincre de démissionner. Le général Moucharraf aurait aussi demandé au président Rafic Tarar d'user de son influence pour obtenir la démission du premier ministre. Depuis deux jours, les hauts responsables de l'armée négociaient pour tenter d'éviter le recours à l'état d'urgence. Des divergences subsistaient parmi les hauts

responsables militaires : certains estimant que seule l'armée était en mesure d'offrir un gouvernement à même d'assurer le bien du Pakistan.

responsables militaires : certains estimant que seule l'armée était en mesure d'offrir un gouvernement à même d'assurer le bien du Pakistan. En fait, si l'exécution du coup avait été préparée de longue date dans les moindres détails et s'est réalisée « sans fautes » et sans violences, les militaires n'avaient pas de véritable plan. Celui-ci aurait été difficile à organiser sans fuites. Or ils ne pouvaient se permettre d'attendre trop longtemps, notamment pour des raisons économiques (l'effondrement, jeudi, de la Bourse de Karachi en est une illustration).

Désormais seul maître à bord, le général Moucharraf va devoir très vite convaincre la communauté internationale de ses bonnes intentions, s'il veut espérer en recevoir quelque soutien. Déjà les militaires ont pris soin d'envoyer des messages tous azimuts aux gouvernements étrangers pour les assurer que le Pakistan tiendrait tous ses engagements internationaux. L'un des premiers d'entre eux est le remboursement, avant la fin de l'année, de 400 millions de dollars, que le Pakistan pourra difficilement honorer sans la troisième tranche de l'aide du Fonds monétaire international : 280 millions de dollars étaient en négociation pour être versés vers la fin octobre.

### PLAN DE RÉFORMES

Pour l'instant, le général Moucharraf n'a mis aucune limite de temps à l'intervention directe de l'armée et n'a pas dévoilé ses intentions sur le futur gouvernement. Des technocrates devraient toutefois être associés. Et déjà, laisse-t-on entendre, les militaires examinent un certain nombre de candidatures possibles. Selon le *News Intelligence Unit*, les hauts responsables de l'armée, en consultations

## Un gouvernement indien dans la continuité

### NEW DELHI

de notre correspondante

C'est un ministre géant, vingt-six ministres, quarante-quatre secrétaires d'Etat, représentatif des vingt partis de l'Alliance démocratique nationale (NDA), victorieuse aux législatives, que va présider le premier ministre indien, Atal Bihari Vajpayee. Après le refus du puissant ministre en chef de l'Andhra Pradesh de participer au gouvernement, les cinq principaux partis de la coalition gouvernementale se sont taillé la part du lion, obtenant des ministères pleins alors que les plus petits partis n'ont droit qu'à des secrétariats d'Etat. Les nationalistes hindous du BJP (Parti du peuple indien) ont dix-sept ministres (dont le premier), et le Janata dal, dont le ralliement a été plus qu'utile au Bihar, en a quatre. Les Sudistes du DMK, au pouvoir au Tamil Nadu, ont deux ministres, de même que les extrémistes hin-

dous du Shiv Sena, présents à Bombay, capitale économique et financière, le Trinamul Congress, implanté à Calcutta, étant représenté par son chef, M<sup>me</sup> Mamata Banerjee.

M. Vajpayee a choisi la continuité pour les principaux ministères : L. K. Advani (BJP) garde l'intérieur, Jaswant Singh (BJP), les affaires étrangères, et Jaswant Sinha (BJP), les finances. Controversé et très critiqué par l'opposition pour le dérapage de Kargil (Cachemire), George Fernandes (Janata U) garde pour sa part la défense. A un moment où l'affaire du Cachemire

risque de revenir sur le devant de la scène, M. Vajpayee a donné un secrétariat d'Etat à Omar Abdullah, député de Srinagar, capitale d'été du Cachemire indien et fils du ministre en chef du Cachemire.

Les développements au Pakistan vont retenir toute l'attention de M. Vajpayee. Outre le Pakistan, la priorité du troisième gouvernement Vajpayee va être de redresser les finances du pays, mises à mal par l'affaire du Cachemire et les six mois d'immobilisme dus à l'appel aux élections.

Fr. C.

Françoise Chipaux

## Nouvelles et violentes manifestations en Indonésie

### DJAKARTA

de notre envoyée spéciale

Le centre de Djakarta a été, de nouveau, le théâtre de violents affrontements. Dans la nuit du jeudi 14 au vendredi 15 octobre, au moment même où le président B. J. Habibie défendait, devant le Parlement, sa candidature à l'élection présidentielle du 20 octobre, des milliers d'étudiants ont bombardé de bouteilles incendiaires, de pierres et de bâtons, les forces de l'ordre. Celles-ci ont riposté à l'aide de grenades lacrymogènes et de canons à eau. Entre le siège du Parlement et le centre d'affaires de la capitale, des axes routiers ont pris l'allure de champs de bataille. Vendredi matin, alors que des manifestations reprenaient, un premier bilan faisait état de dizaines de blessés.

Réclamant notamment le retour de l'armée dans ses casernes et la « traduction en justice de Suharto et de ses courtisans », les étudiants entendent faire capoter la candidature à la présidence de B. J. Habibie, que Suharto s'était donné comme successeur en 1998. Que Habibie ait proposé le général Wiranto, commandant en chef des forces armées, comme candidat à la vice-présidence, n'a pu que réveiller l'ire des étudiants, dont les précédents affrontements avec les

forces de l'ordre, fin septembre, avaient fait au moins sept morts, en majorité par balles. De leur côté, des centaines de militants du PDI-P, le parti arrivé en tête aux élections générales du 7 juin, ont tenu un meeting en plein centre-ville, pour annoncer que le pays avait le choix entre la « révolution » et l'élection à la présidence de leur populaire leader, Megawati Sukarnoputri, fille aînée du père de l'indépendance.

### UN PLAIDOYER SANS SURPRISE

Pour des raisons de sécurité, la parution du président Habibie devant l'Assemblée consultative du peuple (MPR) a été reportée d'une heure. Le bilan du mandat de seize mois du chef de l'Etat, dont l'exposé a duré près de trois heures et sur lequel le MPR se prononcera samedi, a pris l'allure d'un plaidoyer *pro domo* sur le « redressement » de l'économie, les réformes politiques et la décentralisation des pouvoirs. Il s'est montré beaucoup plus défensif sur la gestion de l'affaire timoraise, ou allusif sur les scandales financiers et les enquêtes abandonnées concernant la fortune de la famille de Suharto. Jeudi matin, comme en lever de rideau, un tribunal avait renoncé à l'inculpation pour corruption de Tommy Mandala Pura, fils cadet de Suharto.

Dénué de surprises et interrom-

avec des experts, prépareraient un plan global de vastes réformes pour remettre le Pakistan sur ses rails. « Les jours des Bhutto et Sharif sont passés et ceux qui ont pillé ce pays à la faveur du jeu politique seront forcés de rembourser leur dû au peuple et aux institutions de l'Etat », a affirmé un haut responsable cité par *The News*. Le général Moucharraf pourrait d'ailleurs faire entériner son plan de réformes par une consultation populaire qui lui donnerait la légitimité nécessaire.

### CONTRE LA CORRUPTION

Il apparaît d'ores et déjà certain que Nawaz Sharif, qui aurait été emmené dans sa maison de Rawind où il est en état d'arrestation, passera en jugement pour corruption. La Banque centrale du Pakistan a gelé, vendredi, tous les comptes bancaires du premier ministre renversé, ainsi que ceux de plusieurs hommes politiques. L'ex-premier ministre Benazir Bhutto, poursuivie pour corruption, n'a, elle non plus, rien à attendre d'officiers décidés à aller jusqu'au bout dans une action qui sera considérée comme salvatrice par les Pakistanais, si elle n'épargne personne. Jusqu'ou, toutefois, les militaires pourront-ils aller dans cette voie, alors qu'aucune institution pakistanaise n'échappait à la corruption ? Cela reste à voir.

L'absence totale, au Pakistan, de réactions négatives au renversement de Nawaz Sharif a certainement encouragé l'armée à prendre les choses en mains. Celle-ci considère que l'approbation tacite de la rue est la meilleure réponse aux critiques occidentales sur le non-respect de la démocratie. « *Beaucoup de gens qui, comme moi, sont sincèrement attachés à la démocratie pensent que, pour la préserver, vous ne pouvez pas permettre à Nawaz Sharif ou Benazir Bhutto de revenir* », affirme le général Massoud. « *Nous devons restaurer la démocratie, mais sur des bases plus solides et plus sûres* », ajoute-t-il. A Islamabad, où la situation est normale, l'inquiétude régnait vendredi chez l'homme de la rue qui, visiblement, n'a pas oublié les années de loi martiale du général Zia-ul-Haq. Pour garder le soutien populaire dont ils ont besoin pour convaincre la communauté internationale du bien-fondé de leur action, les militaires devront rapidement faire bouger les choses, sur le plan économique et de la sécurité notamment. Une tâche pour le moins délicate, compte tenu de l'état dans lequel ils prennent les rênes du Pakistan.

Fr. C.

Françoise Chipaux



**Votre nouvelle BMW 320d Pack Injection directe 7CV. pour 3.383,32F/mois entretien inclus.**

Modèle 320d Pack injection directe prix de vente : 181.450F. Financement LOA en 48 mois. 1er loyer 20% : 36.290F, suivi de 47 loyers mensuels de 3.012,07F hors assurance. Option d'achat : 27.217,50F. Coût total avec achat en fin de contrat : 205.074,79F. Contrat d'entretien SÉRENUM au prix de 371,25F par mois forfaitaire comprenant l'extension de garantie et l'entretien du véhicule pour 48 mois et/ou 100.000km (au premier des 2 termes atteint). Sous réserve d'acceptation par BMW LEASE. SNC au capital de 20 000 000F. RCS VERSAILLES B 343 636 643. Offre valable jusqu'au 30/10/99.

**44, avenue Edouard Vaillant 92 BOULOGNE**  
**PORTE DE SAINT-CLOUD - 01 46 09 91 63**



Jean-Claude Pomonti

# Au Niger, les militaires s'apprêtent à rendre le pouvoir lors d'une présidentielle « ouverte »

Tous les ténors de la vie politique sont dans la course

Six mois après le coup d'Etat militaire qui a renversé Ibrahim Baré Maïnassara, les Nigériens se rendront aux urnes, dimanche 17 octobre, pour

élire un président parmi plusieurs candidats, tous ténors de la vie politique. Le futur chef de l'Etat n'aura pas la tâche facile, car il hérite d'un

pays exsangue, disqualifié auprès des institutions financières internationales et où la situation sociale est explosive.

ABIDJAN  
correspondance

Les militaires nigériens qui ont assassiné en avril 1999 leur frère d'armes, le président Ibrahim Baré Maïnassara, s'apprêtent à rendre le pouvoir aux civils, dimanche 17 octobre. Sept candidats briguent le fauteuil présidentiel dans un scrutin très ouvert, qui pourrait, fait rarissime sur un continent où les élections sont encore souvent jouées d'avance, être suivi d'un second tour le 24 novembre.

Tous les ténors de la vie politique nigérienne sont dans la course, dont l'ancien président Mahamane Ousmane, élu en 1993 et renversé trois ans plus tard par Ibrahim Baré Maïnassara. Parmi les autres favoris se trouvent l'austère Mamadou Tanja, soixante et un ans, colonel en retraite, ancien ministre de l'intérieur de Seyni Kountché, qui gouverna le Niger d'une main de fer de 1974 à 1987, et Mahamadou Issoufou, président de l'Assemblée nationale au moment du coup d'Etat de 1996. Ils se présentent tous les deux pour la troisième fois, vaincus en 1993 par Mahamane Ousmane et en 1996 par le général Maïnassara.

Les partisans du président assassiné sont représentés par Hamid Algabid, lui aussi ancien ministre de Kountché et ancien président de l'Organisation de la conférence islamique (OCI). Restent André Salifou, qui avait présidé la conférence nationale en 1991 et a occupé plusieurs postes ministériels sous Maïnassara, et le moins connu sur la scène politique nigérienne, Amadou Djibo Ali, ancien partisan de Kountché, puis du général Maïnassara.

## DÉCONSIDÉRÉ, MAIS ÉLU

A l'issue de ce scrutin, six mois après s'être emparés du pouvoir, les militaires devraient donc regagner leurs casernes, non sans avoir pris la précaution d'inscrire dans la nouvelle Constitution, adoptée en juillet par référendum, leur propre amnistie et celle des auteurs du coup d'Etat de 1996. Une décision qui revient d'ailleurs à être amnistié deux fois, pour ceux d'entre eux – et ils sont nombreux – qui ont été impliqués dans l'organisation des deux putschs.

C'est notamment le cas du chef de la junte, le commandant Daouda Mallam Wanké, qui prépara avec Ibrahim Baré Maïnassara le coup de 1996. Ils avaient alors justifié leur intervention par la nécessité de mettre un terme aux querelles stériles des civils au pouvoir, englués dans une cohabitation houleuse. Trois ans après, nommé

Un pays dépendant des cours de l'uranium	
<b>CARACTÉRISTIQUES</b>	
► CHEF DE L'ÉTAT, depuis le coup d'Etat du 9 avril 1999, <b>Douala Mallam Wanké</b> a remplacé le général Ibrahim Baré Maïnassara, assassiné	
► INDÉPENDANCE EN 1960	<b>ancienne colonie française</b>
► CAPITALE	<b>NIAMEY</b>
► SUPERFICIE	<b>1 267 000 km<sup>2</sup></b>
► POPULATION	<b>10 millions</b>
► DENSITÉ	<b>8 hab./km<sup>2</sup></b>
► ESPÉRANCE DE VIE	<b>46 ans</b>
► ETHNIES	<b>Houassas 56 %, Touaregs 9 % Djerma-Songhaïs 22 %, Peuls 8,5 %</b>
► LANGUES	<b>français (off.)</b>
► RELIGIONS	<b>musulmans 90%</b>
<b>FORCES ARMÉES</b>	
► ARMÉE	<b>5 300 hommes</b>

chef de la garde présidentielle, le commandant Wanké ordonnait l'exécution du nouveau président, achevé à la mitrailleuse lourde, estimant que celui-ci avait trahi la cause en gouvernant avec et pour sa famille et en refusant tout dialogue avec l'opposition.

Mais, si le président Maïnassara était effectivement contesté dans son pays et déconsidéré aux yeux de la plupart de ses pairs africains, qui le trouvaient borné et sans envergure, il n'en restait pas moins un chef d'Etat élu, lors d'un scrutin finalement aussi « démocratique » que la plupart de ceux qui se déroulent sur le continent. Sa fin tragique a suscité une condamnation

immédiate des putschistes par l'Occident et par l'Afrique, au nom des principes démocratiques, mais aussi par peur de la contagion.

Vilipendé dans les rencontres internationales, mis au ban des nations, le Niger, hautement dépendant des financements extérieurs, s'est vu privé de toute aide internationale. Les caisses de l'Etat ont achevé de se vider et, en quelques mois, la junte et le pays tout entier se sont retrouvés sans un sou vaillant. Echaudés par l'expérience de 1996, où ils avaient laissé une chance au pouvoir militaire de reprendre en main la situation économique du pays, les syndicats n'ont laissé cette fois aucun répit à

la junte, organisant grève sur grève, dont les plus dures ont été menées par les fonctionnaires, qui totalisent jusqu'à un an d'arriérés de salaire. La dernière a débuté à peine quatre jours avant l'élection. Quarante mille agents de la fonction publique ont cessé le travail, la radio et la télévision nationales n'assurant qu'un service minimum, perturbant du même coup la diffusion des messages électoraux.

## EN CESSATION DE PAIEMENT

Parmi les pays les plus pauvres du monde, le Niger est en queue de peloton dans quasiment tous les domaines depuis que sa principale ressource, l'uranium, dont les cours se sont effondrés, ne lui rapporte quasiment plus rien. Le taux de scolarisation atteint à peine 30 %, l'un des plus bas de la planète, et le système de santé, défaillant, n'est accessible qu'à un tiers des Nigériens. La Banque mondiale, qui poursuivait notamment ses programmes d'aide à l'éducation, a suspendu sa coopération, tout comme le Fonds monétaire international, il y a trois mois, le pays ne pouvant plus faire face au remboursement de sa dette.

Le futur président civil devra mener d'âpres négociations avec les institutions de Bretton Woods pour relancer l'aide internationale et remobiliser sur le front intérieur des fonctionnaires surendettés et démotivés, alors que la situation sociale reste explosive. Dans un pays en cessation de paiement, la tâche sera plus que difficile.

Fabienne Pompey

## Le fils de l'ancien dictateur nigérian inculpé de meurtre

UN TRIBUNAL de Lagos – la capitale économique du Nigeria – a inculpé, jeudi 14 octobre, Mohammed Abacha, fils de l'ancien dictateur Sani Abacha, et le général Hamza al-Mustapha, chef de ses services de sécurité, pour le meurtre de Kudirat Abiola, la femme du principal opposant au régime militaire. Le général Mustapha a également été inculpé de l'assassinat de l'ancien vice-président Shehua Yar-Adua, mort en prison en 1997.

Cette inculpation coïncide avec le gel par la Suisse des avoirs de la famille Abacha. Selon le pouvoir civil nigérian, le clan du général Abacha aurait détourné 2,2 milliards de dollars (environ autant d'euros) d'argent public, placés dans des banques étrangères.

Le procès de Mohamed Abacha et du général al-Mustapha est la première procédure judiciaire officielle-

ment ouverte pour des faits commis par le régime du général Abacha. Depuis la mort de ce dernier, en juin 1998, le régime militaire de transition qui lui a succédé, tout comme le régime civil du président Olusegun Obasanjo, élu en avril, s'étaient contentés de limogeages et de discrets placements en détention.

L'assassinat de Kudirat Abiola, en pleine rue de Lagos, le 4 juin 1996, avait été immédiatement attribué au régime militaire, même si celui-ci avait à l'époque tenté de travestir l'affaire en fait divers. M<sup>me</sup> Abiola menait alors campagne pour la libération de son mari, Moshood Abiola. Cet homme d'affaires prospère avait remporté le scrutin présidentiel de juin 1993, aussitôt annulé par les militaires. M. Abiola avait attendu deux ans pour se proclamer chef de l'Etat, ce qui avait entraîné son incarcération sans procès. Il est mort, très

## UNIVERSELLEMENT DÉTESTÉS

Ces premières inculpations sont un début de réponse. Elles ne risquent guère de soulever les passions. La famille du général Abacha et son appareil de sécurité étaient universellement détestés, aussi bien dans le sud à dominante yoruba (la communauté dont était originaire Moshood Abiola) qu'au nord, région musulmane

## Le président Bouteflika peine à constituer un nouveau gouvernement

Les militaires algériens refuseraient certaines nominations

LE CHANGEMENT de gouvernement n'est pas une « question urgente. D'ailleurs, le gouvernement actuel fait bien son devoir de gérer les affaires courantes du pays ». S'adressant à quelques journalistes, le président Bouteflika s'est efforcé, mercredi 13 octobre, de faire taire les rumeurs sur les dissensions entre lui-même et l'armée à propos de la composition du prochain gouvernement. « Il n'y a absolument aucun problème entre l'armée, qui fait son travail dans le cadre de la constitution, et le président que je suis et qui n'entend pas laisser ou dépasser d'un iota ses attributions constitutionnelles. La formation du gouvernement est du strict ressort du chef de l'Etat. Ni l'armée, ni les services de sécurité, ni que que ce soit n'ont à s'en mêler », a affirmé le chef de l'Etat à l'issue d'une audience accordée au ministre belge des affaires étrangères.

M. Bouteflika démentait ainsi les informations publiées par l'agence Reuters qui, citant une « source gouvernementale » anonyme, affirmait, en début de semaine, que les responsables de l'armée avaient rejeté la composition du nouveau gouvernement proposé par le président.

Tout d'abord ignorée par la presse locale, cette information a pris une importance singulière lorsque, fait inhabituel, l'agence de presse officielle APS l'a reprise à son compte, avant de la démentir quelques heures plus tard en précisant que « les inspirateurs de l'information n'avaient ni de près ni de loin un rapport quelconque avec la politique nationale ».

« J'ai moi-même donné l'ordre à l'APS de reprendre l'information afin

de savoir qui l'avait inspirée, et on a identifié exactement la partie à l'origine de cette information », a ensuite raconté à la radio le chef de l'Etat – sans toutefois révéler quel responsable aurait été démasqué. Selon le quotidien francophone *El Watan*, il s'agirait d'une « personnalité très proche de Bouteflika ».

L'interprétation donnée par le chef de l'Etat a d'autant moins convaincu que le président Bouteflika avait promis l'installation d'un nouveau cabinet au lendemain de la tenue, en juillet, du Sommet de l'unité africaine (OUA). Mais le gouvernement du premier ministre Ismaïl Hamdani est resté en place tandis qu'une nouvelle échéance était fixée : l'organisation du référendum sur la « concorde civile » le 15 septembre. Depuis, plus rien...

## MENACE DE DÉMISSION

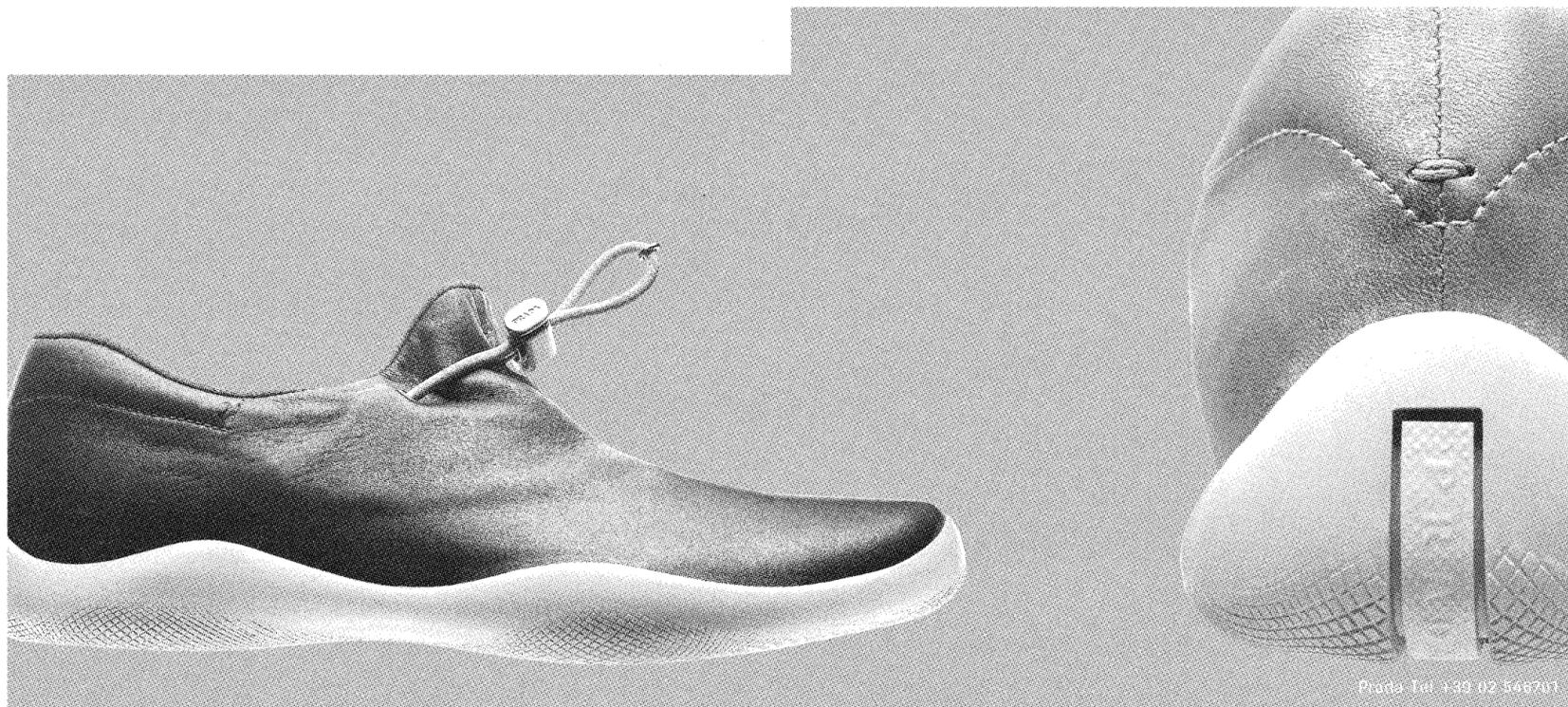
Cette inaction laisse les partis politiques dubitatifs. L'épisode témoigne que « le pouvoir ne se soucie que de ses luttes internes et de sa pérennité », a commenté le premier secrétaire du Front des forces socialistes (FFS), Ahmed Djeddaï, tandis que le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), parti d'essence kabyle, spéculait sur le retour de la « rumeur » comme outil de gestion politique. Les divergences entre la hiérarchie militaire et le sommet de l'Etat, intervenant dans un « climat politique des plus délétères », est « très grave », a estimé de son côté le Parti des travailleurs, formation d'extrême gauche, représentée au Parlement.

Pour autant, comme le souligne le quotidien *Le Matin*, si « le pouvoir est en proie à des convulsions, nul ne peut prétendre en connaître les vrais motifs ». Selon certaines sources, le conflit entre le président et les patrons de l'armée porte sur le poste de secrétaire d'Etat à la défense, que M. Bouteflika souhaite attribuer à un ancien responsable de la Sécurité militaire, Yazid Zerhouni, et sur l'intention présidentielle de créer 5 ou 6 super-ministères confiées à des personnalités qui lui sont proches, alors que l'armée souhaite que les titulaires des principaux portefeuilles soient issus des partis politiques qui soutiennent l'action présidentielle.

Mardi, lors de l'ouverture de la Foire internationale d'Alger, devant un parterre d'hommes d'affaires, le président algérien a de nouveau menacé de démissionner si « d'ici au 13 janvier tout n'est pas ficelé ». Cette date correspond au délai accordé aux Islamistes par la loi sur la concorde nationale pour abandonner la voie armée.

Thomas Sotinel

Jean-Pierre Tuquoi





# La question des élections municipales à Paris trouble la campagne pour la présidence du RPR

La candidature de Michel Bulté pourrait être invalidée par la commission de contrôle

La campagne pour l'élection, le 20 novembre, du président du RPR se tend. François Fillon a accusé Jean-Paul Delevoye d'« esquiver le débat »,

au risque de provoquer une nouvelle scission dans le mouvement. Philippe Séguin a déclaré, de son côté, qu'il n'est « pas prêt à payer de cinq

syématiquement interpellés sur la préparation des élections municipales à Paris. « *En quatorze réunions, j'ai eu quatorze fois la question* », assure François Fillon, député de la Sarthe. Comme Patrick Devedjian, député des Hauts-de-Seine, M. Fillon propose de s'en remettre au choix des militants parisiens. Le futur président du RPR, explique-t-il, « n'aura pas l'autorité nécessaire pour imposer une solution ». En clair, seul le recours à la démocratie peut empêcher une intrusion de l'Élysée dans le choix du candidat de droite à la Mairie de Paris.

Sur cette question, comme sur bien d'autres, les candidats « chiraco-chiraquiens », Michèle Alliot-Marie, Jean-Paul Delevoye et Renaud Muselier, entretiennent

le flou. Le président de l'Association des maires de France est particulièrement interrogé à ce sujet, dans la mesure où il s'affiche comme le « *candidat officiel* ». M. Delevoye devait d'ailleurs participer, vendredi, à Tulle, à une réunion des élus de Corrèze, parmi lesquels Bernadette Chirac, épouse du président de la République.

« **CONTRE LA COHABITATION** »

Dans un entretien publié jeudi sur le site Internet de TF 1, M. Fillon se plaint d'être « *le seul candidat à avoir un projet politique construit* », tout en reconnaissant à M. Devedjian d'être porteur d'« *un discours cohérent, très libéral* ». « *Si la seule ambition de Jean-Paul Delevoye, c'est de rassembler en esqui-*

## Charles Pasqua à l'Élysée

Président du Rassemblement pour la France (RPF), Charles Pasqua était invité, jeudi 14 octobre, à l'Élysée, pour assister à la remise des insignes de chevalier de la Légion d'honneur à son ancien chef de cabinet, Bernard Tomasini, aujourd'hui préfet du Cher. M. Chirac et M. Pasqua ont eu un aparté remarqué sous les regards de Jacques Toubon, Michel Roussin, Alain Peyrefitte, Roger Romani, Jean-Louis Debré, Pierre Messmer et Philippe de Gaulle.

« *Je suis heureux de saluer ici* » Charles Pasqua, a déclaré M. Chirac en retraçant la carrière de M. Tomasini. Il a rappelé que le préfet du Cher est le fils de l'ancien ministre René Tomasini, qui, a-t-il dit, « *fut pour moi un grand ami, une grande figure du mouvement gaulliste* ». Mort en 1983, René Tomasini avait été, avec M. Chirac et M. Pasqua, un des artisans de la transformation de l'UDR en RPR, en 1976, sous la direction de l'actuel président de la République.

# A Toulouse, Dominique Baudis cultive le doute sur sa candidature

TOULOUSE

de notre correspondant régional

Toute la ville en parle : le maire (UDF) de Toulouse, Dominique Baudis, aurait des états d'âme et pourrait ne pas solliciter un nouveau mandat au Capitole, sur lequel il règne en maître depuis 1983. La rumeur enfle, ouvrant le champ des convoitises à droite comme à gauche. En succédant à son père, Dominique Baudis a fait de Toulouse une forteresse municipale de la droite. Trois fois de suite, il a écrasé ses adversaires dès le premier tour. Mais, sans son équation personnelle, la quatrième ville de France, qui vote majoritairement à gauche lors des scrutins nationaux, pourrait basculer.

M. Baudis entretient volontairement le silence sur ses intentions : « *J'ai pris ma décision*, nous a-t-il

dit, mais je ne la communiquerai pas prématurément afin de ne pas polluer le travail qui reste à faire. Car, moi, je travaille. » Et d'énumérer avec gourmandise les chantiers qui sont autant de réalisations à mettre à son crédit : le désendettement total de la ville et une troisième baisse consécutive des impôts locaux, l'achèvement d'une offre culturelle de haut niveau avec un musée d'art moderne et une médiathèque, ainsi que le lancement d'une deuxième ligne de métro. Toulouse, selon son maire, va bien, ce que le recensement a confirmé – c'est la métropole qui a attiré le plus d'habitants –, son dynamisme économique permet au département de la Haute-Garonne de figurer en deuxième place des départements français pour la création d'emplois (après les

Hauts-de-Seine), et l'agglomération pourrait se voir confier par Airbus la construction du plus gros avion de l'histoire, l'A3XX, avec trois mille emplois à la clé.

Justement. Les grands chantiers sont soit achevés, soit lancés. Désormais, ils ne requièrent plus la présence de M. Baudis au Capitole. « *L'œuvre est en voie d'achèvement*, confie un de ses proches, *Toulouse est sur orbite, la présence du capitaine est moins nécessaire*. » D'autant que certains croient détecter une onde de désenchantement chez leur maire. N'a-t-il pas vécu les émeutes du Mirail, qui, en décembre 1998, brisèrent une vitrine qu'il voulait exemplaire, comme une déception personnelle ? N'envisage-t-il pas difficilement l'obligation de travailler avec le bataillon des maires socialistes de l'agglomération dans le cadre de la nouvelle loi sur l'intercommunalité ? Ne relève-t-on pas chez lui une tendance de plus en plus prononcée à « s'évader » dans l'écriture de romans historiques ?

A droite, évidemment, on fait comme si de rien n'était, mais les appétits s'aiguisent. Le voisin et compagnon de parti, Philippe Douste-Blazy, maire de Lourdes, ne manque pas une occasion de rappeler ses ascendances toulousaines et son attachement à la Ville rose. Une discrète enquête a été diligentée pour apprécier la notoriété de successeurs possibles, comme l'adjoint Jean-Luc Moudenc.

A gauche, l'espoir renaît. Le PS a fait ses comptes. Aux élections européennes, la liste UDF, avec un petit 12 %, n'est arrivée qu'en troisième position, après celles de François Hollande (25 %) et de Daniel Cohn-Bendit (13 %). Et les trois listes de droite ont totalisé moins de 35 %. A partir de ses points d'ancrage autour de la ville, le PS envisage de partir à la conquête de Toulouse sur un projet d'agglomération « *fédérateur et ambitieux* » concernant les 800 000 habitants de la zone urbaine. « *Un projet à la dimension sociale et culturelle de cette ville, pas une gestion de notable bourgeois* », annonce Kader Arif, le premier secrétaire de la fédération et le seul responsable fédéral socialiste d'origine maghrébine.

Reste à trouver, comme tête de liste, le bon calibre. Trois responsables locaux sont sur les rangs : François Simon, le chef de file de l'opposition municipale ; Jean-Jacques Mirassou, qui a conquis un canton de la ville ; et le sénateur Jean-Pierre Plancade. Sans trop vouloir y croire, on n'écarte pas

vant le débat entre les deux lignes politiques, il n'empêchera pas la scission du RPR », avertit le président du conseil régional des Pays de la Loire. C'est la première fois que M. Fillon évoque publiquement l'hypothèse de la sortie du RPR du courant national, social et républicain.

Dans la même veine, jeudi 14 octobre, sur LCI, Philippe Séguin a affirmé qu'il n'est « *pas prêt à payer le maintien de l'un des nôtres à l'Élysée* », en l'occurrence Jacques Chirac, « *de cinq ou sept années de cohabitation supplémentaires* ». « *Je suis contre la cohabitation. Je crois que la présidence de la République n'a de sens que dans la mesure où le président a une majorité parlementaire qui s'inscrit dans le cadre de son action et qui le soutient* », a expliqué l'ancien président du RPR.

Ces propos ont valeur d'avertissement pour l'avenir. Ils signifient que la stratégie imaginée à l'Élysée, selon laquelle M. Chirac pourrait être réélu quelle que soit l'issue des élections législatives, ne serait pas seulement inopérante. Elle ouvrirait la voie à une scission du RPR, voire à une candidature d'un représentant du courant national, social et républicain en liaison, le cas échéant, avec le Rassemblement pour la France de Charles Pasqua.

Jean-Louis Saux

l'hypothèse du parachutage d'une personnalité. Les noms de Ségolène Royal et de Jean Glavany sont évoqués. « *La quatrième ville de France mérite bien la même attention que Paris, Lyon ou Marseille* », estime Alain Bénétéau, vice-président de la région Midi-Pyrénées et ancien secrétaire fédéral.

Le PS veut aller vite. Dès le début de 2000, il proposera à ses partenaires de la gauche « plurielle » une liste unitaire avec une tête de liste socialiste que les militants désigneront en avril. « *Symboliquement, il paraît difficile que la tête de liste échappe au Parti socialiste* », considère M. Arif. Tout les relations avec Lionel Jospin, militant de base de la fédération, sont étroites.

## « L'œuvre est en voie d'achèvement, la présence du capitaine est moins nécessaire »

Voilà qui ne fait pas l'affaire des Verts, qui se sentent pousser des ailes depuis les élections européennes. Selon leur porte-parole, Michel Vanhove, une liste autonome a la faveur de la majorité des militants toulousains, mais certains, au niveau national, envisagent de proposer qu'un écologiste conduise à Toulouse une liste unitaire de la gauche « plurielle ». « *Dans le cadre des négociations nationales, ce serait une bonne façon pour le PS de reconnaître enfin le poids des écologistes* », estime Elisée Brugarolas, conseillère régionale Verte.

Toulouse, première grande ville « verte » ? Les écologistes avancent qu'ils ont une bonne candidate en la personne de Marie-Françoise Mendez, vice-présidente du conseil régional. Durant les seize ans de règne de M. Baudis, n'a-t-elle pas été, avec le soutien de la gauche, la seule à contraindre le maire de Toulouse à un ballottage lors des élections législatives de 1997 ? Ironique et distant, M. Baudis laisse dire : « *La seule question que je me pose, légitimement je crois, est celle-ci : dans quelle durée dois-je inscrire mon action municipale : dix-huit ou vingt-quatre ans ?* »

Jean-Paul Besset

# Le Sénat refuse de redéfinir la notion d'agent public

Le gouvernement s'efforce de transcrire dans la loi un arrêt du tribunal des conflits. Vingt mille personnes sont concernées

LES SÉNATEURS n'aiment pas les « cavaliers ». Ils l'ont fait comprendre au ministre de la fonction publique, Emile Zuccarelli, mercredi 13 octobre, en ôtant de son projet de loi relatif « *aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations* » deux articles qui n'avaient rien à y faire, puisqu'ils concernent la définition de la notion d'agent public. La majorité, par la voix de son rapporteur, Jean-Paul Amoudry (Union centriste, Haute-Savoie), a estimé ne pas disposer d'informations suffisantes sur la teneur de ces articles, qui concerneront quelque trente mille personnes : le Sénat n'avait pu les examiner en première lecture, puisqu'ils ont été déposés à l'Assemblée nationale en cours de navette (*Le Monde* du 29 mai).

Ces articles veulent transcrire dans la loi un arrêt du tribunal des conflits rendu en mars 1996. Cet arrêt, appelé « Berkani », du nom d'un aide de cuisine de Crous, dit que tout agent non titulaire employé par un service public à caractère administratif est un agent contractuel de droit public, même s'il n'accomplit que des tâches d'exécution.

Cet arrêt concerne quelque quinze mille personnes dans la fonction publique d'Etat, essentiellement du personnel de maison en poste dans les hôtels de préfecture ou les sièges de commandement du ministère de la défense, et cinq mille dans la fonction publique territoriale. Comme la plupart de ces personnes disposent de contrats à durée indéterminée (CDI) de droit privé, le gouvernement a choisi de leur donner, dans le droit public, un contrat équivalent. Mais les contrats à durée déterminée (CDD) étant seuls autorisés par le statut de la fonction publique depuis 1984, il a dû rédiger un projet de loi qui déroge à ce statut, puis-

qu'il recrée la catégorie des « contractuels à durée indéterminée ». Les sénateurs, qui sont aussi des élus locaux, donc des employeurs, se sont interrogés sur cette catégorie : « *Peut-on licencier des CDI de droit public ?* », s'est notamment demandé M. Amoudry. Quels sont les droits à l'avancement, à la retraite ou à la titularisation des intéressés ? Le sénateurs ont estimé n'être pas suffisamment renseignés.

Le gouvernement a, en revanche, prévu de ne pas étendre le bénéfice de l'arrêt Berkani aux agents contractuels que l'Etat recrute à l'étranger, soit quelque onze mille personnes, dont trois mille Français environ. Ces « *recrutés locaux* » disposent de contrats soumis au droit du travail local (guinéen, malien, malgache...), beaucoup moins coûteux que des contrats de travail français. Bien qu'ils soient illégaux, ces recrutements se sont multipliés, depuis que le ministère des affaires étrangères a vu ses effectifs baisser : les ambassades ou les services culturels emploient cinq « recrutés locaux » pour le prix d'un fonctionnaire français expatrié...

Dans un souci d'économie, le gouvernement a voulu éviter une requalification de ces onze mille contrats. Il a en outre prévu de légaliser la procédure des recrutements locaux. Ces dispositions ont suscité la colère des syndicats de fonctionnaires (*Le Monde* du 13 octobre 1998). Certains, comme la FSU, soucieux de défendre les professeurs français de l'étranger, ont mobilisé, au Sénat, les représentants des Français établis hors de France. Guy Penne (PS) a demandé une diminution du nombre des recrutements locaux, et Pierre Biar-nès (PS) refusé de voter le texte du gouvernement.

Rafaële Rivais

# Alain Madelin propose à l'opposition de débattre

ALAIN MADELIN, qui était le seul candidat, a été réélu à la présidence de Démocratie libérale (DL) avec 98,32 % des suffrages exprimés, soit 26 395 voix, a annoncé DL, jeudi 14 octobre. M. Madelin a aussitôt écrit à « *l'ensemble des formations de l'opposition* », RPR, UDF, RPF et CNI, et aux « *responsables de clubs de réflexion* », comme Alain Juppé, Edouard Balladur, Jacques Toubon et Charles Millon, pour « *leur faire une offre publique d'échanges et de débats* ». Pour les élections municipales, M. Madelin a proposé, jeudi, lors d'une conférence de presse, que l'opposition départage ses candidats à l'investiture par des sondages. Dans un entretien diffusé par Canalweb.net, jeudi, Jean-Pierre Raffarin, vice-président de DL, s'est de son côté déclaré « *sceptique* » quant à une candidature de M. Madelin à l'élection présidentielle.

DÉPÊCHES

■ **REDÉCOUPAGE** : le ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, a annoncé, jeudi 14 octobre, à Toulouse, devant le 69<sup>e</sup> congrès de l'Assemblée des départements de France, le report du redécoupage des cantons après les élections cantonales de mars 2001. Compte tenu du calendrier, ce report devrait limiter l'ampleur d'un redécoupage éventuel des circonscriptions législatives.

■ **PARIS** : Jean Tiberi a sollicité et obtenu, au cours du conseil d'administration de l'OPAC (office d'HLM) de Paris, jeudi 14 octobre, par 14 voix pour et 7 abstentions, un vote de confiance pour son action en tant que président de cet organisme, fonction qui lui vaut d'être mis en examen dans l'affaire des fausses factures de l'OPAC. Le conseil d'administration a refusé, par 19 voix contre 2, que l'office se constitue partie civile dans ce dossier.

■ **OMC** : les cinq confédérations syndicales, CGT, CFDT, FO, CFTC, et CFE-CGC, ont estimé, mercredi 13 octobre, qu'une « approche » des prochaines négociations de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) « qui se réduirait au libre-échange n'est pas acceptable ». Dans leur déclaration commune, les centrales syndicales réclament « une négociation globale ».

■ **SONDAGES** : la cote de popularité de Jacques Chirac est restée stable en octobre, avec 63 % d'opinions favorables, et celle de Lionel Jospin a gagné 1 point, à 61 %, selon le sondage d'Ipsos, réalisé les 8 et 9 octobre, auprès de 953 personnes et publié par *Le Point* (daté 15 octobre). Pour CSA, en revanche (enquête réalisée du 29 septembre au 1<sup>er</sup> octobre auprès de 1 002 personnes pour *La Vie* et France Info), le chef de l'Etat perd 7 points, avec 53 % de confiance, et le premier ministre en perd 5, avec 50 % de confiance.

■ **MANIFESTATION** : la fédération SUD-PTT souligne, dans un communiqué publié jeudi 14 octobre, qu'« en aucun cas la signature » par deux de ses responsables nationaux de l'appel pour l'« autonomie du mouvement social » (*Le Monde* du 16 octobre) « ne peut être interprétée et utilisée comme un appel à combattre la manifestation du samedi 16 octobre », l'appel ayant été débattu avant l'initiative de la manifestation.

■ **NUCLÉAIRE** : les organisateurs de la manifestation nationale antinucléaire du 28 novembre (les Verts, les associations France nature environnement et Greenpeace, la LCR, le MEI, etc.) ont décidé de repousser cette manifestation, après l'annonce faite par Framatome de reporter toute décision sur l'European Pressurized Reactor (EPR) après 2002.



# Eric de Montgolfier a été reçu à la chancellerie après ses critiques sur le fonctionnement de la justice à Nice

Le procureur avait évoqué des disparitions de dossiers et l'influence de « réseaux francs-maçons »

Eric de Montgolfier, le procureur de la République de Nice, a été reçu, jeudi 14 octobre, par la ministre de la justice, Elisabeth Guigou, et ses

principaux collaborateurs. Il avait préalablement adressé au ministère un rapport résumant les dysfonctionnements de la justice à Nice, notam-

ment les disparitions de dossiers, qu'il avait dénoncées publiquement en évoquant l'influence de réseaux « francs-maçons ».

**LE PROCUREUR** de la République de Nice, Eric de Montgolfier, a été reçu, à sa demande, jeudi 14 octobre, par la garde des sceaux, Elisabeth Guigou, et ses principaux collaborateurs. Ces entretiens, en présence de Gabriel Bestard, procureur général d'Aix-en-Provence, faisaient suite aux déclarations du magistrat au *Nouvel Observateur*, sur l'existence de « réseaux francs-maçons » qui, selon lui, influeraient sur le fonctionnement de la justice à Nice. Ces déclarations, qui visaient « certains francs-maçons » et non l'ensemble de la franc-maçonnerie, avaient provoqué de vives réactions, tant chez les magistrats locaux qu'au sein des principales obédiences (*Le Monde* du 9 octobre).

La veille de sa visite à Paris, M. de Montgolfier avait adressé à M<sup>me</sup> Guigou un rapport de quatre pages sur les dysfonctionnements constatés à Nice. Ce rapport, où sont notamment évoqués des disparitions de dossiers, a servi de base aux discussions de jeudi. La chancellerie s'est engagée à mettre en œuvre les moyens nécessaires pour soutenir l'action du procureur.

Outre un renforcement des effectifs du parquet, il est envisagé que certaines affaires financières soient traitées à l'avenir par un « pôle » de magistrats spécialisés, installés à Marseille.

M<sup>me</sup> Guigou et M. de Montgolfier ont ensuite évoqué la question de la franc-maçonnerie. Selon nos informations, la ministre a demandé au magistrat de surveiller sa communication sur le sujet et de ne pas mettre en cause des familles de pensée, quelles qu'elles soient. La chancellerie a clairement indiqué qu'elle ne cherchait pas à savoir si tel ou tel magistrat était membre d'une obédience ou non.

Interrogé par *Le Monde*, M. de Montgolfier a déclaré à ce propos : « Il ne faut pas caricaturer le débat en me faisant dénoncer un complot judéo-maçonnique. Il s'agit de protéger la justice contre le soupçon et non pas d'interdire d'être franc-maçon. A titre personnel, je dis qu'il n'est pas bon qu'un magistrat ait une appartenance secrète : cela nourrit les soupçons. Le débat judiciaire cherche à s'ouvrir, on parle de fenêtre dans une instruction, la justice serait donc publique tout en étant rendue par des

personnes qui auraient des appartenances secrètes. Je veux que tout soit clair sans amalgame, sans caricature. »

### « MÉLANGE DES GENRES »

« A Nice, a-t-il poursuivi, on me dit souvent que l'on est en échec à cause des réseaux francs-maçons. Il faut sortir de ce phénomène où l'on vient au quotidien vous expliquer dès qu'il y a un blocage : "Ah ! C'est un maçon !" Ce que je constate ici, que je n'ai pas vu dans les autres juridictions où je suis passé, c'est un total mélange des genres entre franc-maçonnerie, politique, économie, justice. On est dans l'incertitude permanente sur toute chose. »

M. de Montgolfier est en poste à Nice depuis sept mois. Il était auparavant à Valenciennes (Nord), où il avait notamment traité l'affaire du match de football truqué Valenciennes - Olympique de Marseille. Selon lui, les dysfonctionnements niçois ne seraient pas nouveaux : « Que l'on ne fasse pas semblant de découvrir maintenant les problèmes, nous a-t-il déclaré. Tout le monde les connaissait avant moi. Je viens d'arriver, et je n'ai pas envie de ne pas les

voir. La nouveauté, c'est que le procureur le dise ouvertement. Avais-je un autre moyen que de poser le problème publiquement ? Ma nomination à ce poste a provoqué des bruits. L'échec, c'est moi qui l'assumerai. Je veux bien l'assumer si je n'ai pas fait ce que je devais faire, mais pas si je me trouve dans une configuration qui me prive de toute action. »

Après avoir expliqué que, à ses yeux, « un procureur ne doit pas faire dans la dentelle », M. de Montgolfier a estimé qu'il était temps, pour cette juridiction, d'entrer dans une « autre logique judiciaire » : « On ne peut pas continuer comme cela, car il y a un soupçon trop fort. Il y a des blocages qui s'accumulent et je me sens face à un mur dans mon action de procureur. Des gens viennent me voir ou m'écrivent pour me demander où en est tel ou tel dossier dont ils n'ont plus de nouvelles, et c'est comme ça que je découvre qu'on l'a perdu. Jamais, ailleurs, je n'ai perdu autant de dossiers. »

Philippe Broussard  
avec Jean-Pierre Laborde  
à Nice

## Des propos qui suscitent une polémique au sein de la magistrature niçoise

### NICE

de notre correspondant

Le palais de justice de Nice vient de terminer sa rénovation : de grandes baies vitrées apportent plus de lumière dans la salle des pas perdus. Pourtant, depuis une semaine, il ressemble à un camp retranché. La nomination, au mois de février, d'Eric de Montgolfier à la tête du parquet avait provoqué une fronde d'avocats, qui dénoncent une « liste noire » de vingt-trois dossiers « oubliés ». Les déclarations récentes du procureur soulèvent aujourd'hui une tempête. « Les règlements de comptes se multiplient », dit un magistrat.

Disparitions de dossiers, influence de réseaux maçonniques : les propos de M. de Montgolfier tranchent avec la discrétion de la magistrature niçoise. « Pourquoi étaler tout cela sur la place publique ?, interroge un membre de la hiérarchie du tribunal. Si des fautes ont été commises, un procureur a des moyens légaux à mettre en œuvre. Livrer de telles accusations revient à alimenter la rumeur. » Vingt-cinq magistrats du siège sur quarante-trois ont tenu une réunion à huis clos avant de demander l'organisation d'une assem-

blée générale extraordinaire. Ils s'estiment « calomniés ». Huit d'entre eux proposent de voter une motion de défiance envers le procureur. L'assemblée générale devrait être convoquée dans les jours à venir par le président du tribunal de grande instance (TGI), Hervé Expert, mais le texte de la motion a peu de chances d'y être discuté. « Il n'est pas question que l'assemblée générale soit "personnalisée" autour du procureur, explique-t-il. Nous travaillons chacun dans notre domaine, sans interférences. Il y a un grand besoin de dialogue interne ; nous proposerons une réflexion approfondie sur le devoir de transparence et d'impartialité du juge. » Un membre de la présidence ferme la porte : « C'est une affaire interne au tribunal. »

### « JUSQU'OU VA ALLER TOUTE CETTE HISTOIRE »

La polémique dépasse pourtant les murs du palais. « Plusieurs clients m'ont parlé de leur sympathie pour Eric de Montgolfier face à la justice niçoise », déclare un avocat. Les réactions officielles sont rares. « On ne sait pas jusqu'ou va aller toute cette histoire », dit-on au conseil de l'ordre des avocats. Le Syndicat de la magistrature (SM,

gauche) soutient le procureur, mais l'Association professionnelle des magistrats (APM, droite) « s'étonne qu'un magistrat tenu à l'obligation de réserve attaque publiquement ses collègues avant même d'avoir informé sa chancellerie ».

Dans les conversations autour du palais, la personnalité du procureur déchaîne les passions. Les uns décrivent un personnage hautain, avide de publicité, tandis que d'autres évoquent le courage de l'homme. Tous ont été stupéfaits par la méthode employée. « Il est arrivé au même constat et aux mêmes blocages que nous quand nous avons dressé la liste des dossiers oubliés, explique un avocat. Il n'a pas d'autres moyens pour avancer que de prendre à témoin l'opinion publique. » Le coup de colère du procureur a saisi le palais de justice. Il réveille aussi des impatiences autour de dossiers restés en suspens, comme celui visant l'ancien maire (UDF-PR) de Cannes, Michel Mouillot, l'enquête sur les HLM de Nice et celles relatives au Groupe union défense (GUD), ancien syndicat étudiant d'extrême-droite, et à un marché de canons à neige.

J.-P. L.

## Les doutes de la cour d'assises des Yvelines face au meurtre d'un sans-abri

CE DEVAIT être une affaire banale : le 7 avril 1997, un sans-abri est mort sur la place du marché de Versailles, tué lors d'une rixe. Son agresseur présumé, Madani Bessedik, cadre dans un organisme de formation des travaux publics, aujourd'hui âgé de trente-huit ans, comparait, jeudi 14 octobre devant la cour d'assises des Yvelines pour « homicide volontaire ».



### PROCÈS

Une affaire simple, presque trop. Quand il apprend, peu avant les faits, son licenciement pour « faute grave », l'accusé est à bout. Dépressif depuis plusieurs années, il décide de mettre fin à ses jours. Il rentre chez lui, récupère un pistolet, deux chargeurs, des cartouches et se dirige vers le parc du château de Versailles. « Je ne voulais pas faire ça chez ma mère », dit-il à la cour. En chemin, il s'arrête dans un « café arabe » pour boire une bière, puis

dans un bar de nuit, où il prend deux whiskys. Après ça, le trou noir. Madani Bessedik ne se souvient plus de rien.

Seules les déclarations, parfois contradictoires, de la demi-douzaine de témoins permettront aux enquêteurs de reconstituer une version vraisemblable du déroulement des faits. Une altercation aurait opposé l'accusé à Jean-Marie Jamet, un sans-abri de quarante-trois ans, surnommé « le légionnaire », qui avait pour habitude de traîner sur la place du marché. Dans la bagarre, trois coups de feu atteignent la victime, dont un, mortel, tiré à bout touchant à la base du cou.

C'est ce coup de feu fatidique qui, après dix heures d'audience, va provoquer un incident de procédure, obligeant la présidente de la cour d'assises, Suzanne Muller, à renvoyer le procès. Le docteur François Paraire, médecin légiste, vient de terminer sa déposition. Une question de l'avocat de la défense, Gil Madec, l'ébranle. « Peut-on imaginer que le coup de feu mortel ait pu être tiré par Jean-

Marié Jamet lui-même, puisqu'il ressort de certains témoignages, qu'il a tenu à un moment le pistolet de son agresseur ? »

L'expert, ennuyé, garde le silence. Après une suspension d'audience, le médecin n'est pas plus loquace. « La question qui m'est posée correspond à une quasi-expertise complémentaire, assure-t-il. Elle aurait dû être soulevée lors de la reconstitution ». M<sup>g</sup> Gil Madec saisit l'occasion : « Je me vois obligé de demander à la cour un complément d'expertise balistique. »

### « LA LECTURE INTÉGRALE »

Avant d'accéder à la demande de l'avocat, la présidente s'étonne que Madani Bessedik n'ait pas soulevé cette question plus tôt. L'accusé lance alors avec un aplomb déroutant : « Quand je vous ai rencontrés en mai dernier pour ma demande de mise en liberté, je vous ai dit que c'est à partir de la lecture intégrale des pièces du dossier que j'étais en mesure d'affirmer que je ne pouvais pas être l'auteur du coup de feu mortel. »

# Vives réactions après les accusations lancées par Bernard Bonnet

L'ex-préfet de Corse publie un livre

LES ATTAQUES tous azimuts lancées par l'ex-préfet de Corse, Bernard Bonnet, jeudi 14 octobre sur Europe 1, dans le cadre de la campagne promotionnelle de son livre *Préfet en Corse* (éd. Michel Lafont), qui doit paraître le 21 octobre, ont suscité de vives réactions. Christian Vigouroux, directeur de cabinet de la ministre de la justice, a qualifié d'« insinuations infâmes » les propos de M. Bonnet. Celui-ci a laissé entendre que le ministère de la justice avait pu jouer un rôle dans la fuite du tueur présumé du préfet Claude Erignac, Yvan Colonna. En rappelant, dans son ouvrage, que ce dernier est « l'un des enfants de Jean-Hugues Colonna, ancien député socialiste et ami de Christian Vigouroux », M. Bonnet se demande : « A-t-il échappé à la justice ou la justice l'a-t-elle laissé échapper ? »

« Il s'agit d'insinuations infâmes, faites pour nuire et qui sont tellement contraires à tout ce qu'on fait ici », a indiqué M. Vigouroux. Ce dernier a confirmé avoir travaillé avec Jean-Hugues Colonna, en 1991, au sein du cabinet de Philippe Marchand, ancien ministre de l'intérieur. M. Colonna, qui fut député (PS) des Alpes-Maritimes, a déclaré, pour sa part, jeudi 14 octobre, avoir chargé ses avocats de porter plainte pour diffamation contre Bernard Bonnet. Les « allégations et déductions » de M. Bonnet sont « infamantes et éminemment fausses », s'est insurgé l'ancien député. M. Colonna avait publiquement demandé à son fils, en fuite depuis le 22 mai, de « se mettre à la disposition de la justice ».

Lors de son entretien sur Europe 1, M. Bonnet n'a reconnu « qu'une faute » lors de son séjour en Corse : « celle que j'ai commise, le 30 avril,

lorsque je couvre mon directeur de cabinet [Gérard Pardini] sur le tract », faisant allusion aux feuilles retrouvées sur la plage de Cala d'Orzu, devant la paillote incendiée, désignant Yves Féraud, gérant du restaurant, comme une « balance des flics ». « Mais je fais ça pour l'Etat, après discussion avec les conseillers de Matignon. »

### « PAS D'ORDRE ÉCRIT »

M. Bonnet a réaffirmé que M. Christnacht, conseiller chargé des affaires intérieures au cabinet du premier ministre, lui avait donné cet ordre et avait effectué un parallèle entre cette affaire et celle du *Rainbow-Warrior*. « L'amiral Lacoste n'avait pas reçu d'ordre écrit », lui aurait dit M. Christnacht. Questionné sur la responsabilité de Lionel Jospin, l'ex-préfet de Corse a répondu : « Je ne peux pas dire qu'il ne savait pas, puisqu'il a reçu une note le 27 avril. »

M. Bonnet, toujours mis en examen du chef de « complicité de destruction de bien appartenant à autrui par l'effet d'un incendie, commise en bande organisée », a indiqué qu'il allait demander un non-lieu. Patrice Camberou, le juge d'instruction d'Ajaccio, chargé de l'affaire, doit entendre, les 20 et 21 octobre, à Ajaccio, le directeur de cabinet du premier ministre, Olivier Schrameck, ainsi que Dominique de Combes de Nayves, actuel directeur de cabinet d'Alain Richard, Charles Barbeau, ancien directeur de cabinet du ministre de l'intérieur, et Philippe Barret, ex-conseiller de Jean-Pierre Chevènement.

Ariane Chemin  
et Jacques Follorou

## Une journée à Nantes

**vous invite à**

■ **Rencontrer**  
Des acteurs des métiers de la communication et les responsables de la rédaction du Monde

■ **Découvrir**  
Le Monde et ses publications L'espace multimédia

■ **Débattre**  
à 18h00  
«Vivre à Nantes»  
Un débat public avec les questions des Nantais

**Vendredi 22 octobre 1999**  
**AUX SALONS MAUDUIT à partir de 14 heures**  
10, rue Arsène Leloup 44000 NANTES

Entrée libre dans la limite des places disponibles.

Posez vos questions sur l'avenir de Nantes

Question : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

A retourner par courrier à : Dominique Luneau  
API - BP 10323 - 44323 NANTES cedex 1

**U.C.S. ANTIQUITÉS**

Recherche : Meubles anciens  
Argentierie - Bronzes  
Objets 1900 - GALLÉ

ACHAT TABLEAUX  
IMPRESSIONNISTES  
Renoir, Bonnard, etc...

ESTIMATIONS GRATUITES  
Partage de successions

21 bis, Av. de Ségur 75007 PARIS  
☎ 01.53.69.06.06  
Déplacements Paris - Province

Be cycle  
du  
CNAM

**MARKETING INDUSTRIEL**

CONSERVATOIRE NATIONAL  
DES ARTS ET METIERS

Cours et séminaire d'études de cas (150 h sur 9 mois : soirs et samedis) coût : 1 100 F/an

Brochure sur demande écrite au :  
Marketing Industriel CNAM :  
292, rue Saint-Martin - 75003 PARIS  
Tél. : 01 40 27 22 24 - 01 40 27 21 30

Limite d'inscription : 20 OCTOBRE

**DETAILLANT GROSSISTE VEND AUX PARTICULIERS**  
Recommandés par Paris pas Cher, Paris Combines...

**MATELAS & SOMMIERS**  
Toutes dimensions - Tous matériaux  
SWISSFLEX - TRECA - EPEDA - SIMONS  
DUNLOPILLO - BULTEX - PIRELLI - ETC...

**CANAPES, SALONS, CLIC-CLAC**  
Cuir - Tissus - Alcantara  
Steiner - Couton - Duvetier - Sofra - Etc...  
Vente par téléphone possible  
Livraison gratuite sur toute la France

**MOBECO**  
247, rue de Belleville PARIS 19 M<sup>e</sup> Télégraphe  
50, avenue d'Italie PARIS 13 M<sup>e</sup> Pl. d'Italie  
01.42.08.71.00 - 7j/7

**ACACIO PEREIRA**

# RÉGIONS

LE MONDE / SAMEDI 16 OCTOBRE 1999

## La pugnacité retrouvée des départements

Une quinzaine de présidents socialistes de conseils généraux devaient adresser vendredi une lettre à Lionel Jospin, pour se plaindre de l'attitude « méprisante » à leur égard de la Datar. Ce coup de colère illustre la contre-offensive des assemblées départementales, après une longue disgrâce

**UNE ATTAQUE** frontale. « On nous marche sur la tête et on nous crache dessus ! » : Christian Bourquin, président PS du conseil général et député des Pyrénées-Orientales, a déclenché un tonnerre d'applaudissements, mercredi 13 octobre, chez les quelque 200 élus départementaux réunis pour le congrès de l'Association des départements de France (ADF), à Toulouse. Le patron des « PO » s'en est pris avec fougue à la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (Datar), bras séculier du gouvernement dans la conduite de sa politique vis-à-vis des collectivités locales.

Le matin, lors d'une réunion à laquelle participaient une trentaine de présidents de conseils généraux socialistes, le nom de Jean-Louis Guigou, délégué de la Datar, avait été stigmatisé. « On en a marre que ce type nous marginalise », glissait un élu. Quelques heures plus tard, une motion « des conseils généraux de gauche » adressée à Lionel Jospin circulait dans les couloirs du congrès. « L'absence de concertation », « l'absence de lisibilité dans

la logique de la Datar en matière d'aménagement du territoire », la « manière méprisante dont la Datar se comporte par rapport aux élus et notamment aux élus départementaux » y était dénoncées de façon directe.

Le texte demande au premier ministre d'intervenir pour que cessent les « confusions » entre la Datar et les collectivités « au point de menacer la bonne tenue de nos travaux sur le futur contrat de plan ». Signé par une quinzaine de présidents PS, notamment des Pyrénées-Orientales, de l'Ariège, de l'Aude, des Côtes-d'Armor, du Gard, de l'Hérault, de la Haute-Garonne (dont Lionel Jospin est lui-même élu), de la Haute-Vienne, du Pas-de-Calais, le document devait être officiellement transmis à Matignon, vendredi. Il semble en outre que Pierre Izard, président PS de la Haute-Garonne, ait profité de la présence au congrès du conseiller général de Cintegabelle pour le tenir informé du « ras-le-bol » des élus départementaux.

« Je ne peux pas admettre qu'un fonctionnaire puisse se mettre en travers du chemin d'un élu et dicte

sa loi aux politiques », affirme Christian Bourquin. Le président des « PO » reconnaît avoir eu une « explication très sévère » avec le délégué général de la Datar à propos de ses propres projets pour son département. « Le directeur de la Datar n'a pas à (...) préfigurer ce que décideront M<sup>me</sup> Voynet, M. Chevènement et Lionel Jospin », affirmait M. Bourquin dans l'Indépendant le 12 octobre.

### « UN MOUVEMENT D'HUMEUR »

A la Datar, on tente de minimiser l'affaire. « Il s'agit d'un mouvement d'humeur » de la part « des départements qui se sentent aujourd'hui supplantés dans leur relations avec le gouvernement par les présidents de région, au moment où ceux-ci négocient les enveloppes des contrats de plan ». Cette mise en cause intervient alors que M. Guigou a fait l'objet, ces derniers mois, de critiques de la part de Dominique Voynet, ministre de l'aménagement du territoire, en présence d'élus et de préfets. Mais plus largement, ce coup de colère est un signe supplémentaire d'un changement d'attitude des conseils généraux.

Jugés « ringards », « ruraux », les départements ont fait figure, ces dernières années, d'échelon à abattre, dans l'organisation territoriale. L'émergence des « pays », qui leur sont apparus comme une machine de guerre dressée contre eux, a renforcé les craintes des élus départementaux. Mais ce nouveau coup de semonce a entraîné une prise de conscience. Le lobby des conseillers généraux, puissant au sénat, a su éviter que le département soit écarté du processus de création de ces nouveaux « territoires de projet ». Et plusieurs conseils généraux prennent eux-mêmes l'initiative de créer des « pays », afin d'en contrôler les contours.

Depuis un an, l'effort de reconquête d'une image positive, qui passait par la transformation de l'ancienne APCG en ADF, a conduit les départements à sortir d'une stratégie défensive. Pour la première fois, ils ont fait appel à une agence de communication, Euro-RSCG corporate, avec un budget de quelque 400 000 francs. Ce changement d'attitude semble porter ses fruits. Une bonne santé financière, des budgets trois fois

supérieurs à ceux des régions, expliquent aussi la sollicitude dont ils sont l'objet de la part du gouvernement. En avril, aux Assises des départements de France à Deauville, Claude Bartolone, ministre de la ville, les a associés aux futurs contrats de ville.

### « NOUVEAU DÉPART »

En novembre 1997, Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, avait annoncé sa volonté de réformer la gestion de l'aide sociale par les départements -, qui se voient reprocher des inégalités territoriales, par exemple pour la Prestation spécifique dépendance (PSD). Mais, le 23 septembre, à Hyères-les Palmiers (Var), la ministre a écarté « toute remise en cause de la répartition des compétences entre Etat, départements et communes », de crainte « d'oppositions stériles ». Jeudi devant le congrès de l'ADF, Jean-Pierre Chevènement a évoqué « le nouveau départ des départements », après que Lionel Jospin la veille, les avait qualifiés d'« acteurs importants ». Jacques Chirac, dans son discours de Rennes, fin 1998, leur avait appor-

té son soutien, alors que son ancien premier ministre Alain Juppé, quelques jours auparavant, dans un article de *Sud-Ouest*, avait souhaité leur suppression...

« L'expression publique des doutes sur l'avenir des départements a cessé », a observé Jean-Pierre Chevènement jeudi à Toulouse. Le maintien des départements dans le paysage institutionnel demeure la garantie, pour lui, que la décentralisation ne se fera pas « contre l'Etat », explique-t-on Place Beauvau. Lors des assises de l'ADF à Deauville, en avril, Jean Puech (DL), son président, est parvenu à réunir l'Association des Régions de France et des maires de France sur la même estrade. Les trois associations mènent de front aujourd'hui leur combat pour un « acte II de la décentralisation ». Jean Puech n'en est pas moins contesté par ses troupes. Pas assez novateur pour les uns, pas assez pugnace pour les autres, il sait qu'il doit cultiver le compromis en permanence. D'autant que le RPR convoite la présidence de l'ADF.

Béatrice Jérôme

## Laboratoire nucléaire dans la Meuse « contre » primes et routes

### BAR-LE-DUC

de notre envoyé spécial

Le conseil général de la Meuse se rebelle. Après une réunion de son bureau, le président l'assemblée, Roger Dumez (div. dr.), a fait savoir, jeudi 14 octobre, qu'il avait « décidé de suspendre les discussions relatives au projet de laboratoire souterrain » de Bure, au sud du département, destiné au stockage de déchets radioactifs à longue vie, et qu'il « ne [saisira] pas son assemblée de cette question, fin octobre, comme prévu ». Ce geste de mauvaise humeur n'est pas dû à un revirement des élus sur la question éminemment épineuse de l'énergie nucléaire et du sort de ses résidus. Les conseillers généraux et la population locale (très majoritairement rurale) sont même favorables à l'implantation du laboratoire. Non : ce qui provoque l'ire de l'assemblée à Bar-le-Duc, c'est la façon dont l'Etat, en l'occurrence la Datar et M<sup>me</sup> le préfet de région Béatrice Malgorn à Metz, traite la Meuse dans trois domaines : la préparation de la carte qui délimitera en Lorraine les zones bénéficiaires de la prime d'aménagement du territoire, les critères qui

orienteront l'attribution des fonds européens et la place de la Meuse, présentée ici comme « Cendrillon » de Lorraine, dans le futur contrat de plan Etat-région.

« Dans l'état actuel des ultimes discussions, les propositions de l'Etat font craindre un durcissement des déséquilibres infra-régionaux », explique-t-on au conseil général, ce qui signifie que la Meuse serait sacrifiée, pour les routes par exemple, au profit du sillon mosellan, des grandes villes, des bassins industriels de conversion sidérurgique et houillère, et des Vosges. Le préfet Michel Cadot, « expert » en aménagement du territoire, a saisi Matignon pour qu'un « geste significatif » soit fait très vite afin d'apaiser le climat. 60 millions de francs par an de crédits sont prévus jusqu'à 2007, comme mesures d'accompagnement du laboratoire. Encore faut-il que la carte des aides impliquant contraintes ici, dérogations là, n'empêche pas de les consommer, pour favoriser le développement, et attirer des entreprises.

François Grosrichard

## La régionalisation ferroviaire proposée au Parlement en janvier

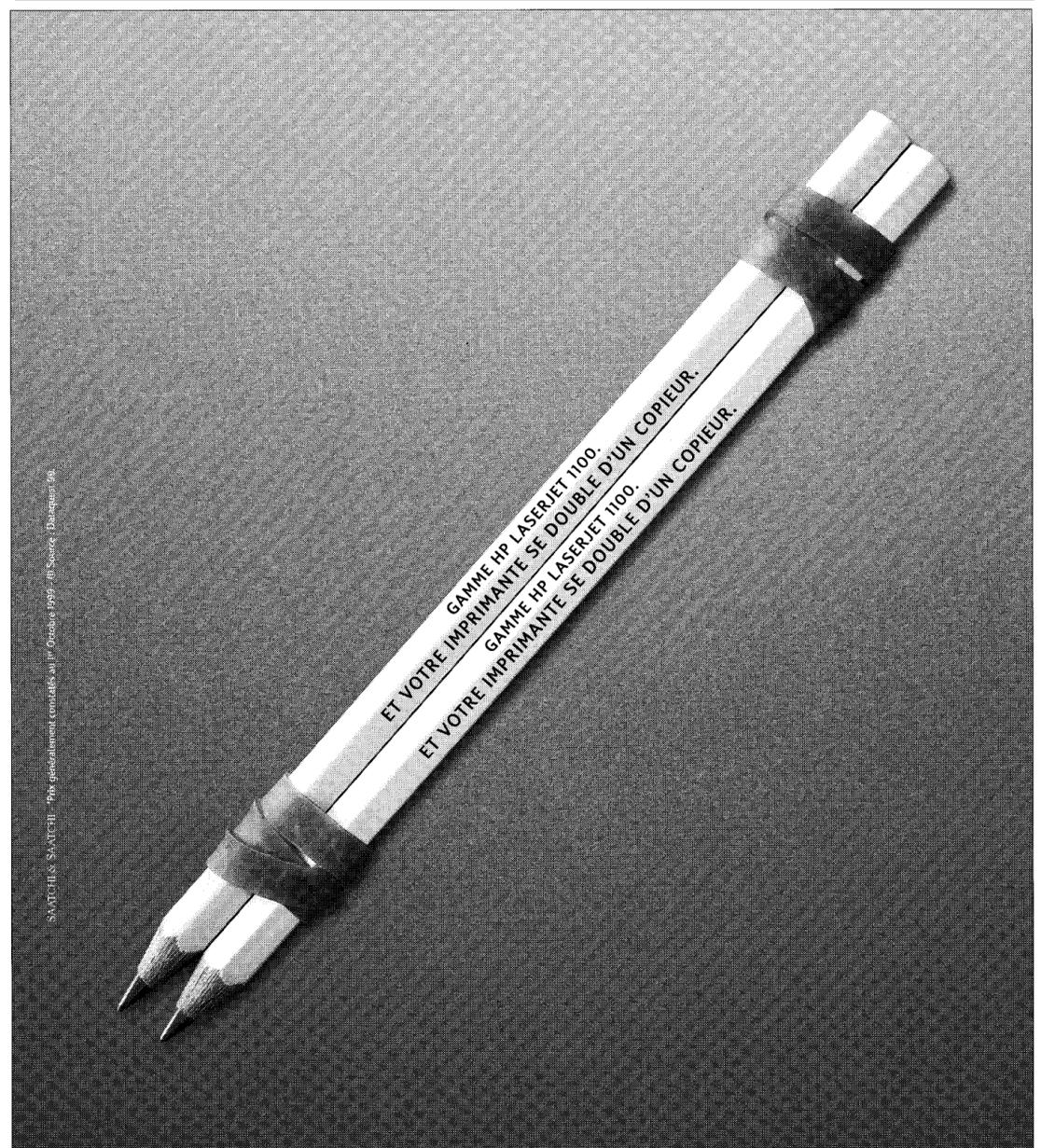
**LA GÉNÉRALISATION DE LA RÉGIONALISATION** du service ferroviaire sera proposée au Parlement en janvier 2000, dans le cadre du débat sur le projet de loi « Urbanisme, habitat et déplacement » annoncé par Lionel Jospin le 27 septembre, a annoncé, jeudi 14 octobre, Jean-Claude Gayssot, ministre des transports. Une expérimentation de cette régionalisation a été lancée en 1997 dans les régions Alsace, Centre, Nord-Pas-de-Calais, Pays de la Loire, Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur, et, depuis le début de l'année en Limousin. Elle devait s'achever fin 1999, mais a été prolongée de deux années supplémentaires. Les régions sont chargées de définir un plan adapté de transport des voyageurs sur les lignes régionales, tandis que la SNCF réalise le service et décide des moyens à mettre en place.

### DÉPÊCHES

■ **CHAMPAGNE-ARDENNE** : l'exercice de simulation d'accident nucléaire près de la centrale de Nogent-sur-Seine (Aube), organisé jeudi 14 octobre, s'est avéré peu probant en raison de nombreux dysfonctionnements administratifs. L'évacuation des 500 habitants du village de la Saulotte, à 5 kilomètres au nord de la centrale nucléaire, n'a pu être effectuée dans les délais prévus. De même, les pastilles d'iode n'ont jamais été distribuées à la population.

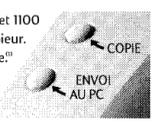
■ **ILE-DE-FRANCE** : le conseil régional a décidé la création d'un périmètre d'acquisition de 1 348 hectares sur la plaine de Bessancourt-Herblay-Pierrelaye (Val-d'Oise), affectée par de graves problèmes de pollution, afin d'y maintenir les activités agricoles. La commercialisation des cultures maraichères de cette zone irriguée par les eaux de la station d'épuration d'Achères (Yvelines) avait été interdite en mai, en raison des risques pour la santé des consommateurs.

■ **LANGUEDOC-ROUSSILLON** : la commercialisation des moules et des palourdes de l'étang de Thau (Hérault) a été interdite, jeudi 14 octobre, en raison de la présence d'une algue toxique. Cette vente, ainsi que celle des huîtres, avait été suspendue pour la même raison, pendant plusieurs semaines en 1998. L'autorisation de les commercialiser à nouveau s'était heurtée à une réticence des consommateurs, ce qui avait plongé le secteur de la conchyliculture de la région dans d'importantes difficultés économiques, à la veille des fêtes de fin d'année. 800 entreprises et près de 3 000 personnes vivent de cette activité, qui génère un chiffre d'affaires annuel de 130 millions de francs.



Alors que la HP LaserJet 1100 est déjà l'imprimante personnelle de bureau la plus vendue au monde, nous avons encore cherché à la perfectionner. Que diriez-vous de lui ajouter une fonction "copieur" ? Non seulement vous n'aurez pas besoin de bouger pour copier des documents, mais vous pourrez également les transmettre de votre imprimante à votre PC (pour les envoyer

par e-mail ou les archiver). Encore un détail : la HP LaserJet 1100 ne coûte que 2990 F TTC\* et 3790 F TTC\* avec l'option copieur. Pas étonnant qu'elle soit classée meilleure vente mondiale! Pas étonnant qu'elle soit classée meilleure vente mondiale. Pas étonnant qu'elle soit classée meilleure vente mondiale. Pas étonnant qu'elle soit classée meilleure vente mondiale.



www.france.hp.com





# Le grand écart de l'élargissement de l'Europe

**LA VISION** de Jacques Attali d'une « Europe plurielle » de trente-cinq ou quarante membres à l'horizon 2020 pourrait bien se révéler moins extravagante qu'elle ne le paraissait lorsque l'ancien conseiller de François Mitterrand a remis, au mois d'août, son rapport sur l'avenir de l'Union européenne à Hubert Védrine. En présentant mercredi ses propositions pour une nouvelle stratégie de l'élargissement, Romano Prodi, le président de la Commission européenne, a bel et bien dessiné les contours d'une Europe forte de vingt-huit Etats, qui pourrait ensuite faire profiter de ses mannes une partie des nations balkaniques, avant de jeter ses regards plus loin encore, vers la Russie, le Caucase et les pays du Maghreb.

Ce jour-là, le rêve messianique du général de Gaulle d'une Europe s'étendant « depuis l'Atlantique jusqu'à l'Oural » sera devenu réalité. C'est en effet vers cet avenir que l'on se dirige. Encore faut-il en comprendre les raisons et ne pas se tromper sur la méthode. A cet égard, les propositions de M. Prodi, qui devront recevoir l'aval des chefs d'Etat et de gouvernement des Quinze, apparaissent comme une cohérente fuite en avant.

Depuis le traité de Maastricht, qui, en 1993, transformait la CEE en Union européenne et offrait aux pays de l'Est le droit d'y adhérer un jour, il était admis que la méthode était celle d'un élargissement par « vagues » successives : les pays les plus « méritants » étant placés dans le peloton de tête, ceux qui devaient faire des progrès en termes d'adaptation économique étant relégués dans le purgatoire de la « deuxième vague », ceux de la « troisième vague » n'ayant qu'un mince espoir de partager un jour le « rêve européen ». Or ce processus, formellement lancé en 1997, avait fait naître des frustrations bien compréhensibles de la part des pays de l'ancien bloc de l'Est, dont l'état de délabrement économique rendait presque chimérique l'espoir de rejoindre un jour le « club de riches » qu'est aujourd'hui l'Union européenne. A laisser la déception pourrir le climat, on prenait le risque de remettre en cause, çà et là, des progrès naissants vers plus de démocratie, de respect des droits de l'homme et de remise en ordre d'économies sclérosées. Bref, d'accélérer une spirale risquant de déboucher vers moult aventures de nature à déstabiliser le continent tout entier.

## « PAIX, STABILITÉ ET PROSPÉRITÉ »

Avec la crise du Kosovo, l'Europe a pris peur et a tiré les leçons de l'erreur consistant à ne pas s'impliquer à temps dans un conflit se développant sur ses marches, de nature à contaminer l'ensemble du continent. Seule une stratégie d'intégration est de nature à élever des garde-fous, à assurer un destin offrant « paix, stabilité et prospérité » à l'Europe, comme le souhaite Romano Prodi. Il y avait d'autres raisons pour décider, comme vient de le faire la Commission, de supprimer le cloisonnement entre pays candidats, de permettre à six nouveaux élus (Lituanie, Lettonie, Slovaquie, Malte, Bulgarie et Roumanie) de rejoindre les six premiers impétrants (Pologne, Hongrie, République tchèque, Slovaquie, Estonie et Chypre), et d'accueillir au sein de ces postulants un pays jusque-là considéré comme un paria, la Turquie. Cette « carotte » est en effet le seul moyen de convaincre les dirigeants d'Ankara – et les chefs de l'armée turque – que seule une véritable mue démocratique leur ouvrira les portes de l'Union européenne.

Certains critères étaient, en outre, largement discutables : le fait pour la Roumanie et la Bulgarie de faire partie de la « deuxième vague » était moins dû aux efforts d'assainissement (très discrets) qu'ils ont entrepris qu'au souci

de récompenser leur soutien à l'action de l'OTAN. Enfin et surtout, au-delà de la vertueuse préoccupation d'« apporter » la démocratie et les fruits de la croissance à des nations trop longtemps habituées au carcan de régimes autoritaires, l'intérêt des Quinze est de combler sans délai les retards économiques des pays candidats.

## REPLI SUR SOI

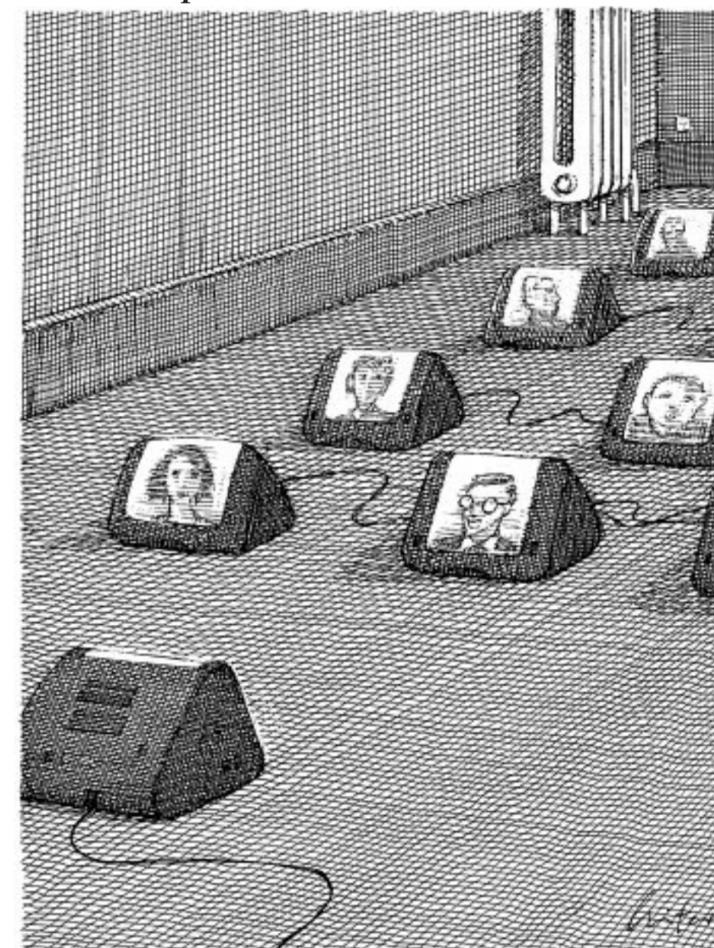
Tôt ou tard, les pays développés devront venir en aide à l'Europe à la traîne, ne serait-ce que pour réguler une immigration importante. Mais il y a plus grave : l'élan européen lui-même semble parfois faire défaut. On l'a vu de manière caricaturale, avec la montée en puissance du parti autrichien xénophobe et anti-européen de Jörg Haider. En Autriche, mais aussi en Allemagne, en Belgique, en France, en République tchèque, et peut-être même en Pologne, on aurait aujourd'hui du mal à faire émerger une majorité favorable à l'élargissement de l'Europe. Ce repli sur soi a des origines différentes : les pays riches craignent une compétition déloyale de la part d'Etats bénéficiant d'une main-d'œuvre bon marché, alors que les plus pauvres redoutent de se faire « vo-

ler » les subventions européennes auxquelles ils sont habitués. Les Etats nés de l'éclatement de l'ancien bloc de l'Est auraient tort de ne pas convoiter les largesses de la politique agricole commune.

Mais la nouvelle stratégie de la Commission européenne ne lève pas toutes les incertitudes, notamment s'agissant du calendrier d'adhésion de ce vaste groupe de douze ou treize Etats. Romano Prodi avait souhaité fixer des dates précises, afin d'encourager les pays-candidats à faire accepter à leurs opinions publiques des réformes de structure forcément impopulaires. Au lieu de cela, c'est le flou qui prédomine, même si l'on sait que les pays les mieux préparés devraient rejoindre l'Union à partir de 2002. A court terme, l'espoir renaît pour des pays parfois injustement classés dans la « seconde zone ». Mais les chefs d'Etat et de gouvernement des Quinze auraient tout intérêt à rappeler à ce vaste vivier de postulants que l'appartenance à l'Europe signifie des devoirs et des efforts, et pas simplement des droits. Sauf à risquer de perdre ce pari du grand écart de l'élargissement de l'Europe.

Laurent Zecchini

## La rentrée par Leiter



## Le capitalisme rhénan aux couleurs anglo-saxonnes

suite de la première page

Ces multiples recentrages traduisent la conversion du patronat allemand à la culture de la *shareholder value*, la création de valeur pour les actionnaires. Les panneaux électroniques scrutent le cours du titre en Bourse se sont multipliés dans les halls d'entrée des entreprises. Il n'est pas un dirigeant qui ne se fixe actuellement d'ambitieux objectifs de rentabilité. Dans le cadre de leur recentrage, ou de leur expansion, certains n'hésitent plus à introduire des filiales en Bourse. C'est le cas chez Siemens, et même au sein du groupe de communication Bertelsmann, dont le fondateur à la retraite s'oppose pourtant à la cotation de la maison mère.

En parallèle, le nouveau marché, créé en mars 1997, connaît un succès plus qu'encourageant ; une quinzaine de PME en forte croissance s'y sont introduites ces dernières semaines. La culture boursière de l'Allemagne, à l'instar de celle de ses chefs d'entreprise, a progressé à grand pas depuis l'introduction en Bourse de Deutsche Telekom en

1996. Pour le plus grand profit de la place de Francfort, qui voit ses ambitions européennes confortées par le développement du marché domestique des capitaux.

Cette mutation du capitalisme allemand répond à un double phénomène. Premier facteur d'évolution : la mondialisation. Elle accroît la concurrence dans un monde où les entreprises de la deuxième puissance exportatrice se sont habituées à jouer un rôle. Auprès de ses actionnaires, Jürgen Dormann a, entre autres, justifié son rapprochement avec Rhône-Poulenc au sein d'Aventis par la volonté de se défendre d'une prise de contrôle hostile. A l'inverse, les entreprises qui entrent ou vont entrer au Stock Exchange de New York ne le font pas seulement pour répondre au charme du modèle américain, mais pour financer leur développement en Amérique du Nord. Sur le Vieux Continent aussi, l'arrivée de l'euro a pour effet de renforcer la concurrence aux yeux des Allemands.

Second facteur d'évolution : la politique de dérégulation menée par l'Union européenne. L'Allemagne se plie avec une grande diligence – comparée à des pays comme la France – aux directives mises au point entre les Quinze. Elle en profite pour accélérer le processus de privatisation des entreprises publiques au niveau fédéral, tout comme dans les Länder, parfois propriétaires d'un patrimoine important. L'entrée en Bourse de Deutsche Telekom a ouvert la voie, et la poste et les chemins de fer doivent suivre dans les prochaines années. Dans la foulée de la

libéralisation des télécommunications et de l'énergie, une concurrence acharnée se développe qui oblige les acteurs historiques à réagir. Après l'échec de son projet de fusion avec Telecom Italia, Deutsche Telekom cherche à compenser à l'international ses pertes de parts de marché en Allemagne. De même, la fusion de Veba et Viag est une réponse directe à l'ouverture brutale du monde de l'électricité. « En quelques mois, les structures des secteurs libéralisés ont plus évolué en Allemagne qu'en plusieurs années en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis », assure Dieter Wolf, le président de l'Office fédéral des cartels.

## ATTITUDE PROTECTIONNISTE

Le capitalisme allemand va-t-il se dissoudre sous cette double influence ? Le sujet divise les hommes politiques, les économistes et les partenaires sociaux. Les syndicats observent avec crainte la mise en cause croissante du modèle social allemand. Les fusions avec des groupes étrangers compliquent, par exemple, la pratique de la cession. Le patronat voudrait davantage de flexibilité et menace de délocaliser. Les accords salariaux valables pour l'ensemble d'une branche sont menacés.

Malgré la séduction exercée par le modèle américain, toutes les parties sont néanmoins d'accord sur la nécessité « d'adaptation » d'une économie sociale de marché qui affiche encore sa différence. Les liens tissés entre industrie et finance restent forts, même si banquiers et assureurs entendent gérer de façon plus dyna-

mique leurs portefeuilles de participations. Dans l'industrie, beaucoup de groupes – à l'instar du constructeur de camions MAN – restent étrangers à la « révolution culturelle » entreprise par leurs voisins. Et la libéralisation en cours n'efface pas certaines attitudes protectionnistes : le candidat à la chancellerie Gerhard Schröder, alors ministre-président de la Basse-Saxe, n'avait-il pas nationalisé la filiale sidérurgique de Preussag, convoitée par un Autrichien ?

Les équipes de direction réfléchissent avec prudence à l'introduction de stock-options. De même, « une prise de contrôle hostile est très difficile à imaginer, contrairement aux Etats-Unis », observe un banquier. Le seul exemple récent, l'offensive de Krupp contre Thyssen en 1997, avait poussé des milliers de salariés à manifester contre le pouvoir des banques. Le rapprochement n'a été possible qu'après transformation du projet en fusion amicale.

En matière de mutations économiques, les Allemands – une fois n'est pas coutume – semblent impressionnés par leurs voisins français. « La France, laboratoire des fusions en Europe », observait récemment un éditeur après les offensives de la BNP, de TotalFina et de Carrefour : « Des choses [y] sont possibles qui sont encore bloquées efficacement ailleurs sur le continent », écrivait-il. Un commentaire inhabituel à propos de l'Hexagone, mais empreint d'une certaine modestie au regard de l'évolution des entreprises allemandes.

Philippe Ricard

# Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05  
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F  
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90  
Internet : <http://www.lemonde.fr>

## ÉDITORIAL

# L'Europe après l'euro

**L'**EUROPE avance. La méga-fusion entre Aérospatiale Matra et DASA, annoncée jeudi 14 octobre à Strasbourg par les dirigeants des deux groupes et les chefs de gouvernement allemand et français, Gerhard Schröder et Lionel Jospin, en est une nouvelle illustration. Elle va déboucher sur la constitution d'un géant de l'aéronautique et de la défense, un ensemble d'embellée européen. Enfant d'un mariage franco-allemand, il a été baptisé... d'un nom anglais – EADS, pour European Aeronautic, Defence and Space Company – et aura son siège... aux Pays-Bas ! Il permet en tout cas à l'Europe de rester compétitive dans ces secteurs stratégiques que sont les industries de l'armement et de l'aviation. Il dote le Vieux Continent d'une arme essentielle dans la compétition industrielle face aux géants américains.

On ne peut donc que se féliciter d'un tel accord. Chacun y a eu sa part : les industriels d'abord. Le rapprochement depuis si longtemps envisagé doit beaucoup en particulier au Français Jean-Luc Lagardère. L'obstination du Gascon a payé ; elle a permis de stopper la dérive « américanophile » du patron de DaimlerChrysler, Jurgen Schrempp, et de surmonter bien des obstacles. Les dirigeants politiques ont aussi joué un rôle-clé. Le chancelier allemand, Gerhard Schröder, et le premier ministre français, Lionel Jospin, n'étaient pas à l'origine des fanatiques de l'Europe. Ils n'avaient pas non plus d'amitiés particulières pour les industries de

l'armement, pas plus que pour les patrons du secteur. Ils ont compris pourtant qu'il y allait de leur intérêt. L'ironie du *Wall Street Journal* – qui se demande, pour en douter, si cette « chose » sera capable de voler – est, à cet égard, un encouragement.

Ce que démontre cependant une nouvelle fois ce mariage, c'est que l'Europe est désormais devenue, pour l'Allemagne et pour la France, et au-delà pour l'ensemble des pays du Vieux Continent, une nécessité. Depuis le lancement, réussi, de l'euro, au 1<sup>er</sup> janvier 1999, on avait pu avoir le sentiment que la construction européenne s'était essouffée. L'Europe était redevenue un foyer de crises – crise de la Commission, crise de la politique agricole, crises commerciales entre certains partenaires, etc. Elle est en train de démontrer, en cette fin d'année, sa capacité à les surmonter.

L'Europe ne se résume pas à l'euro : elle est engagée dans une logique d'intégration qui couvre et couvrira de plus en plus des domaines aussi divers que le commerce international, la défense, la culture ou la justice. Pour la première fois, les dirigeants européens sont réunis, vendredi et samedi, à Tampere en Finlande, pour un sommet consacré à la lutte contre le blanchiment de l'argent et la criminalité transfrontalière ainsi qu'aux politiques d'asile et d'immigration. C'est désormais la création d'un espace judiciaire européen qui est en vue. Ainsi, malgré des dirigeants qui n'attachent dans ce domaine aucune ambition particulière, l'Europe avance.

**Le Monde** est édité par la SA LE MONDE  
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani  
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint  
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel  
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet  
Directeur artistique : Dominique Roynette  
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment  
Rédacteurs en chef :  
Alain Frachon, Erik Izraelewicz (*Editoriaux et analyses*) ; Laurent Greilsamer (*Suppléments et cahiers spéciaux*) ; Michel Kajman (*Débats*) ; Eric Fottorino (*Enquêtes*) ; Eric Le Boucher (*International*) ; Patrick Jarreau (*France*) ; Franck Nouchi (*Société*) ; Claire Blandin (*Entreprises*) ; Jacques Buob (*Aujourd'hui*) ; Josyane Savigneau (*Culture*) ; Christian Massol (*Secrétariat de rédaction*)  
Rédacteur en chef technique : Eric Azan  
Médiateur : Robert Solé  
Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg  
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Nermot ; partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre  
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président  
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourme (1991-1994)  
Le Monde est édité par la SA Le Monde  
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.  
Capital social : 1 003 500 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Léna Presse, Le Monde Trévoynace, Claude Bernard Participations.

## IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

### Les armes à surprise

**PORTÉE** aujourd'hui au premier plan de l'actualité mondiale, l'utilisation militaire de l'énergie atomique ne bouleverse pas seulement la « technique » de la guerre, elle crée une psychose d'un genre nouveau par le caractère à la fois terrifiant et illimité de ses effets. Outre que la guerre fut dans le passé regardée comme une science dont les progrès étaient assez lents, les inventions qui pouvaient en changer l'allure n'eurent jamais un retentissement considérable. Pendant longtemps la « surprise » ne fut guère attendue que de la hardiesse des initiatives stratégiques ou de la combinaison des armes existantes.

Cependant l'art militaire recourut à diverses reprises dans le passé aux moyens techniques capables d'introduire dans le combat un élément imprévu d'intimidation. Tel fut – le premier en date – le « feu grégeois », liquide à base d'huile de

naphte, inventé au VI<sup>e</sup> siècle par l'ingénieur syrien Gallinicos, qui produisit dès son apparition un véritable effet de terreur.

Le canon lui-même n'a pas fait une apparition sensationnelle sur les champs de bataille. Ce n'était pas « une arme noble » puisqu'elle permettait à un croquant d'abattre un chevalier à distance. Et sa pleine efficacité ne se révéla qu'assez tardivement avec l'usage du boulet de fer, puis de l'affût. Pendant tout le XVI<sup>e</sup> siècle on vit des généraux lui préférer pour la sûreté du tir l'arc ou l'arbalète.

Tout cela est évidemment fort éloigné de la puissance destructive de l'arme atomique, qui supprime la distance, rend inutile la bravoure et peut-être bientôt sans emploi le génie militaire.

Albert Mousset  
(16-17 octobre 1949.)

## Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE  
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC  
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60  
Index du Monde : 01-42-17-29-33. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE  
Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

# Au cœur du vivant, l'autodestruction

par Jean-Claude Ameisen

« Quant à la mort, elle n'implique aucune positivité d'aucune sorte : le vivant est aux prises avec la stérile et mortelle antithèse, et se défend désespérément contre le non-être ; la mort est le pur, l'absolu empêchement de se réaliser. »  
Vladimir Jankélévitch

**D**URANT toute notre existence, nous portons en nous le sentiment de notre unicité, de notre irréductible individualité. Pourtant, nous sommes chacun une nébuleuse vivante, un peuple hétérogène de dizaines de milliers de milliards de cellules dont les interactions engendrent notre corps et notre esprit. Pour cette raison, toute interrogation sur notre vie et notre mort nous renvoie à une interrogation sur la vie et la mort des cellules qui nous composent.

Pendant longtemps, on a pensé que leur disparition – comme notre propre disparition – ne pouvait résulter que d'accidents et de destructions, d'une ultime incapacité à résister à l'usure et aux agressions de l'environnement. Mais la réalité s'est révélée d'une autre nature. Aujourd'hui, nous savons que toutes nos cellules possèdent le pouvoir, à tout moment, de s'autodétruire en quelques heures. Et leur survie dépend, jour après jour, de leur capacité à percevoir dans l'environnement de notre corps les signaux émis par d'autres cellules, qui, seuls, leur permettent de réprimer le déclenchement de leur suicide.

C'est à partir d'informations contenues dans nos gènes que nos cellules fabriquent en permanence les exécuteurs capables de précipiter leur fin, et les protecteurs capables de les neutraliser. D'une manière contre-intuitive, un événement positif – la vie – procède de la négation d'un événement négatif – l'autodestruction.

C'est cette fragilité même, ce sursis permanent et l'interdépendance qu'ils font naître qui sont une des sources essentielles de notre plasticité et de notre pérennité, permettant à nos corps de se reconstruire sans cesse et de s'adapter à un environnement perpétuellement changeant. À l'image ancienne de la mort comme une faucheuse brutale, surgissant du dehors pour détruire, s'est surimposée une image radicalement nouvelle, celle d'un sculpteur, au cœur du vivant, à l'œuvre dans l'émergence de sa forme et de sa complexité.

Dès les premiers jours qui

suivent notre conception, dans les dialogues qui s'établissent entre les différentes familles de cellules en train de naître, le langage des signaux détermine la vie ou la mort. Le suicide cellulaire joue un rôle essentiel dans la sculpture des métamorphoses successives de notre corps en devenir et dans l'auto-organisation de notre cerveau et notre système immunitaire, les supports de notre mémoire et de notre identité.

Après notre naissance, notre corps d'enfant puis d'adulte demeure pareil à un fleuve, toujours recomposé. C'est le suicide cellulaire qui empêche notre système de défense immunitaire d'attaquer notre propre corps, et évite qu'une cellule qui a subi des altérations génétiques ne s'engage sur le chemin qui mène au cancer. Il n'est plus un domaine de la biologie et de la médecine qui ne soit aujourd'hui réinterprété à l'aide de cette nouvelle grille de lecture, et un bouleversement en matière de concepts thérapeutiques est en train de naître.

**C'est le suicide cellulaire qui empêche notre système de défense immunitaire d'attaquer notre propre corps et évite qu'une cellule qui a subi des altérations génétiques ne s'engage sur le chemin qui mène au cancer**

Pourtant, dans le même temps, le déploiement d'un langage scientifique riche de résonances anthropomorphiques – « *suicide cellulaire* », « *mort programmée* », « *décision de vivre ou de mourir* », « *altruisme cellulaire* » – a suscité une impression de révélation magique qui traduit à la fois la fascination exercée par ces phénomènes et la difficulté à en appréhender la nature.

Cette potentialité paradoxale de « *mourir avant l'heure* », comment se fait-il que nos cellules la possèdent ? Nous avons tous une très longue histoire qui débute bien avant notre naissance et se déploie au long de l'immense lignée de nos ancêtres, dont la généalogie se perd dans la nuit des temps. Selon les mots d'Edgar Morin, « *le problème le plus passionnant, plus mystérieux encore que celui de l'origine de la vie, est bien celui de l'origine de la mort* ». Quand, au cours de l'évolution du vivant, est apparue pour la première fois la potentialité de s'autodétruire, et dans quels corps, dans quelles cellules... Aujourd'hui, nous savons que le suicide cellulaire est à l'œuvre

dans la construction de tous les corps des animaux et des plantes qui nous entourent, dont les premiers ancêtres sont probablement apparus il y a un milliard d'années.

Mais le suicide cellulaire sculpte aussi l'interdépendance, la complexité et la plasticité des innombrables formes de sociétés invisibles à l'œil nu que bâtissent les êtres vivants les plus simples et les plus ancestraux, les bactéries, qui règnent sur la Terre depuis probablement 4 milliards d'années.

Le pouvoir de s'autodétruire semble être profondément ancré au cœur du vivant. Il se pourrait qu'il ait été, dès l'origine, une conséquence inéluctable du pouvoir d'auto-organisation qui caractérise la vie. Vivre, se construire et se reproduire en permanence, c'est utiliser des outils qui risquent de provoquer l'autodestruction, tout en étant aussi capable de les réprimer.

Mais il y a sans doute eu, dans l'évolution de la mort, une autre dimension. Toute cellule est un mélange d'êtres vivants hétéro-

gènes, une cohabitation contingente de différences, dont la pérennisation n'a sans doute eu le plus souvent pour solution alternative que la mort. Et c'est au rythme de ces combats, donnant soudain naissance à des symbioses – à des épisodes de fusion des altérités en de nouvelles identités – que se sont probablement diversifiés et propagés les enchevêtrements successifs des exécuteurs et des protecteurs qui aujourd'hui contrôlent le suicide cellulaire.

Ces relations anciennes qu'entretient la vie avec la mort « *avant l'heure* », se pourrait-il qu'elles soient aussi à l'œuvre dans la sculpture de notre longévité ? Le vieillissement de nos corps résulte-t-il uniquement d'une usure inévitable ? Ou notre fin pourrait-elle précéder d'une forme d'autodestruction ? Les frontières longtemps considérées comme infranchissables de la longévité maximale des individus ont commencé à révéler, dans certaines espèces animales, leur extraordinaire degré de plasticité. Ces frontières semblent avoir été

sculptées de manière contingente par les confrontations successives, de génération en génération, entre les individus et leur environnement. Elles apparaissent comme des points d'équilibre, des formes de compromis entre des conflits que se livrent, à l'intérieur même des corps, des phénomènes « *protecteurs* » qui favorisent la pérennité des individus, et des phénomènes « *exécuteurs* » qui abrègent leur durée de vie, mais favorisent leur capacité à engendrer une descendance.

Si toute incarnation du vivant affronte l'usure et les agressions de l'environnement dans un combat perdu d'avance, il se pourrait que la pérennité de la vie ait procédé, paradoxalement, d'une capacité de chaque corps, de chaque cellule, à utiliser une partie des ressources qu'ils possèdent pour construire, au prix de sa disparition prématurée, une incarnation nouvelle.

Bichat disait autrefois : « *La vie est l'ensemble des fonctions qui résistent à la mort*. » Aujourd'hui, on aurait plutôt tendance à dire que « *la vie est l'ensemble des fonctions capables d'utiliser la mort* », comme l'a proposé Henri Atlan. Le vieillissement progressif de chaque cellule, à mesure qu'elle enfante des cellules un temps plus jeunes et plus fécondes ; l'autodestruction brutale d'une partie des cellules au profit de la survie du reste de la collectivité ; le vieillissement d'un corps capable d'engendrer des corps nouveaux : toutes ces fins de monde, donnant naissance à des mondes nouveaux, ressemblent à autant de variations sur un même thème.

Comment pouvons-nous essayer de comprendre le comportement de nos cellules et de nos corps – et tenter de les modifier – si nous n'appréhendons pas que ce qui nous fait vieillir et disparaître est peut-être ce qui, en d'autres avant nous, nous a permis de naître ?

« *Penser le sens de la mort non pas pour la rendre inoffensive, ni la justifier, ni promettre la vie éternelle, mais essayer de montrer le sens qu'elle confère à l'aventure humaine* », disait Emmanuel Lévinas. Pour le biologiste, il s'agit, à un autre niveau, d'essayer d'appréhender jusqu'à quel point une forme aveugle, contingente et de plus en plus complexe de jeu avec la mort – avec sa propre fin – a pu être un déterminant essentiel du long voyage qu'a accompli à ce jour la vie à travers le temps, et du merveilleux foisonnement de nouveauté auquel elle a donné naissance.

**Jean-Claude Ameisen** est professeur d'immunologie à l'université Paris-VII et au centre hospitalier universitaire Bichat.

# Eloge du cimetière

par Jean-Hugues Déchaux

**S**OMMES-NOUS en train de vivre l'agonie du cimetière ? Jusqu'alors, le traitement des morts conférait un rôle central au cimetière et aux cérémonies qui s'y tiennent. Ces dernières années annoncent une véritable révolution. La perspective d'une société sans cimetières n'est plus une vue de l'esprit. Il y a peu, une entreprise de pompes funèbres de la principauté de Monaco signalait l'ouverture d'un cimetière virtuel sur Internet permettant à chacun de se recueillir dans l'intimité de son domicile. Comment en sommes-nous arrivés là ?

Jadis, la mort faisait l'objet de rites collectifs très institués ; il était difficile de s'y soustraire, le rôle de chacun était étroitement défini par l'étiquette. Pensons aux obsèques d'hier, empesées et protocolaires. « *Faire plutôt que dire* », tel était le principe qui régissait le rituel : exprimer la peine, la commisération, l'hommage, mais dans les formes établies. En observant la gestuelle prescrite, en endossant les habits de deuil, il fallait faire bonne figure. La souffrance pouvait être dite, mais pas n'importe comment : les oraisons funèbres étaient là pour ça, le verbe lui-même était ritualisé.

À la base de ce dispositif était le cimetière, sanctuaire des morts. Les morts avaient leur place, dans cet espace à part, séparé de la vie profane. Tout y rappelait à la présence du cadavre : les allégories funéraires et, bien sûr, la tombe. Dans la relation aux morts, la sépulture constituait le média par excellence : la mise en bière, l'inhumation, la pierre tombale, tout s'organisait autour du cadavre. L'hommage supposait forcément le pèlerinage au cimetière. Sans doute cela aidait-il à donner un statut au défunt, à faire que la mort ne soit pas qu'une pure et simple disparition.

Que constate-t-on aujourd'hui ? Le rite ne passe plus. Les cérémonies funéraires ne gardent un sens qu'à condition d'être personnalisées. Les prêtres et agents des pompes funèbres sont condamnés à faire du « sur-mesure », à évoquer le défunt dans sa singularité, pour répondre aux attentes des proches. Le principe qui désormais gouverne les attitudes est inversé : « *Dire plutôt que faire*. »

L'anonymat du rite est un carcan dont il faut se libérer : au protocole est préféré le verbe, supposé plus transparent et authentique. Le deuil n'est plus un rite social avec ses inévitables prescriptions, mais une affaire psychologique que chacun doit pouvoir « *gérer* » à sa façon. A chacun sa mort, son deuil et son hommage, l'important étant de ne pas tricher, d'exprimer sa peine en toute sincérité. Cette « *psychologisation* » met au centre du dispositif funéraire, non plus le cimetière, mais *ego*.

Il n'est plus nécessaire que les morts aient un lieu consacré, une place à part, ni même que leurs traces soient reconnues par la société. Puisque l'essentiel relève d'un « *travail de deuil* » qui intéresse la psyché, l'inscription des morts dans l'espace social devient chose accessoire. On assiste ainsi, plus qu'à une disparition des traces, à leur miniaturisation (cf. l'urne funéraire), à leur individualisation (rien n'empêche de procéder à un partage des cendres) et à leur nomadisation (partir l'urne sous le bras).

Moins figuratives, les traces se détachent de la référence au cadavre. Le culte des morts peut alors se muer, selon la belle expression de Jean-Didier Urbain, en « *un culte métonymique* » au cœur des foyers. Honorer ses morts en cliquant sur la bonne icône de son écran d'ordinateur, voilà qui paraît chère le processus : la mort devenue chose domestique.

La mutation, profonde, est culturelle et touche de nombreux aspects de la vie privée, notamment familiale. On est avec les morts comme on est avec ses proches : l'autonomie, l'authenticité, la liberté de choisir sont les maîtres mots et consacrent le triomphe de la subjectivité. Nul désormais n'a le droit de m'imposer son mort. Les Eglises sont obligées de composer, comme cela a toujours été le cas au cours de l'histoire.

Faut-il y voir un rapport à la mort plus libre, plus vrai, bref plus « *démocratique* », pour suivre An-

thony Giddens, qui parle d'une véritable démocratisation de la vie privée ? À l'évidence, non ! Ce serait pure illusion que de croire que l'individu peut faire face seul à la mort. Tout le monde n'est pas Socrate, indifférent, sur le point de mourir, au traitement funéraire que lui réserve la société. La mort doit rester une affaire collective pour deux raisons : d'une part, parce que, sauf pour le sage qui parvient à embrasser la « *vie philosophique* », seul le groupe social est en mesure de contenir l'effroi ; d'autre part, et plus fondamentalement, parce qu'il n'y a pas de « *monde commun* » sans profondeur temporelle.

Comment, avec l'actuelle fragmentation des expériences, des pratiques et des croyances relatives à la mort, parvenir à affirmer une continuité, qui soit autre chose qu'un bricolage individuel, une eschatologie « *en trompe-l'œil* » ? La perpétuation du groupe, l'appartenance qu'elle délivre, est sans doute la plus archaïque conjuration qui soit ; c'est aussi la meilleure : elle procure, face à la mort, un sentiment de permanence et de normalité. Cette transcendance ordinaire est assignatrice, ce qui relative la toute-puissance du sujet, mais, par là même, le met en demeure d'exercer une formidable responsabilité, sans laquelle il ne peut tout à fait s'accomplir.

**Jadis, la mort faisait l'objet de rites collectifs très institués. Que constate-t-on aujourd'hui ? Le rite ne passe plus. Les cérémonies funéraires ne gardent un sens qu'à condition d'être personnalisées**

En effet, l'autoréférentialité dont est porteur le principe de l'autonomie engendre un monde sans altérité, sans extériorité, où tout est rapporté à la subjectivité triomphante d'*ego*. Un monde sans épaisseur temporelle, sans avant ni après. Or le monde est une réalité collective temporellement vulnérable ; nous n'avons tout bonnement pas le droit de le laisser en déshérence. Le passé n'est pas un héritage comme les autres ; il se transmet à nous sous la forme d'une responsabilité : responsabilité inéluctable qui nous lie aux morts comme à l'avenir du monde.

Ne nous dérobons pas à cette responsabilité collective : il ne viendrait à l'esprit de personne de ne pas l'assumer pour ses enfants ; les éduquer, c'est leur léguer un monde commun dont nous sommes, par le truchement des morts, les mandataires. A nous d'être les gardiens des morts, non par passésisme ou nostalgie, mais pour assurer cette élémentaire continuité sans laquelle aucune communauté humaine n'existe réellement.

Qu'est-ce qui, mieux que le cimetière, témoigne de cette historicité ? Certes, la minéralité de la stèle funéraire peut entretenir l'illusion d'une éternelle conservation des défunts. Une tombe en soi n'est rien, sinon – ce qui est déjà essentiel – la « *place du mort* », le procédé par lequel les morts sont inscrits dans l'espace social. C'est bien aux vivants qu'il revient d'en faire une présence.

C'est par une pensée vivante que les morts comme la culture doivent être honorés. Réinventons le cimetière pour en faire le jardin de Mnémosuné, cette déesse de la mémoire, mère des neuf muses, qui, chez les Grecs, présidait à la poésie lyrique.

**Jean-Hugues Déchaux** est maître de conférences de sociologie à l'université René-Descartes (Paris).

## AU COURRIER DU « MONDE »

### LES DANGERS DU DIESEL

Ayant lu avec la plus grande attention ce qui a été publié, particulièrement par *Le Monde*, sur la catastrophe ferroviaire de Paddington, j'ai été très étonné de ne rien trouver sur ce qui a été la cause essentielle de son ampleur et du nombre élevé de ses vic-

times, dont la plupart ont péri non du choc, mais de l'incendie qui lui a succédé.

Le réseau « *Great Western* », dont la ligne Paddington-Bristol est l'une des plus anciennes du Royaume-Uni – construite par le célèbre ingénieur Brunet vers 1840 –, est entièrement exploité en traction diesel, tant pour les grandes lignes que pour la banlieue. Paddington est la seule très

grande gare européenne sans caténaires, ou presque ; il n'y a guère plus de deux ans que la liaison « *Heatrow Express* », qui dessert l'aéroport, et elle seule, est électrifiée en monophasé 25 000 volts (comme l'Eurostar sur son parcours français).

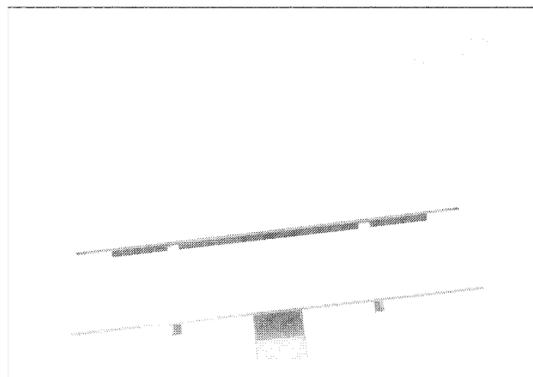
L'incendie dévastateur a été causé par le carburant diesel des moteurs (il en fut de même au tunnel du Mont-Blanc) et c'est à lui qu'est dû le décès de la majorité des victimes, réduites en cendres par un brasier, où, là aussi, la température atteignit les 1 000 degrés.

Le non-respect d'une signalisation vétuste est la cause première, mais les terrifiants effets dérivés relèvent de la présence d'un système de traction thermique abandonné par la quasi-totalité des exploitants – même aux Etats-Unis – de réseaux de banlieue.

**François Pomés**  
Château-Thierry (Aisne)

### LA CORSE ET SON AVENIR

Malgré trente années d'efforts de l'Etat de droit, les nationalistes corses continuent à donner, en armes, des conférences de presse clandestines aux environs d'Ajaccio, à plastiquer les bâtiments publics et à faire parler la poudre, en toute impunité. Imagine-t-on pareille situation en Berry par exemple ? Non, sans doute. Il semble donc que la population de la Corse, dans sa majorité, couvre et protège ses soldats de l'ombre. Pourquoi alors s'obstiner ? Il suffirait d'organiser un référendum sur l'indépendance de la Corse et,



Jusqu'au 30 novembre, pour fêter l'arrivée d'AOM dans le programme de fidélisation Qualiflyer, AOM double les miles gagnés sur les trajets en France métropolitaine, en Club Opale ou en Club Azur. Retrouvez AOM dans votre agence de voyages, au 0 803 00 1234 (0,79 F/mn), ou sur [www.aom.com](http://www.aom.com).

\*Nombre de miles crédités pour un trajet en Club Opale.

The Qualiflyer Group VOUS N'ÊTES PAS QU'UN PASSAGER.

# ENTREPRISES

LE MONDE / SAMEDI 16 OCTOBRE 1999

**EUROPE** Le groupe français Aerospatiale Matra et l'allemand DASA ont annoncé leur fusion, jeudi 14 octobre, à Strasbourg, en présence de Lionel Jospin et de

Gerhard Schröder. ● **BAPTISÉ EADS** (European Aeronautic Defense and Space Company), le nouvel ensemble aéronautique et de défense sera numéro trois mondial,

derrière les américains Boeing et Lockheed Martin, devant le britannique British Aerospace. ● **LE NOUVEL ENSEMBLE** sera détenu à égalité par DaimlerChrysler (30 %) et

par les différents partenaires français. ● **L'ÉTAT FRANÇAIS** qui détient 47 % d'Aerospatiale Matra réduira sa part à 15 % du nouvel ensemble. ● **DAIMLERCHRYSLER**

poursuit son recentrage sur l'automobile, un secteur pour lequel il dispose d'une force de frappe financière impressionnante. (*lire aussi notre éditorial page 15*)

## Français et Allemands créent le troisième groupe mondial de l'aéronautique

Aerospatiale Matra et DaimlerChrysler Aerospace (DASA) ont annoncé, jeudi 14 octobre, à Strasbourg, la fusion totale de leurs activités.

Lionel Jospin et Gerhard Schröder, qui avaient fait le déplacement, ont salué cette relance de la coopération franco-allemande

### STRASBOURG

*de nos envoyés spéciaux*

Le français Aerospatiale Matra et l'allemand DaimlerChrysler Aerospace (DASA) ont décidé, jeudi 14 octobre, de sceller définitivement leur destin en annonçant leur fusion et la création d'une société commune, European Aeronautic, Defense and Space Company (EADS). Après plusieurs années d'union libre au sein de programmes de coopération européenne (Airbus, Arianespace, Eurocopter), et plusieurs scènes de ménage, dont la dernière avait vu DASA flirter avec British Aerospace, les deux entreprises, qui réalisent déjà 65 % de leur chiffre d'affaires en commun, ont cédé à la mode des fusions. Elles ont par la même occasion damé le pion à leur concurrent British Aerospace (BAe) qui, en préférant son compatriote GEC Marconi à l'offre de DaimlerChrysler, apparaissait comme l'« homme fort » de l'Europe de la défense. Avec plus de 21 milliards d'euros de chiffre d'affaires attendus en 1999, EADS ravit le troisième rang mondial à BAe.

Au sein de l'industrie aéronautique européenne, EADS s'assure une position dominante, avec

75,8 % du consortium Airbus, 23,9 % de la fusée Ariane, 45,9 % de Dassault Aviation, 30 % de l'Eurofighter (avions de combat), 75 % d'Astrium dans les satellites et de la future société commune dans les missiles.

L'espagnol CASA, qui pensait s'être fiancé à l'allemand au mois de juin, est invité à reprendre les négociations avec le nouveau groupe. Ses parts dans Airbus (4,2 %) et dans l'Eurofighter (13 %) sont les bienvenues, d'autant qu'elles permettraient à l'EADS de faire un ultime pied de nez à BAe, qui serait relégué au second rang dans son propre programme d'avion de combat.

### GRÂCE AUX « BONS AMIS »

C'est d'abord à l'action des « bons amis » Jean-Luc Lagardère, président d'Aerospatiale Matra, et Jürgen Schremp, celui du groupe automobile DaimlerChrysler, actionnaire de DASA, que l'on doit cette fusion rapide. Mais aussi au pragmatisme du gouvernement français qui, après avoir privatisé Aerospatiale, a accepté de négocier avec la partie allemande la dilution de sa participation dans le nouvel ensemble.

La fusion de leurs deux champions nationaux a été saluée par le premier ministre français et le chancelier allemand, venus à Strasbourg parrainer la signature de l'alliance. Gerhard Schröder a mis en avant « la valeur mondiale de cette coopération industrielle en tant que symbole de la volonté des européens ». De son côté, Lionel Jospin a souligné que les « deux gouvernements ont fait preuve d'une volonté politique constante, encourageant à chaque instant les initiatives de nos industriels. Le succès d'aujourd'hui illustre le rôle irremplaçable de la coopération franco-allemande comme moteur de la construction européenne ». Le ministre français de l'économie, Dominique Strauss-Kahn, en a profité pour souligner que si, ces dernières années, « l'euro avait été la réalisation la plus manifeste de la construction européenne, il y avait aujourd'hui une preuve de l'Europe industrielle ».

C'est le 12 juin, en marge du salon du Bourget et au lendemain de la création d'Aerospatiale Matra, que les dirigeants des deux groupes ont relancé des pourparlers approfondis et discrets, à l'invitation de MM. Schremp et La-

gardère. Il s'agit alors de discussions au sommet, entre Eckard Cordes et Rüdiger Grube, chez DaimlerChrysler, Philippe Camus et Jean-Louis Gergorin, pour Lagardère. Bernard Taylor, de la banque Flemings, conseil des Français, et Alex Dibelius de Goldman Sachs pour les Allemands, se joignent à eux. Ces premières discussions dureront deux mois, et déboucheront sur un schéma industriel.

### TRAVAIL D'ARRACHE-PIED

Début août, la deuxième phase commence, cette fois avec le gouvernement français, pour régler la délicate question de l'actionariat, car les Allemands souhaitent un désengagement de l'État français avant de boucler un accord. Dominique Strauss-Kahn et Frédéric Lavenir, son directeur de cabinet adjoint, sont informés de l'avancée des négociations. La pause estivale permet à Lionel Jospin de mûrir sa réponse. Fin septembre, Jürgen Schremp est à Paris pour rencontrer Dominique Strauss-Kahn. Leur entretien permet de rapprocher les points de vue. Depuis samedi 9 octobre, entre 30 et 40 personnes travaillent d'arrache-pied.

## Vers une rapide réforme d'Airbus

**NOËL FORGEARD**, le patron d'Airbus, est l'un des principaux bénéficiaires du rapprochement franco-allemand. Las de jouer les VRP de l'aéronautique civile, il trépigait, depuis sa nomination à la tête du consortium européen, en avril 1998, de ne pouvoir remplir la mission qui lui avait été promise : transformer le groupement d'intérêt économique en véritable société intégrée, maîtresse de ses investissements, de son organisation industrielle et responsable de ses performances économiques. En dépit de résultats commerciaux remarquables – à fin septembre, Airbus totalisait une part de marché de 70 % face à Boeing –, le consortium se révèle incapable d'améliorer ses performances financières, faute de pouvoir maîtriser l'ensemble du processus industriel, réparti entre ses quatre partenaires, le français Aerospatiale, l'allemand DaimlerChrysler Aerospace (DASA), le britannique British Aerospace (BAe) et l'espagnol CASA.

La fusion d'Aerospatiale Matra et de DASA

devrait déboucher rapidement sur la création de la société Airbus, puisque le nouveau groupe EADS détiendra 75,8 % des droits économiques. Les discussions en cours avec CASA pourraient même porter cette participation à 80 %. La transformation d'Airbus avait longtemps buté sur des problèmes de valorisation des actifs industriels des quatre partenaires. La partie française réclamait une meilleure prise en compte de ses bureaux d'études et de son rôle d'architecte industriel. Les différends franco-allemands étant *de facto* aplanis, il devrait être facile de s'entendre avec BAe. Le britannique est impatient : ses actionnaires n'apprécient guère le flou comptable qui entoure l'activité Airbus.

### LE POUVOIR POLITIQUE TENU À L'ÉCART

Manfred Bischoff, président du directoire de DASA, a précisé qu'« Airbus resterait une filiale d'EADS, avec une participation minoritaire de BAe ». Ambitieux, il a évoqué la nécessité d'offrir une gamme d'appareils « allant de 100 à 750

places », remettant sur la piste de décollage le projet d'A3XX, qui nécessitera un engagement financier de 10 milliards de dollars pour les actionnaires d'Airbus. Le choix du site d'assemblage du futur avion, que se disputent les villes de Toulouse et Hambourg, pourra s'affranchir des considérations politiques. M. Bischoff s'est réjoui que le droit de veto du gouvernement français se limite à trois hypothèses et « exclu[e] la marche de l'entreprise et notamment le choix des implantations de sites industriels ». Le pouvoir politique sera ainsi tenu à l'écart d'une restructuration industrielle d'Airbus, priorité du futur groupe.

Philippe Camus, directeur général du directoire d'Aerospatiale Matra, s'est voulu optimiste : en raison de la « forte augmentation des carnets de commandes, a-t-il estimé, il n'y aurait pas à craindre pour l'emploi mais au contraire il y aurait probablement des embauches ».

C. J.

## L'axe Paris-Berlin redevient le moteur de la construction européenne

### BERLIN

*de notre correspondant*

Enfin du concret ! La fusion de DASA et Aerospatiale Matra permet à la classe politique des deux pays

### ANALYSE

M. Schröder a dû constater que M. Jospin n'était pas l'étatiste qu'il croyait

de prouver que le couple franco-allemand fonctionne de nouveau. Bien sûr, chacun sait que l'accord a été largement obtenu grâce au talent de persuasion de Jean-Luc Lagardère, un partenaire crédible face au président de DaimlerChrysler, Jürgen Schremp. Le gouvernement allemand a joué dans l'affaire un rôle secondaire, l'Etat n'étant pas actionnaire de DASA. Mais, en se déplaçant à Strasbourg, le premier ministre Lionel Jospin et le chancelier Gerhard Schröder ont voulu faire de la fusion aéronautique le symbole de la relance franco-allemande, alors que les relations entre les deux pays ont été des plus difficiles depuis le départ de Helmut Kohl et l'avènement de l'euro. Plusieurs rencontres avec M. Lagardère ne sont pas étrangères à la nouvelle francophilie industrielle du chancelier.

Le tournant a été pris début septembre, lorsque M. Schröder a prononcé à Berlin deux discours rappelant le rôle moteur du couple franco-allemand dans la construction européenne. Ces déclarations ont constitué une petite révolution

pour le chancelier qui avait rêvé lors de son arrivée au pouvoir de remplacer le couple franco-allemand par un triangle franco-germano-britannique, afin de s'affranchir de la tutelle jugée pesante de la France. M. Schröder ne faisait que tirer les conséquences des échecs de la politique menée depuis son arrivé au pouvoir. En cherchant à imposer ses intérêts contre ceux de ses partenaires, en particulier de la France, au lieu de rechercher le compromis, il avait enregistré des revers, sur le dossier du retraitement des déchets nucléaires ou lors de la réforme du budget de l'Union européenne au sommet de Berlin en mars. Pour avoir cherché à passer en force, l'Allemagne n'a pas obtenu la baisse de sa contribution au budget européen qu'elle était en droit d'espérer.

### DES POLITIQUES PAS SI ÉLOIGNÉES

Avec la guerre au Kosovo, les Allemands ont pris conscience que les Européens étaient en matière de défense largement dépendants des Américains. La nouvelle équipe dirigeante est beaucoup plus libre que Helmut Kohl dans ses rapports avec l'Oncle Sam. Et comme les Français, les Allemands sont convaincus de l'émergence d'une identité de défense européenne passe aussi par la création d'une industrie européenne de la défense. Un mariage de DASA avec des Américains aurait sonné le glas de cette ambition. « Sans l'euro-péanisation de l'industrie aéronautique et militaire, la politique européenne de défense n'est qu'un bout de papier », commente un haut diplomate allemand. « Comme DaimlerChrysler est germano-américain,

les Allemands ont l'impression de ne pas créer une forteresse européenne contre les Américains en mariant DASA et Aerospatiale » souligne, perfide, un diplomate français.

Le rapprochement avec la France est aussi passé par une meilleure compréhension des socialistes français. A ses débuts, M. Schröder n'a pas caché la faible estime dans laquelle il tenait la politique économique de M. Jospin, en particulier sa loi sur les 35 heures. Outre-Rhin, on associait, pendant la campagne électorale de 1998, les traditionalistes Jospin et Lafontaine, alors président du Parti social-démocrate, et les modernistes Schröder et Blair, premier ministre britannique. Au fil des mois, M. Schröder a dû constater que M. Jospin n'était pas l'étatiste ringard qu'il croyait, qu'il poursuivait les privatisations et que la réduction du temps de travail permettait aussi d'améliorer la flexibilité du marché du travail. En septembre, le chancelier a ainsi déclaré qu'en Europe il fallait faire une distinction entre les discours et les politiques réellement pratiquées, qui ne sont pas si éloignées. Il a bien fallu reconnaître que la France avait une croissance supérieure à celle de l'Allemagne et créait plus d'emplois.

Conscient des dégâts causés en France par la publication du manifeste Blair-Schröder sur la modernisation de la social-démocratie à la veille des élections européennes, M. Schröder a tendu la main à M. Jospin, lors d'un colloque organisé fin septembre par Arte et la chancellerie à Genshagen, au sud de Berlin. M. Jospin est resté plutôt froid, ne changeant pas un mot du dis-

cours rédigé à l'avance. Mais au cours du déjeuner en tête à tête qui a suivi, le courant semble être mieux passé entre les deux hommes. A Matignon où l'on se montre très satisfait depuis jeudi, on considère que cet accord constitue les « travaux pratiques » du rôle de l'Etat défendu par M. Jospin.

L'accord dans l'aéronautique permet de détendre singulièrement les relations entre les deux pays, qui, de l'avis de nombreux diplomates, avaient atteint un stade inquiétant. Même si le dossier du rapatriement des déchets nucléaires allemands entreposés à La Hague reste brûlant, la machine européenne s'est remise en marche. La France a évité de s'opposer à l'Allemagne lorsque celle-ci a voulu généraliser l'usage de l'allemand dans les instances européennes. Gerhard Schröder et Jacques Chirac ont envoyé, mercredi 13 octobre, une lettre commune à la présidence finlandaise pour renforcer les pouvoirs de Javier Solana, responsable de la politique européenne de sécurité commune, à la veille de son entrée en fonctions. « La lettre a été rédigée avec une célérité incroyable », se réjouit un diplomate allemand.

Ce réchauffement soulage les responsables des deux pays. « Si entre Allemands et Français, on ne s'entend plus, on ne se comprend plus, on ne fait vraiment plus rien en Europe. Car si tout le monde est capable de parler, il n'y a que les Français et les Allemands qui sachent faire avancer la machine », commente un haut fonctionnaire français.

Arnaud Leparmentier

## Un pôle industriel de défense en position de force

« **VÉRITABLE ENSEMBLE** binationnel européen dans un secteur aussi emblématique et stratégique que l'industrie de défense, le groupe EADS est une grande première. » C'est en ces termes que le ministre français de la défense, Alain Richard, salue la fusion entre Aero-spaciale-Matra et DASA, qui fait de la nouvelle société franco-allemande un chef de file mondial apte à tenir tête aux entreprises américaines et britanniques aussi bien dans les hélicoptères, les avions militaires, les satellites que dans les technologies de défense en règle générale si l'on excepte l'industrie russe, en état de délitement avancé.

En matière de programmes d'armement et de leurs dérivés, EADS est au cœur d'une politique de restructuration européenne qui, pour s'en tenir à deux exemples, verra la création prochaine d'un groupe (Astrium), voué à reprendre les activités de Matra Marconi Space (MMS), et de Dornier dans l'espace et auquel l'italien Alenia Spazio sera associé, et la mise en chantier d'une société européenne de missiles, à partir d'une alliance entre Aerospaciale-Matra, British Aerospace et l'italien Finmeccanica.

M. Richard voit dans la création d'EADS « une clarification du paysage industriel » en Europe, jusqu'à présent morcelé en autant d'entités concurrentes de part et d'autre du Rhin, même si l'exécution de programmes d'armement conjoints – fréquemment remis en cause par des budgets de la défense soumis à rude épreuve – les rapprochait au cas par cas. La coopération entre Français et Allemands est, en effet, parsemée de ces projets morts nés ou abandonnés en cours de route faute de crédits.

### INCONTOURNABLE EN EUROPE

Demain, EADS continuera d'être en position de force dans le secteur des hélicoptères, grâce à Eurocopter, face à des rivaux américains qui sont loin derrière. Le Tigre et le NH-90, malgré les réserves néerlandaises, en sortiront confortés. Mais EADS devrait être aussi en matière d'aviation militaire, en détendant 40 % des actifs de l'Eurofighter, l'avion de combat dont seront dotés le Royaume-Uni, l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne, et en contrôlant – même indirectement – à hauteur de 47 % Dassault-Aviation, qui produit le Mirage 2000 et le Rafale. De même, EADS, qui disposera de facto de 80 % du consortium Airbus avec l'apport de l'espa-

gné un résultat opérationnel en 1998. Mais la dégradation de ses résultats cette année réduit sensiblement la valeur de l'entreprise. Il est alors décidé de sortir les activités de moteurs (MTU) du périmètre et d'autoriser DaimlerChrysler à prélever 3,4 milliards d'euros sur sa filiale. Mais l'apport français reste insuffisant pour contrebalancer les 100 % de DASA mis dans la corbeille par DaimlerChrysler. Des investisseurs institutionnels – probablement la BNP – seront invités à compléter le tour de table français.

EADS devrait être créée dès le deuxième trimestre de l'an 2000. 40 % du capital seront alors introduits en Bourse, à Paris, Francfort et Amsterdam. Les postes de direction seront équitablement répartis entre les équipes de DASA et d'Aerospaciale Matra. MM. Lagardère et Bischoff prendront la tête du conseil de surveillance. Les deux co-PDG du directoire devraient être Philippe Camus, directeur général d'Aerospaciale Matra, et Rainer Hertrich, directeur du secteur propulsion de DASA.

Christophe Jakubyszyn et Philippe Ricard

gnol CASA, va apparaître comme l'interlocuteur légitime – à travers sa filiale Airbus military company (AMC) – des gouvernements européens en quête d'un nouvel appareil de transport de troupes pour remplacer les Transall et Hercules, malgré le penchant des Allemands pour un avion russo-ukrainien.

Autre position dominante d'EADS : les missiles. Mais il s'agit là d'une alliance encore plus vaste qui se dessine, à moyen terme, en Europe. En effet, quand British Aerospace (BAe) et Finmeccanica auront trouvé un terrain d'entente, l'intégration des activités « missiles » d'Alenia Marconi systems (AMS) à Matra BAe Dynamics en serait facilitée. Du même coup, l'entreprise franco-allemande deviendrait incontournable en Europe. Au point qu'on voit mal, par exemple, le gouvernement britannique prêt à conclure – au détriment du programme européen Meteor – avec l'américain Raytheon, qui le lui propose, un contrat qui porte sur des missiles air-air à longue portée pour en équiper ses Eurofighter.

### UN GROUPE « MIEUX ARMÉ »

Dans le domaine des satellites militaires, enfin, EADS est loin d'être démunie. L'opération « Force alliée » dans les Balkans a montré l'urgence qu'il y a à pouvoir mobiliser des moyens de renseignement autonomes en Europe. Depuis, le gouvernement allemand, longtemps réfractaire pour des raisons financières autant que stratégiques, a nuancé sa position et il n'ignore pas qu'il a, avec EADS, l'outil industriel qui doit permettre à l'ex-DASA de réclamer d'être chef de file d'un projet de satellite-radar au principe duquel, pour leur part, les Français se disent attachés.

Selon M. Richard, le nouveau groupe est désormais mieux armé pour des rapprochements avec BAe, voire des partenariats transatlantiques « dès lors que sera écartée toute velléité, des uns ou des autres, d'absorption et, donc, de remise en cause de l'autonomie stratégique des différentes composantes européennes ». Le ministre de la défense assure que la France s'est employée à disposer de « l'équivalent d'une golden share », sous la forme d'« un droit d'opposition » dans le fonctionnement de la société holding « sur de grandes options stratégiques limitativement énumérées ».

Jacques Isnard



# « Le Parisien » se lance dans la bataille de la presse du dimanche

Après « L'Equipe », le groupe Amaury crée une édition dominicale en Ile-de-France et dans l'Oise, avec un objectif de 210 000 exemplaires, tandis que le « Journal du dimanche » se renforce avec un cahier parisien

AVEC la sortie de *Parisien-Dimanche*, le 17 octobre, le groupe Amaury s'attaque pour la deuxième fois au marché de la presse dominicale. Le projet mûrit depuis plus de cinq ans au siège de Saint-Ouen. Forts du succès de *L'Equipe-Dimanche*, lancé après la Coupe du monde de football – qui affiche, depuis le début de l'année, une diffusion de 273 000 exemplaires –, les dirigeants du groupe ont franchi le pas en proposant une nouvelle édition du quotidien régional pour les lecteurs de Paris,

## Le déclin des « Sunday papers » britanniques

Jadis institutions du jour du Seigneur, les journaux dominicaux britanniques connaissent de grandes difficultés. Au cours de la dernière décennie, leur tirage total est tombé de 18 millions d'exemplaires à 14,8 millions. La chute des ventes touche l'ensemble des titres, à l'exception du *Sunday Times* et du *Mail on Sunday*. Les tabloïds (*Sunday Mirror* et *Sunday Express*) et les journaux de qualité de gauche comme *The Observer* ou *The Independent on Sunday* sont particulièrement touchés par cette baisse. Selon le consultant Roy Greenslade, le développement des éditions du samedi des quotidiens nationaux, l'évolution des loisirs dominicaux en dehors du foyer et le succès des chaînes de télévision sportives expliquent ce marasme qui s'est fortement aggravé au cours des deux dernières années. – (Corresp.)

d'Ile-de-France et de l'Oise. Le pari est risqué. Avec l'objectif d'atteindre rapidement 210 000 exemplaires et un équilibre en 2001, Jacques Guérin, le directeur général, poursuit la mise en œuvre d'un plan de croissance et d'expansion destiné à rétablir l'équilibre des comptes. Une première étape a été franchie avec le « toilettage » de la maquette du quotidien et de son édition nationale, *Aujourd'hui*. L'opération se serait traduite par une augmentation des ventes de 3 % à 4 %, malgré d'importants retards de distribution dus aux difficultés techniques de l'imprimerie. Quotidien du septième jour ou

journal dominical ? *Le Parisien-Dimanche* ne devrait guère se distinguer de l'édition habituelle. Il a été conçu dans une « stratégie de fidélisation pour inciter les lecteurs à nous lire tous les jours », précise Jacques Guérin. Dans cette logique, peu de bouleversements ont été apportés. Journal de proximité et traitement de l'actualité chaude : la ligne éditoriale du *Parisien* s'appliquera à l'édition dominicale.

Elle proposera un traitement exhaustif des résultats sportifs et des événements de la région. Mais seule l'édition de l'Oise conservera un cahier spécifique. Avec une quarantaine de pages pour un prix qui passera de 5 à 6 francs par rapport à la semaine, *Le Parisien-Dimanche* devrait être étoffé de rubriques de détente et de loisirs.

## CRÉER DES POINTS DE VENTE

Avant le lancement de ce projet, deux obstacles ont dû être surmontés. En interne, un accord, signé en juin avec les syndicats, a prévu l'embauche de vingt-cinq journalistes dans une rédaction qui en comptait 287. Cette augmentation se justifie par un fonctionnement en continu, sept jours sur sept, et par l'application de la réduction du temps de travail à 35 heures.

Deuxième handicap : la distribution, dans une région où la moitié des points de vente sont fermés le dimanche. Soucieux de « ne pas fragiliser le réseau existant », les dirigeants du *Parisien* ont cherché des points de diffusion complémentaires, dans des commerces de proximité et par la vente à la criée. Appartenant au même groupe, *Le Parisien* et *L'Equipe* espèrent toutefois représenter un niveau de ventes suffisant pour susciter l'ouverture de kiosques supplémentaires.

L'arrivée de cette concurrence ne semble pas inquiéter outre mesure l'équipe du *Journal du dimanche* qui, jusqu'alors, occupait seul le terrain en région parisienne. « *Se rein mais attentif* », Jean-Claude Maurice, directeur de la rédaction du *JDD*, préfère souligner la fabuleuse progression de la presse dominicale. En un an, ce marché a gagné plus d'un million d'exemplaires, alors qu'il représentait une diffusion de 3,5 millions en 1997. Depuis, *Ouest-France*, *Le Télégramme de Brest* et les quotidiens du groupe Hersant dans l'Ouest se sont lancés dans l'aventure.

A la faveur d'une relance en mars, le *JDD* a reconquis une partie de son lectorat perdu. Passée sous la barre des 300 000 exemplaires (298 000) en 1998, la diffusion actuelle serait remontée à un peu plus de 315 000, dont 140 000 en région parisienne, alors que l'hebdomadaire du groupe Hachette – également actionnaire à 25 % du groupe Amaury – s'est fixé pour objectif de gagner 50 000 numéros en trois ans. La formule a bénéficié d'une modification de son format et de nouvelles conditions d'im-

pression – à l'imprimerie du *Monde* –, et reste pour l'instant limitée à l'Ile-de-France et aux régions de diffusion proches. Ces changements ont favorisé une nette augmentation des capacités et des ressources publicitaires, en hausse de 70 %, assurant dès 1999 un retour à l'équilibre, selon l'éditeur.

En prévision de l'arrivée du *Parisien-Dimanche*, le *JDD* a créé, fin septembre, un supplément « Paris » auquel s'ajoute le supplément « Fémina » de Hachette pour un

prix de 8 francs. Mais il n'envisage pas de lancer d'autre contre-offensive pour tenter de conserver les quelque 30 % à 35 % de lecteurs fidèles au *Parisien* qui se reportent sur lui le dimanche, et que le groupe Amaury entend bien récupérer. « *Nous comptons, au contraire, renforcer notre offre éditoriale vers le haut de gamme* », assure le directeur de la rédaction. Selon lui, « *les lecteurs du dimanche attendent un autre journal que celui qu'ils lisent durant la semaine* ». Le *JDD* ne désespère pas non plus de

bénéficier de nouvelles possibilités d'impression, dans l'Ouest et le Sud, où il reste édité en grand format.

Deux formules et deux prix différents : la bataille entre *Le Parisien-Dimanche* et le *Journal du dimanche* peut commencer. Elle sera observée avec attention par les autres titres de la presse nationale qui, à des degrés divers, réfléchissent à une amélioration de leurs éditions du week-end.

Michel Delberghe

## Grandes manœuvres dominicales dans la presse suisse

### BERNE

de notre correspondant

Cinq ans après la disparition en 1994 de *La Suisse* de Genève, la Suisse romande disposera prochainement de deux, voire trois, journaux dominicaux. Défiant le monopole du *Matin-Dimanche* du groupe lausannois Edipresse, l'éditeur zurichois Ringier s'appête à lancer fin novembre *dimanche.ch*. Edipresse a aussitôt réagi en annonçant une nouvelle formule du *Matin* et en réactualisant un projet d'édition dominicale du quotidien genevois *Le Temps*. Une équipe a été constituée et plusieurs études sont en cours.

Alors qu'un accord tacite avait jusqu'à présent permis aux deux groupes de se partager l'essentiel du marché romand (les magazines *L'illustré* et *L'Hebdo* pour Ringier, les quotidiens *24 Heures*, *Le Matin*, *La Tribune de Genève* et *Le Temps* pour Edipresse), les divergences d'intérêts ont éclaté à la mi-septembre, quand Ringier a révélé la création d'un nouveau journal dominical de langue française. Depuis, les rédactions sont en effervescence et les deux concurrents ne semblent pas vouloir

se faire de cadeaux, sur fond de chassé-croisé des journalistes entre les deux groupes.

En proposant un nouveau titre, Ringier s'en prend au monopole de fait de son rival lausannois sur le marché particulièrement rentable de la presse dominicale romande. Tirant à 230 000 exemplaires et se prévalant de 600 000 lecteurs pour une région de moins d'un million et demi d'habitants, *Le Matin-Dimanche* profite largement de sa position dominante : la page de publicité coûte deux ou trois fois plus qu'en semaine, tandis que le chiffre d'affaires de l'hebdomadaire se situe entre 60 et 70 millions de francs suisses par an (240 à 280 millions de francs).

### MARCHÉ EXIGU

Les responsables de Ringier avancent qu'ils souhaitent élargir la concurrence en proposant un journal différent, de lecture rapide et s'adressant à un public plus jeune. Principal éditeur du pays et propriétaire du journal à grand tirage *Blick*, Ringier affirme également sa volonté d'être présent dans les trois régions linguistiques du pays après sa participation au

lancement du journal dominical *Il Caffè* en Suisse italienne.

Une douzaine de journalistes s'activent à préparer la naissance de *dimanche.ch*. Le nouveau journal reprendra une partie des articles de *SonntagsBlick*, qui seront adaptés en français. Moins volumineux que *Le Matin*, il sera aussi deux fois moins cher, son prix ne devant pas dépasser 2 francs suisses (8 francs) pour 48 pages. Ringier prévoit un tirage de 50 000 exemplaires et un chiffre d'affaires annuel de 8 à 10 millions de francs suisses dans les cinq ans.

Le marché romand n'est-il pas trop exigu pour compter plus d'un journal dominical ? De telles considérations avaient conduit, en mars 1998, à la fusion du *Nouveau Quotidien* de Lausanne et du *Journal de Genève* pour donner naissance au *Temps*. En 1993 déjà, *Le Nouveau Quotidien* avait dû renoncer à son édition dominicale. Une autre tentative, celle d'*Info Dimanche* à Genève, avait fait long feu en mars, après moins d'une année d'existence.

Jean-Claude Buhner

## Le CSA cherche sa place dans la régulation d'Internet

PROFESSIONNELS d'Internet et de l'audiovisuel et juristes étaient réunis, jeudi 14 octobre, sous l'égide du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) pour une journée d'étude sur Internet. Les participants ont d'abord tenté de définir la place de la communication audiovisuelle sur la Toile. Alain Le Diberder, directeur des nouveaux programmes à Canal+, a soutenu que les produits éducatifs et d'information sont ceux qui se développent le plus et qu'« *Internet est un manchot en matière de distraction* ». Une manière d'affirmer qu'il n'est pas un concurrent sérieux pour la télévision.

Le député PS, Patrick Bloche, auteur des amendements au projet de loi sur l'audiovisuel a réaffirmé que « *la communication par réseau n'est pas la communication audiovisuelle* » et qu'elle n'a pas besoin d'être régulée par un organisme spécifique, tel que le CSA.

La plus grande partie des débats a justement été consacrée aux différents modes de contrôle et de régulation d'Internet. Jean-Jacques Gomez, premier vice-président du tribunal de grande instance de Paris a rappelé que le droit s'applique à Internet, notamment pour tout ce

qui concerne la vie privée, le respect de l'enfant, les droits d'auteur et des marques. En revanche, il a reconnu que la compétence territoriale du juge constitue une limite à l'efficacité de son action face à cette Toile qui permet de diffuser une information sur toute la planète.

### DANGER DE L'ANONYMAT

Les professionnels ont rappelé qu'ils ont rédigé une sorte de charte de fonctionnement « *Pratiques et usages* », mais ils ont souligné le danger de l'anonymat, « *qui est la base de tous les dérapages* ». « *Il faut une régulation internationale* », a souhaité Jean-Louis Piette, directeur délégué pour les affaires européennes et communautaires au groupe Lagardère. Après avoir redouté « *la création de paradis d'In-*

*ternet, comme il y a des paradis fiscaux* », il a estimé que l'établissement de critères de labellisation ne peut pas relever des seuls professionnels.

Professeur de droit, Marie-Anne Frison-Roche a estimé que l'application du droit général de la concurrence n'était pas suffisante et elle a plaidé pour « *une interpénétration des outils* » et « *un échange entre les doctrines de régulation pour obtenir une doctrine cohérente* ».

« *Tous les acteurs ont un rôle à jouer* », a estimé Isabelle Falque-Pierrotin, auteur du rapport du Conseil d'Etat, qui a inspiré les décisions de Lionel Jospin, premier ministre, sur la régulation d'Internet. Après avoir décrit « *les limites de l'approche normative classique dans*

*un univers international décentralisé* », elle a défendu l'idée d'un organisme de corégulation pour « *élaborer des règles de fonctionnement et de comportements* », pouvant contribuer à la réflexion sur le plan international.

En conclusion, Hervé Bourges, président du CSA, a estimé que l'expertise acquise par l'organisme qu'il préside sur la signalétique appliquée aux émissions de télévision lui donne une légitimité pour la labellisation sur le Web. Il a aussi plaidé pour la « *diversité culturelle* » : « *On doit se demander si les pouvoirs publics n'ont pas pour première mission de donner à des sites offrant de l'information d'intérêt général des aides adaptées.* »

Françoise Chirot

**GRAND JURY**  
**RTL Le Monde LCI**

**FRANÇOIS BAYROU**

Débat animé par  
**OLIVIER MAZEROLLE**

avec **PATRICK JARREAU - LE MONDE**  
 et **ANITA HAUSSER - LCI**

**DIMANCHE 18H30**  
 SUR  
**RTL & LCI**

17 OCTOBRE 1999

**Les enfants veulent un monde juste pour tous. Avec eux, refusons la misère.**

**1999 marque le 10<sup>e</sup> anniversaire de la Convention des Droits de l'Enfant**

Encore trop d'enfants vivent dans des conditions qui les empêchent de grandir heureux en famille et avec des amis.

Pourtant, les enfants refusent spontanément l'injustice.

Ensemble, ils peuvent contribuer à bâtir un monde plus juste pour tous... si nous les soutenons dans leur désir de ne laisser personne de côté.

**Le 17 octobre 1999, engageons-nous\* pour construire pour tous les enfants et avec eux, un avenir sans misère.**

Renseignements sur la Journée mondiale du refus de la misère :  
 Tél : 01 48 00 02 03 (à partir du 1/09/99) - Internet : <http://www.easynet.fr/oct17>

\* Je souhaite recevoir des informations sur la façon dont je pourrais m'engager civiquement pour rendre effectif l'accès de tous aux droits fondamentaux (travail, écoles, vie de quartier, organisations syndicales, politiques, culturelles, religieuses...).

A cet effet, j'envoie ce coupon avec une enveloppe timbrée (tarif normal) à :  
 ATD Quart Monde France 95480 Pierrelaye.

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **LVMH : le président du géant français du luxe**, Bernard Arnault, a commenté les récentes acquisitions du groupe en Italie. « *La stratégie est de développer Fendi, Prada et Vuitton* » pour en faire d'ici « *trois à cinq ans* » une affaire de taille « *comparable à Gucci* ». Alors que Calvin Klein cherche un partenaire, il a reconnu que « *cela peut être cohérent d'avoir une marque américaine* ».

● **AVENTIS : la naissance du groupe franco-allemand des sciences de la vie va se traduire aux Etats-Unis** par un regroupement des sites, a annoncé jeudi 14 octobre le groupe sans chiffrer les suppressions d'emplois. Le site de Rhône-Poulenc Rorer à Collegen (Pennsylvanie), 1 650 personnes, sera fermé à la fin 2000, et ses activités transférées vers le nouveau siège américain d'Aventis Pharma.

● **DEUTSCHE TELEKOM : l'opérateur allemand des télécommunications** a retenu, neuf candidats étrangers au rachat d'une participation majoritaire ou minoritaire de ses réseaux câblés. Selon le quotidien *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, les candidatures des allemands Mannesmann et VIAG ont été délaissées au profit de celles du néerlandais UPC, du britannique NTL, et des américains Murdoch, Microsoft et Callahan Associates.

SERVICES

● **TRANSPORT FERROVIAIRE : la généralisation de la régionalisation du service ferroviaire** sera proposée au Parlement en janvier, dans le cadre de la loi « *urbanisme, habitat et déplacement* », a annoncé jeudi le ministre des transports, Jean-Claude Gayssot, aux « *premières assises de l'infrastructure ferroviaire* ».

● **TRANSPORT AÉRIEN : deux des trois principaux syndicats de navigants, l'UNAC-CGC et le SNPNC**, ont respectivement annoncé jeudi soir et vendredi matin qu'ils levaient le préavis de grève qu'ils avaient déposé pour protester contre l'application de la réduction du temps de travail. Cette suspension intervient après la nomination d'un conciliateur par le ministère des transports. Le SNPL n'avait pas pris sa décision vendredi matin.

● **NATIONAL POWER : le groupe britannique National Power** a lancé jeudi une guerre des prix sur le marché de l'électricité en Grande-Bretagne, en promettant d'être plus compétitif que tous ses concurrents. Grâce aux nouveaux tarifs, les consommateurs pourront faire des économies de 75 à 100 livres (115 à 153 euros) sur leurs factures annuelles de gaz et d'électricité, affirme la compagnie britannique.

● **ALL NIPPON AIRWAYS : la plus grande compagnie aérienne asiatique** est devenue le 9<sup>e</sup> membre de Star Alliance. Singapour Airlines sera le 10<sup>e</sup> membre de cette alliance au printemps prochain, tandis que Mexicana Airlines s'y joindra en été 2000.

FINANCE

● **RABOBANK : la banque coopérative néerlandaise et son homologue allemande DG Bank** ont annoncé vendredi 15 octobre la conclusion d'une alliance stratégique qui se traduira dans un premier temps par la fusion de leurs activités de banque d'affaires et d'investissement.

● **AXA : l'assureur a annoncé vendredi la généralisation en France du remboursement intégral du vaccin** et d'un nouveau médicament antigrippe (Relenza) qui ne sont pas remboursés par la Sécurité sociale. Cela concerne le million de clients individuels en assurance-santé d'Axa, sans condition d'âge. Actuellement le vaccin n'est remboursé par la Sécurité sociale que pour les assurés âgés de plus de 70 ans.

● **ABN AMRO : après la Deutsche Bank**, le néerlandais a indiqué jeudi 14 octobre son intérêt pour une collaboration avec la Société générale.

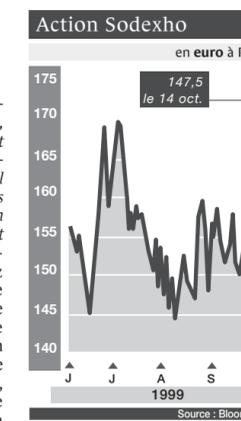
● **CHAMPALIMAUD : le ministre portugais des finances**, Antonio Sousa Franco, a invité jeudi 14 octobre le Banco Santander Central Hispano (BSCH) et le groupe financier portugais Champalimaud à « *décliner l'accord* » qu'ils ont conclu le 7 juin et à en « *faire un autre* ». « *La Cour européenne de justice donnera raison au Portugal, c'est-à-dire, qu'elle va annuler la demande de suspension du veto portugais* » formulée par la Commission européenne, a affirmé le ministre.

VALEUR DU JOUR

Sodexho Alliance accélère sa croissance interne

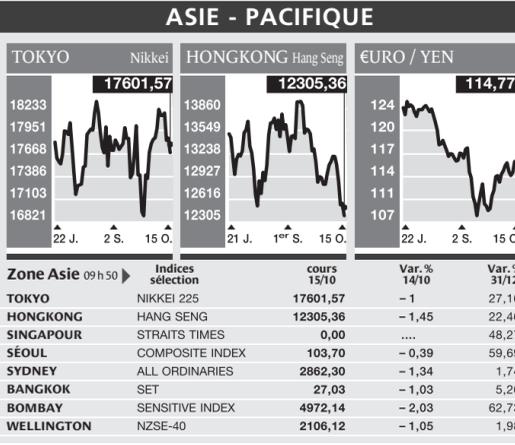
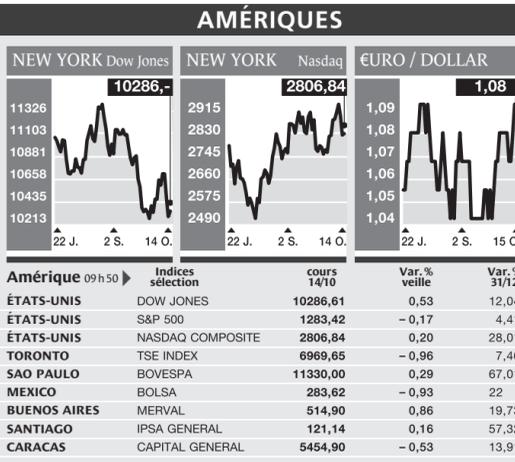
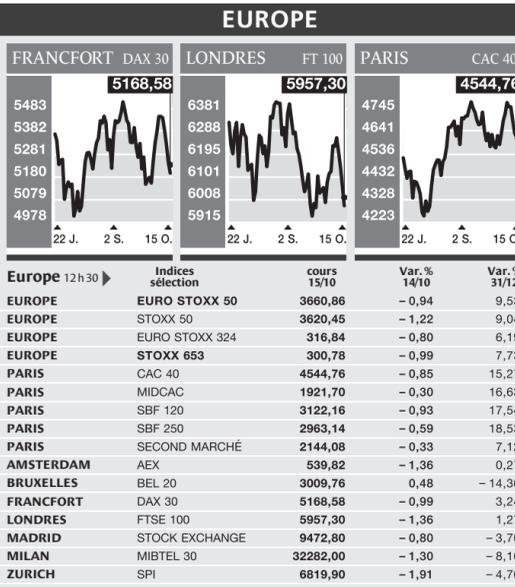
« *LONGTEMPS* accaparé par la fusion avec le spécialiste de l'hôtellerie, l'américain Marriott Management Services, qu'il avait clairement pénalisé sur le plan commercial, puisqu'il lui avait fallu regrouper les sièges des deux entités et mettre en place un nouveau management, Sodexho est parvenu à se remobiliser », se félicite Anne Meilhac, analyste chez BNP Equities, qui recommande le titre à l'achat. Qui plus est, le groupe affiche, pour l'ensemble de l'année, une croissance de son chiffre d'affaires consolidé de 42,9 % (à taux de change constant), à 59,3 milliards de francs, en ligne avec ses prévisions. Pierre Bellon avait annoncé en juin dernier qu'il prévoyait pour l'exercice une croissance de 40 % de son chiffre d'affaires et de 56 % de son résultat net. Si la gestion de l'Asie reste difficile, le groupe a enregistré un léger redressement en Amérique latine et connu un bon second semestre en France et en Angleterre. La Bourse est venue saluer ces bons chiffres : en début de séance, vendredi 15 octobre, la valeur s'est appréciée de 1,22 % à 149,30 euros. Depuis l'annonce des résultats semestriels, le titre n'avait cessé de se déprécier. Après un sommet de 170,30 euros le 1<sup>er</sup> juillet, il était retombé à 144,8 euros le 10 août. Depuis, il oscillait autour de la barre des 150 euros.

En matière de croissance interne, Sodexho est parvenu à afficher de meilleures performances. Alors que l'industriel avait vu celle-ci dé-



célébrer depuis le début de l'exercice 1998-1999 (clos au 31 août), en affichant un rythme de 5,2 % au premier trimestre, 4,8 % au deuxième et 3,8 % au troisième, il a connu un rebond significatif au quatrième trimestre (+ 7 %), ce qui lui permet d'afficher une progression de 5,4 % dans la matière (hors Sodexho Marriott Services) sur l'ensemble de l'exercice. Une meilleure segmentation des marchés, le développement des marques internes, l'extension de la gamme de services, la mise en place de structures grand compte ont permis cette reprise. Pour l'exercice 1999-2000 en cours, la société française compte réaliser 7 % de croissance interne et table à nouveau sur une progression de 20 % de son bénéfice net par action.

Sophie Sanchez



SUR LES MARCHÉS

PARIS

LA BOURSE de Paris conservait, à la mi-séance, vendredi 15 octobre, l'orientation baissière prise à l'ouverture du marché. Son indice phare, le CAC 40, abandonnait 0,42 %, à 4 564,20 points. Pour la troisième séance consécutive, la Bourse de Paris avait, jeudi, terminé la séance en perte de 0,42 %, à 4 583,63 points, dans le sillage de Wall Street et sur fond de tensions sur les taux d'intérêt à long terme.

FRANCFORT

À LA BOURSE de Francfort, le marché était mal orienté en milieu de journée, vendredi. L'indice DAX cédait 0,50 %, à 5 194,17 points. La veille, comme les autres places boursières européennes, il avait clôturé en baisse, terminant la séance sur un repli de 1,41 %, à 5 220,29 points.

LONDRES

L'INDICE FOOTSIÉ se repliait fortement de 1,49 %, à 5 949,30 points, en milieu de séance vendredi. La Bourse de Londres avait terminé en baisse, la veille, de 1,21 %, à 6 039,4 points, sous l'influence de Wall Street, alors que les craintes de relèvement des taux d'intérêt britanniques ont été renforcées par l'annonce d'une nette reprise de la confiance dans l'industrie.

TOKYO

LA BOURSE de Tokyo a terminé en recul de 1 % vendredi, victime de prises de bénéfice. L'indice Nikkei a perdu 178,69 points pour terminer à 17 601,57 points.

NEW YORK

LA BOURSE de New York a terminé la séance du jeudi 14 octobre en légère hausse. L'indice Dow Jones des principales valeurs a progressé de 0,53 %, à 10 286,61 points. Toutefois, les propos tenus, après la clôture, par le président de la Réserve fédérale américaine, Alan Greenspan, sur les risques de chute des marchés boursiers ont provoqué un repli des cours dans les transactions hors séance. Le contrat sur l'indice boursier Standard and Poor's a perdu plus de dix points.

TAUX

LES MARCHÉS obligataires européens ont ouvert sur une note stable, vendredi 15 octobre. La veille, ils avaient très fortement baissé, le rendement de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) français à dix ans remontant jusqu'à 5,60 %. Aux Etats-Unis, le taux de l'emprunt à 30 ans avait atteint 6,32 %.

MONNAIES

L'EURO s'inscrivait en nette hausse, vendredi matin 15 octobre, lors des premières transactions entre banques européennes. Il cotait 1,0833 dollar, le billet vert s'étant replié, durant la nuit, à la suite des déclarations de M. Greenspan, s'inquiétant des risques de bulle boursière. La monnaie japonaise gagnait aussi du terrain face à la devise américaine, vendredi matin, à 106,25 yens pour un dollar.

ÉCONOMIE

M. Greenspan met en garde les opérateurs boursiers

LES GESTIONNAIRES de portefeuilles pourraient sous-estimer le facteur risque dans la gestion des portefeuilles financiers, a estimé, jeudi 14 octobre, le président de la Réserve fédérale américaine, Alan Greenspan. Dans une intervention devant une assemblée de banquiers à Washington, M. Greenspan a notamment estimé que, si les valorisations actuelles des actions en Bourse dépendent à des facteurs temporels, « *les gestionnaires de portefeuilles pourraient découvrir qu'ils sous-estiment les risques de crédit présentés par des prêts aux particuliers, basés sur la valorisation en Bourse d'actifs, et surestiment les bénéfices présentés par la diversification de ces portefeuilles* ». « *Les gestionnaires de risque devraient au minimum passer en revue les axiomes qui sous-tendent leurs modèles et mettre de côté des ressources plus grandes, en réserves ou en capital, pour couvrir les pertes qui se produisent inévitablement quand, de temps à autres, les investisseurs perdent confiance* », a-t-il notamment suggéré.

■ **Près d'un foyer américain sur dix** n'a pas de quoi subvenir à ses besoins alimentaires en dépit de la forte croissance économique aux Etats-Unis, a annoncé jeudi le secrétaire d'Etat à l'agriculture, Dan Glickman.

■ **Le secrétaire américain au Trésor**, Lawrence Summers, a estimé jeudi qu'il était immoral pour les Etats-Unis d'imposer des restrictions aux exportations des pays pauvres d'Afrique.

■ **Le Sénat américain a approuvé un décret** prévoyant une aide d'urgence record de 8,7 milliards de dollars pour aider les agriculteurs à faire face à la sécheresse, aux inondations et à la chute des prix agricoles.

■ **Les ventes de détail aux Etats-Unis** ont progressé de 0,1 % en septembre, contre une hausse de 1,5 % en août, a annoncé le département du commerce, jeudi.

■ **CANADA : le Canada devrait connaître une croissance de 3,6 %** pour 1999 et de 3,1 % pour l'an 2000, a indiqué jeudi la branche canadienne du Conference Board, dans son rapport trimestriel.

■ **JAPON : la situation économique du Japon s'améliore « modérément »**, a estimé vendredi l'agence de planification écono-

mique EPA dans son rapport d'octobre, mais il n'y a toujours pas de véritable redémarrage de la demande privée, selon une étude de la Banque du Japon pour le même mois.

■ **La masse monétaire japonaise a progressé** de 3,3 % en septembre par rapport à son niveau du même mois de 1998, après une hausse de 3,5 % en août et de 3,9 % en juillet, a annoncé vendredi la Banque du Japon (BoJ).

■ **Le nombre de défaillances d'entreprise au Japon a reculé de 21,1 %** au premier semestre de l'exercice fiscal, terminé en septembre, par rapport à la même période de l'an passé, pour s'établir à 7 919 cas, a annoncé vendredi la société privée d'analyse crédit Teikoku Databank.

■ **ZONE EURO : les banques centrales de la zone euro** et la Banque centrale européenne sont prêtes à fournir en liquidités les marchés et les particuliers pour le passage à l'an 2000, si le besoin s'en fait sentir, affirme jeudi la BCE, dans son bulletin mensuel.

■ **La BCE note dans son rapport mensuel** que les écarts d'inflation entre les pays de la zone euro sont très faibles comparés à ceux qui existaient avant la monnaie unique. Enfin, tout en estimant que l'amélioration de la situation économique dans la zone euro devrait se poursuivre, elle appelle à une grande vigilance face à la forte progression du crédit.

■ **FRANCE : l'activité industrielle en France « devrait continuer de progresser dans tous les secteurs »** au cours des prochains mois, après avoir nettement progressé tous secteurs confondus en septembre, selon l'enquête de conjoncture mensuelle, publiée jeudi par la Banque de France.

■ **ITALIE : le gouverneur de la Banque d'Italie**, Antonio Fazio, a estimé jeudi qu'il fallait réduire de manière « *substantielle* » la pression fiscale pour améliorer « *la compétitivité* » de l'économie italienne, jugeant nécessaire une « *réforme* » du système des retraites.

■ **ROYAUME-UNI : la confiance des industriels britanniques** a progressé au troisième trimestre 1999 au plus haut depuis deux ans et demi, selon une étude des chambres de commerce britanniques (BCC) publiée jeudi.

■ **BULGARIE : l'économie bulgare devrait connaître un taux de croissance de 1,5 % en 1999**, selon le chef de la mission du Fonds monétaire international (FMI) pour la Bulgarie, Uha Kaekonaen.

Taux de change fixe zone Euro		Hors zone Euro	
Euro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANCE	6,55957	EURO	1,5245
ALLEMAGNE	1,95583	DEUTSCHENMARK	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,87774
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97660
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607
MARKKKA FINLAND	5,94573	MARKKKA FINLAND	1,10324
COURONNE DANOISE	7,46330	COUR. NORVÉGIENNE	8,9070
COUR. SUÉDOISE	8,7450	COURONNE TCHÈQUE	36,973
DOLLAR AUSTRALIEN	1,6528	DOLLAR CANADIEN	1,5946
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,1154	DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,1154
DRACHME GRECQUE	329,95	FLORINT HONGROIS	257,84
ZLOTY POLONAIS	4,3870		

Cours de change croisés						
Dollar	Cours DOLLAR	Cours YEN/100	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. S.
15/10 12h30						
EURO	105,67500	0,94630	1,08620	0,16561	1,66580	0,68428
YEN	105,67500	0,94630	114,77500	17,50000	176,03000	72,31500
EURO	0,92064	0,87127	....	0,15245	1,53360	0,62995
FRANC	6,03815	5,71470	6,55957	....	10,05955	4,13225
LIVRE	0,60031	0,56810	0,65210	0,09940	....	0,41080
FRANC SUISSE	1,46140	1,38330	1,58725	0,24205	2,44340	....

Taux d'intérêt (%)

Taux	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	2,46	2,48	5,24	5,93
ALLEMAGNE	2,46	2,62	5,10	5,85
GDE-BRETAG.	4,94	5,22	5,58	4,87
ITALIE	2,46	2,56	5,38	6,09
JAPON	0,05	0,02	1,76	....
ÉTATS-UNIS	5,22	4,76	5,92	6,06
SUISSE	0,58	0,97	3,16	4,17
PAYS-BAS	2,41	2,56	5,28	5,95

Matières premières

En dollars	Cours 14/10	Var. % veille
MÉTALUX (LONDRES)		
CUVRE 3 MOIS	1732,5	-0,32
ALUMINIUM 3 MOIS	1502	-0,33
PLOMB 3 MOIS	508,5	-0,29
ETAIN 3 MOIS	5418	-0,31
ZINC 3 MOIS	1138	-0,61
NICKEL 3 MOIS	7360	-0,41
MÉTALUX (NEW YORK)		
ARGENT A TERME	5,48	-2,49
PLATINE A TERME	59908,13	0,89
GRAINES DENRÉES		
BLÉ (CHICAGO)	256	0,20
MAÏS (CHICAGO)	201	....
SOJA TOURTEAU (CHG.)	155,5	-0,38
SOFTS		
CACAO (NEW YORK)	949	-0,42
CAFÉ (LONDRES)	1280	-5,04
SUCRE BLANC (PARIS)	178	....

Matif

Cours	Volume	dernier prix	premier prix
National 5	3480	84,63	84,55
DÉCEMBRE 99	....	....	....
Euribor 3 mois	....	....	....
OCTOBRE 99	....	....	....

Pétrole

En dollars	Cours 14/10	Var. % veille
BRENT (LONDRES)	22,08	....
WTI (NEW YORK)	22	-2
LIGHT SWEET CRUDE	22,46	-1,04

Or

En Euros	Cours 14/10	Var. % 13/10
OR FIN KILO BARRÉ	9550	+1,06
OR FIN LINGOT	9600	+0,52
ONCE D'OR (LO) \$	307	....
PIÈCE FRANCE 20 F	53,70	+3,27
PIÈCE SUISSE 20 F	54,60	+1,11
PIÈCE UNION LAT. 20 F	53,80	+1,32
PIÈCE 10 DOLLARS US	220	-4,35
PIÈCE 20 DOLLARS US	425	+5,07
PIÈCE 50 PESOS MEX	348,25	-0,51

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ». [www.lemonde.fr/bourse](http://www.lemonde.fr/bourse)

VALEURS EUROPÉENNES

L'action de British Aerospace a perdu 4,10 %, à 374 pence, jeudi 14 octobre, suite à l'annonce de la fusion de DASA et d'Aérospatiale Matra, les investisseurs craignant que le constructeur aéronautique britannique ne se retrouve isolé sur le marché européen (lire pages 18-19).

Deutsche Telekom eut décidé de rejeter son offre de rachat de son réseau de télévision par câble. Le titre du conglomérat industriel italien Finmeccanica a progressé, jeudi, de 2,46 %, à 0,88 euros après la confirmation de sa privatisation au premier semestre 2000 et de l'attribution par l'Etat italien d'une participation de 22,5 % dans le fabricant de composants électroniques STMicroelectronics.

Table with 5 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille, and DJ E STOXX index. Includes sections for AUTOMOBILE and BANQUES.

Table with 5 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille, and DJ E STOXX index. Includes sections for CONGLOMÉRATS and TÉLÉCOMMUNICATIONS.

Table with 5 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille, and DJ E STOXX index. Includes sections for PRODUITS DE BASE and CONSTRUCTION.

Table with 5 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille, and DJ E STOXX index. Includes sections for PHARMACIE and SERVICES FINANCIERS.

Table with 5 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille, and DJ E STOXX index. Includes sections for BIENS DE CONSOMMATION and HAUTE TECHNOLOGIE.

Table with 5 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille, and DJ E STOXX index. Includes sections for ASSURANCES and SERVICES COLLECTIFS.

Table with 5 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille, and DJ E STOXX index. Includes sections for CHIMIE and CODES PAYS ZONE EURO.

Table with 5 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille, and DJ E STOXX index. Includes sections for CONSOMMATION CYCLIQUE and CODES PAYS HORS ZONE EURO.

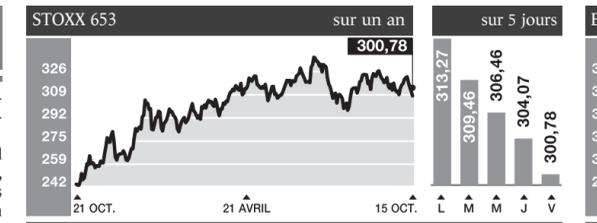


Table listing various European stocks such as BERKELEY GROUP, BRITISH AIRWAYS, CHARGEURS RM, etc., with their respective prices and changes.

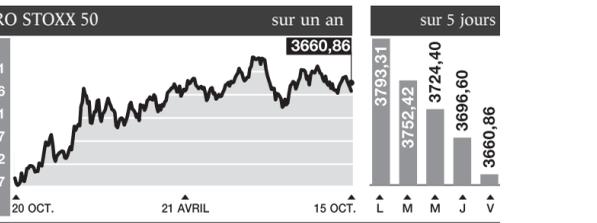


Table listing various European stocks such as NFC, NKT HOLDING, OCEAN GROUP, etc., with their respective prices and changes.

Table listing various European stocks under the 'ALIMENTATION ET BOISSON' category, such as ALLIED DOMECQ, ASSOCIAT BRIT F, BASS, etc.

Table listing various European stocks under the 'COMMERCE DISTRIBUTION' category, such as ARCADIA GRP, BOOTS CO PLC, CARREFOUR, etc.

Table listing various European stocks under the 'PHARMACIE' category, such as AZTRAZENECA, ELAN CORP, GLAXO WELLCOME, etc.

Table listing various European stocks under the 'ASSURANCES' category, such as ACF, ALLEANZA ASS, ALLIANZ AG, etc.

Large advertisement for 'VICTOIRE ASSET MANAGEMENT' with the headline 'TOUT NOTRE TRAVAIL EST PASSÉ À LA CORBEILLE.' and a logo featuring a crown.

Table listing various European stocks under the 'ÉNERGIE' category, such as AKER MARITIME, BP AMOCO, BURMANN CASTROL, etc.

Table listing various European stocks under the 'BIENS D'ÉQUIPEMENT' category, such as ABB PARTI, ADECCO N, ALSTOM, etc.

Table listing various European stocks under the 'SERVICES FINANCIERS' category, such as 3I, ALMANJY, ALPHA FINANCE, etc.

Table listing various European stocks under the 'MÉDIAS' category, such as B SKY B GROUP, CANAL PLUS, CARLTON COMMUNI, etc.

★ CODES PAYS ZONE EURO: FR : France - ES : Espagne IT : Italie - PT : Portugal - IR : Irlande LU : Luxembourg - NL : Pays-Bas - AT : Autriche FI : Finlande - BE : Belgique.



**SCIENCES** Des chercheurs américains et français ont entrepris d'établir, grâce à la technique des empreintes génétiques, l'arbre généalogique des différents cépages

cultivés actuellement à travers le monde. ● LES PRINCIPALES VARIÉTÉS cultivées aujourd'hui en Bourgogne, toutes issues d'un même « couple fondateur », ont ainsi révélé leur

étroite parenté. ● LE GOUAIS BLANC, considéré comme une variété de piètre qualité dès le Moyen Age, aujourd'hui quasi disparu, est l'un de ces ancêtres communs, ce qui est

étonnant au regard du résultat remarquable de son croisement avec le pinot noir. ● LA RÉGLEMENTATION très sévère, sur laquelle le vignoble français a bâti sa réputation, rend au-

jourd'hui impossibles les expérimentations qui ont permis à nos ancêtres d'élaborer les grands cépages et défavorise les vigneron français par rapport à leurs collègues étrangers.

## Les surprises de la recherche en paternité des grands cépages français

Le recours à la technique des empreintes génétiques permet de découvrir le véritable arbre généalogique des vignes d'aujourd'hui : une passionnante révolution ampélographique qui révèle les basses origines de certains ancêtres des variétés vedettes de nos grands crus

AUCUN AMOUREUX de la vigne et du vin ne l'aurait cru. Et, à l'évidence, beaucoup, demain, en douteront encore. Pourtant, la science a parlé et les derniers résultats sortis des cornues de la génétique moléculaire ne laissent plus la place au moindre doute : quelques-uns des plus grands cépages français, des cépages à l'origine des appellations d'origine contrôlée parmi les plus prestigieuses de l'Hexagone, sont les descendants d'un couple végétal contre nature. Un couple constitué, il y a plusieurs siècles, du célèbre pinot noir (à l'origine, notamment, de tous les vins rouges de la Bourgogne) et de l'improbable « gouais blanc », cépage de la plus basse extraction qui a depuis longtemps déjà totalement disparu de la planète viticole. Publié récemment par l'hebdomadaire scientifique américain *Science*, cet incroyable bilan d'une recherche en paternité ampélographique hors du commun remet en question bien des certitudes. Elle ouvre de nouvelles perspectives quant à l'usage qui pourrait être fait demain de la plasticité de *Vitis vinifera*, cette plante étonnante.

Cette étude est la dernière étape en date d'une vaste entreprise lancée au début de 1990 et qui vise à établir, grâce à la technique des empreintes génétiques, le véritable arbre généalogique des différents cépages, ou variétés, des vignes cultivées actuellement à travers le monde. Les biologistes végétaux ont eu recours aux mêmes outils que ceux qui, utilisés par les spécialistes de la médecine légale ou de la police scientifique, ont amplement fait la preuve, ces dernières années, de leur puissance et de leur précision. Il s'agissait d'analyser la structure de certaines régions particulières du patrimoine génétique de certains cépages et, par comparaison avec les résultats obtenus à partir de la même analyse d'autres variétés, d'établir des lignes de filiation. Le génome de la plante est obtenu par extraction à partir de jeunes feuilles broyées, mais peut aussi l'être, depuis peu, à partir de fruits ou de sarments.

« On estime aujourd'hui à environ six mille le nombre des cépages cultivés à travers le monde », explique Jean-Michel Boursiquot (Ecole supérieure agronomique, Montpellier). Pour tenter d'établir l'origine de ces cépages, les ampélographes ne pouvaient, jusqu'ici, que se baser sur des caractères phénotypiques, comme la forme des feuilles ou celle des raisins et des grappes. On avait pu établir ainsi quelques grandes familles de cépages. Grâce à la tech-



MICK ROCK/TOP

Vignoble de Chardonnay dans le Maconnais.

nique des empreintes génétiques nous pouvons aller beaucoup plus loin. »

Une équipe dirigée par Carole Meredith et John Bowers (département de viticulture et d'œnologie de l'université de Californie, à Davis) a pu confirmer ainsi que le cabernet sauvignon – cet empereur du Médoc et de la plupart des vignes rouges du Nouveau Monde – n'était, en réalité, que l'enfant plus ou moins légitime du cabernet franc et du sauvignon, ces deux cépages indéracinables de la tranche médiane de la vallée de la Loire.

### TOUTS COUSINS

Aujourd'hui, grâce à la collaboration exemplaire établie entre l'équipe californienne et les spécialistes de l'Ecole nationale supérieure agronomique de Montpellier associés à l'unité de recherches de génétique et d'amélioration des plantes de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA), on franchit une nouvelle étape dans le décryptage des racines ampélographiques. Les empreintes génétiques retrouvées de *Vitis vinifera* ne laissent

place à aucun doute : le chardonnay (le plus grand et le plus expressif des cépages bourguignons), l'aligné (ce cousin pauvre du chardonnay), le gamay (ce Rastignac des cépages rouges) et le melon de Bourgogne (qui a depuis longtemps colonisé le terroir du muscadet) sont tous cousins. Plus qu'issus de germains, presque frères consanguins.

« Une telle conclusion peut apparaître a priori étonnante, mais elle ne

surprendra pas, au fond, les spécialistes de la dégustation et de l'œnologie dans la mesure où les vins issus de ces quatre cépages se situent dans une même gamme de structures et d'arômes, estime pour sa part Thierry Nérisson, jeune vigneron tourangeau et sommelier du restaurant Jean Bardet. Cette parenté est plus particulièrement retrouvée dans des vins vieillissants, qui s'expriment souvent de manière étonnamment muscatée. De même, les vieux vins is-

sus du cépage chenin ont fréquemment des silhouettes de tokay hongrois. »

Plus encore que la découverte de cet étonnant cousinage, c'est bien l'identité de l'un des deux membres du couple végétal fondateur qui ne peut manquer de surprendre. En effet, plusieurs éléments historiques plaident en faveur de la possible création de croisements par pollinisation entre le pinot noir et le gouais blanc ; ces mariages végé-

taux et sexués ayant donné, au fil du temps, naissance à la descendance – désormais prouvée par la science génétique – de trois cépages blancs et d'un rouge longtemps vinifiés dans différentes provinces de France et, depuis quelques décennies déjà, dans de multiples régions du globe.

Cela pose problème. Car, si la grandeur du pinot noir ne laisse aucun doute, le gouais blanc soulève en revanche de sérieuses interrogations. Gouais blanc ? Hormis les ampélographes de Montpellier, qui, religieusement, continuent à le cultiver et, pour le plaisir, à en vinifier le fruit, personne ne sait plus de quoi il retourne. Dans cette bible qu'est devenu *Le Livre des cépages*, de Jancis Robinson (traduction de Claude Dovaz, éditions Hachette), le gouais blanc n'est plus mentionné que comme l'une des anomalies qui auraient, autrefois, été cultivées dans le Jura et la Franche-Comté. Pour autant ce cépage a bel et bien marqué l'histoire française de la vigne et du vin. Les auteurs de la publication de *Science* estiment, quant à eux, que ce vieux roturier hexagonal n'est autre que le cépage heunisch d'Europe centrale, introduit en Gaule par un empereur romain originaire de Dalmatie.

« D'autres travaux sont en cours pour tenter d'établir de nouvelles filiations », explique Jean-Michel Boursiquot. Ils concernent notamment les cépages gewurztraminer, marsanne et roussane. De nouveaux marqueurs, les chloroplastes, qui, dans la vigne, ne sont transmis que par la mère, devraient nous permettre de progresser peut-être plus rapidement que nous l'imaginions. » Tout est ainsi en place pour que la génétique contribue un peu plus encore à l'anthropomorphisation de cette merveilleuse plante, fruit ultime de la lente domestication des lambrusques des forêts ancestrales.

Jean-Yves Nau

## La réglementation contre l'aventure

LA PUBLICATION de *Science* dépasse de beaucoup le seul cadre de la génétique et de l'ampélographie. En levant le voile sur l'origine de quelques-uns des grands cépages français, elle rappelle avec force que cette plante, plus peut-être que

### ANALYSE

Certains imaginent d'autres tentatives qui permettraient d'élargir encore la gamme des plants cultivés.

toutes celles destinées à l'alimentation, a été façonnée, sélectionnée, par l'homme. En d'autres termes, les vignes telles que nous les connaissons aujourd'hui ne sont que les très lointaines descendantes des vignes de l'Antiquité méditerranéenne ou du Moyen Age européen.

Les cépages de cette fin de millénaire sont le produit de longs travaux de croisement, d'identi-

fication, de comparaisons et de stabilisation des lignées ainsi établies. La question, dès lors, est de savoir si la situation actuelle correspond à une forme d'apogée de la viticulture ou si, comme on doit sans doute le penser, l'aventure commune de l'homme et de la vigne est loin d'être finie.

A Montpellier, les auteurs français de la publication de *Science* ont entrepris de reproduire le mariage entre le pinot noir et le gouet blanc afin de confirmer, en pratique, les preuves fournies par la génétique. Mais, déjà, certains imaginent d'autres tentatives qui permettraient d'élargir encore la gamme des plants cultivés, que ce soit pour leurs fruits ou pour les vins auxquels ils pourraient donner naissance. Or force est de constater que ce début de révolution survient, en France, dans un contexte caractérisé par l'omniprésence d'une réglementation drastique qui interdit, en pratique, toute aventure viticole et gustative.

La dernière illustration en date concerne Jean-Louis Denois, vigneron propriétaire du domaine de l'Aigle à Roquetaille (Aude), qui vient d'être

condamné par un tribunal de Carcassonne à 10 000 francs d'amende pour avoir osé planter 1 000 pieds surgreffés en riesling et en gewurztraminer, qu'il devra en outre impérativement arracher. Producteur de vins unanimement salué par les critiques, Jean-Louis Denois ne pourra donc pas conduire l'expérience qu'il souhaitait : vérifier si ces deux cépages orientaux peuvent s'adapter à la spécificité de son terroir, l'un des plus frais et des plus hauts du Languedoc.

La situation est d'autant moins rationnelle que les vigneron étrangers ne sont pas soumis aux contraintes réglementaires françaises et qu'à ce titre ils peuvent se lancer dans des aventures que l'Hexagone prohibe. Beaucoup de spécialistes craignent qu'après avoir – grâce au concept d'appellation d'origine contrôlée et à l'Institut national, qui en porte le nom – obtenu une indiscutable renommée internationale le vignoble français ne soit aujourd'hui prisonnier d'un corset insupportable.

J.-Y. N.

## La belle histoire du petit gouais blanc

« EN RÉALITÉ le gouais blanc n'a pas totalement disparu de l'Hexagone : il y a quelques semaines j'ai pu en retrouver deux souches dans le Gers, à proximité de la zone d'appellation du Madiran, et il est vraisemblable qu'on puisse encore en trouver dans le Sud-Ouest », affirme Jean-Michel Boursiquot (Ecole supérieure agronomique, Montpellier). Pour notre part, nous continuons à le cultiver au domaine du Vassal, propriété de l'Institut national de recherche agronomique. » Gouais – ou goet – blanc ? S'il n'est plus dans la mémoire des vigneron d'aujourd'hui, ce cépage est bel et bien présent dans les racines séculaires de la viticulture française, comme en témoigne Roger Dion dans sa monumentale *Histoire de la vigne et du vin en France des origines au XIX<sup>e</sup> siècle* (éditions Flammarion).

Un document du XII<sup>e</sup> siècle, la rédaction de la coutume de Beauvaisis

par Philippe de Beaumanoir, démontre combien il était déjà au bas de l'échelle œnologique. L'auteur évaluait alors la valeur des rentes servies un vins. Alors que le « vin fromental » est estimé à « douze sous le mui », le « vin moreillons » est à neuf sous et le « goet » à six sous seulement. Roger Dion retrouve ce « cépage inférieur » en 1338 à Metz, où il est orthographié « goez ». « En 1338 un atour – ainsi étaient appelées à Metz les ordonnances de l'échevinage – s'en prend à ceux des habitants de la cité et des villages voisins qui ont eu la « malice » d'arracher de leurs vignes le cépage noble dit fromental [qui évoque la blancheur de la farine] pour mettre en sa place des « goez » et d'autres mauvaises espèces de vignes afin d'augmenter le volume de leur récolte, écrit-il. « Grant damage », disent les échevins, en est venu « à Nous et à nostre citeit », les marchands ne voulant plus

« acheter nulz de nos vins par la raison foison des goez »

C'est ainsi que l'ordre fut donné, alors, d'arracher le mécréant sur tout le territoire messin et de ne privilégier que le fromental blanc et noir.

### COMMUNAUTÉ D'INTÉRÊTS

On retrouve le gouais à Paris au XIV<sup>e</sup> siècle, où, du fait du fort développement de la classe ouvrière, il prend progressivement la place du morillon (le pinot noir de Bourgogne, ainsi appelé en référence au teint basané du Maure), plant fin du vignoble parisien.

« Ceux qui plantaient du gouais aux abords de Paris tiraient de cette faible mise un profit certain tant la capitale était avide de vins à bon marché », écrit Roger Dion. Tout se passe alors comme si une communauté d'intérêts s'établissait entre l'ouvrier vigneron et celui de la vigne, soucieux d'obtenir

du vin à moindre prix. Cette communauté d'intérêt ne pouvait qu'inquiéter les bourgeois viticulteurs d'Ile-de-France, d'autant que ces derniers se trouvaient désavantagés par la vogue grandissante des vins récoltés sous de plus chaudes latitudes. Mais le mouvement n'est que parisien. « A partir du moment où la viticulture populaire commence à multiplier ses plantations aux abords de la capitale, une opposition s'accuse dans l'ensemble de la province vinicole nommée France entre un vignoble suburbain qui s'avillit de jour en jour et des vignobles plus éloignés qui se défendent mieux contre l'invasion des plants grossiers », écrit Roger Dion. Ce sont ces vignobles, on le sait, qui sauveront l'honneur de la viticulture française. On ignorait néanmoins jusqu'à présent que le gouais avait directement, génétiquement, contribué à ce sauvetage.

J.-Y. N.

Mensuel/octobre 1999

Numero 7 / 24 F

**Le Monde des DEBATS**

Le texte qui fait scandale en Allemagne : « Règles pour le parc humain »

par Peter Sloterdijk

Intégral. Supplément special de 8 pages

**Sortir de la violence**

Michel Wieviorka, Yuri Rubinsky, Guy Lochard, Monique Dagnaud, Jean-Pierre Havtin, Siriki Konde, Paulo Sérgio Pinheiro, David Apter

Inde : montée nationaliste  
Christophe Jaffrelot / Jean-Luc Racine

Où conduit le décodage du génome humain ?  
Jean Weissenbach, Antoine Danchin

Sport : le dopage inévitable ?  
Philippe Missika / Georges Vigarello

Franck Venaille poète animal  
Emmanuel Moses

Intellectuels à l'Est  
Antonin Liehm

Mensuel en vente 24 F chez votre marchand de journaux

# Paul Vatine reprend la Route du café

Vingt bateaux – douze monocoques et huit multicoques – s'élancent samedi 16 et dimanche 17 octobre du Havre vers Cartagena (Colombie) pour la quatrième édition de la transat en double

## LE HAVRE (Seine-Maritime)

de notre envoyée spéciale  
Cette transat-là est sa course fétiche. Pas comme la Route du rhum, qui s'est « refusée à (lui) » en novembre 1998 à cause d'un choix tactique inopportun après qu'il eut mené six jours durant. Sur l'ancienne Route du café, qui relie le port du Havre aux côtes colombiennes, Paul Vatine, quarante-deux ans, s'est déjà imposé deux fois. Seul, d'abord, en 1993, pour l'épreuve inaugurale, puis avec Roland Jourdain, en 1995.

Il y a deux ans, sur son trimaran *Chauss'Europ* avec son équipier Jean-Luc Nélias, il a été devancé d'une bonne journée par le *Primagaz* des frères Bourgnon. Mais cette défaite n'a rien changé. Le Havre continue d'inspirer Paul Vatine. Il y est né et il y a découvert la voile à l'âge « mûr » de

vingt-deux ans. La plaisance est alors bien étrangère aux préoccupations de sa famille. Le père, artisan-menuisier, n'a de cesse de faire de ses fils « autre chose que des manuels ». C'est par les activités de la MJC que son frère aîné, Philippe, entraîne Paul sur un dériveur. Le cadet n'est pas le plus doué, mais un besoin d'accomplissement et de reconnaissance irrésistible l'habite. « Si j'étais né au pied de l'Himalaya, j'aurais escaladé des montagnes, affirme Vatine. Ou je serais devenu coureur de marathon si j'étais africain. J'existe par rapport aux autres grâce à la compétition. »

Sans plus attendre, il quitte Le Havre et abandonne ses études supérieures de commerce. Pour apprendre la mer, il monte dans un train en direction de la Bretagne. Il vit comme au temps du compagnonnage, se présente dans les chantiers pour travailler « contre deux repas chauds et une couverture ». « On m'appelait l'équipier volant, dit-il, j'étais tâcheron, sans plan de carrière ».

Son père n'y comprend rien. Pas plus que, quelques années plus tôt, quand Paul s'est porté volontaire pour faire son service militaire dans un régiment de parachutistes. Son fils le tient en grande partie pour responsable. « Pour les paras, dit Vatine, j'avais besoin de me réveiller de la torpeur intellectuelle dans laquelle j'étais tombé, mais j'ai toujours gardé un certain recul. Pour la voile, j'ai un peu imité mon père qui était un provocateur, toujours à contresens des autres, et dont la devise était "travaille le dimanche et chôme le lundi" ».

S'il a finalement posé son sac à Saint-Quay-Portrieux (Côtes-d'Armor), Vatine a vécu son « initiation » bretonne comme un exil. « A Lorient, on est dans les terres, à Brest, au fond d'un goulet. Non, vraiment, à part Fécamp et Dieppe, Le Havre n'a pas sa pareille. » Il a gardé dans sa bonne ville natale un pied-à-terre et la vante comme « la plus belle façade maritime de France ».

## UN HOMME DE PASSIONS

C'est que Le Havre et la région Haute-Normandie lui ont offert sa première barre de capitaine à la fin des années 80. « J'avais trente ans, dit-il, j'avais fait des tas de courses, participé à trois tentatives de records de l'Atlantique, la réalité c'était de devenir skipper. » Vatine est un homme de passions. Aux commandes de son trimaran flambant neuf, il dit s'être senti « le porte-parole d'un million et demi de contribuables ».

L'histoire d'amour avec le partenaire local s'est mal terminée, mais la teneur des contrats permet au navigateur de conserver la jouissance du voilier. Depuis, il s'enflamme un peu moins, se bat pour maintenir son navire et ses finances à flot. A l'exception d'Yvan Bourgnon dans la même

à 50 pieds) : *Pindar* (Emma Richards/Miranda Merron) ; *Spirit of Race* (Michaël et Franco Fineschi).

● **Multicoques Classe I (supérieurs à 50 pieds) :** Banque populaire (Jean-Louis Roucaurol/Jacques Caraes) ; *Biscuits-La Trinitaine* (Marc Guillemot/Jean-Luc Nélias) ; *Brocéliande* (Alain Gautier/Michel Desjoyeaux) ; *Foncia* (Yvan Bourgnon/Laurent Bourgnon) ; *Fujicolor II* (Loïck Peyron/Franck Proffit) ; *Groupama* (Franck Cammas/Steve Ravussin) ; *Groupe André* (Paul Vatine/Jean Maurel).

● **Multicoque de Classe II (de 45 à 50 pieds) :** *CLM* (Hervé Cléris/Ronan Delacou).

## Les concurrents

● **Monocoques de Classe I (supérieurs à 50 pieds) :** *Aquitaine-Innovations* (Yves Parlier/Ellen Mac Arthur) ; *Défis 14 PME* (Hervé Laurent/Loïc Etevenard) ; *Fila* (Guido Broggi/Bruno Laurent) ; *Gartmore Investment* (Josh Hall/Alex Thomson) ; *GEB* (Xavier Lecœur/Christian Gasperin) ; *Sill Entreprises* (Roland Jourdain/Jean Le Cam) ; *Sodebo-Savourens-la-Vie* (Thomas Coville/Hervé Jan) ; *Somewhere-Baume&Mercier* (Marc Thiercelin/Bernard Mallaret) ; *Team Group 4* (Mike Golding/Edouard Danby) ; *Whirlpool-Europe 2* (Catherine Chabaud/Luc Bartissol).

● **Monocoques de Classe II (de 45**

## Deux parcours pour traverser l'Atlantique



situation cette année, il a longtemps été le seul skipper-armateur dans la flotte des multicoques français de 60 pieds. Pour cette transat 1999 il a bénéficié du concours du groupe André.

Entre les grandes épreuves il s'efforce de trouver des défis, comme celui qu'il a lancé aux six meilleurs funboarders du moment, entre Cargèse (Corse-du-Sud) et le Lavandou, dans le cadre d'un accord avec le Club Méditerranée. « Je rentre à nouveau dans une période de séduction, dit le navigateur résigné, alors que j'aurais souhaité, par une victoire dans la Route du rhum, connaître un aboutissement. »

A qui le soupçonne d'en rajouter dans la communication misérabiliste, il répond : « Je ne suis que ce que je suis. Je sais raconter les vagues de l'Atlantique, mais, en mer, il y a aussi l'histoire que vit l'homme, et si je n'ai pas le monopole de la difficulté et de la souffrance, j'ose dire qu'une transat n'est pas seulement le plaisir pur de la glisse les cheveux au vent et les lunettes de soleil sur le nez. »

Ses courses océaniques à lui sont encore de vraies aventures de pionnier. Il se souvient de sa récente « découverte de l'Amérique » : une arrivée par la mer à New York en 1994 en pleine nuit « sur le quai 17 ». Il jure connaître encore des émois et des bonheurs de débutant. « Quand je vais revoir La Barbade (marque de parcours obligatoire pour les multi-

coques) puis les côtes de Colombie, je vibrerai comme la première fois. Je ne me réalise pas seulement dans la douleur au nom de mes origines. »

Ses messages à la fin de la dernière Route du rhum étaient pourtant parfois inquiétants, presque morbides. Mais seulement pour les autres. « Je suis un littéraire et la mer donne envie de s'épancher, surtout quand on est dans une phase psychologique difficile. J'avais terminé 2<sup>e</sup> de l'édition précédente, j'étais sûr que cette fois, c'était mon tour. »

Mireille, son épouse d'origine corse et sa plus fidèle alliée dans leur entreprise maritime, lui répète que la récompense aux méritants n'existe pas. « Elle a raison, dit-il. La seule chose qui compte, c'est d'avoir réalisé en amont une préparation parfaite, alors on est en confiance et on peut gagner. »

Pour que son nouveau partenaire le suive jusqu'à Plymouth, d'où s'élancera vers Newport la Transat Anglaise en solitaire le 4 juin 2000, Vatine devra convaincre dans cette course. Jean Maurel – dont il s'est adjoint les compétences pour l'occasion et qui a remporté l'édition 1995 en monocoques – croit en leurs chances. « C'est suffisamment dur d'être équipier quand on a été longtemps skipper, dit-il. Je ne voulais m'embarquer que sur un bateau capable de gagner. »

Patricia Jolly

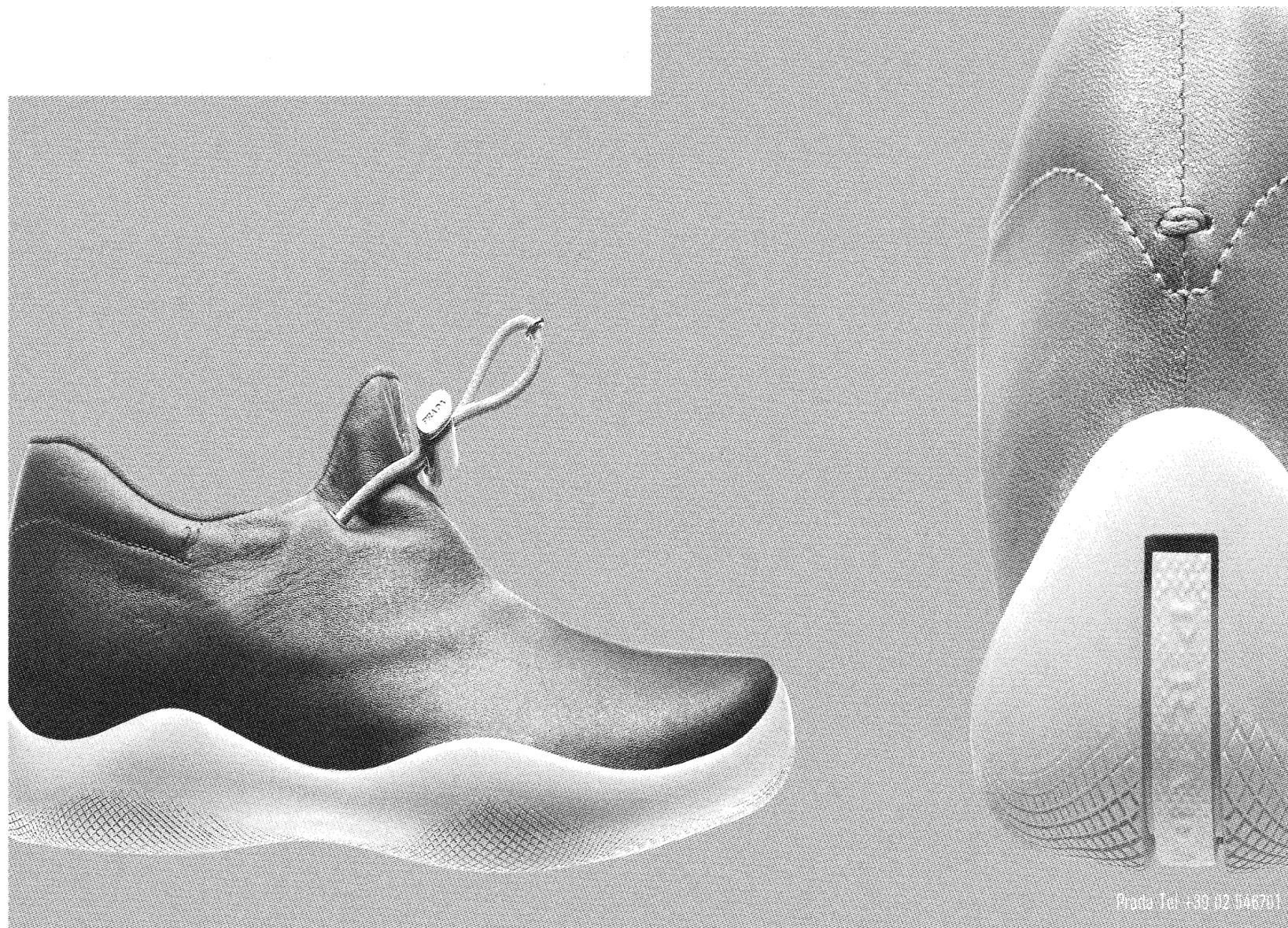
## DÉPÊCHES

■ **FOOTBALL :** Toulouse s'est imposé nettement (3-0) sur le terrain de Châteauroux, jeudi 14 octobre, en match avancé de la 14<sup>e</sup> journée du championnat de France de football grâce à des buts de Fabrice Jau, Vladimir Petrovic et Marc Libbra.

■ **Un supporter du Paris-SG,** poursuivi pour avoir participé aux violences en marge du match de son équipe et l'Olympique de Marseille mardi 12 octobre, a été placé sous contrôle judiciaire et a été interdit d'accès « à toute manifestation ayant trait au football » par le tribunal correctionnel de Nanterre (Hauts-de-Seine), jeudi 14 octobre.

■ **GYMNASTIQUE :** le Russe Nikolai Krukov a gagné, jeudi 14 octobre, le concours général individuel des championnats du monde à Tianjin (Chine), devant le Japonais Naoya Tsukahara et le Bulgare Jordan Jovtchev. Le premier Français, Florent Maree, s'est classé quatorzième. Le concours féminin a été emporté par la Roumaine Maria Olaru, devant l'Ukrainienne Victoria Karpenko et la Russe Elena Zamoledchikova.

■ **OLYMPISME :** Juan Antonio Samaranch, le président du Comité international olympique, sera entendu le 15 décembre à Washington par la chambre des représentants sur l'attribution des Jeux d'été de 1996 à Atlanta. Il devra également apporter son témoignage sur la désignation très controversée de Salt Lake City pour l'organisation des Jeux d'hiver de 2002.



# Les textiles revisitent la maison

De jeunes créateurs assemblent, mélangent, maltraitent matières et couleurs pour habiller murs, fenêtres et mobilier

LA MAISON s'habille de nouvelles matières, s'illumine de couleurs inattendues, ose les mélanges de tissus, de toucher et de motifs. Après le mobilier, le textile impose aux intérieurs une modernité qui tente de rompre avec un héritage - papiers peints, tentures velours et nappes en coton uni ou fleuri - bien ancré. Les créateurs s'attaquent aujourd'hui au revêtement des fenêtres, des lits et des canapés, utilisent le tissu pour revisiter l'espace, jouer avec la lumière et exploiter l'éphémère... histoire de donner aux intérieurs un air de nouveau millénaire, en phase avec les aspirations profondes des consommateurs.

Ils ont comme point commun d'aimer la matière pour le plaisir tactile qu'elle procure. Leur travail se concentre essentiellement sur ce point. Ils assemblent, juxtaposent, traitent et parfois maltraitent les



tissus, en quête d'une sensation qui les touche, d'un univers qui leur est propre. Certains préfèrent cultiver l'effet de surprise par des contrastes de matière (douceur et rugosité) ou de couleur, pendant que d'autres n'en finissent pas de tendre à l'harmonie. Leurs sources d'inspiration ? La rue, la haute couture, le quotidien, les voyages, les rencontres... Résultat, un foisonnement d'idées, de décors possibles et de découvertes à venir.

Pour Kim et Garo, ce sont les voyages - réels parfois, imaginaires le plus souvent - qui excitent leur imagination. Les motifs et les tissus d'ailleurs nourrissent et enrichissent sans cesse une création qui revisite les cultures du monde. Les matières et les couleurs de l'Afrique, de l'Asie... se retrouvent dans les coussins, les tentures, les parures de lit et le linge de table de ces créateurs, dont le talent est de savoir s'inspirer sans copier. Leur style : un assemblage subtil de coloris, de textiles, d'artisanats divers. Un tour du côté de la Corée : la soie rose thé se mêle alors au lin beige floqué, à la soie brochée ou mat et rose tyrien, à la popeline raisin. Un passage par Tombouctou, et la popeline d'un beige chaud tempère un voile de coton froissé tie and dye, s'amuse d'une paille délicate tissée ou effrangée. Puis direction Zanzibar : le lin, couleur de romarin, la soie brochée au motif ethnique, le voile translucide racontent cette ville bariolée et joyeuse...

Anne Marin aime les ambiances douillettes. Ses créations aspirent à une harmonie qui s'autorisent des audaces. La créatrice ose les mélanges de matières brutes (lin, laine, feutre), de velours soyeux, de mohair ou de fourrure, de broderies fines. Ses mariages de coloris, de motifs stylisés, ses assemblages composent un univers délicat et joyeux. Pour sa collection « Nature », la créatrice a pensé broder

abeilles, coccinelles, tulipes, coquelicots et poissons sur le lin, le taffetas ou la soie. Dans sa collection « Graphique », des petits carrés de velours ou de fil décorent le lin ; des plumetis de broderies capitonnent le velours ou le lin, des ronds de velours bordés de franges jouent avec la couleur des tissus.

La douceur, c'est aussi le maître mot d'Elisa Borgel. Pour sa collection hiver, il a guidé son inspiration, l'a poussée vers des matières douces et chaudes comme la polaire, la laine tricotée, la fausse fourrure et des teintes écruées. Pour l'été, elle réfléchit à des couleurs plus chatoyantes, des matières et des motifs qui évoquent la plage et le voyage.

Les saisons lui procurent le terrain privilégié pour exprimer des attitudes éclectiques. Car Elisa Borgel ne se refuse rien. Elle aime autant la rigueur et l'univers

épuré de Catherine Memmi que le côté ludique-pop d'Alexis Lahelle. « Tout dépend du moment », précise-t-elle.

Parce qu'elle estime que le tissu doit habiller la maison sans la figer, offrir à celui qui l'habite la possibilité de changer au gré des humeurs, des envies, elle crée des coussins, plaids et housses de lit à double face. Elle n'hésite pas non plus à maltraiter la matière - elle lacère, rase, surpique - pour créer des effets tactiles inattendus.

Avec ses tentures en tarlatane qu'elle peint à la main, Frédérique F. Thomas invite à personnaliser son espace, à jouer des volumes pour une maison en mouvement. Il suffit de faire coulisser au milieu d'une pièce un panneau pour séparer l'espace, ou encore d'en juxtaposer deux pour changer la couleur du tissu et changer de lumière.

Karine Fernel a préféré choisir la neutralité du blanc donnée par les fibres naturelles telles que le coton et la laine : « Des matières, dit-elle, expressives, fluides ou pesantes, diaphanes ou opaques, des matières qui appellent les sens. » Elle plie le matériau, le replie, le structure pour « ob-

tenir des variations d'intensité, des surprises, des modulations où la lumière n'arrive que par des ouvertures imperceptibles ». Son style porte la marque d'une délicatesse sophistiquée, sans guère en avoir l'air.

Délicatesse aussi du côté des deux créatrices Sylvia Charmet et Gyorgyi Rideg, qui juxtaposent, associent des matières inhabituelles. Chez elles sont à l'honneur les tissus plastifiés, métallisés et les tonalités subtiles de blanc et d'argenté. Empreintes de lumière, traces dessinées par l'eau, danse des lignes de l'écorce se glissent discrètement dans leur création, qui cherche à revisiter de façon moderne les techniques anciennes.

## « À LA LIMITE DES MATÉRIAUX »

Sophie Mallebranche fonctionne beaucoup par « accidents ». Une matière qu'elle pousse un peu trop loin, et c'est la découverte d'une autre possibilité, l'émergence d'une nouvelle idée. Toute sa vie, elle a baigné dans la couleur. Aujourd'hui, elle la rejette en bloc et aspire au calme, à la lumière. D'où son attrait pour les couleurs froides. Tête chercheuse, elle n'en finit pas d'oser les mélanges, les tissages inattendus en Inox ou en fils d'argent. Elle enduit du tissu de silicone, du polyester d'aluminium... essaie toujours d'aller plus loin, « à la limite des matériaux ». Son travail est à l'avant-garde d'un courant qui va transformer les intérieurs. Tout comme la création de Lily Latifi, qui travaille essentiellement sur des bases blanches qu'elle enduit selon un procédé sérigraphique. Elle crée ainsi des chemins de table qui donnent du volume au meuble, des panneaux qui captent la lumière pour la rendre différente, diffuse, changeante. En confrontant puis en mariant opacité et transparence, ombre et lumière, Lily Latifi recherche les contrastes pour mieux créer des effets de volume.

Tous ces créateurs textiles qui émergent aujourd'hui expriment une envie de changement, un désir de bouleverser les univers intimes sans pour autant vouloir imposer une esthétique particulière. Il y a chez eux une volonté de séduire sans force. Peut-être parce que, s'adressant directement aux sens, la création textile est, plus que tout autre chose, affaire d'élection sentimentale.

Véronique Cauhapé



Cote à Cote

15-17, bd St Michel  
75005 Paris

25, av. de Wagram  
75017 Paris

69 F

169 F



PHOTOS D.R.

*Coussin Alaska, en fausse fourrure surpiquée, d'Elisa Borgel. Coussins en popeline, voile de coton froissé tie and dye, rabane. Broderies sénégalaises, de Kim et Garo.*

*Tenture en tarlatane peint à la main, fond vert et carrés rouges, de Frédérique F. Thomas.*



*Détail d'une tenture : tissage réalisé avec du silicone moulé et du fil d'inox sur une chaîne nylon, de Sophie Mallebranche.*

## Mode vestimentaire et décoration d'intérieur

**POUR** sa deuxième édition, le Salon grand public de l'art de la maison a choisi de mettre l'accent sur les rapports qui unissent la mode vestimentaire et la décoration d'intérieur. Matières et couleurs se retrouvent d'un univers à l'autre. La couture inspire créateurs, décorateurs et designers, et les couturiers, de leur côté, s'intéressent de près à la maison.

Les correspondances touchent aussi les comportements. On aime dire, aujourd'hui, que la maison n'est plus figée, que les consommateurs commencent à changer de décoration comme de vêtement. Ce qui pousse certains observateurs à s'interroger sur les conséquences d'une telle frénésie, qui risque d'aboutir à une saturation, une banalisation et un appauvrissement accélérés de la création.

Avant d'en arriver là, le Salon met en scène les « intérieurs » de couturiers tels que Christian

Lacroix, Christian Dior, Jean-Charles de Castelbajac, Chantal Thomass, Sonia Rykiel... Chacun livre sa vision personnelle de l'univers intime.

L'Art de la maison donne aussi carte blanche à Andrée Putman, qui a rassemblé une vingtaine d'objets qu'elle n'a pas signés mais qui ont ponctué sa vie amicale et familiale, marqué sa carrière ou, tout simplement, provoqué en elle des moments de bonheur esthétique.

### CONFORT ET QUALITÉ DE VIE

Dans cet espace souvenir se trouvent ainsi regroupés le lampion-citrouille de Noguchi, un banc de Bertoia, la radio de Brian Vega, un dessin de Gérard Garouste, un lutrin, une robe d'Azzedine Alaïa... Andrée Putman marquera aussi le Salon de sa présence en rencontrant Christiane Germain, journaliste spécialisée en design et architecture, lors d'une conférence prévue le vendredi 15 octobre, à 17 heures. Un autre débat, prévu lundi 18 octobre (11 heures), proposera un face-à-face entre l'architecte et décorateur Jacques Garcia et le directeur du Via (Valorisation et innovation dans l'ameublement).

Chaque salon s'accompagne d'une étude. Cette deuxième édition de l'Art de la maison ne fait pas exception et livre les résultats d'une enquête Secodip réalisée en 1999, qui dessine, à travers cinq tableaux, le profil du « consommateur maison ». Ce dernier apparaît comme « affect-

tif » (ses meubles font partie d'un patrimoine qu'il doit pouvoir être fier de transmettre et il recherche des meubles qui ont une âme), « pratique » (il veut du mobilier astucieux et peu encombrant et craque pour le « plus service » qui lui simplifie la vie), « informé » (il aime se tenir au courant des tendances grâce aux magazines) et « hédoniste » (il est en quête de confort, de qualité de vie).

Ces préférences guident les achats du consommateur, qui opte majoritairement « pour de beaux meubles qui durent longtemps » (62 %) et « qui ont déjà vécu » (32 %), du mobilier qui permet de gagner de la place (27 %). Tandis qu'ils ne sont que 2,6 % à préférer acheter des créations.

A la question « quels meubles avez-vous l'intention d'acheter au cours des deux prochaines années ? », les réponses ont plébiscité le canapé (29 %), le matelas (26,9 %), le petit mobilier (24,8 %) puis le mobilier de jardin (11,7 %), la salle de bains équipée (11,4 %) et la cuisine (10,1 %).

V. Ca.

★ L'Art de la maison, jusqu'au lundi 18 octobre 1999, à l'hippodrome d'Auteuil, 75016 Paris. Ouverture de 10 à 20 heures (vendredi 15 et samedi 16), de 10 à 19 heures (dimanche 17), de 10 à 18 heures (lundi 18). Entrée : 60 F (adultes) ; gratuite pour les enfants de moins de 12 ans.

# Soleil fréquent

**SAMEDI.** L'anticyclone se décale vers les pays scandinaves, mais son influence s'étend jusqu'à la France. Il dirige un flux d'est qui s'oppose à la progression des perturbations atlantiques sur la France. Il faudra attendre dimanche pour qu'une dégradation pluvieuse se précise sur l'Ouest et le Sud.

**Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie.** - De la Basse-Normandie au Perche, la grisaille matinale évolue vers des éclaircies l'après-midi. Les éclaircies sont plus précoces de la Bretagne à la Vendée, après dissipation des brouillards. Seul le Finistère pâtit d'un ciel parfois menaçant avec un risque d'ondées. Il fera de 16 à 19 degrés.

**Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes.** - Les bancs de grisaille dans le Centre évoluent favorablement en cours de journée. Partout ailleurs, le soleil brille, mais ne fait guère monter les températures: 14 à 18 degrés du nord au sud.

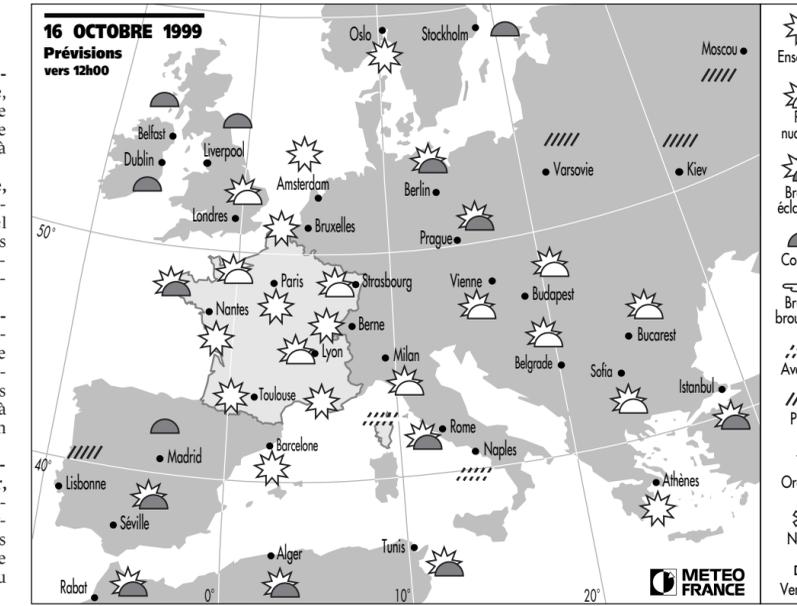
**Champagne, Lorraine, Alsace,**

**Bourgogne, &newlin;Franche-Comté.** - C'est une belle journée, sauf en plaine d'Alsace et val de Saône, où la grisaille brumeuse tarde à se dissiper. Il fera de 14 à 16 degrés.

**Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées.** - Les brumes matinales laissent place à un ciel souvent peu nuageux. Quelques bourgeonnements sans conséquence se forment sur les Pyrénées. Il fera de 18 à 22 degrés.

**Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes.** - Du Mâconnais au Lyonnais et au Genevois, les nappes de brouillard persistent souvent jusqu'en mi-journée. Le soleil est plus matinal ailleurs, il fera de 16 à 18 degrés, localement 20 degrés en Limousin.

**Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse.** - Un soleil éclatant et l'absence de vent rendent cette journée agréable. Un petit bémol des Alpes-Maritimes à la Corse, où une averse peut interrompre le beau temps. Il fera de 21 à 23 degrés.



## LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **FRANCE.** Ouverture à Magny-le-Hongre, près de Marne-la-Vallée, à proximité de Disneyland Paris, de l'Hôtel du Moulin de Paris, un 2-étoiles (82 chambres climatisées, piscine extérieure chauffée, sauna et salle de remise en forme) qui célèbre le thème du Vieux Paris. Le restaurant, dont le décor évoque une brasserie, propose une cuisine traditionnelle à prix modérés. Chambres à partir de 400 F (60 €), formule repas à 85 F (13 €), navette gratuite vers les gares TGV/RER. Renseignements : 01-60-43-77-77.

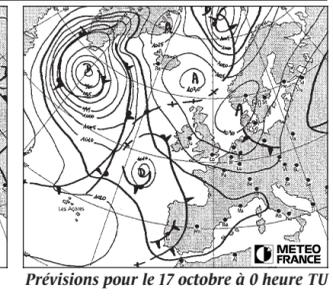
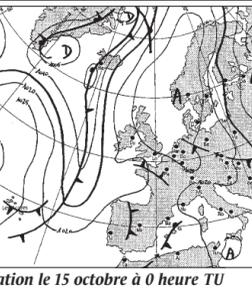
■ **GRANDE-BRETAGNE.** La compagnie Virgin annonce une baisse de ses tarifs avec, notamment, un Londres-New York A/R à 187 £ (1 870 F, 285 €). La réduction s'applique aux vols à destination de Boston, Chicago, Miami, Newark et Washington ainsi qu'à d'autres vols long-courriers et moyen-courriers : Antilles, Hongkong, Johannesburg, Athènes et Shanghai.

**PRÉVISIONS POUR LE 16 OCTOBRE 1999**  
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; \* : neige.

<b>FRANCE métropole</b>	NANCY	4/14 S	
AJACCIO	13/22 N	NANTES	10/17 S
BIARRITZ	12/20 S	NICE	14/20 N
BORDEAUX	12/20 S	PARIS	4/15 S
BOURGES	9/18 S	PAU	9/20 N
BREST	10/16 N	PERPIGNAN	12/19 S
CAEN	11/15 N	RENNES	9/16 S
CHERBOURG	9/16 N	ST-ETIENNE	8/16 S
CLERMONT-F.	9/17 S	STRASBOURG	3/14 S
DIJON	5/16 S	TOULOUSE	10/21 S
GRENOBLE	8/19 S	TOURS	10/16 S
LILLE	5/14 S	<b>FRANCE outre-mer</b>	
LIMOGES	11/18 S	CAYENNE	24/33 S
LYON	10/16 S	FORT-DE-FR.	22/30 S
MARSEILLE	11/21 S	NOUMEA	18/24 S

PAPEETE	23/30 P	KIEV	3/5 P	VENISE	10/17 N	LE CAIRE	21/29 S
LISBONNE	23/31 S	LISBONNE	11/16 P	VIENNE	4/11 S	MARRAKECH	17/26 N
ST-DENIS-RE.	18/25 S	LIVERPOOL	11/13 C	<b>AMÉRIQUES</b>		NAIROBI	15/27 S
<b>EUROPE</b>		LONDRES	8/15 S	BRASILIA	18/33 S	PRETORIA	16/32 S
AMSTERDAM	5/12 S	LUXEMBOURG	4/12 S	BUENOS AIR.	10/20 S	RABAT	17/23 N
ATHENES	18/24 S	MADRID	12/18 C	CARACAS	24/30 S	TUNIS	19/26 N
BARCELONE	15/22 S	MILAN	10/20 S	CHICAGO	9/17 P	<b>ASIE-OCCÉANIE</b>	
BELFAST	10/13 C	MOSCOU	3/7 P	LIMA	15/20 S	BANGKOK	26/29 P
BELGRADE	6/14 S	MUNICH	1/12 C	LOS ANGELES	12/21 S	BOMBAY	26/33 S
BERLIN	5/10 N	NAPLES	15/21 P	MEXICO	11/22 S	DJAKARTA	25/30 P
BERNE	4/13 S	OSLO	-4/4 S	MONTREAL	6/18 S	DUBAI	24/35 S
BRUXELLES	5/13 S	PALMA DEM.	14/24 N	NEW YORK	13/21 S	HANOI	25/27 P
BUCAREST	3/14 S	PRAGUE	3/14 S	SAN FRANCIS.	13/24 S	HONGKONG	24/29 S
BUDAPEST	4/12 S	ROME	14/22 N	SANTIAGOCHI	7/17 S	JERUSALEM	20/28 S
COPENHAGUE	3/8 S	SEVILLE	16/22 N	TORONTO	11/19 S	NEW DEHLI	19/33 S
DUBLIN	10/13 C	SOFIA	5/13 S	WASHINGTON	10/22 S	PEKIN	3/10 S
FRANCFORT	4/13 S	ST-PETERSB.	2/5 C	<b>AFRIQUE</b>		SEOUL	6/12 C
GENEVE	10/14 S	STOCKHOLM	2/9 C	ALGER	19/23 N	SINGAPOUR	25/29 P
HELSINKI	1/6 P	TENERIFE	16/20 S	DAKAR	25/30 S	SYDNEY	17/21 S
ISTANBUL	12/15 N	VARSOVIE	3/6 P	KINSHASA	18/30 S	TOKYO	17/24 S

3/5 P	VENISE	10/17 N	LE CAIRE	21/29 S
11/16 P	VIENNE	4/11 S	MARRAKECH	17/26 N
11/13 C	<b>AMÉRIQUES</b>		NAIROBI	15/27 S
8/15 S	BRASILIA	18/33 S	PRETORIA	16/32 S
4/12 S	BUENOS AIR.	10/20 S	RABAT	17/23 N
12/18 C	CARACAS	24/30 S	TUNIS	19/26 N
10/20 S	CHICAGO	9/17 P	<b>ASIE-OCCÉANIE</b>	
3/7 P	LIMA	15/20 S	BANGKOK	26/29 P
6/14 S	LOS ANGELES	12/21 S	BOMBAY	26/33 S
15/21 P	MEXICO	11/22 S	DJAKARTA	25/30 P
-4/4 S	MONTREAL	6/18 S	DUBAI	24/35 S
14/24 N	NEW YORK	13/21 S	HANOI	25/27 P
1/9 N	SAN FRANCIS.	13/24 S	HONGKONG	24/29 S
14/22 N	SANTIAGOCHI	7/17 S	JERUSALEM	20/28 S
16/22 N	TORONTO	11/19 S	NEW DEHLI	19/33 S
5/13 S	WASHINGTON	10/22 S	PEKIN	3/10 S
2/5 C	<b>AFRIQUE</b>		SEOUL	6/12 C
2/9 C	ALGER	19/23 N	SINGAPOUR	25/29 P
16/20 S	DAKAR	25/30 S	SYDNEY	17/21 S
3/6 P	KINSHASA	18/30 S	TOKYO	17/24 S



# La pieuvre, huit bras et un demi-milliard de neurones

**SON OBSTINATION** est fascinante, comme l'énergie qui anime ses tentacules. Elle qui, dans son milieu naturel, se nourrit essentiellement de crustacés est ici soumise au bon vouloir des chercheurs de la station zoologique de Naples. La voici face à face avec une proie inédite : un crabe enfermé dans un bocal en verre, lui-même clos par un gros bouchon rouge. La pieuvre, par l'image alléchante, met aussitôt en œuvre la technique de capture habituellement employée pour ce type d'animal. Elle saisit le bocal en projetant ses tentacules, le porte à sa bouche, le tourne, le retourne, tente à nouveau de l'absorber... Mais la technique « crabe » reste inefficace.

Alors, après avoir exploré de ses huit bras cette proie insolite, elle fait, d'elle-même, ce qu'espéraient ses expérimentateurs : elle passe à la technique « coquillage ». Ainsi, en débouchant le bocal à l'aide de ses ventouses comme s'il s'agissait d'un mollusque bivalve, elle parvient à ses fins. Confrontée à une

situation nouvelle, la pieuvre a eu une idée qui lui a permis de trouver une réponse adaptée à son problème. Mieux : cette innovation pourra être mémorisée, et réutilisée à l'occasion.

Cette saynète, diffusée en boucle sur l'un des écrans de l'exposition « Pas si bêtes ! 1 000 cerveaux, 1 000 mondes », peut sembler anodine. Au royaume des mollusques, c'est pourtant une performance considérable. Pieuvre, poulpe ou poulpe (comme la nomment parfois les pêcheurs provençaux), *Octopus vulgaris* est capable d'inventer et d'apprendre. Une prouesse d'ordinaire dévolue aux oiseaux et aux mammifères, que l'espèce, sur sa branche généalogique, ne partage guère qu'avec la seiche et le calamar. Comme ces autres, et bien nommés, « céphalopodes », son cerveau bénéficie d'une céphalisation prononcée, et se compose au bas mot d'un demi-milliard de neurones. Une marque indéniable d'évolution, qui n'a pas manqué, ces dernières décennies, de fasciner les biologistes.

« Nous avions commencé à étudier les pieuvres au milieu des années 50. On cherchait des animaux moins complexes que les mammi-

fers, et les tentatives pour établir un lien entre l'apprentissage et les modifications de la structure nerveuse marquaient nettement le pas », raconte Martin Welles, spécialiste des invertébrés marins à l'université britannique de Cambridge (*Ber-niques et civilisations*, Editions Le Pommier). En ce temps-là, les techniques d'exploration cérébrale n'étaient pas assez fines pour que l'objectif puisse être atteint. Mais ces recherches permirent de mieux

comprendre l'univers du mollusque, aussi discret que commun sur le littoral méditerranéen. Notamment la manière dont il percevait le monde.

### « DES TRUCS FASCINANTS »

Les yeux de la pieuvre, dotés d'un cristallin, d'un mécanisme d'accommodation et d'un iris, présentent une complexité unique chez les invertébrés. Comme les nôtres, leurs mouvements sont

contrôlés par des organes d'équilibre situés dans la tête, les statocystes. Ainsi, au fil des expériences, établit-on nos similitudes - l'animal peut faire des distinctions visuelles aussi vite qu'un chat ou un chien -, même si « la structure de notre cortex et l'invention du langage permettent que ce soit nous qui écrivions sur les poulpes et non l'inverse », les céphalopodes ont « quelque chose à nous apprendre sur la nature de la pensée ».

Ainsi vont ces rescapés du paléozoïque, depuis longtemps débarrassés de leur coquille ancestrale pour gagner en mobilité et résister à la rude concurrence des poissons. De la pieuvre, il faudrait dire encore la durée de vie, si courte et entièrement consacrée à la reproduction de l'espèce. Evoquer son aptitude à changer sans cesse de couleur, l'énigme de ses performances cardio-vasculaires (elle n'a jamais de crise cardiaque). Mais rien n'égale la formidable capacité d'adaptation dont elle fait preuve devant un crabe enfermé dans un bocal. Avec huit bras et un demi-milliard de neurones, à l'aube de l'intelligence.

Catherine Vincent

## MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 9924S

3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

I												
II												
III												
IV												
V												
VI												
VII												
VIII												
IX												
X												

### HORIZONTALEMENT

I. Qui a toujours quelque chose à réclamer. - II. Préparation et fertilisation des terres. Ouvre la porte des cabinets. - III. En considérant. Ongulés aux bois plats. Affirmation. - IV. Créateur. Comme un fruit aplati et séché. - V. Ses racines et ses graines alimentent la médecine africaine. Point de départ. Placé. - VI. A de fâcheuses conséquences, surtout si elle est bonne. Posture. - VII. Se mettre à l'abri pour la saison. Fils de Noé. - VIII. Un très grand chez les lourds.

### VERTICALEMENT

I. Ne peut pas accepter la défaite. - 2. Se déplace avec panache. - 3. Un peu de volonté. Banal à l'origine, assez vulgaire aujourd'hui. - 4. Un état à éviter. Dans la gamme. - 5. Surprise, quand on en tombe. Fin d'infinif. Appréciation moyenne. - 6. Amoureux, diplomate et poète italien. En bien mauvais état. - 7. Ardents. Sur toutes

### SOLUTION DU N° 9924A

I. Dégringolade. - II. E-mail. Abolir. - III. Sorties. Tête. - IV. Atrée. Pria. - V. Rio. Niées. BN. - VI. Mots. PSU. Hit. - VII. Antibois. Ana. - VIII. Atomes. Pin. - IX. Tagine. Impôt. - X. Sienne. Emeus.

## PHILATÉLIE

# En 2000, Camille Claudel, Eric Tabarly, Carcassonne...



Eric Tabarly vu par la poste du Mali en novembre 1998.

LE PROGRAMME philatélique de l'an 2000 sera des plus variés. Il permettra à Alexandra David-Néel (1868-1969), Norbert Casteret (1897-1987), Paul-Emile Victor (1907-1995), Jacques-Yves Cousteau (1910-1997), Haroun Tazieff (1914-1998) et Eric Tabarly (1931-1998) de faire une entrée remarquée dans la philatélie française, les quatre derniers ayant déjà fait l'objet de timbres hors de France.

En outre, les Français n'ont plus que quelques jours pour voter sur les dix événements - sports et faits de société - qui ont marqué le XX<sup>e</sup> siècle, dont La Poste s'inspire pour les deux séries de timbres « Mémoire du XX<sup>e</sup> siècle » à paraître en mai et septembre 2000. Enfin, Tintin devrait accompagner, avec un timbre et un feuillet, la traditionnelle Journée du timbre.

■ **Timbres avec surtaxe.** La Journée du timbre ; les personnages célèbres (voir liste ci-dessus) ; la Croix-Rouge française.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.

ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde  
12, rue M. Gurnsborg  
94852 Ivry cedex

Le Monde  
MUSICALE

Président-directeur général : Dominique Alduy  
Directeur général : Stéphane Corne  
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218  
75226 PARIS CEDEX 05  
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

PRINTED IN FRANCE



# La succession à la tête du Festival de Cannes est ouverte

Le nom du remplaçant de Gilles Jacob au poste de délégué général sera connu au plus tard en janvier 2000

**JEUDI 14 OCTOBRE**, le conseil d'administration du Festival de Cannes, constitué de quatorze membres de droit et de quatorze membres élus, a entériné le départ, après quinze ans d'exercice, du président Pierre Viot et élu à l'unanimité, sur sa proposition, l'actuel délégué général, Gilles Jacob, au poste de président. L'édition cannoise de l'an 2000 n'en sera pas moins organisée sous leur égide, la passation officielle des pouvoirs étant fixée au mois de juin 2000. Cette modification dans l'état-major du plus prestigieux festival de cinéma au monde a pour conséquence l'ouverture de la succession du délégué général, directeur artistique du festival.

Pierre Viot et Gilles Jacob ont été mandatés pour rechercher le candidat susceptible de recueillir les suffrages du conseil d'administration, sur lequel les représentants de l'Etat et les professionnels du cinéma ont la haute main. La question du nom du successeur de Gilles Jacob, qui alimentait depuis deux ans les délibérations d'anti-

chambre, devrait être résolue au plus tard en janvier 2000, l'actuelle direction du Festival de Cannes ayant exprimé dans son communiqué de presse le souhait « qu'il puisse être associé, durant une période transitoire, aux décisions concernant la prochaine sélection ».

## DISCRÉTION ET EFFICACITÉ

Ce suspense hitchcockien, qui portera la fièvre à son comble, ne saurait empêcher qu'un flash-back en forme d'hommage appuyé soit rendu aux deux hommes qui président avec succès les destinées du Festival depuis 1984. Pierre Viot a rejoint Gilles Jacob à cette date en qualité de président, à la Cour des comptes avant d'être nommé, en septembre 1973, directeur général du Centre national de la cinématographie, poste qu'il occupera durant dix ans. Gilles Jacob a, quant à lui, été nommé délégué général ad-

joint du Festival de Cannes en 1976, avant de devenir délégué général l'année suivante. Ce fut la consécration d'un parcours atypique, qui le mena de la direction d'entreprise à la critique de cinéma, publiant des chroniques régulières dans *Cinéma 64*, *Les Nouvelles littéraires* et *L'Express*. Il est l'auteur d'un essai intitulé *Le Cinéma moderne* (paru en 1964 aux éditions Serdoc, l'ouvrage a été réédité il y a deux ans chez Ramsay) et d'un roman, *Un jour, une mouette* (Grasset).

Ce ne sera pas faire injure à Gilles Jacob, alors que cette élection à la présidence le met un peu en réserve de la République du cinéma, que de prétendre qu'il doit son plus beau titre de gloire aux vingt-deux années passées au poste de commande du Festival de Cannes, avec une discrétion, une élégance et une efficacité jamais démenties. Deux phénomènes marquants ont caractérisé son mandat : la montée en puissance de la télévision, qui, en bouleversant l'économie du cinéma, a pro-



Pierre Viot et Gilles Jacob.

fondément modifié la physionomie générale du Festival ; la préservation, en dépit de ce bouleversement, de l'excellence artistique (les films) et économique (le marché) du Festival au niveau international. Il serait d'autant plus absurde de lui faire grief du premier que la réussite du second était, en même temps qu'une réelle gageure, la seule réponse appropriée. A quoi bon d'ailleurs citer les grands cinéastes qui honorent de leur présence le Festival, puisque tout ce que le cinéma mondial compte d'artistes authentiques y est présent, au grand dam parfois de ses principaux concurrents internationaux (Venise et Berlin) comme des sections parallèles can-

noises, qui, face à l'inflation qualitative et quantitative de la sélection officielle, ont de plus en plus de mal à trouver leur compte.

La réussite du cinquantenaire voilà deux ans, le vivier de découvertes que constitue désormais la section Un certain regard, tout comme la création de Cinéfondation, section dévolue au soutien des jeunes auteurs, sont parmi les dernières réussites en date de Gilles Jacob, qui léguera ainsi à son successeur une manifestation au faite de son prestige, résolument tournée vers un avenir qui ne sera pas forcément rose pour le prochain délégué général.

Jacques Mandelbaum

## Gilles Jacob, délégué général, et Pierre Viot, président du Festival international du film de Cannes « Le futur délégué général devra savoir maîtriser la décennie qui vient »

« Que signifie pour vous la succession de Pierre Viot ?

— **Gilles Jacob** : D'abord, une chance. Je mesure pleinement le privilège et la difficulté de succéder à un homme dont la carrière est un modèle, comme l'a reconnu le conseil d'administration, qui l'a salué jeudi — ce fut un moment d'émotion unique dans l'histoire du Festival. Mais je puise du courage dans le fait qu'il a accepté de rester à son poste jusque après le prochain Festival, que nous préparons ensemble. Et aussi dans le fait d'avoir été élu à l'unanimité des vingt-huit membres du conseil. J'ai compris par les interventions des administrateurs dans quel esprit je devais continuer pour mener à bien ma mission. Le conseil s'est clairement exprimé sur son attachement au rôle que s'est donné l'institution : assurer un rayonnement mondial à une certaine idée du cinéma. Idée dans laquelle se reconnaissent la plupart des artistes, en France et au-delà de nos frontières. Le fait que la transition se passe d'une manière aussi élégante et, comme l'a souligné Pierre Viot, « en ligne directe » est essentiel pour que le passage du témoin s'effectue sans fragiliser le Festival. Je sais enfin que je peux m'appuyer sur une équipe qui a fait ses preuves et qui travaille bien. C'est cela aussi, la réussite de la manifestation. Ensuite, ce ne sera pas une concentration des pouvoirs entre les mains d'un seul : je ne serai pas un président-délégué général. Je ne le souhaite pas, et cela ne serait pas sain.

— **Quand sera nommé le nouveau délégué général du festival ?**

— **G. J.** : Nous voudrions l'associer dès l'année

qui vient à la sélection des films. Il pourrait devenir collaborateur du Festival au début de l'an prochain. C'est du moins ce que nous souhaitons, mais le Festival prendra naturellement le temps nécessaire.

— **Pierre Viot** : Ces consultations commenceront assez vite. J'ai tout fait pour créer les conditions favorables pour assurer au mieux les moyens de ma succession. Gilles Jacob maintiendra notre savoir-faire. Je savais que mon départ provoquerait un choc psychologique ; c'est toujours bon pour une institution.

— **Quel sera pour vous le profil du futur délégué général ?**

— **G. J.** : Le conseil a souhaité qu'on ne définisse pas de critères trop précis, si ce n'est qu'il faut que ce soit une personnalité de valeur, âgée d'environ quarante-cinq ans. Il n'y aura pas d'appel à candidature et nous consulterons assez vite dans certains milieux. Le futur délégué général sera quelqu'un qui saura regarder vers l'avenir, maîtriser la décennie qui vient. Le Festival a toujours eu quelques longueurs d'avance sur les idées de son temps. Anticiper sur le futur, sentir le monde en marche, enrichir notre action d'un regard neuf et d'impulsions créatrices : voilà qu'elles seront les qualités du nouveau délégué. Nous allons donc engager quelqu'un qui sera, ou non, confirmé après le Festival de Cannes 2000. Pour que tout se passe bien, nous n'allons pas le parachuter aux commandes ; on va engager un collaborateur destiné à devenir le successeur et expérimenter sa faculté d'adaptation. Mais nous créerons les conditions pour qu'il réussisse en assurant sa for-

mation. Je vais faire comme un père qui apprend à son fils comment faire de la bicyclette et je veux que ce fils apprenne très vite à lâcher les mains.

— **P. V.** : C'est l'une des raisons pour lesquelles le Festival m'a demandé de rester jusqu'à la fin de l'édition 2000. Le travail d'un délégué général est très spécifique, et il faut que la personne choisie s'adapte. Il faut choisir les films en anticipant, en prévoyant les attentes du public.

— **Qu'est-ce qui a assuré la réussite de votre tandem ?**

— **G. J.** : Nous avons constitué un tandem que les gens du conseil d'administration ont considéré exemplaire. Ce tandem président-délégué général ne pourra fonctionner à nouveau que s'il se comprend sans même se parler.

— **Allez-vous faire évoluer la fonction de président du Festival ?**

— **G. J.** : La fonction de président évolue en fonction du caractère des uns et des autres. Je m'attacherai à ce que la gestion soit exemplaire, c'est mon travail, mais je ne vais pas me désintéresser de ce qui fait un Festival, à savoir les films.

— **Quels défis devra relever le futur délégué général ?**

— **G. J.** : Le défi principal est de préparer l'avenir en ayant un ou plusieurs coups d'avance. Cannes a toujours essayé d'être en avance sur les autres en suivant les nouveaux courants et les nouvelles tendances. »

Propos recueillis par Samuel Blumenfeld

## Le tribunal administratif annule le classement d'un monument historique

**ÉMOI** dans le monde de l'architecture : le 23 septembre 1999, le tribunal administratif de Paris a notifié au ministère de la culture son jugement du 30 juin 1999 qui annule l'inscription à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques d'un immeuble situé 18, rue Viala, dans le 15<sup>e</sup> arrondissement de Paris.

Cet édifice, qui appartient à la Caisse d'allocations familiales de Paris, a été construit par l'architecte Raymond Lopez, en 1959, avec l'aide de Jean Prouvé pour l'ingénierie. La direction du patrimoine avait décidé de prendre une instance de classement provisoire, en novembre 1997. La Commission régionale du patrimoine historique, archéologique et ethnologique (COREPHAE), assemblée collégiale d'une trentaine de spécialistes du patrimoine, mais aussi de l'architecture et de l'histoire, avait examiné le dossier avant de donner un avis favorable. Aussi le préfet de région avait-il inscrit le 18 de la rue Viala à l'inventaire, première mesure de classement, en novembre 1998.

Une telle protection s'imposait-elle ? Cette « tour Lopez », assez agressive, n'est pas particulièrement élégante. Aussi n'est-ce pas pour sa qualité architecturale mais pour des questions d'histoire des techniques et des procédés de construction que les sages de la COREPHAE, qui sont loin d'être

des avant-gardistes à tout crin, ont décidé de la protéger. Ce classement ne fait pas l'affaire de la Caisse d'allocations familiales. Le bâtiment est en mauvais état. Il ne correspond plus à l'usage de son propriétaire qui, pour des questions d'équilibre financier, désire détruire l'édifice puisque l'actuel COS (coefficient d'occupation des sols) lui permet de retrouver, sur le même terrain, une surface plus importante. La Mairie de Paris lui a d'ailleurs délivré un permis de détruire qui court jusqu'en octobre 1999.

Fallait-il le conserver comme le témoignage d'une époque en dépit de son inadéquation ? « *Faux procès*, estime l'architecte Paul Chemetov, qui plaide pour la réhabilitation de l'immeuble de Raymond Lopez dont il souligne l'importance historique. *Tous les bâtiments sont réaménageables, réadaptables.* » Mais si le jugement du tribunal administratif de Paris soulève tant d'émotion, c'est aussi parce que le verdict est tombé comme un couperet, sans explication, ni justification de sa part. Sans doute une mesure de classement est-elle une décision administrative et, comme telle, peut être attaquée devant le tribunal administratif. Mais jusqu'ici cette cour de justice se contentait d'examiner ce type de recours sous l'angle de la forme. Pour l'immeuble de la rue Viala, les magis-

trats ont décidé de trancher au fond et d'aller contre l'avis des spécialistes de la COREPHAE. C'est une première.

La direction du patrimoine et de l'architecture du ministère de la culture a donc décidé de saisir la cour administrative d'appel. Entre-temps l'immeuble risque d'être démolé — ce qui réglerait la question.

Emmanuel de Roux

## La crise du Théâtre Gérard-Philipe suscite plusieurs protestations

**PLUSIEURS ADHÉRENTS** du Syndicat national des directeurs d'entreprises artistiques et culturelles (Syndeac) ont pris leurs distances avec leur syndicat, qui a exprimé une position ambivalente dans le conflit qui oppose l'Etat au Théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis (*Le Monde* du 15 octobre). Dans une lettre à Michel Orier, président du Syndeac, Jean-Louis Hubert, directeur de la scène nationale d'Aubusson, fait part de son « désaccord » : « Il me paraît absolument inopportun, dans la phase actuelle de la crise, de souligner à ce point les carences de gestion (...). La vitalité en matière de création et de relation avec la population dyonisoise qu'ont impulsée Nordey et son équipe est pour moi exemplaire dans l'atmosphère actuelle. »

Guillem Le Boterf, directeur de La Halle aux grains de Blois, a exprimé son « soutien personnel à Stanislas Nordey, à l'équipe du TGP-Saint-Denis et aux compagnies avec lesquelles il a développé son projet ». Les cinquante-cinq compagnies en question ont rendu publique une lettre ouverte dans laquelle elles demandent au Syndeac « et à chaque directeur d'entreprise culturelle de se mettre en contact avec [elles] pour des mesures concrètes. »

THÉÂTRE FONTAINE  
Les nouvelles  
**Brèves de Comptoir**

Textes  
Jean-Marie GOURIO  
Mise en scène  
RIBES / GOURIO  
Mise en scène  
Jean-Michel RIBES

Un spectacle totalement jubilatoire.  
France Soir

A consommer sans modération...  
Libération

Epatant d'invention, et l'on rit, et l'on rit.  
Télérama

Un éclat de rire vertigineux.  
Figaro Magazine

On ne veut plus sortir du théâtre.  
Charlie Hebdo

Pépites de rêve, d'humour et de fantaisie.  
L'Express

THÉÂTRE : 01 48 74 74 40  
FNAC : 01 42 31 31 20  
DU MARDI AU VENDREDI 20H45 - SAMEDI 18H ET 21H

**BOX MAN** www.boxman.fr

**DANNY BRILLANT**  
Best of  
**119 F**  
Prix TTC valable jusqu'au 30/11/99,  
hors frais d'expédition

Plus de musique pour plus de monde

**www.boxman.fr**

# Le « Tartuffe » de Jean-Marie Villégier, un délire très organisé sous l'Occupation

Le metteur en scène se mesure avec maestria aux inépuisables charades de la pièce de Molière

L'Athénée-Louis Jouvot, à Paris, présente *Tartuffe*, de Molière, une pièce inépuisable tant elle est riche en énigmes et faux-semblants

**LE TARTUFFE de Molière. Mise en scène : Jean-Marie Villégier. Avec Jean-Marie Villégier, Karine Fellous, Etienne Coquereau, Jean-Louis Cassarino... ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET, 4, square de l'Opéra, Paris-9<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Opéra. Mardi à 19 heures ; du mercredi au samedi à 20 heures ; dimanche à 16 heures. Tél. : 01-53-05-19-19. De 35 F (6,22 €) à 160 F (24,12 €).**

Quand vous avez lu et vu *Tartuffe* vingt fois, cent fois, vous butez sur les mêmes énigmes, les mêmes pièges.

Molière nous fait attendre les toutes dernières secondes du dernier acte pour nous informer que Tartuffe est un repris de justice. Un homme qui n'a pas la moindre attache avec le clergé. Et qu'en conséquence tout ce qui touche au Ciel, à la religion, dans cette pièce, est du trompe-l'œil, du nul et non avenu.

En revanche Molière nous prévient, dès le début du premier acte, que pendant les crises de la Fronde, Orgon a fait preuve de courage. A été un citoyen engagé. Et qu'il ne

s'est trouvé grenouille de bénitier que sur un coup de foudre à la vue de cet homme, à la fausse identité, « Tartuffe ». L'homosexualité, contrariée ou non, d'Orgon, qui plane sur les cinq actes, va rester sous silence. Est-il seulement sincère une seconde, Orgon, dans ses transports pour ce Tartuffe ? N'est-ce pas un alibi, pour dépitier ses bêtes noires ? Molière fait dire à Orgon un aveu, une phrase-clé, magistrale : « Faire enrager le monde est ma plus grande joie. »

Que signifie donc l'interminable scène de fausse brouille entre les deux amoureux, Mariane et Valère ? Elle n'est pas crédible. Comme si Molière tenait à donner la preuve que tout est menterie, que tout est pour la frime, ou pour des prunes, en cette pièce ?

Elmire, par exemple. A quoi joue-t-elle, entre son mari et ce drôle de gibier de potence ? Elle veut obtenir, de Tartuffe, une agression sexuelle. Dorine, la servante, lui dit qu'elle n'y parviendra pas, que Tartuffe sera sur ses gardes. « Non, on est aisément dupé par ce qu'on aime », lui dit Elmire, qui entreprend alors d'allumer » Tartuffe par des mots et des gestes

(religiosité, homosexualité, séduction). Jean-Marie Villégier, qui interprète Orgon, a décidé de transporter les personnages sous l'Occupation allemande. Ce faisant, le metteur en scène s'est offert un plaisir fou, immédiatement contagieux.

d'une telle audace qu'après plusieurs regimbements il succombe. Et quand le mari, Orgon, abusé par le jeu de séduction de sa femme, se jette, fou furieux, sur Tartuffe, lui crie : « Il faut, tout-sur-le-champ, sortir de la maison », Elmire, qui a tout mené à sa guise, a le front de dire à Tartuffe : « C'est contre mon humeur que j'ai fait tout ceci/Mais on m'a mise au point de vous traiter ainsi. »

**GRAND BOURGEOIS DE LA CAGOULE**

Ce sont toutes ces contre-évidences, toutes ces charades, qui font la pièce inépuisable. Jean-Marie Villégier s'y mesure aujourd'hui. Jean-Marie Villégier est un diable, il est l'aventurier ingouvernable de notre théâtre, il a fait chanter a cappella, par des femmes de la campagne poitevine dont ce n'était pas l'affaire, les tragédies les plus difficiles de Corneille, et c'était un enchantement. Il a joué, à lui tout seul, sans en sauter une ligne, tous les animaux et les monstres de *La Tentation de saint Antoine* de Flaubert, et c'était l'hypnose. Il a ressuscité des pièces mortes, formé des générations d'acteurs lumineux.

Aujourd'hui il s'offre, c'est bien mérité, un plaisir fou à déménager *Tartuffe* sous l'Occupation allemande. Mariane écoute les pleurnicheries de Pétaïn à la TSF, Dorine plume une oie blanche pour faire cuire un confit, Cléante, à qui les mimacs d'Elmire provoquent des maux de tête, fait fondre dans un verre d'eau de l'aspirine Usines du Rhône, et Orgon, qu'interprète Villégier – un Orgon en chapeau melon, style grand-bourgeois de la Cagoule passé dans la Résistance – dépile et replie des manteaux usagés comme s'il préparait des colis pour la Croix-Rouge. Un délire très organisé, le vrai beau théâtre dans tous ses états, un décalage pervers des voix, comme si tous les vers du dialogue étaient de l'opéra sans notes de musique, comme si tous les réglés de la maison Orgon faisaient semblant d'être sourds. Et pas un mot, pas une virgule n'est perdue, par le spectateur. Ce grand schizothyme de Molière eût peut-être bien mis en scène son *Tartuffe* comme cela, ou quelque chose comme cela, s'il était, souffrant et souriant, encore parmi nous.

Michel Cournot

## Marianne Faithfull, radieuse et unique

**MARIANNE FAITHFULL, à l'Olympia le 12 octobre**

Splendide Faithfull, qui peut tout faire, fumer des cigarettes, tousser trop fort, boire la tête renversée, jouer la comédie comme dans un cabaret berlinois. Elle peut tout faire parce qu'elle vit tout avec la même intensité : rire, se sentir bien ou mal, très bien ou très mal, s'enfoncer ou rayonner. Pour l'heure, Marianne Faithfull est en pleine forme, épanouie, sur la scène de l'Olympia, où elle a donné un court (une petite heure et demie) et unique récital. Costard de cuir rouge, haut noir échancré, talons en proportion, Faithfull, qui n'a plus la taille mannequin, est irrémédiablement sexy. Elle a eu des maris, elle a tout bu, tout pris, tout avoué, et l'avoue encore, de son accent de prolétaire londonien, dans *Vagabond Ways*, son nouvel album (chez Virgin, conçu avec Daniel Lanois), dont elle interprète des extraits en scène.

Rescapée des années héroïne, comme Eric Clapton ou Lou Reed, Marianne Faithfull offre un concentré de culture rock qui donne envie

d'en écouter encore et encore. Il y a de l'électricité, ça casse (les rythmes, les idées fausses, les mots). De *Broken English*, titre qui relança la carrière de Marianne Faithfull, en 1979, à *Vagabond Ways*, protestation violente contre la stérilisation forcée de jeunes Suédoises « déviantes » révélée par la presse en 1998, vingt ans ont passé sans que la chanteuse à la voix si sombre, si brillamment maintenue dans les basses et la blessure, ne désarme dans la guerre intestine qui la mena au bord de la déchéance. Alors, il faut la voir, reprenant *Working Class Hero*, de John Lennon, admirable de rythme, le poing dressé. Il faut l'entendre décortiquer jusqu'à l'innervement *Tower of Song*, de Leonard Cohen. Quatre musiciens (dont Barry Reynolds à la guitare et Chris Thomas à la basse) apportent les touches de modernité que l'amie de Mick Jagger – mais aussi de la moitié du *Who's who* du rock – n'avait pu expérimenter au temps d'*As Tears Go By* : petits échantillonnages de son, guitares stylisées...

Faithfull a chanté Kurt Weill – âme comprise. En 1995, elle a mal vendu un album extraordinaire à tous les points de vue, *A Secret Life* (chez Island) réalisé par Angelo Badalamenti,

compositeur de la musique du film *Blue Velvet*, de David Lynch. L'expérience Badalamenti l'a marquée, et la marque, chez Faithfull, est nécessairement physique. Une ride est un amour gagné ; une brisure de voix, un chagrin perdu ; un geste déglissé, une enfance disparue. Ce don de l'empreinte lui permet de jouer sans gêne les rôles ordinairement attribués aux femmes (mère, femme de mauvaise vie, petite fille, sœur) tout en parcourant les territoires secrets de ces « elles » multiples qu'elle pourchasse en se servant des artifices de la mélodie, de la pop, de la country, de la balade.

Les chansons de *Vagabond Ways* ont beau être arrangées plus simplement, être plus carées d'apparence, elles enfoncent les poignards, les lames, les flèches, dans la chair avec la même précision. La nuit, après le concert, *Incarceration of a Flower Child*, chanson composée en 1968 par son ami Roger Waters, des Pink Floyd, pour dépeindre la descente aux enfers de Syd Barrett et que le groupe n'avait jamais osé jouer, creuse ainsi un sillon indélébile ; du rarement vu, de mémoire de spectateur.

Véronique Mortaigne

## Autoportrait de David Bowie à l'Elysée-Montmartre

**DAVID BOWIE. Elysée-Montmartre, Paris, le 14 octobre.**

Principe marketing de ce show surprise de David Bowie : donner un mini-spectacle dans une salle parisienne, l'Elysée-Montmartre, d'une capacité (1 200 places) inversement proportionnelle à l'événement (ce rocker mythique remplit habituellement les 17 000 places de Bercy). 700 billets étaient mis en vente la veille, le reste de la salle étant réservé aux invités. Tout est bon pour attirer le chaland, qu'il soit internaute ou fan traditionnel. Mais les dons de businessman de Bowie impressionnent plus que ses dernières chansons au point qu'on redoutait un peu que le concert soit une publicité de quarante-cinq minutes pour son nouvel album, le très irrégulier *Hours*.

Décoré l'après-midi des insignes de commandeur des arts et lettres par le ministre de la culture, Catherine Trautmann, Bowie – pantalon nylon noir, pull turquoise, cheveux longs et éternelle finesse – « surdramatise » en beauté un vieux classique, *Life On Mars*, seulement accompagné du pianiste Mike Garson, compagnon de l'époque glam revenu en grâce dans les années 90. Décadence romantique, frises dorcadophonistes : on se dit qu'on va vivre, après tout, un moment d'exception. Le reste du groupe entre en scène. Deux choristes, la fidèle Gail-Ann Dorsey à la basse, Sterling Campbell à la batterie, Mark Plati, ingénieur du son des deux derniers albums, à la guitare ryth-

mique, et Page Hamilton qui remplace Reeves Gabrels, récente victime d'une fâcherie, à la guitare solo.

Techniquement compétente, la formation manque pour l'instant de vie intérieure. Devant un petit pupitre, le « Thin White Duke » prévient qu'il s'agit d'une répétition publique. Charmeur, il manie l'auto-dérision. Son répertoire résistera-t-il à ce manque de mystère ? Le choix des morceaux surprend agréablement. Les cinq meilleures chansons de *Hours* (dont l'émouvant *Survive*), quelques standards (*Changes*, *Rebel Rebel*, *China Girl* en accéléré) et surtout une sélection de titres presque jamais entendus sur scène. Parfois desservi par la lourdeur du groupe (*Word On A Wing*), parfois anecdotiques ce *Can't Help Thinking About Me*, premier titre enregistré par David Jones en 1966 sous le nom de Bowie, ces raretés furent pourtant les vraies satisfactions d'un concert qui s'est prolongé finalement un peu plus d'une heure.

Bons points : une version de *Drive In Saturday* aussi satirique qu'un morceau de Pulp ; la marche robotique de *Repetition* tiré de l'album *Lodger* ; l'adaptation à la douze cordes du merveilleux *Always Crashing In The Car*. Bowie se risquait à l'acte gratuit. A moins qu'il n'ait trouvé une façon de donner envie de replonger dans des disques qui, comme le reste de son catalogue, viennent d'être « remasterisés » et réédités par EMI.

Stéphane Davet

## SORTIR

PARIS

**La censure théâtrale**

Dans le cadre de la manifestation « Lire en fête », le Théâtre de l'Odéon propose une lecture de textes liés à la censure théâtrale, réunis par Odile Krakovitch et Joël Huthwohl, conservateurs du patrimoine. Neuf comédiens parmi lesquels Gilles Arbona, Christiane Cohendy et Patrick Pineau liront des textes consacrés au silence de la loi sur la censure ; à la bataille contre la censure provoquée en 1966 par *Les Paravents*, de Jean Genet ; au procès de la censure fait par Victor Hugo devant le tribunal de commerce de Paris en 1832. Par ailleurs, des visites guidées du théâtre sont prévues le même jour à 14 heures et à 16 heures. *Odéon, 1, place Paul-Claudé, 6<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Odéon. Le 16, à 15 heures. Tél. : 01-44-41-36-68. Entrée libre.*

**Daya Shankar**  
Moins connu dans les salles de concert européennes que d'autres instruments de la tradition indienne : le shanai est un long hautbois que l'on entend partout dans les temples hindous en Inde du Nord à l'occasion des fêtes. Initié par son père, élève pendant dix ans de Ravi Shankar. Daya Shankar, originaire de Bénarès, possède un style fluide et lyrique

## GUIDE

**TROUVER SON FILM**

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 Fmn).

**VERNISSAGES**

**Koen Theys**  
*Caisse des dépôts et consignations, 13, quai Voltaire, Paris 7<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Rue-du-Bac. Tél. : 01-40-49-41-66. De 12 heures à 18 h 30. Fermé lundi. Du 15 octobre au 7 novembre. Entrée libre.*

**ENTRÉES IMMÉDIATES**

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

**La chose effroyable dans l'oreille de V**  
Spectacle musical et théâtral d'Ingrid von Wantoch Rekowski, mise en scène de l'auteur.

*Théâtre des Amandiers, 7, avenue Pablo-Picasso, 92 Nanterre. RER Nanterre-Préfecture. Du 15 au 29 octobre et du 9 au 20 novembre. Du mardi au samedi, à 21 heures ; le dimanche, à 16 h 30. Tél. : 01-46-14-70-00. De 55 F à 140 F.*

**17<sup>e</sup> Festival théâtral du Val-d'Oise**  
Trente-deux villes du département du Val-d'Oise accueillent une soixantaine de spectacles. Des productions bien rodées (*Je suis un saumon*, de Philippe Avron, *Djurdjurassique bled*, de Fellag, *Requiem pour une fin de millénaire*, de Roger Lombardot...); des nouveautés (*Le Premier Combat*, d'après des écrits de Jean Moulin, mise en scène d'Eric Auvray, *J moins 2*, de Jean-Philippe Mestre, par la compagnie « Sortie de route », *Dernier numéro*, d'Olivier Dutailly, par la Compagnie des Halles...).

*Festival théâtral du Val-d'Oise, 21bis, avenue de la Division-Leclerc, 95 Deuil-la-Barre. Du 15 octobre au 28 novembre. Tél. : 01-34-17-99-00. De 40 F à 70 F.*

**Orchestre philharmonique de Radio-France**  
Œuvres de Bainbridge et Elgar. Sylvie Sullé (mezzo-soprano), Pascal Gallois (basson), Paul Daniel (direction). *Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Passy. Le 15, à 20 heures. Tél. : 01-42-30-15-16. 100 F.*

**Ensemble Musicatreize**  
Œuvres de Lassus et Ohana. Chœur contemporain d'Aix-en-Provence, Roland Hayrabedian, Patrick Marco, Philippe Franceschi (direction). *Eglise de la Trinité, 66, rue Saint-Lazare, Paris 9<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Trinité. Le 15, à*

qui fait autorité parmi les connaisseurs et enchante les profanes.

*Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, 4<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Châtelet. Le 16, à 17 heures. Tél. : 01-42-74-22-77. 95 F.*

**Jean-Michel Pilc Trio**  
Un peu lassé d'être ramené à l'étiquette jeune espoir du piano français du jazz, Jean-Michel Pilc a décidé il y a quelques années de tenter l'aventure new-yorkaise. Technique au service de la musique, sens du découpage rythmique, indépendance, lyrisme et invention sont quelques-uns des talents de Pilc, musicien électrisant et généreux.

*Au Duc des Lombards, 42, rue des Lombards, 1<sup>er</sup>. M<sup>o</sup> Châtelet. Les 15, 16 et 17, à 20 h 30 et 22 h 30. Tél. : 01-42-33-22-88. 80 F.*

**Jef Sicard Trio, François Jeanneau Quintet**  
Deux saxophonistes au programme des excellents concerts organisés par le bureau du jazz de Radio-France. Jef Sicard, dans la flamme d'Albert Ayler ou de Roland Kirk, poète généreux ; François Jeanneau, ancien chef de l'ONJ, coltraniens, visiteur d'îles lointaines. *Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, 16<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Passy. Le 16, à 17 h 30. Tél. : 01-42-30-15-16. 30 F.*

20 h 30. Tél. : 01-42-30-15-16. 120 F.

**Orchestre national symphonique d'Ukraine**  
Œuvres de Lysenko, Glinka, Rachmaninov et Tchaïkovski. Mikhail Rudy (piano), Misha Katz (direction).

*Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Ternes. Le 15, à 20 h 30. Tél. : 08-25-00-02-52. De 100 F à 450 F.*

**Orchestre national d'Île-de-France**  
Œuvres de Poulenc et Ravel. Jean-Efflam Bavouzet (piano), Jacques Mercier (direction).

*Salle Rustic, place du Calvaire, 77 Monttereau. Le 15, à 20 h 45. Tél. : 01-64-70-44-14. De 20 F à 100 F. Le 16, à 21 heures, au Théâtre Jean-Vilar de Vitry-sur-Seine (tél. : 01-55-53-10-60) ; le 17, à 15 h 30 au Centre culturel Jacques-Prévert de Villeparisis (tél. : 01-64-67-59-61).*

**Hommage à Chopin (piano)**  
Cédric Tiberghien : le 16, à 11 heures ; Nelson Goerner : le 16, à 14 heures ; Anna Kravtchenko : le 16, à 16 h 30. *Hôtel de ville, 29, rue de Rivoli, Paris 4<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Hôtel-de-Ville. Entrée libre.*

**Simon Goubert Quintet**  
*Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1<sup>er</sup>. M<sup>o</sup> Châtelet. Les 15 et 16, à 21 heures. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.*

**Steve Coleman**  
*Maison des arts, place Salvador-Allende, 94 Créteil. M<sup>o</sup> Créteil-Préfecture. Le 15, à 20 h 30. Tél. : 01-45-13-19-19. De 50 F à 120 F.*

**Eurythmics**  
*Palais omnisports de Paris-Bercy, 8, boulevard de Bercy, Paris 9<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Porte-de-Bercy. Le 15, à 20 heures. Tél. : 01-44-68-44-68. De 232 F à 337 F.*

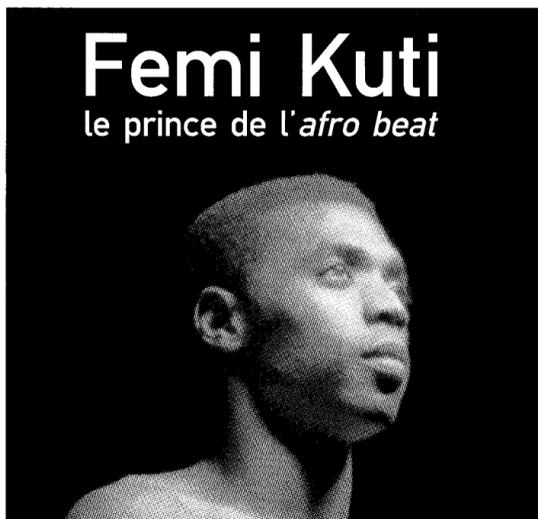
**Orquesta Aragon**  
*Maison de la musique, 8, rue des Anciennes-Mairies, 92 Nanterre. Le 15, à 21 heures. Tél. : 01-41-37-94-20. 140 F.*

**La Taqira Qadira Boudchichia**  
Chants soufis marocains a cappella. *Centre Mandapa, 6, rue Würtz, Paris 13<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Glacière. Le 15, à 20 h 30. Tél. : 01-45-89-01-60. 70 F et 100 F.*

**DERNIERS JOURS**

**16 octobre :**  
**Conversations avec Antoine Vitez**  
d'après Emile Copfermann, mise en scène de Daniel Soulier. *Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, Paris 16<sup>e</sup>. Tél. : 01-53-65-30-00. De 80 F à 160 F.*

**17 octobre :**  
**Demeures**  
*Musée Zadkine, atelier, 100 bis, rue d'Assas, Paris 6<sup>e</sup>. Tél. : 01-43-26-91-90. Fermé lundi. 27 F.*



Découvrez le «Portrait de Femi Kuti» un documentaire de 52' sur Paris Première samedi 16 octobre à 23H30 et jeudi 21 octobre à 02H15



## DISPARITIONS

■ **EDMOND GARCIN**, maire communiste d'Aubagne de 1965 à 1987 et député (PCF) de la 6<sup>e</sup> circonscription des Bouches-du-Rhône de 1962 à 1986, est mort mercredi 13 octobre à son domicile d'Aubagne. Né le 24 avril 1917 à Aubagne, Edmond Garcin entre au Parti communiste à l'âge de dix-sept ans. Il s'engage dans les Forces françaises de l'intérieur (FFI) durant la seconde guerre mondiale, corps dans lequel il a été à la tête du comité de libération d'Aubagne. A la Libération, il obtient la croix de guerre. Ancien directeur d'école publique, Edmond Garcin est élu pour la première fois à l'Assemblée nationale le 25 novembre 1962. Il est désigné trois ans plus tard maire d'Aubagne, un poste qu'il conservera sans interruption jusqu'en février 1987, date à laquelle, « *en plein accord avec son parti* », il démissionne de ses fonctions de premier magistrat. En mars 1986, il avait été battu aux élections législatives, ce qui avait hâté son retrait de la vie politique.

■ **MARIE-MADELEINE DURUFLÉ**, organiste, veuve du compositeur et organiste Maurice Duruflé, est morte le 5 octobre à son domicile de Louveciennes (Hauts-de-Seine) à l'âge de soixante-dix-huit ans. Née le 8 mai 1921 à Marseille, Marie-Madeleine Duruflé fut un enfant prodige, devenant organiste de la cathédrale Saint-Véran de Cavillon à l'âge de onze ans. Venue à Paris en 1946 pour étudier avec Marcel Dupré, elle épousa Maurice Duruflé en 1953 et devint co-titulaire de l'orgue de Saint-Etienne-du-Mont, avec son mari qui occupait ce poste depuis 1930. Le couple a donné de nombreux concerts, en particulier aux Etats-Unis où Marie-Madeleine Duruflé était considérée comme l'héritière de la grande école d'orgue française (Franck, Tournemire, Vierne, Widor, Dupré, Langlais...). Elle donna son dernier concert à New York, à l'église de l'Ascension en 1993.

## JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du vendredi 8 octobre est publiée :

● **Épargne** : une résolution de l'Assemblée nationale, visant à garantir un minimum d'imposition effective des revenus de l'épargne sous forme d'intérêts à l'intérieur de la Communauté. Considérant que la proposition de directive du Conseil « *favorise les revenus de l'épargne perçus dans certains pays de l'Union européenne par rapport à ceux du travail* », elle approuve le principe d'un minimum d'imposition des intérêts payés à des personnes physiques qui ont leur résidence fiscale dans un Etat membre autre que celui du paiement par un agent payeur, et propose de fixer à 25 % au lieu de 20 % le taux minimal de retenue à la source, afin de mieux lutter contre les distorsions de concurrence.

Au *Journal officiel* du samedi 9 octobre sont publiés :

● **Dissolution** : un décret portant dissolution du conseil municipal de Saint-Laurent-du-Cros (Hauts-Alpes).  
● **Sécurité** : un décret relatif au port de la ceinture de sécurité et du casque, transposant une directive européenne sur le rapprochement des législations des Etats membres relatives au port obligatoire de la cein-

■ **MAURICE HUSSON**, altiste qui fut membre du Quatuor Calvet de 1944 à 1950, est mort samedi 9 octobre à Vincennes à l'âge de quatre-vingt-six ans. Il avait aussi participé à la fondation de la Speidam (société chargée des droits des interprètes) dont il a été le premier président. Avant la dissolution du Quatuor Calvet en 1950, Maurice Husson participa avec cette formation à la création des quatuors d'Henri Sauguet et de Florent Schmitt, ainsi que du *Concerto lyrique* pour quatuor à cordes et orchestre de Jean Martinon. Maurice Husson a été membre de l'Orchestre Lamoureux et il fut engagé comme altiste à l'Orchestre de Paris, à la création de cette formation, en 1967. Il a également enseigné à l'Ecole normale de musique de Paris.

■ **WILT CHAMBERLAIN**, basketteur américain, est mort d'une crise cardiaque mardi 12 octobre à son domicile de Los Angeles. Né le 21 août 1936 à Philadelphie, il a été, de 1959 à 1973, une figure de légende de la NBA, l'association professionnelle américaine de basket, d'abord à Philadelphie, puis à partir de 1968 à Los Angeles. Cet athlète exceptionnel, un des premiers joueurs de grande taille de la NBA – il mesurait 2,14 m pour 123 kg –, a battu à peu près tous les records pendant ses quatorze ans de carrière : Wilt Chamberlain a été notamment le meilleur marqueur avec un total de 31 419 points, soit une moyenne incroyable de 30,1 points par match, étant aussi le seul à avoir jamais réussi à inscrire 100 points en un seul match.

■ **JULIUS NYERERE**, ancien président de la République de Tanzanie, est mort jeudi 14 octobre dans un hôpital londonien à l'âge de soixante-dix-sept ans des suites d'une leucémie (*lire page 14*).

ture de sécurité dans les véhicules de moins de 3,5 tonnes.

● **Animaux** : un arrêté relatif à la durée et aux modalités de la surveillance vétérinaire des chiens et des chats cédés au gestionnaire d'un refuge pour leur adoption et provenant d'une structure assurant le service de fourrière.

● **Mission** : un décret chargeant François Asensi, député (PC) de la Seine-Saint-Denis, d'une mission temporaire auprès de la ministre de la jeunesse et des sports.  
● **Assurance-maladie** : un décret relatif à la composition et au fonctionnement du Conseil pour la transparence des statistiques de l'assurance-maladie.

Au *Journal officiel* du dimanche 10 octobre sont publiés :

● **Feux de brouillard** : plusieurs textes relatifs aux feux de brouillard arrière des véhicules à moteur, transposant des directives communautaires.

Au *Journal officiel* daté lundi 11-mardi 12 octobre est publiée :

● **Internet** : une circulaire du premier ministre relative aux sites internet des services et des établissements de l'Etat.

## AU CARNET DU « MONDE »

## Décès

– Michel et Jacqueline Bourdon, Philippe et Minnie Bourdon, Marie-Françoise et Denis Georges-Picot, Jean-Pierre et Gwénola Bourdon, leurs enfants et petits-enfants, ont la tristesse de faire part de la mort de

**M<sup>me</sup> Jean-Alexis BOURDON,**  
née **Germaine CORDIER,**

le 14 octobre 1999, dans sa quatre-vingt-dixième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 16 octobre, à 9 heures, en l'église Saint-Roch, 296, rue Saint-Honoré, Paris-1<sup>er</sup>.

– M. Pierre Burtin, Alain et Monique Burtin, Claude et André Rosset, Odile et Jean Béziaud, Denis et Christine Burtin, Monique Burtin, Philippe et Agnès Burtin, leurs enfants et petits-enfants, Et toute la famille, ont la grande tristesse de faire part du décès de

**M<sup>me</sup> Pierre BURTIN,**  
née **Denise BEAU,**

survenu le 13 octobre 1999.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 18 octobre, à 10 h 30, en l'église Sainte-Jeanne-d'Arc, à Versailles.

2 bis, rue René-Aubert,  
78000 Versailles.

– Sa famille,  
Et ses amis  
font part du décès survenu à Paris, le 7 octobre 1999, de

**l'ingénieur général (g.m.)**  
**Albert CARETTE,**  
inspecteur général de l'armement,  
commandeur de la Légion d'honneur.

Une messe sera célébrée le vendredi 29 octobre 1999, à 19 heures, en l'église Saint-Léon, sa paroisse, place Duplex, Paris-15<sup>e</sup>.

– Tours, Paris.

M<sup>me</sup> Suzanne Chanet,  
son épouse,  
Anne-Marie, Catherine et Françoise, ses filles,  
ont la douleur d'annoncer la mort survenue, le 10 octobre 1999, de

**Henri CHANET,**  
croix de guerre (1939-1945),  
inspecteur général  
des finances honoraire

Les obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Etretat (Seine-Maritime).

Géraldine et Jean-Pierre Laure,  
Olivia et Philippe Penichou-Puvilland, ses petits-enfants,  
ont la tristesse de faire part du décès de

**M<sup>me</sup> Roger DEGOUET,**  
née **Andrée GROUSSET,**

survenu le 12 octobre 1999.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 18 octobre, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame d'Etretat.

Cet avis tient lieu de faire-part.

20, avenue George-V,  
76790 Etretat.

– Alain Auclair,  
président de la Fémis,  
Ecole nationale supérieure des métiers de l'image et du son,  
Le conseil d'administration,  
Les anciens élèves et élèves,  
L'ensemble du personnel et des équipes pédagogiques,  
ont la grande tristesse de faire part de la disparition du fondateur et premier délégué général de l'école,

**Jack GAJOS.**

La Fémis,  
6, rue Francoeur,  
75018 Paris.

– L'Agence pour le développement régional du cinéma,  
Son président, Jean-Paul Rappeneau,  
Ses administrateurs,  
Et tous ceux qui travaillent et ont travaillé avec l'agence dans la voie qu'il avait fixée dès 1982,  
ont la tristesse d'annoncer la disparition de

**Jack GAJOS.**

(*Le Monde* du 13 octobre.)

– La famille de

**Roger GOUJON,**  
directeur retraité  
du département du personnel  
au Crédit national (Paris),

fait part de son décès survenu le 7 octobre 1999.

– Sa famille,  
Ses amis  
ont la douleur de faire part du décès de

**Jennifer MANN,**  
artiste peintre.

Ils rappellent à votre souvenir son mari,

**Fernand HOUSSIN,**  
administrateur civil,

décédé en 1992.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 19 octobre 1999, à 11 h 15, en l'église Saint-Germain-des-Prés, Paris-6<sup>e</sup>. Elle sera suivie de l'inhumation au cimetière de Montmartre.

– M<sup>me</sup> Reine Mazoyer,  
son épouse,  
Et toute la famille,  
ont la douleur de faire part du décès de

**M. Robert MAZOYER,**  
cinéaste, écrivain,  
chevalier des Arts et Lettres,

survenu à Paris, le 13 octobre 1999, à l'âge de soixante-dix ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 16 octobre, à 10 h 30, en l'église Saint-Séverin, 1, rue des Prêtres-Saint-Séverin, Paris-5<sup>e</sup>.

– Un hommage à

**Jacques SARTHOU,**  
metteur en scène  
et directeur de théâtre,

décédé le 13 octobre 1999, aura lieu au funérarium de Villeneuve-Saint-Georges (Val-de-Marne), le 19 octobre, à 11 heures.

**Des Perles de Culture**  
**30% à 50% moins**  
**cher qu'au détail ?**

Les Ateliers Tamalet importent des perles de Tahiti, du Japon, de Chine. Ils vous font bénéficier de prix exceptionnels et réalisent le modèle de votre choix.

Enfilages. Créations personnalisées de joaillerie sur place.

**01.42.00.21.71 - Paris (10<sup>e</sup>)**

– Lise Serrell,  
son épouse,  
Marc, Elisabeth, Dominique, Pierre, Jean, Benoît,  
ses enfants,  
Et leurs conjoints,  
Ses petits-enfants,  
Son arrière-petit-fils,  
Ses frères et sœurs,  
Ses neveux et nièces,  
Les familles parentes, amies et alliées,  
ont la douleur de faire part du décès de

**Georges SERRELL,**  
chevalier de la Légion d'honneur,  
croix de guerre 1939-1945,  
président-fondateur  
de l'Office français  
des relations publiques,  
président d'honneur-fondateur  
du Club hippique de Versailles,

survenu le 13 octobre 1999.

Une cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 16 octobre, à 10 heures, suivie de l'inhumation au cimetière d'Argentières.

Ni fleurs ni couronnes.

« *Nihil desperandum.* »

171, chemin de la Rosière,  
74400 Argentières,  
40, rue du Bac,  
75007 Paris.

– France,  
son épouse,  
Jean-Paul, Françoise, Catherine, Claire,  
ses enfants,

Marc, Christophe, Valérie, Sarah, Esther, Réjane, Marvin,  
ses petits-enfants et arrière-petit-fils,  
ont la peine de faire part du décès de

**Jean SCHAPIRA,**  
ancien professeur de l'Université associé,  
directeur honoraire de l'Ecole supérieure de Commerce de Paris,  
officier de la Légion d'honneur,  
croix de guerre avec palme,  
Emprisonné comme résistant (1942),  
capitaine puis commandant Rollet dans la France Libre (1943-1944)  
et dans la 1<sup>re</sup> armée française (1944-1945),  
blessé, à la tête d'un commando de la Brigade Alsace-Lorraine (novembre 1944),

survenu le 6 octobre 1999, dans sa quatre-vingt-septième année.

Conformément à sa volonté, le défunt a été incinéré en présence de ses proches. Ses cendres ont été dispersées dans une forêt de Savoie.

La Solaire-Les Rouvières,  
26220 Dieulefit.

## Anniversaires de décès

– A

**Pierrette ARRO,**

« *Parce que tu as été moi  
Je puis regarder un jardin  
sans penser à autre chose.  
Choisir parmi mes regards  
M'en aller à ma rencontre.  
Peut-être reste-t-il encore  
Un de tes cils mêlé aux miens,  
Un de tes battements s'égaré-t-il  
parmi les battements de mon cœur.  
Je te reconnais entre tous.  
Et je sais le retenir.* »  
Catherine.

– Il y a vingt ans, le 19 décembre 1979, mourait

**François FONTAN,**  
fondateur de la doctrine ethniste  
et père politique  
de la nation occitane.

Les vallées occitanes d'Italie, dans lesquelles il est enterré, se souviennent de lui avec affection,  
Et l'Occitanie,  
Et tous les peuples opprimés du monde avec elles.

– Il y a vingt-sept ans, le 16 octobre 1972,

**A. Bernard LINDENBERG**  
(Bolek),  
directeur scientifique  
au CNRS,

nous quittait.

Basami,  
Et ses enfants  
rappellent avec tristesse son souvenir.

## Souvenir

– Il y a un an,

**Guy de NAEYER**

nous quittait.

Denise,  
sa femme,  
François et Dominique,  
Philippe et Marie-Christine,  
ses enfants,  
Guillaume, Marie-Camille, Amélie, Manon,  
ses petits-enfants,  
mercient tous ceux qui ont perpétué sa mémoire en les entourant de leur amitié.

## Hommage

– Le président,  
Et les membres du conseil d'administration de l'Institut régional d'administration de Lille  
font part de l'hommage public que rendra, le vendredi 29 octobre 1999,

M. Emile Zuccarelli, ministre de la fonction publique, de la réforme de l'Etat et de la décentralisation, à

**M. Philippe GEORGES,**  
docteur d'Etat en droit public,  
directeur de l'Institut régional d'administration de Lille depuis 1981,  
chevalier de la Légion d'honneur,  
officier dans l'ordre national du Mérite,

décédé le 16 août 1999.

Les présidents et membres des jurys,  
Les personnels administratifs et enseignants,  
Les élèves et anciens élèves,  
s'associeront à la cérémonie qui aura lieu à 15 heures, dans les locaux de l'IRA, 49, rue Jean-Jaurès, à Lille (Nord).

## Cours

**COURS D'ARABE**  
Tous niveaux.  
Jour, soir et samedi.

**Inscr. : AFAC, 01-42-72-20-88**

## Colloques

– Le 16<sup>e</sup> colloque annuel de « Ferrette » organisé sous l'égide de l'Ordre maçonnique mixte international « Le Droit humain » a lieu les 16 et 17 octobre, à Ferrette (Haut-Rhin), sur le thème : « **Les nouveaux horizons de l'éthique. Une éthique pour l'environnement** ».

Avec les conférenciers :  
**M<sup>me</sup> Vigdis Finnbogadottir,**  
ancienne présidente de la République d'Islande,  
présidente de la Commission mondiale d'éthique en sciences et technologies de l'Unesco,  
ambassadrice de l'Unesco,

**M. Alain Lipietz,**  
député européen,  
maître de recherches au CNRS,  
**M. Jean-Paul Pottier,**  
Institut de physique du globe de Paris.  
**M<sup>me</sup> Isabelle Billard,**  
chargée de recherches au CNRS, IRES de Strasbourg (chimie nucléaire et radiochimie).  
**Direction du colloque :** Léon Nisand.

## Communications diverses

Le CCFD  
(Comité catholique contre la faim et pour le développement) organise la première journée  
**TERRE SOLIDAIRE**  
Samedi 16 octobre 1999,  
de 10 heures à 19 heures  
A l'occasion  
de la journée mondiale de l'alimentation Animations grand public et rencontres avec des acteurs locaux de développement  
Parc de La Villette  
devant la Grande Halle,  
Métro Porte-de-Pantin

## Soutenances de thèse

– A l'université de Reims-Champagne-Ardenne, le 30 septembre 1999, **Olivier Pottier**, agrégé d'histoire, a soutenu une thèse de doctorat sur : « **La présence militaire américaine en France (1950-1967)** ». Directeur de thèse : M. Maurice Vaisse ; président du jury : M. Melandri, assisté de MM. Bozo et Cochet ; et le 8 octobre, **Jean-Michel Pottier**, agrégé de lettres modernes, a soutenu une thèse de doctorat intitulée : « **Les siècles et les mondes** », édition historique et critique des Cahiers (1886-1897) de J.-H. Rosny Aîné. Directeur de thèse : M. Alain Pagès ; président du jury : M. Jacques Noirey, assisté de M<sup>me</sup> Stead et de M. R.-P. Colin.  
Ils ont obtenu l'un et l'autre la mention Très Honorable et les félicitations à l'unanimité de leur jury respectif.

CARNET DU MONDE  
TARIFS 99 - TARIF à la ligne

**DÉCÈS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE, ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS 136 TTC - 20,73 €**  
**TARIF ABONNÉS 118 F TTC - 17,98 €**

**NAISSANCES, ANNIVERSAIRES, MARIAGES, FIANÇAILLES**  
**520 F TTC - 79,27 € FORFAIT 10 LIGNES**  
**Toute ligne suppl. : 62 F TTC - 9,45 €**  
**THÈSES - ÉTUDIANTS : 83 F TTC - 12,65 €**  
**COLLOQUES - CONFÉRENCES :**

**Nous consulter**  
**☎ 01.42.17.39.80 + 01.42.17.29.96**  
**Fax : 01.42.17.21.36**

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées.

**M** Le Monde de l'éducation

Au sommaire du numéro d'octobre

**Dossier :** Un collège pour tous.

- Entretien avec Jean Baudrillard.
- Enseigner en zone rurale.
- Médiateur : un premier bilan.
- La grande misère des salles de profs.
- Inspection : copie à revoir.
- Voyage : la Polynésie.
- Guide culture.
- Petites annonces.

Chez votre marchand de journaux  
30 F - 4,57 €

Le magazine résolument enseignant

**SAMEDI 16 OCTOBRE**

**QUESTIONS ORALES**

**Jean-Marie SPAETH**  
Président de la CNAM

**Samedi de 9H à 10H**  
Paris-Ile-de-France 101.1

Toutes nos fréquences sur 3615  
**Radio Classique (2,23F/mn)**

**RADIO CLASSIQUE**

**CARNET DU MONDE**  
**TARIFS 99 - TARIF à la ligne**

**DÉCÈS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE, ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS 136 TTC - 20,73 €**  
**TARIF ABONNÉS 118 F TTC - 17,98 €**

**NAISSANCES, ANNIVERSAIRES, MARIAGES, FIANÇAILLES**  
**520 F TTC - 79,27 € FORFAIT 10 LIGNES**  
**Toute ligne suppl. : 62 F TTC - 9,45 €**  
**THÈSES - ÉTUDIANTS : 83 F TTC - 12,65 €**  
**COLLOQUES - CONFÉRENCES :**

**Nous consulter**  
**☎ 01.42.17.39.80 + 01.42.17.29.96**  
**Fax : 01.42.17.21.36**

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées.

# La presse américaine sur la lancée du Monicagate

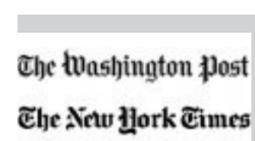
Le « New York Times » et le « Washington Post » se font l'écho des accusations d'infidélité conjugale portées contre le candidat de la droite chrétienne républicaine à l'élection présidentielle. Un remake douteux de l'affaire Lewinsky

**LE MONICAGATE** n'en finit pas d'envenimer la politique américaine. Gary Bauer, candidat de la droite chrétienne républicaine à la présidence, vient d'en faire les frais. Ce paragon de la vertu la plus traditionnelle est accusé d'avoir passé trop de temps seul avec une responsable de sa campagne. Choqués, deux de ses assistants sont passés chez un autre ultraconservateur, Steve Forbes. Cette accusation menaçant son avantage moral face à un George W. Bush au passé mouvementé, il s'est défendu comme un beau diable, comme

l'écrit le *Washington Post*: « Sa femme et ses trois enfants à ses côtés, il a convoqué une conférence de presse pour tenter d'étouffer la controverse, accusant un rival anonyme, que ses adjoints ont identifié comme Forbes, d'avoir jeté de l'huile sur le feu. "On insinue que j'ai violé mes vœux de fidélité à mon épouse de vingt-sept ans", a dit Bauer. "Ces rumeurs assassines sont dégoûtantes, ignobles, diaboliques et malsaines. C'est de la politique de poubelle. Je n'ai jamais trompé ma femme !" »

Depuis, raconte le *New York*

*Times*, « il a commandé une porte en verre pour son bureau. L'ancienne porte en bois n'avait aucun défaut si ce n'est qu'elle serait restée trop souvent close lors de tête-à-tête avec la chef adjointe de sa campagne. « Cette affaire a eu un impact négatif sur les jeunes femmes qui veulent se lancer en politique, ajoute le quotidien new-yorkais. Melissa McClard, la jeune assistante passionnément conservatrice de Gary Bauer qui est la cause de cette affaire, en a tiré une leçon contraire: il ne faut pas céder aux rumeurs. "Cette histoire, dit-elle, a changé pas mal de



choses dans mon travail. Inconsciemment ou non, tout cela tourne dans ma tête et j'ai de la peine à rester concentrée et à ne pas me mettre en colère. Il faut savoir être plus dure (...). Je suis passée par une phase où je ne portais plus de jupe et je ne me maquillais plus au

bureau. Un jour, quelqu'un m'a dit que je devrais nouer mes cheveux en chignon et je n'ai pas su s'il plaisait. J'ai alors compris que ce que les autres pensaient n'avait pas d'importance et que ce qui seul comptait était de savoir qui j'étais. »

Mais son optimisme de façade dissimule mal les contraintes du « bigotement correct ». Le quotidien de Washington explique que « les hommes politiques chrétiens et les dirigeants évangéliques suivent généralement une règle non écrite, en vertu de laquelle ils ne se trouvent

jamais seuls avec une femme, dans un bureau ou en voyage. Le révérend Billy Graham, par exemple, refuse de rester seul dans une pièce avec une femme à l'exception de la sienne depuis qu'il l'a épousée dans les années 40 ». Le *New York Times* cite pour sa part un assistant anonyme: « On m'a mis en garde contre les apparences. J'ai des collègues qui pensent qu'ils doivent garder la porte ouverte quand ils rencontrent des membres féminins de l'équipe. » « Charles Black, qui fut conseiller des présidents Reagan et Bush, estime que M. Bauer est tenu de respecter des critères moraux élevés, car beaucoup de chrétiens pensent que, pour éviter la tentation, les hommes et les femmes mariés ne devraient jamais se trouver seuls ensemble. » On croirait entendre parler un ayatollah!

Ce moralisme insidieux semble pourtant à sens unique: personne ne reproche à la républicaine Elizabeth Dole de s'entourer d'assistants masculins. Et *quid* des insinuations qui pourraient faire surface sur des entretiens derrière porte close entre deux hommes ou deux femmes? Décidément, les frasques de Bill Clinton dans le bureau Ovale de la Maison Blanche avec un stagiaire complaisant sèment la zizanie dans les états-majors politiques. Gary Bauer se défend en affirmant: « Je ne suis pas un homme de Neandertal comme certains le prétendent. » Comme quoi, on peut être ultraconservateur et ne pas être de pierre.

Patrice de Beer

## DANS LA PRESSE

### FINANCIAL TIMES

Après des années de discours sur la consolidation de l'industrie de la défense et de l'aérospatiale en Europe, la fusion de l'allemand Dasa et du français Aerospatiale Matra est une bonne nouvelle. La nouvelle société (...) doit maintenant prouver qu'elle peut fonctionner. Ce ne sera pas facile. Aerospatiale Matra est elle-même le produit d'une fusion entre des entreprises du secteur public et du secteur privé qui demande encore à être stabilisée. Sa fusion avec Dasa, qui à son tour s'apprête à absorber l'espagnole Casa, exigera beaucoup d'habileté. Outre la difficulté de surmonter les différences de culture, la nouvelle société devra montrer qu'elle est capable de réaliser les économies qui lui permettront de soutenir la concurrence de British Aerospace et des

compagnies américaines. Il lui faudra notamment décider quelles unités conserver et quelles unités fermer (...). L'annonce que le gouvernement français gardera 15% des parts de la nouvelle compagnie laisse craindre que les choix difficiles ne soient pas faits à temps. Le deuxième test sera l'attitude du nouveau groupe à l'égard de la transformation d'Airbus Industrie en société anonyme. Jusqu'à présent toutes les tentatives en ce sens ont été bloquées par Aerospatiale. (...) A supposer que le nouveau groupe réussisse, quel devra être le prochain pas? EADS devrait-il fusionner avec British Aerospace? L'idée est politiquement séduisante. (...) Si l'Europe veut assurer son indépendance militaire, des liens entre EADS et BAe seront utiles. Mais il n'y a nul besoin de se hâter. D'abord des liens existent déjà entre les deux sociétés, à commencer par Airbus.

Ensuite les actionnaires de BAe n'accepteront pas une fusion avant d'être certains que EADS sera rentable. Enfin, il est avantageux pour l'Europe de disposer de deux grosses entreprises de défense. Le monolithisme en matière de ventes d'armes ne serait pas nécessairement dans l'intérêt des contribuables européens. Il ne serait pas mauvais que les sociétés européennes recherchent plutôt leurs prochains partenaires de l'autre côté de l'Atlantique.

### LA TRIBUNE

Pascal Aubert

Passablement distendue depuis l'arrivée au pouvoir de Gerhard Schröder, la relation franco-allemande s'étioilait au fil des mois. Le spectaculaire rapprochement des deux champions nationaux de l'industrie de défense constitue une thérapie bienvenue. (...) Le projet dévoilé hier, dans lequel il

apparaît que les pouvoirs publics ont pris une part active, est à la fois sensé au plan industriel et politiquement structurant pour une Europe qui a besoin de se doter d'une capacité de défense compatible avec son dessein historique. On peut donc juger regrettable le temps perdu en coquetteries des deux côtés. (...) Que de temps gagné si Français et Allemands pouvaient s'épargner les flirts et les infidélités réciproques destinés, le plus souvent, à éprouver les sentiments de l'autre partie.

### L'HUMANITÉ

Okba Lamrani

Chacun sait désormais que fusion rime avec suppression d'emplois. Les syndicats de Toulouse, où l'on assemble les Airbus, sont d'ailleurs très inquiets. (...) Mais tout montre que la coopération européenne est non seulement utile mais impérative. La

nature du nouveau groupe franco-allemand ne semble pas reposer sur les principes qui ont permis le succès d'Airbus. Matignon et l'Elysée ont le même souci de réorganisation des industries de défense, singulièrement dans les hautes technologies, où les équipes françaises ont une compétence mondiale. Il s'agit d'accompagner le reformatage des armées françaises, dont la professionnalisation implique des équipements toujours plus chers. (...) Toute la question est de savoir si ces montages, qui mettent en jeu non seulement des milliards de francs mais également des emplois et des savoir-faire, sont la meilleure forme d'une coopération, certes nécessaire, y compris dans le militaire. L'inquiétude (...) n'est pas provoquée par une quelconque germanophobie, mais peut-être par celle, légitime, que la finance ne tue la réussite d'Airbus.

## www.pixelon.com

Internet pourrait bientôt concurrencer directement la télévision sur son propre terrain

**UNE IMAGE** en plein écran, fluide et aux couleurs naturelles, capable de rivaliser avec la télévision tout en étant couplée à une gamme infinie d'applications interactives: depuis une décennie, ce rêve habite les spécialistes de l'Internet, persuadés que la vidéo s'imposera comme le moyen d'expression dominant sur le réseau. Après des années de progrès lents et laborieux, plusieurs équipes de recherche semblent sur le point de franchir une étape décisive. A l'occasion du Mipcom (Marché international des programmes de télévision), qui s'est tenu à Cannes du 4 au 8 octobre, les sociétés californiennes Pixelon et IDI ont présenté un procédé susceptible de transformer le Web en vrai concurrent de la télévision: il est désormais possible de télécharger des séquences vidéo en plein écran, sans disposer d'ordinateur spécialisé haut de gamme ni de ligne à haut débit.

Lorsqu'on se connecte pour la première fois sur le site Web de Pixelon, on charge automatique-



ment et gratuitement un logiciel spécifique. On a ensuite le choix entre une dizaine de séquences, distribuées à titre expérimental: le nouveau clip de Will Smith, des extraits de concert des Spice Girls ou d'Alanis Morissette, des bandes-annonces de Star Trek et

du Prince d'Egypte, et même un documentaire politique.

Pixelon et IDI espèrent mettre en place rapidement une douzaine de canaux thématiques avec des programmes à la demande et couvrant tous les types d'émissions, depuis les films classiques jusqu'aux

reportages d'actualité. Pour éviter les copies illicites, ils ont mis au point un système de cryptage complexe, obligeant l'utilisateur à s'identifier en se reconnectant à leur site, si l'utilisateur souhaite voir la vidéo qu'il a déjà chargée.

Parallèlement, les deux sociétés vont céder leur procédé à d'autres diffuseurs sur le Web. L'un des projets les plus prometteurs est un service de distribution et de diffusion de films indépendants et amateurs: le Web pourrait ainsi bouleverser l'univers du cinéma, comme il est en train de le faire pour la presse et l'édition. Les responsables d'IDI présents à Cannes imaginent déjà l'avènement de plusieurs centaines de milliers de sites Web de toutes tailles, diffusant de la vidéo plein écran à volonté sur le Web. Plutôt que de jouer la « convergence » avec les chaînes de télévision, les professionnels de l'Internet semblent vouloir les défier dans une concurrence frontale.

Yves Eudes

## SUR LA TOILE

### PAKISTAN

L'agence en ligne Pakistan News Service, hébergée sur un serveur californien, publie des dépêches, documents et communiqués permettant de suivre les événements au Pakistan. [www.paknews.com](http://www.paknews.com)

### SITES PUBLICS

Par une circulaire publiée au *Journal officiel*, le premier ministre a simplifié les règles relatives à la création et à la gestion des sites Internet des ministères, et abrogé huit textes antérieurs. Par ailleurs, la circulaire confirme le rôle de référence de trois sites-portails publics: [www.admi-france.gouv.fr](http://www.admi-france.gouv.fr) pour les démarches et formulaires administratifs et les rapports publics; [www.legifrance.gouv.fr](http://www.legifrance.gouv.fr) pour les textes juridiques et le *Journal officiel*; [www.internet.gouv.fr](http://www.internet.gouv.fr) pour le suivi de l'action gouvernementale.

### CHINE

Guo Jian, ingénieur aéronautique chinois, a été condamné à huit mois de prison pour avoir publié sur Internet des informations concernant la fabrication du futur avion de combat chinois J-10. Guo Jian a bénéficié de circonstances atténuantes, car il ignorait que ces documents étaient secrets. - (AP)

**Abonnez-vous au Monde pour seulement 173F par mois**

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à : **LE MONDE, service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc - 60646 Chantilly Cedex**

**Oui**, je souhaite recevoir *Le Monde* pour 173F (26,37€) par mois par prélèvement automatique.

M.  Mme Prénom : ..... Nom : .....

Adresse : ..... Code postal : ..... Localité : .....

Offre valable jusqu'au 31/12/99 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 901MOPA1

<b>Autorisation de prélèvements</b>	N° NATIONAL D'ÉMETTEUR N° 134031	ORGANISME CRÉANCIER : <b>LE MONDE</b> 21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05
J'autorise l'établissement tireur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal <i>Le Monde</i> .	TITULAIRE DU COMPTE À DÉBITER Nom ..... Prénom ..... N° .....rue ..... Code postal ..... Ville .....	
Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.	NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE À DÉBITER (votre banque, CCP ou Caisse d'épargne) N° .....rue ..... Code postal ..... Ville .....	
Date : .....	DÉSIGNATION DU COMPTE À DÉBITER Code Etablissement ..... Code Guichet ..... N° de compte ..... Clé RIB .....	
Signature : .....		

**IMPORTANT** : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc : **Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.**

Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : **0 803 022 021 (0,9977€/min)**

\*Le Monde\* (USPS-009729) is published daily for \$ 892 per year \*Le Monde\* 21, bis, rue Claude-Bernard /5242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices, POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919 1518  
Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

## L'odeur de l'argent, suite

par Alain Rollat

Il est rare que les soirées thématiques d'Arte décoivent à ce point. Celle qui était consacrée au triomphe de l'argent-roi n'a absolument pas tenu les promesses sonnantes qu'on était en droit d'en attendre. On ne sait toujours pas si l'argent a une odeur et c'est dans ce constat de carence olfactive que réside le scandale. Il y a aujourd'hui, d'un côté, le professeur Suetone, qui soutient depuis l'an 120 et ses *Vies des douze Césars*, que « ça ne sent rien » (« Non olet »), et, de l'autre, le nez du professeur Juvénal, qui se montre, depuis la même époque, tout aussi péremptoire dans la quatorzième de ses *Satires*: « L'argent a bonne odeur d'où qu'il vienne » (« Lucri bonus est odor ex re/Qualibet... »). Combien de temps encore faudra-t-il attendre pour qu'on sache enfin lequel des deux a raison?

Il est à craindre, hélas ! que le CAC 40 ne les départage jamais,

et ce sentiment d'impuissance engendre une frustration d'autant plus vive qu'il est devenu impossible de procéder à la reconstitution des faits qui sont à l'origine de cette controverse. Si l'argent avait gardé une quelconque matérialité, on pourrait demander à Jean-Pierre Gaillard et Jean-Marc Sylvestre d'interpréter la fameuse scène entre l'empereur Vespasien et son fils: soudain, Titus reproche à son père de taxer les usagers des latrines publiques et, alors, Vespasien lui met sous le nez une poignée de pièces d'or en lui demandant, hilare, s'il y trouve une odeur incommode...

De nos jours, malheureusement, l'argent, devenu virtuel, a perdu toute réalité substantielle. Il n'y a plus la moindre pièce jaune dans les poches des empereurs de la finance, on n'a jamais vu le directeur du FMI brandir la moindre monnaie de papier, la seule odeur respirée sur les mar-

chés financiers est celle des cigares. Cette soirée d'Arte nous aura néanmoins appris une chose, découverte au cours d'une scène mettant en présence le directeur du FMI et le patron d'une banque américaine, à propos des dettes du Nicaragua. Une scène qui aurait pu réconcilier Suetone et Juvénal: le banquier demande à M. Camdessus s'il a été bien reçu à Managua, où il a prêté la rigueur monétaire aux victimes du cyclone Mitch qui lui réclamaient l'urgence humanitaire, et où il a croisé M. Chirac. M. Camdessus fouille dans son cartable et, soudain, hilare, lui met sous le nez la « une » d'un journal local. On y lit: « Chirac et Camdessus ambassadeurs de l'humanisme... » C'est si drôle que les deux hommes s'esclaffent. Le banquier applaudit même le directeur du FMI. Voilà la nouvelle: l'argent n'a toujours pas d'odeur, mais il a désormais un rire vespasien.

**GUIDE TÉLÉVISION**

**DÉBATS**

**21.00 Star Wars mania.**  
Invités : Jamiroquai ; Kevin Williamson ; Lio. **Forum Planète**

**22.00 Les Nouveaux « Misérables ».**  
Forum Planète

**23.00 Rembrandt, autoportrait d'un rebelle.**  
Forum Planète

**MAGAZINES**

**18.20 Nulle part ailleurs.**  
Invités : Jamiroquai ; Kevin Williamson ; Lio. **Canal +**

**19.00 Tracks. No Respect : Les robots.**  
Tribal : Peace and unity. Vibration : Land art. Clip : « Unpretty », de TLC. Backstage : Haïti vaudou. Future : Parano sur le web. Dream : Patti Smith. **Arte**

**20.05 C'est la vie.**  
Une amie pour la vie. **TSR**

**20.50 Thalassa.**  
De mémoire d'aborigène. **France 3**

**21.00 Recto Verso.**  
Invité : Florent Pagny. **Paris Première**

**21.55 Faut pas rêver.** USA : Crazy Horse. Suisse : La fête des vigneron. Guinée : Le plus vieux balafon d'Afrique. **France 3**

**23.00 Bouillon de culture.**  
Dans le secret des familles. Invités : Pierre Combescot ; Yasmina Reza ; Nathalie Rheims ; Gisèle Halimi. **France 2**

**DOCUMENTAIRES**

**23.15 Sans aucun doute.**  
Le tour de France du gaspillage de l'argent public. Invité : Yves Lecoq. **TF 1**

**20.15 Un job sanglant, le polar, l'auteur et son privé.**  
Michael O'Yahon et Batya Gour. **Arte**

**20.15 N.U.**  
**Histoire**

**20.30 Politique et corruption au Kenya.**  
**Planète**

**20.30 Yuri Buenaventura, une salsa parisienne.**  
**Muzzik**

**20.45 L'Enigme des manuscrits de la mer Morte.**  
**Histoire**

**21.00 Sardana jazz.**  
**Muzzik**

**21.20 Le Front de l'Est. [2/4].**  
**Planète**

**21.30 Bisons et loups.**  
Une alliance ancestrale. **Odyssee**

**21.50 Décrypter les années 60.**  
Changer le monde. **Canal Jimmy**

**22.10 Apollo 13.**  
**Planète**

**22.15 Grand format. Journal intime.**  
Yasmina et la guerre à Belgrade. **Arte**

**23.05 L'Europe des pèlerinages.**  
[7/11]. Fatima. **Odyssee**

**23.25 Australie, à l'ouest du bout du monde.**  
**TMC**

**SPORTS EN DIRECT**

**19.55 Rugby.** Coupe du monde 1999 : Irlande - Roumanie. **Canal + vert**

**20.45 Football.** Championnat de D 1 : Marseille - Lyon. **Canal +**

**DANSE**

**20.45 Paris danse Diaghilev.**  
Musique de Stravinsky. Chorégraphie de Michel Fokine. Par le ballet de l'Opéra de Paris. **Mezzo**

**MUSIQUE**

**20.59 Soirée Sardana jazz.** Clips. **Muzzik**

**22.10 Haydn.**  
*Sonate pour piano en la bémol majeur.* Avec Ivor Pogorelich, piano. **Mezzo**

**22.50 Led Zeppelin 1969.**  
**Canal Jimmy**

**TÉLÉFILMS**

**20.55 Le Monstre du lac.**  
Richard Huber. **M 6**

**22.05 Les Enfants du jour.**  
Harry Cleven. **Festival**

**SÉRIES**

**19.30 Clair de lune.**  
Radio assassin. **Série Club**

**20.45 Pepe Carvalho.** La nostalgie commence dans l'assiette. **Arte**

**20.50 Stargate SG-1.** Hathor. **Série Club**

**20.50 Jesse.** Boo ! He's Back (v.o.). **Téva**

**20.55 PJ.** Canal. **France 2**

**21.55 Avocats et associés.**  
Le prix d'un enfant. **France 2**

**1.00 Les Soprano.**  
Pax Soprana. **Canal Jimmy**

**2.20 Friends.** Celui qui se souvient (v.o.). **Canal Jimmy**

**FILMS**

**20.30 Whistle Down the Wind** ■ ■ ■  
Bryan Forbes (GB, 1961, N., v.o., 105 min) **○**. **Ciné Classics**

**21.00 Les Grandes Manœuvres** ■ ■ ■ ■ ■  
René Clair (France, 1955, 105 min) **○**. **Cinétoile**



**21.00 Un enfant de Calabre** ■ ■ ■ ■ ■  
Luigi Comencini. **Avec Gian Maria Volonte, Santo Polimeno** (France - Italie, 1987, v.o., 110 min) **○**. **Cinéstar 2**

**21.00 Antonia et ses filles** ■ ■ ■ ■ ■  
Marleen Gorris (Pays-Bas, 1994, 100 min) **○**. **Ciné Cinémas 2**

**21.05 THX 1138** ■ ■ ■ ■ ■  
George Lucas (EU, 1970, v.o., 80 min) **○**. **Ciné Cinémas 3**

**22.25 American Graffiti** ■ ■ ■ ■ ■  
George Lucas (Etats-Unis, 1973, v.o., 110 min) **○**. **Ciné Cinémas 3**

**22.45 Full Metal Jacket** ■ ■ ■ ■ ■  
Stanley Kubrick (Etats-Unis, 1987, v.o., 115 min) **○**. **Ciné Cinémas 1**

**22.45 Je vous salue Marie** ■ ■ ■ ■ ■  
Jean-Luc Godard (France - Suisse, 1983, 105 min) **○**. **Cinétoile**

**22.50 L'Anglais qui gravit une colline...** ■ ■ ■ ■ ■  
Christopher Monger (GB, 1994, v.o., 95 min) **○**. **Cinéstar 2**

**23.15 La Déesse du Soleil** ■ ■ ■ ■ ■  
Rudolph Thomme (All., 1992, v.o., 105 min) **○**. **Arte**

**0.25 Embrasse-moi, je te quitte** ■ ■ ■ ■ ■  
Robert Mulligan (Etats-Unis, 1982, 100 min) **○**. **Ciné Cinémas 2**

**1.10 The Missouri Breaks** ■ ■ ■ ■ ■  
Arthur Penn (Etats-Unis, 1976, v.o., 125 min) **○**. **Cinéfaz**

**1.20 De l'amour à la folie** ■ ■ ■ ■ ■  
Antonia Bird (Etats-Unis, 1995, 95 min) **○**. **Cinéstar 1**

**1.55 Céline et Julie vont en bateau** ■ ■ ■ ■ ■  
Jacques Rivette (France, 1974, 185 min) **○**. **Cinétoile**

**PROGRAMMES**

**TÉLÉVISION**

**TF 1**

**17.35 Melrose Place.**  
**19.00 Etre heureux comme...**  
**19.05 Le Bigdil.**  
**19.55 L'Air d'en rire.**  
**20.00 Journal, Météo.**  
**20.55 Les Années tubes.**  
**23.15 Sans aucun doute.** Le tour de France du gaspillage de l'argent public.

**FRANCE 2**

**18.20 Hartley, cœurs à vif** **○**.

**19.10 1 000 enfants vers l'an 2000.**  
**19.15 Qui est qui.**

**19.50 Journal, Météo, Point route.**

**20.55 Une soirée, deux polars.**  
P.J. Canal. **○**  
Avocats et associés. Le prix d'un enfant. **○**

**22.55 Bouche à oreille.**

**23.00 Bouillon de culture.**  
Dans le secret des familles.

**0.15 Journal, Météo.**

**0.45 Histoires courtes.**  
Charyn le mystérieux.

**FRANCE 3**

**17.40 Le Kadox.**

**18.13 Comment ça va aujourd'hui ?**

**18.20 Questions pour un champion.**

**18.48 Un livre, un jour.**

**18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.**  
**20.05 Fa si la.**

**20.35 Tout le sport.**

**20.50 Thalassa.** De mémoire d'aborigène.

**21.55 Faut pas rêver.**  
USA : Crazy Horse. Suisse : La fête des vigneron. Guinée : Le plus vieux balafon d'Afrique.

**22.55 Météo, Soir 3.**

**23.25 Ciné week-end.**  
Lacombe Lucien  
Film. Louis Malle. **○**

**1.45 Nocturnales, jazz à volonté.**  
Jazz à Antibes 98, Dianne Reeves.

**CANAL +**

**17.45 C'est ouvert le samedi.**  
► **En clair jusqu'à 20.15**

**18.20 Nulle part ailleurs.**

**20.15 Football.**  
20.45 Marseille - Lyon.

**22.50 Alien, la résurrection** ■ ■ ■ ■ ■  
Film. Jean-Pierre Jeunet. **○**

**0.35 Zonzon** ■ ■ ■ ■ ■  
Film. Laurent Bouhnik. **○**

**Le Monde TELEVISION**

**CINÉ CINÉMAS 3**

**21.05 THX 1138** ■ ■ ■ ■ ■  
Premier long-métrage de George Lucas, il y a trente ans, qui célèbre l'individualisme et la liberté, en plein XXV<sup>e</sup> siècle, alors qu'une nouvelle civilisation les a procrits. Le film conte l'histoire d'un homme, THX 1138, et d'une femme, LUH 3417, qui cessent de prendre les drogues prescrites et sont attirés l'un par l'autre. Un premier opus sans doute plus audacieux que *La Guerre des étoiles*.

**ARTE**

**22.15 Grand format : Journal intime**  
Portrait d'un écrivain serbe, Yasmina Tesanovic, mariée, deux enfants, modèle de la contestation antiguerre, qui milita avec d'autres femmes belgradoises contre la violence et le nettoyage ethnique, et manifestèrent leur solidarité avec les femmes albanaises du Kosovo. Une femme qui a pourtant vécu dans sa « bulle », loin de la réalité d'une guerre toute proche.

**RADIO CLASSIQUE**

**22.40 25<sup>e</sup> anniversaire de l'Orchestre national d'Île-de-France**  
Un opéra-comique en un acte de Bizet, *Djamileh*, pour célébrer cet anniversaire. Créé en 1872 à la salle Favart, cette adaptation de l'œuvre de Musset *Namouna* décrit l'amour contrarié puis couronné de succès d'une jeune favorite du sultan. Raffiné et séduisant, cet opéra fit l'admiration de Gounod, Saint-Saëns, Mahler, etc.

**GUIDE TÉLÉVISION**

**DÉBATS**

**12.10 et 17.10 Le Monde des idées.**  
Thème: le rugby et ses mythes. Invités: Philippe Dagen et Francis Marmande. **LCI**

**21.00 Le Roman Noir.** **Forum Planète**

**22.00 La Cagoule, procès d'une société secrète.** **Forum Planète**

**23.00 Déchets, de l'environnement au civisme.** **Forum Planète**

**MAGAZINES**

**13.50 Savoir plus santé.**  
Sortir du coma. **France 2**

**14.10 Au nom de la loi. L'insécurité.**  
Que fait la police ? Tolérance zéro. **RTBF 1**

**17.45 Le Club.**  
Jean-Jacques Beineix. **Ciné Classics**

**18.00 Paris modes.**  
Giorgio Armani. **Paris Première**

**18.50 Union libre.**  
Invité : Anthony Kavanagh. **France 2**

**19.00 T.V. +.** **Canal +**

**19.00 Histoire parallèle.**  
Semaine du 16 octobre 1949. Laszlo Rajk : l'Europe centrale en procès. **Arte**

**19.00 Recto Verso.**  
Invité : Florent Pagny. **Paris Première**

**21.05 Thalassa.**  
La Balade de l'Astrolabe. **TV 5**

**21.05 Planète animal.** Avant qu'il ne soit trop tard [2/2]. **TMC**

**21.20 Planète Disney.**  
Encore du soleil. **Disney Channel**

**21.40 Metropolis.**  
Turquie : le berceau de l'humanité nové sous les eaux. Foire du livre à Francfort : la Hongrie à l'honneur. Les princes d'Orange en Prusse. **Arte**

**SPORTS EN DIRECT**

**19.30 Condamnés à réussir,**  
La Hague. **Planète**

**19.55 Crime et pénitence.** **Odyssee**

**20.30 Sexe, censure et cinéma.** [6/6].  
Hollywood et ses fantasmes. **Planète**

**20.30 Les Secrets de la guerre secrète.**  
Le Reich : la guerre des services. **Odyssee**

**20.40 1, 2, 3... Marseille.**  
Tellement Marseille. **Canal +**

**20.45 L'Aventure humaine.**  
Les Secrets de la Grande Muraille. **Arte**

**20.45 Une histoire de la médecine.**  
[7/8]. La médecine, conquérante ou conquise ? **Histoire**

**21.00 Derrière la forêt.** **Muzzik**

**21.20 Cinq colonnes à la une.** **Planète**

**21.45 Appel d'air.**  
L'Australie méridionale. **Odyssee**

**21.55 L'Age d'or de la RKO.**  
[5/6]. Films noirs et macarthysme. **Ciné Classics**

**22.10 White Jazz.** **Planète**

**22.15 Les Meilleurs Moments des JO.**  
[3/10]. Près de la victoire. **Histoire**

**22.25 Questions d'enfants.**  
[2/6]. Etre nourri. **France 3**

**22.40 Et Hollywood créa la femme.** **Odyssee**

**22.45 La Maison Windsor.** [1/3].  
Première époque : 1897-1936. **Histoire**

**23.05 Politique et corruption au Kenya.** **Planète**

**23.45 Emmanuel Berl.** [2/5]. **Histoire**

**23.45 Les Hommes des glaces.**  
Le front des glaces. **Odyssee**

**23.50 Le Front de l'Est.** [2/4].  
La marche sur Stalingrad. **Planète**

**SPORTS EN DIRECT**

**13.25 Rugby.** Coupe du monde 1999 : France - Fidji. **TF 1**

**14.00 Tennis.**  
Tournoi féminin de Zurich (1<sup>re</sup> demi-finale). **Eurosport**

**14.15 Tennis.** Tournoi féminin de Zurich (demi-finale). **TSR**

**15.30 Cyclisme.** Coupe du monde : Tour de Lombardie. **Eurosport**

**15.55 Rugby.** Coupe du monde : Ecosse - Espagne. **Canal + vert**

**19.45 Rugby.** Coupe du monde 1999 : Argentine - Japon. **Eurosport**

**20.00 Football.** Championnat de D 1 : Nantes - Bordeaux. **Superfoot**

**20.30 Basket-ball.**  
Championnat Pro A : Pau-Orthez - PSG-Racing. **Pathé Sport**

**MUSIQUE**

**18.30 Horowitz à Vienne 1987.** **Mezzo**

**VARIÉTÉS**

**20.55 Tapis rouge**  
à Muriel Robin. **France 2**

**17.05 Charlotte, dite Charlie.**  
Caroline Huppert. **Festival**

**17.50 Plan d'attaque.** Fred Walton. **RTL 9**

**18.50 Chasseurs d'écume.**  
Denys Granier-Deferre [1/3]. **Festival**

**18.55 L'Affaire Dreyfus.**  
Yves Boisset [2/2]. **Ciné Cinémas**

**19.50 Mark Twain et moi.**  
Daniel Petrie. **Disney Channel**

**20.30 Les Clients d'Avrenos.**  
Philippe Venault. **Festival**

**20.45 Le Visage du passé.**  
Patrick Dromgoulo. **13<sup>ème</sup> RUE**

**20.55 La Nuit des hulottes.**  
Michaëla Watteaux. **France 3**

**22.20 Les Confessions d'un enfant de chœur.** Jean L'Hôte. **Festival**

**23.15 Les Enragés.** Sidney J. Furie. **○ TF 1**

**TÉLÉFILMS**

**17.05 Charlotte, dite Charlie.**  
Caroline Huppert. **Festival**

**17.50 Plan d'attaque.** Fred Walton. **RTL 9**

**18.50 Chasseurs d'écume.**  
Denys Granier-Deferre [1/3]. **Festival**

**18.55 L'Affaire Dreyfus.**  
Yves Boisset [2/2]. **Ciné Cinémas**

**19.50 Mark Twain et moi.**  
Daniel Petrie. **Disney Channel**

**20.30 Les Clients d'Avrenos.**  
Philippe Venault. **Festival**

**20.45 Le Visage du passé.**  
Patrick Dromgoulo. **13<sup>ème</sup> RUE**

**20.55 La Nuit des hulottes.**  
Michaëla Watteaux. **France 3**

**22.20 Les Confessions d'un enfant de chœur.** Jean L'Hôte. **Festival**

**23.15 Les Enragés.** Sidney J. Furie. **○ TF 1**

**SÉRIES**

**17.10 Chapeau melon et bottes de cuir.**  
Le tigre caché. **M 6**

**17.30 Jesse.** Boo ! He's Back (v.o.). **Téva**

**18.05 C-16.** Garde à vue. **Série Club**

**18.45 Les Rois maudits.** [6/6]. **Histoire**

**20.00 Ally McBeal.**  
Christophe de Love (v.o.). **Téva**

**20.05 Les Simpson.** Touche pas à mon rein. **Canal +**

**20.10 Mister Bean.** Mister Bean retourne à l'école. **France 3**

**20.15 Black Adder.** La bière (v.o.). **Arte**

**20.50 Le Caméléon.** La promesse. **M 6**

**22.40 Profilier.** Sombres désirs. **○ M 6**

**0.00 High Incident.** Personne n'entre à El Camino (v.o.). **13<sup>ème</sup> RUE**

**FILMS**

**14.25 Whistle Down the Wind** ■ ■ ■ ■ ■  
Bryan Forbes (GB, 1961, N., v.o., 100 min) **○**. **Ciné Classics**

**15.20 Los Olvidados** ■ ■ ■ ■ ■  
Luis Buñuel (Mexique, 1950, N., v.o., 85 min) **○**. **Cinétoile**

**16.05 La Maison des étrangers** ■ ■ ■ ■ ■  
Joseph L. Mankiewicz (EU, 1949, N., 100 min) **○**. **Ciné Classics**

**16.45 Les Belles de nuit** ■ ■ ■ ■ ■  
René Clair (France, 1952, N., 85 min) **○**. **Cinétoile**

**18.10 A nous la liberté** ■ ■ ■ ■ ■  
René Clair (France, 1931, N., 80 min) **○**. **Cinétoile**



**23.00 Tueur à gages** ■ ■ ■ ■ ■  
Franck Tüttle. **Avec Veronica Ladd, Alan Ladd** (Etats-Unis, 1942, N., v.o., 85 min) **○**. **Ciné Classics**

**23.00 Embrasse-moi, je te quitte** ■ ■ ■ ■ ■  
Robert Mulligan (Etats-Unis, 1982, 100 min) **○**. **Ciné Cinémas 1**

**23.10 Traitement de choc** ■ ■ ■ ■ ■  
Alain Jessua (France, 1972, 90 min) **○**. **Cinétoile**

**0.25 La Charge de la brigade légère** ■ ■ ■ ■ ■  
Michael Curtiz (EU, 1936, N., v.o., 115 min) **○**. **Ciné Classics**



**0.25 Pulp Fiction** ■ ■ ■ ■ ■  
Quentin Tarantino. **Avec John Travolta, Harvey Keitel** (Etats-Unis, 1994, v.o., 155 min) **○**. **Cinéfaz**

**0.40 Antoine et Antoinette** ■ ■ ■ ■ ■  
Jacques Becker (France, 1947, N., 90 min) **○**. **Cinétoile**

**0.40 L'Anglais qui gravit une colline...** ■ ■ ■ ■ ■  
Christopher Monger (GB, 1994, v.o., 95 min) **○**. **Cinéstar 2**

**1.05 Shining** ■ ■ ■ ■ ■  
Stanley Kubrick (EU, 1980, v.o., 115 min) **○**. **Ciné Cinémas 3**

**1.15 Conversation secrète** ■ ■ ■ ■ ■  
Francis Ford Coppola (EU, 1974, 105 min) **○**. **Arte**

**2.10 American Graffiti** ■ ■ ■ ■ ■  
George Lucas (Etats-Unis, 1973, 105 min) **○**. **Ciné Cinémas 2**

**2.30 Minuit dans le jardin du bien et du mal** ■ ■ ■ ■ ■  
Clint Eastwood (Etats-Unis, 1998, v.o., 145 min) **○**. **Canal +**

**PROGRAMMES**

**TÉLÉVISION**

**TF 1**

**15.45 Nom de code TKR** **○**.

**16.35 Spécial Transat.**

**16.40 Dingue de toi** **○**.

**17.10 et 18.00, 18.55 Spécial Transat.**

**17.15 Hercule** **○**.

**18.05 Sous le soleil** **○**.

**19.00 Etre heureux comme...**

**19.05 Beverly Hills** **○**.

**19.58 Bloc mode.**

**20.00 Journal, Météo.**

**20.50 5 millions pour l'An 2000.**

**20.55 Spécial Vidéo gag.**

**23.15 Hollywood Night.**  
Les Enragés.  
Téléfilm. Sidney J. Furie. **○**

**0.55 Formule F 1.**

**1.30 Formule foot.**

**FRANCE 2**

**15.40 Samedi sport.**  
15.45 Tiercé. 16.05 Cyclisme. 17.30 Gymnastique artistique.

**18.45 1 000 enfants vers l'an 2000.**

**18.50 Union libre.**

**19.55 et 20.45 Tirage du Loto.**

**20.00 Journal, Météo.**  
**1.10 100 ans de sport.**  
**1.15 Journal, Météo.**  
**1.35 Rince ta baignoire.** Internet : amour il m'aime ou e-mail ?

**FRANCE 3**

**15.40 Couleur pays.**

**18.10 Expression directe.**

**18.20 Questions pour un champion.**

**18.48 Un livre, un jour.**

**18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.**

**20.10 Mister Bean** **○**.

**20.35 Tout le sport.**

**20.55 La Nuit des hulottes.**  
Téléfilm. Michaëla Watteaux. **○**

**22.25 Questions d'enfants.**  
[2/6]. Etre nourri.

**23.25 Météo, Soir 3.**

**23.50 Un siècle d'écrivains.**  
Georges Perros.

**0.35 Plumes et paillettes.**  
**1.05 Nocturnales.** Nuit Chopin.

**CANAL +**

**15.45 Football NFL.**  
Saint-Louis Rams - San Francisco 49<sup>e</sup>.

**17.05 Judo & Co.**  
► **En clair jusqu'à 20.40**

**17.30 Entre chien et chat** **○**.

**17.35 Décode pas Bunny.**

**18.05 Visions d'Escaflowne** **○**.

**18.35 Daria.**

**19.00 T.V. +.**

**20.05 Les Simpson** **○**.

**20.30 Le Journal du cinéma.**

**20.40 I.2.3 Marseille**  
Tellement Marseille.

**22.20 Jour de foot.**

**23.05 The Gingerbread Man** ■ ■ ■ ■ ■  
Film. Robert Altman. **○**

**0.55 L'Inconnu de Strasbourg** ■ ■ ■ ■ ■  
Film. Valeria Sarmiento. **○**

**SIGNIFICATION DES SYMBOLES**

**Les codes du CSA**

○ Tous publics

○ Accord parental souhaitable

○ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans

○ Public adulte

○ Interdit aux moins de 16 ans

○ Interdit aux moins de 18 ans

**ARTE**

**19.00 Tracks.**

**19.45 Météo.** Arte info.

**20.15 Un job sanglant.**

**20.45 Pepe Carvalho.** La nostalgie commence dans l'assiette **○**.

**22.15 Grand format.** Journal intime. Yasmina à Belgrade.

**23.15 La Déesse du Soleil** ■ ■ ■ ■ ■  
Film. Rudolph Thomme (v.o.). **○**

**1.00 Le Dessous des cartes.** Finlande.

## Le cobra à prions *par Pierre Georges*

**Ainsi va la vie**, dangereuse, des charmeurs de serpents. Le plus connu d'entre eux, en Thaïlande, a été mordu à la jambe droite, par son cobra vedette, un joli petit animal de trois mètres avec lequel il simulait un combat de boxe. *Show must...* Lod Pramuang, 59 ans, a assuré le spectacle bravement. Puis il s'est précipité en coulisse, a absorbé un breuvage d'herbes médicinales, souverain contre le venin, et est mort, peu après.

Pourquoi, cette histoire sans queue ni tête ? Simplement par association d'idées, une sorte de rapprochement banal, entre le cobra thaï et le célèbre bœuf anglais. Car, s'il est bien un problème venimeux, ces temps-ci, c'est bien celui qui empoisonne les rapports entre agriculteurs britanniques et consommateurs français. Pour avoir fait, un temps, de leurs bovidés, des carnivores, élevés à la bonne vieille farine animale de derrière les fagots, les éleveurs insulaires, comme piqués par la vache folle, ont failli trépasser. L'Europe entière a boycotté, dans un temps, cette viande comme dopée.

Le châtimement, donc, était dans le crime. Du moins dans la faute. Et à supposer que ces débordements aient été la conséquence d'un libéralisme complètement débridé et sans scrupules, qu'en somme le Royaume saisi par la frénésie du profit ait laissé faire n'importe quoi pour devenir tragiquement le pays des bœufs fous regardant passer les trains fous, les dompteurs de farine ne l'ont point volé.

Mais il reste que depuis les éleveurs britanniques ont fait tout ce qu'ils pouvaient et tout ce qui leur était demandé pour éradiquer l'encéphalite spongiforme bovine. Les cas de vache folle qui se comptent par centaines de milliers sont encore trop nombreux,

un peu plus de mille cette année en Grande-Bretagne. Mais de fait, l'épidémie semble enrayée, et les précautions sanitaires exigées sont prises.

Voilà bien pourquoi, au terme d'une douloureuse repentance, les agriculteurs britanniques veulent revenir sur les étals européens et y placer leurs quartiers de bœuf, comme parts de marché. Ils le peuvent d'ailleurs puisque l'embargo sur la viande britannique a été levé partout en Europe. Par-tout, sauf en France officiellement.

La France en effet dit non. Tous-jours et encore non, obstinément non. Principe de précaution, affirment les Français, fondé, on le sait, sur un rapport défavorable d'experts scientifiques. Pratique de protectionnisme, déplorent les Britanniques, prêts désormais aux pires représailles.

Bref, la guerre du bœuf menace, féroce et sans merci. Les tabloïds anglais tirent à vue sur tout ce qui est français, une seconde nature chez eux. Le prince Charles, les ministres de Tony Blair l'un après l'autre, montent au front, déplorent, menacent, exigent, garantissent. Les produits français font l'objet déjà de boycottage. Et l'arbitre bruxellois se donne le temps de réfléchir dans ce dossier où, manifestement, un expert chasse l'autre.

Qui a raison, qui a tort ? On se gardera bien ici de jouer à l'expert. Simplement, notons que, quand bien même le bœuf britannique ferait sa réapparition sur les étals français, étiqueté comme tel, on douterait un peu de son succès commercial. Cette viande, dans notre imaginaire continental, ressemble encore par trop à du cobra à prions !

*(Cette chronique reprendra dans notre édition de lundi 25, daté 26 octobre)*

## Le prix Nobel de la paix a été attribué à « Médecins sans frontières »

Cette association a imposé l'humanitaire au cœur de l'action diplomatique

**PORTÉE** par les tumultes, les ambitions et les ambiguïtés de mai 68 l'association « Médecins sans frontières », qui s'est vue décerner le prix Nobel de la paix 1999, vendredi 15 octobre, a vu le jour en décembre 1971. Elle bénéficiait alors d'une double paternité médicale, celle des docteurs Xavier Emmanuelli et Bernard Kouchner. Initialement baptisée « Secours médical français », elle devait rapidement ne plus être connue que sous le sigle « MSF » et donner naissance à ceux que le monde entier désigne de l'expression les « French doctors ».

Au départ, ce fut la volonté de témoigner des horreurs vues au-delà de nos frontières qui conduisit les fondateurs à se séparer de la Croix-Rouge pour laquelle ils travaillaient. Et c'est cette même volonté qui, rapprochant médecins et journalistes, explique la formidable résonance médiatique qu'ont pu trouver, au fil du temps, ces missionsnaires de l'humanitaire.

Chacun conserve ainsi en mémoire des éléments de cette immense saga écrite par de jeunes médecins français dans la chaleur du Biafra, dans les maquis afghans ou les camps de réfugiés cambodgiens.

Lorsqu'elle atteignait la caricature et l'outrance, certains ont pu sourire de cette vision réduite de la détresse humaine jointe au besoin obsédant de faire connaître à l'opinion publique française les dramatiques conséquences médicales et sanitaires des principaux conflits du globe.

### EFFICACITÉ DES ACTIONS

On ne saurait pour autant oublier, au-delà de la publicité et de la légende, l'efficacité des actions conduites par MSF, le courage et le désintéressement de ses membres. L'ampleur des enjeux, le choc de quelques fortes personnalités et la puissance grandissante de l'association ne permirent pas de faire l'économie de quelques graves dé-

chirures. C'est ainsi que d'un schisme naquit l'association concurrente « Médecins du monde ».

Ces soubresauts hexagonaux n'ont pourtant pas nui à l'aura internationale des « French doctors ». Parce qu'elle avait inmanquablement pour conséquence de rapprocher médecins, militaires et diplomates, cette activité humanitaire eut aussi pour effet d'ouvrir, en France, le débat sur le droit ou le devoir d'ingérence.

Et avec la nomination de Bernard Kouchner dans plusieurs gouvernements de gauche on vit s'opposer avec force partisans et adversaires de l'« humanitaire d'Etat ». Longtemps présidée, avec sagesse, par le docteur Rony Brauman, MSF devait grandir et devenir, avec une centaine de permanents, la première organisation médicale d'aide d'urgence au monde (*le Monde* du 30 avril 1994).

Moins proche de la mise en scène médiatique qu'à ses dé-

buts, revenue de bien des errements idéologiques, MSF s'est depuis un certain temps déjà intéressée à quelques unes des souffrances humaines existant à l'intérieur de nos frontières. C'est ainsi qu'en 1993 le second rapport annuel de l'association dénonçait le nombre croissant des personnes exclues en France du système de soins. Quelques jours plus tard, Simone Veil, alors ministre des affaires sociales de la santé et de la ville, annonçait une réforme de l'aide médicale hospitalière. On retrouve le docteur Xavier Emmanuelli, président d'honneur de MSF, chargé, dans le gouvernement Juppé, chargé de prendre les mesures nécessaires pour que les plus démunis trouvent, l'hiver, des refuges chauffés.

Pour l'heure, le couronnement de l'association dirigée depuis mai 1994 par Philippe Biberon, salue l'œuvre accomplie par quelques fous de l'humanitaire.

Jean-Yves Nau

## Naissance au Japon de la deuxième banque mondiale

TOKYO  
correspondance

Les banques commerciales japonaises Sumitomo et Sakura ont annoncé, jeudi 14 octobre, à Tokyo, la formation d'une alliance stratégique devant déboucher sur une fusion complète des deux établissements d'ici à avril 2002. Selon le critère du total de bilan, le nouvel ensemble se situerait au deuxième rang mondial, derrière le holding nippon Fuji-Dai-Ichi Kangyo-Industrial Bank of Japan, et devant l'allemand Deutsche Bank. Sumitomo et Sakura vont nouer dès cette année des liens capitalistiques et harmoniser stratégies et procédures dans un certain nombre de domaines. Elles prévoient de supprimer 3 000 emplois et de réorganiser leur réseau dans les deux années qui suivront la fusion. D'ici là, les établissements mèneront à bien leurs plans respectifs de restructuration devant se traduire par la suppression de 6 300 emplois et la fermeture de 183 succursales, dont 32 à l'étranger.

La fusion Sumitomo-Sakura accélère un peu plus la consolidation du secteur bancaire nippon. Alors qu'elles étaient au nombre de neuf il y a deux ans, les banques commerciales japonaises ne seront plus que cinq.

Et le mouvement a peu de chances de s'arrêter là. Le nouveau mariage, s'il met en présence des familles rivales, en l'occurrence les groupes Sumitomo et Mitsui, est considéré comme plutôt complémentaire : la banque Sumitomo est depuis toujours très présente dans la région du Kansai, et la banque Sakura est plus forte à Tokyo. En outre, le groupe pourra compter sur une banque de fiducie très forte, Sumitomo Trust, et un partenaire de premier ordre dans le courtage, Daiwa Securities, auquel la banque Sumitomo est alliée. « Sumitomo est probablement la plus rentable des banques japonaises, alors que Sakura est très affaiblie. On peut s'attendre à ce que

Sumitomo oblige Sakura à se restructurer plus drastiquement. En termes de capital, le rapport est quasiment de un à deux, c'est en fait une acquisition virtuelle de Sakura par Sumitomo », estime Yushiro Ikuyo, analyste chez Commerz Securities.

Dans les milieux bancaires, la santé de la banque Sakura fait depuis un certain temps l'objet de spéculations : la banque serait actuellement auditée par l'Agence de Supervision Financière, qui pourrait mettre au jour de nouvelles créances douteuses. Notamment pour cette raison, la banque Sanwa, récemment approchée par Sakura, aurait décliné une offre d'alliance. L'an dernier, Sakura avait même pressé Toyota, l'un des piliers du groupe Mitsui et l'une des entreprises les plus saines financièrement, de la soutenir.

Cette nouvelle fusion aura des conséquences sur l'organisation des groupes Mitsui et Sumitomo, deux des six grandes nébuleuses industrielles japonaises : l'un des objectifs annoncés par les deux banques est de dénouer leurs participations croisées. En outre, « ces deux groupes sont archi-rivaux dans la plupart des domaines : Mitsui Life et Sumitomo Life dans l'assurance-vie, Mitsui Busan et Sumitomo Corp. pour les maisons de commerce, Toyota et Mazda dans l'automobile, Toshiba et Nec dans l'électronique. J'ai peur que cela prenne du temps : du jour au lendemain, ces compagnies apprennent qu'elles vont devoir trouver des terrains d'entente. Logiquement, elles seront obligées de se regrouper », analyse M. Ikuyo. « Avec une différence : le groupe Sumitomo est très structuré. Sumitomo Bank joue un rôle pivot et les compagnies du groupe suivront les instructions de la banque. En revanche, Sakura Bank a perdu son rôle central au sein de Mitsui. Les liens sont de plus en plus distendus et certaines sociétés comme Toyota sont plus indépendantes. »

Brice Pedroletti



TOD'S : Milano Tel. 02.772251 Paris Tel. 01.42664693 Bruxelles Tel. 02.3433130



# Le Monde RUGBY 1999

Samedi 16 octobre

COUPE DU MONDE DE

LA CHRONIQUE  
DE FRANCIS MARMANDE

## Haka, kawa et tawake

**WAISALE SEREVI** est le plus inspiré des Fidjiens, qui pratiquent tous un rugby inspiré. Brad Johnstone, ancien pilier de Nouvelle-Zélande, les entraîne : un pilier, pour leur apprendre la rigueur. C'est vrai que la rigueur, les Fidjiens n'en débordent pas. Ils ont tout le reste, plus des vertus dont nul autre n'est pourvu, mais pas la rigueur. La rigueur, tout le monde en a. D'ailleurs, ça s'apprend.

Dans le monde du rugby, la plupart des êtres jouent au rugby ; certains jouent à se faire peur ; d'autres à se donner des pignes ; les Fidjiens, eux, jouent à jouer pour jouer. Ils sont acrobates, funambules, jongleurs, matérialistes, dialecteux, poètes théorico-pratiques ; ils rient sans cesse ou alors se recueillent, pratiquent la méditation comme un Montois coupe du saucisson, l'évitent en permanence sur une trinité très sainte : exercice spirituel, mépris de la propriété, talent prodigieux pour l'allégresse. Plus le kawa. Bref, on les aime de suite.

Quand ils jouent, ils swinguent, se font des moqueries, gigotent les bras comme des cerfs-volants, remuent des oreilles, cachent à volonté leur pif à la barbe de l'adversaire, éclatent d'un grand rire qui défait l'ennemi, se précipitent dans l'axe pour, au dernier instant – pff ! – disparaître ; se volatilisent et se rematérialisent sous les poteaux, passent la ligne des 22 en marchant sur les mains, avalent le ballon et puis le restituent ; ne songent qu'à courir et, quand ils courent, ils songent ; aiment par-dessus tout l'esquive dans le jeu, et, sous le jeu, l'esprit. Ils changent le moment historique en instant éternel. Et, parmi eux, il y a Waisale Serevi !

Waisale Serevi est un génie pur. C'est le seul joueur de rugby qu'on ait vu plaquer sans toucher un poil de l'adversaire. Il n'a pas besoin de toucher, l'action avorte d'elle-même. Serevi fait ses tours de magie, pour des raisons qu'il serait long d'expliquer, à Mont-de-Marsan. Son jeu exulte de douceur et de joie. Quand il tape (toutes ses balles passent entre les barres), c'est comme sans frapper, et puis il disparaît, ce qui est un art précieux dans le monde actuel.

Et le kawa ? Le kawa, les Fidjiens le boivent après. C'est tout un mystère, une racine broyée. On n'a jamais goûté, mais ça fait envie. Celui qui prépare la mixture dans un bol en noix de coco, le premier à en boire, n'est pas le premier venu. Ils chantent. Tous les Fidjiens jouent de la guitare. Ils sont d'une civilisation extrême. Et le tawake ? C'est leur rite guerrier, sans vouloir tuer personne. C'est un cri, un défi, une danse, qui se donne juste avant le match. Comme le haka. Le haka ? Le rite d'avant-match des All Blacks.

Le brave et sévère Johnstone a peur des artisteries de Serevi. Pour le match de Toulouse, il ne l'a pas sélectionné. C'est la dernière chance de l'équipe de France. Qui regrette de n'avoir pas son petit rite salvateur : Villepreux verrait bien ce qu'il appelle de la « grande musique », genre Cinquième de Beethoven... Ça devrait pouvoir marcher.



GABRIEL BLOUYS/AFP

### LES TEMPS FORTS

● **1 FRANCE**  
Déjà dans le doute à la veille de rencontrer les Fidji, samedi 16 octobre à Toulouse, dans un match décisif pour l'accès direct aux quarts de finale, les Français comptent un blessé de plus : le demi de mêlée **Pierre Mignoni**, victime d'une élongation. **pages II et III**

● **2 SAMOA**  
Les joueurs polynésiens emmenés par **Stephen Bachop** (photo) ont créé la sensation de ce premier tour en dominant le pays de Galles à Cardiff (38-31). **page V**

● **3 HISTORIQUE**  
Le 18 juin 1995, au Cap, en demi-finales de la Coupe du monde disputée en Afrique du Sud, le géant néo-zélandais **Jonah Lomu** renversait à lui seul l'équipe d'Angleterre et inventait ce jour-là le rugby du XXI<sup>e</sup> siècle. **page VII**

● **4 BERNARD LUBAT**  
Batteur de Stan Getz, chanteur aux Double-Six, pianiste, accordéoniste, meneur de troupe, poète, activiste... le créateur du festival **Uzeste musical** chante pour *Le Monde* la musique qu'il préfère : le rugby. **page VIII**

**DOUTE**  
Lors de leurs deux premiers matches, contre le Canada et la Namibie, les Tricolores n'ont rassuré ni leurs supporters ni l'encadrement du XV de France (de gauche à droite) : **Jean-Claude Skrela, Pierre Villepreux et Jo Maso.**

## France, la peur au centre

**VILIAME SATALA** et Waisake Sotutu ne sont pas très connus en France, pour le moment du moins. Ce sont pourtant des hommes remarquables, particulièrement quand ils jouent au rugby. Ils y jouent de façon facétieuse, avec une prédilection pour l'imprévisible et l'irréalisable. Par exemple, ils prennent le ballon d'une main – ils ont les mains qu'il faut pour cela – et traversent les lignes adverses, passant entre des défenseurs frappés de stupeur. Après les Namibiens, les Canadiens ont connu cette situation : changés en pieux, ils ont vu Satala et Sotutu faire en s'étirant, virevoltant et souriant, du slalom entre eux.

Satala et Sotutu sont fidjiens de naissance et centres de vocation. Satala est le plus grand (1,90 m) et le plus lourd (90 kilos). Sotutu est plus petit (1,82 m) et pèse 87 kilos. Ils sont donc à peu près dans la norme à la mode, légèrement en dessous si on les compare aux centres néo-zélandais, qui atteignent le quintal. Mais là n'est pas l'essentiel. Si Satala et Sotutu inquiètent leurs vis-à-vis, c'est moins pour leurs anatomies d'ath-

lètes que pour leur goût de l'improvisation. L'un des frères Rauluni – tous deux demis de mêlée, c'est facile – récupère prestement la balle après une touche ou une mêlée. Il la passe promptement à Nicky Little, demi d'ouverture du genre précis et flegmatique, qui la passe aussitôt à Satala ou à Sotutu. A partir de cet instant, tout peut arriver, la percée, le crochet extérieur ou intérieur, la passe croisée, la volée, la sautée, la double sautée avec récupération en l'air d'une main. Ils feraient un saut périlleux en même temps, on n'en serait pas surpris outre mesure.

### GÉNÉROSITÉ ET ÉGOÏSME

Rien de tout cela ne serait trop grave si Satala et Sotutu ne jouaient contre les Français, samedi 16 octobre à Toulouse, et si les matches, de plus en plus, ne se gagnaient au centre, comme les élections. Une ligne d'avants solides, organisés, bons plaqueurs, ça se trouve un peu partout, d'Argentine en Irlande, des Samoa au Canada et jusqu'en France. Il y en a de plus cohérentes que d'autres, de plus vives, de plus puissantes, mais en-

fin elles tiennent à peu près toutes le choc. Un arrière rassurant, œil d'arpenteur, jambes d'étafon, doigts de couturière, il en existe quelques-uns, le Sud-Africain Montgomery, l'Écossais (d'adoption) Metcalfe, le Néo-Zélandais Wilson, le Gallois (d'adoption encore) Howarth, et tous se souviennent des très grands et de Blanco. Mais une vraiment bonne paire de centres, c'est aussi rare, aussi précieux qu'une bonne paire de demis, comme en forment Armstrong et Townsend en Ecosse, Howley et Jenkins au pays de Galles, Gregan et Larkham en Australie.

Il faut, pour l'obtenir, deux très bons joueurs, évidemment. Mais il faut encore qu'ils sachent et aiment jouer ensemble, avec alternance de générosité et d'égoïsme. Avec des combinaisons dont ils savent seuls le tempo et la clé ; avec des inventions de dernière seconde qui ne déconcertent pas le partenaire, lequel a eu la même idée au même instant ; avec des astuces dans le placement et la course auxquelles puissent participer les ailiers et l'ar-

rière – autre question de tempo. Une telle harmonie s'obtient avec peine. Leslie et Tait, les centres écossais, y sont à peu près parvenus, tout comme Herbert et Horan, les Australiens. Et donc, naturellement, Satala et Sotutu, les Fidjiens qui filent entre les mailles. Dans ce cas, l'efficacité est garantie. L'inverse n'est pas moins vrai, en bonne logique.

### GROSSE FRAYEUR

Et l'inverse, ce pourrait être la France. La plus neutre des objectivités contraint à observer qu'elle n'a pas une vraie paire de centres ni du reste une vraie paire de demis, depuis que Carbonneau et Castaignède sont blessés. Au centre, contre le Canada et la Namibie, il y avait Dourthe et Glas, ce dernier peu convaincant. Cette fois, contre Satala et Sotutu, il y aura Dourthe et Ntamack. Dourthe plaque admirablement bien. Il est du genre teigneux. Ntamack peut gagner un match sur un bond. Il est du genre panthère. Mais sauront-ils jouer ensemble, eux qui n'en ont pas l'habitude ? Grosse frayeur.

La mésaventure des Gallois n'est

pas de nature à rassurer. Ils étaient chez eux, à Cardiff, dans leur stade tout nouveau, tout beau. Ils allaient écraser les Samoans... Pas du tout. Leurs centres ont lâché des ballons, leurs demis risqué des passes approximatives. Les Samoans, qui n'ont commis aucune de ces fautes, les ont battus, bien battus, avec du style et de l'acharnement. Le match s'est gagné et perdu au centre.

Les Anglais devraient méditer là-dessus. Eux aussi sont en manque de centres. Phil de Glanville mal en point, Guscott le remplace. Mais il a trente-quatre ans et ses plaquages sont rarement décisifs. C'est ennuyeux, parce que, vendredi, Guscott devra s'opposer aux initiatives de Taumalolo, Vunipola, Finau et compagnie, Tonguiens au naturel ardent – des types dans le genre de Satala et Sotutu. Aux uns et aux autres, il faudra vaincre pour ne pas disparaître et avoir le plaisir de rencontrer ensuite le vaincu de France-Fidji. Cette perspective n'est rassurante pour personne – surtout pas pour les Français. L'angoisse monte.

Philippe Dagen

**À Toulouse, ils seront 15 Fidjiens.  
Nous serons 60 millions à les attendre.**

**France-Fidji à partir de 13h40 sur TF1.**

## LE CHIFFRE DU JOUR

100 %

C'est le pourcentage de réussite du capitaine canadien Gareth Rees, 32 ans, dans l'exercice des coups de pied au but lors de cette Coupe du monde. Que ce soit sur pénalités, transformations ou drops, le buteur, pour son quatrième et dernier Mondial (ce qui est un record), n'a pas manqué une seule fois sa cible. Il totalise 49 points en trois matches.

## LES ARBITRES

## ANGLETERRE-TONGA

Poule B. Vendredi 15 octobre (14 heures) à Twickenham (Londres) : Wayne Erickson (Aus.) assisté de Joël Dumé (Fra.) et Alan Lexis (Irl.).

## AFRIQUE DU SUD-URUGUAY

Poule A. Vendredi 15 octobre (18 heures) à Hampden Park (Glasgow) : Peter Marshall (Aus.) assisté de Derek Bevan (Galles) et Steve R. Walsh (N-Z.).

## IRLANDE-ROUMANIE

Poule E. Vendredi 15 octobre (20 heures) au stade de Lansdowne Road (Dublin) : Brian Campsall (Ang.) assisté de Iain Ramage (Eco.) et Shinchil Iwashita (Jap.).

## FRANCE-FIDJI

Poule C. Samedi 16 octobre (14 heures) au Stadium municipal de Toulouse : Paddy O'Brien (N-Z.) assisté de Colin Hawke (N-Z.) et Tappe Henning (AFS.).

## ÉCOSSE-ESPAGNE

Poule A. Samedi 16 octobre (16 heures) à Murrayfield (Edimbourg) : Clayton Thomas (Galles) assisté de Derek Bevan (Galles) et Steve R. Walsh (N-Z.).

## ARGENTINE-JAPON

Poule D. Samedi 16 octobre (20 heures) au stade du Millennium (Cardiff) : Stuart Dickinson (Aus.) assisté de Jonathan Kaplan (AFS.) et Giovanni Morandin (Ita.).

## Le XV de France se dote d'une charnière inédite

France-Fidji (poule C). A la veille d'un match capital, samedi à Toulouse, la blessure du demi de mêlée Pierre Mignoni a entraîné la titularisation de Stéphane Castaignède aux côtés de Christophe Lamaison... et le rappel de Fabien Galthié

LES RUGBYMEN du XV de France appellent cela le « chat noir ». La malchance ne les lâche pas : après Philippe Carbonneau, blessé au genou lors d'un stage à Val-d'Isère, après Thomas Castaignède, Thomas Lièvreumont et Stéphane Glas, tous trois victimes de problèmes musculaires depuis le début de la Coupe du monde, le demi de mêlée Pierre Mignoni, à son tour, a été atteint d'une elongation, un nouveau « pépin » qui l'a contraint à déclarer forfait pour la suite de la compétition.

Pour affronter les Fidji, samedi 16 octobre, au Stadium municipal de Toulouse, le jeune Toulonnais sera remplacé derrière la mêlée par le Montois Stéphane Castaignède, alors que Fabien Galthié, rappelé in extremis à l'avant-veille du match, prendra place sur le banc des remplaçants.

## DÉBUTS HÉSITANTS

En dépit de ses débuts hésitants face au Canada et à la Namibie, Pierre Mignoni, vingt-deux ans, avait conservé « l'entière confiance » de ses entraîneurs. « Il s'est fait croquer une fois ou deux contre la Namibie, mais cela arrive quand on prend des initiatives. Il n'a jamais perdu le ballon et il n'a jamais mis Christophe Lamaison en difficulté », soulignait Jean-Claude Skrela. C'était mercredi 13 octobre. L'entraîneur français justifiait la nouvelle sélection du Toulonnais. L'après-midi même, celui-ci a ressenti « une légère douleur à la cuisse gauche ». Rien de grave, pensait-il. Tout comme Thomas Castaignède, lui aussi touché lors d'une séance d'entraînement, Pierre Mignoni n'a pas senti le terrible « coup de poignard », signe annonciateur d'une elongation.

Le titulaire indisponible, les sélectionneurs français n'ont pas tergiversé. Il fallait un remplaçant contre les Fidji. A trente et un ans,

Stéphane Castaignède, qui n'avait pas participé à la tournée estivale du XV de France dans le Pacifique sud, a été immédiatement désigné. Pour son troisième match sous le maillot bleu, il formera la nouvelle charnière de l'équipe nationale avec l'ouvreur de Brive, Christophe Lamaison, retenu la semaine dernière après le forfait de l'autre Castaignède, Thomas. Une énième charnière. Dans l'esprit des sélectionneurs, les postes en jeu – demi de mêlée, demi d'ouverture – revenaient à Philippe Carbonneau et à Thomas Castaignède. Le (mauvais) sort en a décidé autrement. Et les voilà contraints de composer en vue du match capital contre les Fidji.

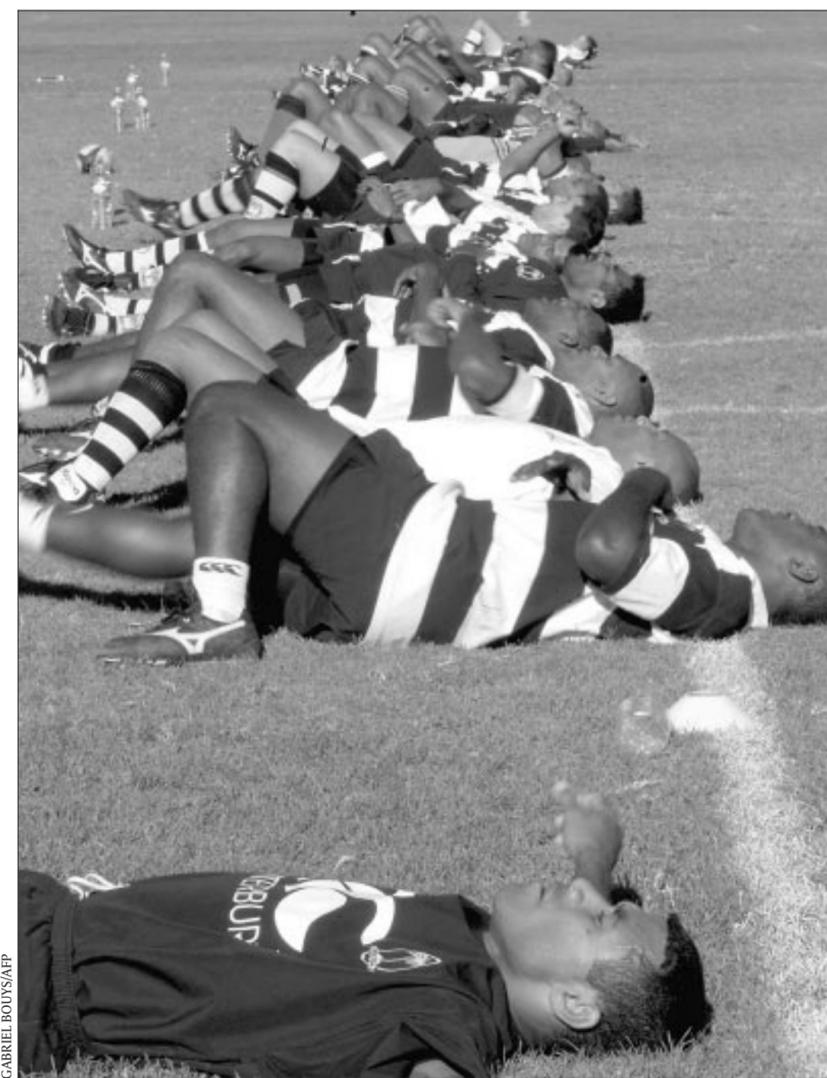
Pour autant, la nouvelle n'a pas semblé déstabiliser un groupe habitué par Jean-Claude Skrela et Pierre Villepreux à jongler avec les postes et les rôles. « Je ne suis pas inquiet, car nous nous donnons tous les moyens de réussite, a rassuré Abdelatif Benazzi, du haut de son expérience de trentenaire. Nous allons tout mettre en œuvre pour ne pas revivre le calvaire de Bordeaux contre la Namibie. Il n'y a pas de secret contre ce type d'hommes [les Fidjiens], il faut axer les efforts sur les mêlées et resserrer le rideau défensif. » Ce rideau sera tiré par Emile Ntamack, qui remplace Stéphane Glas, et Richard Dourthe, associés pour la première fois au centre. « Je vais faire ce que je sais faire le mieux », a promis le premier nommé, qui retrouve là le poste qu'il occupe à Toulouse.

## « RENTRONS-LEUR DEDANS ! »

Abdelatif Benazzi, dont on dit qu'il peut rendre au XV de France sa rigueur envolée, prévient aussitôt : « Contre les Fidjiens, il faut s'attendre à tout : un pilier peut effectuer des coups de pied de déplacement ou encore un deuxième-ligne peut courir plus vite qu'un ailier... Mais nous possédons également nos atouts avec le registre au pied de Christophe Lamaison ou la puissance d'Emile Ntamack. » Et d'ajouter : « Quand bien même ils auraient progressé, nous sommes encore en avance sur eux. Il faut les presser. Rentrons-leur dedans ! » L'heure de la charge approche. Reste à Stéphane Castaignède et Christophe Lamaison à organiser la manœuvre au mieux. Sinon, il restera aux sélectionneurs une autre arme secrète.

Car, pour remplacer le nouveau demi de mêlée titulaire au poste de demi de mêlée remplaçant, Jean-Claude Skrela a décroché son téléphone, jeudi 14 octobre, à 9 h 30 afin de solliciter un voisin, Fabien Galthié, spécialiste de l'US Colomiers.

L'appel n'a sans doute pas été des plus faciles pour l'entraîneur français. Le 12 juillet, il avait écarté Fabien Galthié de son groupe des 30, en même temps que deux autres « vétérans » du XV de France, Jean-Luc Sadourny et Philippe Benetton. Peu à son avantage pendant la tournée d'été, le Columérin s'attendait à ce désaveu. Il n'en avait pas moins été



La relaxation fait partie d'un bon entraînement : ici, les Fidjiens en pleine préparation, à Banyuls, avant leur deuxième match de Coupe du monde, contre le Canada.

terriblement vexé. Sa réaction avait été d'une extrême violence : « Si je croise Jean-Claude Skrela et Pierre Villepreux dans la rue, je ne leur adresserai pas la parole », avait-il confié au quotidien *L'Equipe*, le 2 septembre.

Depuis, Fabien Galthié soigne sa mélancolie à l'US Colomiers, son club de toujours, avec lequel il a réussi un excellent début de championnat de France. Cela n'a pas échappé à Jean-Claude Skrela, directeur des sports de la ville.

## Guerre des mots entre Français et Irlandais

Alors que la perspective d'un quart de finale entre Français et Irlandais est encore purement hypothétique, l'entraîneur du XV du Trêfle s'est lancé dans une curieuse guerre d'influence depuis Dublin. Quelques semaines avant le lancement de la Coupe du monde, il avait publiquement envisagé d'aligner une équipe « B » face à l'Australie, afin d'accrocher à moindre frais la place en quarts de finale contre la France, le 24 octobre à Dublin. Il a finalement renoncé à cette pratique jugée « antisportive », mais, au soir de la défaite de son équipe devant l'Australie, dimanche 10 octobre, il a eu un sourire sardonique pour évoquer un quart de finale « peut-être contre les Fidji ». La réponse, côté français, n'a pas tardé. Richard Dourthe a pris l'affront très au sérieux : « On verra si l'Irlande est qualifiée pour les quarts de finale. C'est loin d'être acquis. » A ses côtés, Raphaël Ibanez a fustigé « l'énorme frustration » du coach néo-zélandais de l'Irlande, éternel remplaçant de Sean Fitzpatrick chez les All Blacks : « On pourrait aussi féliciter les Irlandais pour leur bon match de football contre l'Australie », a ajouté le capitaine français.

ANALYSE TECHNIQUE  
JEAN TRILLO

## Les Français ont besoin d'être au pied du mur

FRANCE-FIDJI constitue la dernière étape avant d'aborder la phase finale de la Coupe du monde. Inconsciemment, quand ils ne sont pas confrontés au danger de l'élimination directe, les Tricolores ont du mal à mettre en œuvre les éléments de leur survie. Jo Maso, le manager de l'équipe de France, a même quitté de façon brutale la conférence de presse qui a suivi France-Namibie. Ce n'est pas dans ses habitudes. Son geste avait pour but de provoquer chez ses joueurs, à l'approche d'un match décisif, une réaction d'orgueil et d'agressivité.

Il en va toujours comme cela de toutes les équipes de France. Elles ont besoin de se trouver au pied du mur pour trouver les ressources de se surpasser. L'équipe de France de football, championne du monde, critiquée dans son parcours préliminaire avant d'atteindre l'objectif suprême, retombe à l'heure actuelle dans des errements qu'il était difficile d'envsager.

Ainsi va le sport français pour des raisons qu'il serait facile d'analyser. Mais, aujourd'hui, le monde du rugby se trouve confronté à un problème considérable : construire une société sportive d'un genre nouveau qui ne se fera pas sans un profond changement de mentalité. C'est une question fondamentale, qui réclame une approche nouvelle de la part des joueurs et de leur encadrement. Les joueurs actuels sont dans la confusion, et ils en font reproche tant au système qu'à leur encadrement.

C'est sans doute une grande maladie, qu'il convient de guérir, mais, dans l'urgence actuelle, on ne peut compter que sur des subterfuges et sur une motivation primaire, comme l'a fait Maso. Rien n'est perdu, mais tout se joue actuellement. Jo Maso, Jean-Claude Skrela et Pierre Villepreux le savent bien, eux qui sont avant tout joueurs jusqu'au bout des ongles. J'ai personnellement confiance en leur capacité à résoudre ce problème. Car la situation actuelle n'est pas sans rappeler les dernières Coupes du monde : en 1987, avant la demi-finale gagnée contre l'Australie, en 1991 avant le quart de finale perdu contre l'Angleterre et certainement en 1995 où, miraculeusement, la France avait gagné des matches de qualification qu'elle aurait pu perdre (contre l'Ecosse et les Fidji) après avoir réalisé une médiocre performance contre... la Côte-d'Ivoire.

Le match contre les Fidji ne va sans doute pas rassurer le XV tricolore, qui, dans le fond, ne tient peut-être pas à l'être complètement, trouvant dans cette situation instable des raisons de se surpasser. C'est sans doute une question de culture plus que d'entraîneurs. L'entraîneur providentiel n'existe pas, sinon les Fidjiens, adeptes du mouvement et champions du monde de rugby à 7, dotés d'un entraîneur néo-zélandais pour gagner en rigueur dans le jeu, seraient aussi champions du monde de rugby à XV.

La France va sans doute battre les Fidji, mais sans se rassurer complètement, de façon à attaquer le quart de finale de Dublin avec cette peur au ventre qui lui est nécessaire pour aborder les grands événements.

## Max Godemet, préparateur physique de l'équipe de France

## « J'aimerais disposer d'une explication simple et rationnelle »

« Quelle analyse faites-vous aujourd'hui de la soudaine blessure dont vient d'être victime le demi de mêlée Pierre Mignoni ?

– On s'interrogera bien évidemment, à cette occasion, sur la durée, la sévérité, des entraînements que nous avons organisés, ces dernières semaines, pour préparer le XV de France à cette Coupe du monde. Ces entraînements ont-ils induit chez les joueurs une certaine "fragilité" ? On peut légitimement se poser la question. Pour ce qui est de la dernière blessure en date concernant Pierre Mignoni, la séquence est claire : match le vendredi soir, récupération en piscine samedi, récupération en course le dimanche, suivi d'un petit jeu dérivatif. Après une nuit de repos, l'entraînement n'a repris que le lundi après-midi sur fond de fraîcheur et de vitesse. Il a été suivi le lendemain d'un entraînement

plus dur. Est-ce là qu'il faut rechercher la source d'une petite fatigue musculaire non digérée, à l'origine de la blessure de Pierre Mignoni, une elongation de la partie supérieure des quadriceps ?

– Pourquoi l'avoir écarté aussitôt vite ?

– Le problème spécifique auquel nous sommes confrontés, à deux jours de la rencontre contre les Fidji, concerne un demi de mêlée. Compte tenu de la spécificité de ce poste, il nous a fallu trancher, avec tous les problèmes humains que cela comporte vis-à-vis de quelqu'un qui, depuis deux mois, s'était pleinement investi dans notre aventure mais que nous ne pouvions garder, puisque diminué par une blessure.

– La somme des blessures aujourd'hui recensées au sein de la sélection est-elle explicable ?

– J'aimerais bien disposer d'une

explication simple et rationnelle. On sait, en règle générale, que les problèmes musculaires dont peuvent être victimes les joueurs de rugby de haut niveau sont d'origines diverses. Il peut s'agir de surentraînements, dont on peut retrouver la trace par le biais d'analyses biologiques, ce qui, en l'occurrence, n'est pas le cas. On peut aussi invoquer les déséquilibres dans l'hygiène de vie, ce qui, à l'évidence, ne peut être retenu. Il y a encore, bien évidemment, les dimensions psychologiques, la fameuse "fatigue nerveuse"... L'hypothèse me semble bien peu vraisemblable, mais comment savoir ?

– La situation médicale actuelle des joueurs est-elle différente de celle que vous rencontrez lors des tournées internationales ?

– Tous les problèmes auxquels nous sommes confrontés sont

Avant que son téléphone ne sonne, jeudi, le demi de mêlée avait « relativisé » sa mise à l'écart : « A ce poste, il ne faut jamais croire qu'on va pouvoir aligner dix matches consécutifs en équipe de France. »

Quelques minutes après l'appel, il était encore « très surpris ». Un curieux sentiment de déjà-vu l'habitait. Quatre ans plus tôt, en 1995, non sélectionné pour la Coupe du monde, il s'était envolé pour rejoindre le club de Folbe, en Afrique du Sud. Non loin de là, du côté de Durban, le camp des Blues cherchait à pallier le forfait de Guy Accocheberry. Pierre Berbizier l'avait alors appelé en catastrophe pour jouer la demi-finale face aux Springboks (15-19). C'était le premier épisode du feuilleton : « Fabien Galthié, ou l'éternel recours. »

Eric Collier à Toulouse

Propos recueillis par Jean-Yves Nau











Côté ouvert : Bernard Lubat, musicien

# La musique que je préfère : le rugby

**R**UGBY jazzy, free taxé taxi à l'œil ou à l'ouïe même combo même combat, match de jazz concert de rugby, rien ne se perd tout s'encaisse.

Transformation du souci en souci de la transformation

la musique que je préfère : le rugby.

D'analogie en amas logique, ou à la recherche du contre-temps perdu

**LES DEUX JEUX SE RESSEMBLENT COMME DEUX FRÈRES ENNEMIS**

De plein gré à leurs insupportables - c'est celui qui joue qui dit. Primitifs, savants, excessifs, digressifs, discursifs, poussifs, jousifs, ils ont la beauté convulsive, la geste leste manifestive. La sagesse du phyllo-s'autres, ils imposent l'art à l'essai, défontent les enfonceurs, implorent les imposteurs.

**Opéra Ovale en cavale** - mentale mandale transcendantale - *un double jeu* qui ne tourne pas rond ni à vide, qui rebondit - bandit - où ça lui chante

jeux de mains, jeux de vilains, jeux en vain, jeux de demain.

Pour aller de l'avant ça s'outrepasse à l'arrière, pas de cadeau à la coda nostra, ça se plaque à tous de bras, les cadrages débordent, les mêlées fument, les stratégies, les blessures durent de sources sûres et les chocs frontent front haut.

Rugby jazzy free taxi mal autrui, grand jeu de peu, chaos dodécaphonéthyque tapage nocturne en touche, distribution de boîtes de jazz à gifles, joute de banqueroute, compagnons de doute en joue : je !

Entraînement, répétition, interprétation, tableau noir, improvisation, sélection, gammes, footing, coaching, troisième mi-temps, bœuf en aube, on connaît la chanson, mais le rythme ? le swing ? l'articulation ? la circulation ? la pass'action à l'acte à l'autre ?

**LES DEUX JEUX S'ASSEMBLENT COMME DEUX GOUTTES D'OC**

pas d'ac plein pack patac attac, grand gnac d'art maniaque.

Rien ne sait s'écrire à l'avance ni même après, rien ne sait s'en plaindre, s'en prendre, s'en souffrir si ce n'est, quelque part, un je ne sais où, autrement, dans la viande... la chair... la suite... donc !

Archaïques, artistiques, futuristes, avant-gardistes, populaires capillaires, élitaires subsidiaires ou sauvagement tendres, ils errent sur terre oral des pâquerettes, ras jazz des gazons, rien ne les enterre.

**Opéra Ovale en bacchanale** - triviale, tribale, tripaillie - *un double jeu* qui ne tourne pas con ni avide, mais vrai frais au plus près ; jeu de pied, de contre-pied, de contre-temps, d'espace d'espèce ; jeu de mèche, de méchant, de sachant et de séché. Tout s'enchaîne en scène, tous en scène sans chaîne, engagement de langage - engagé en gage : pas de cage ! risquer l'art de se gagner à perdre haleine crocheter les micro-espaces, planter des essais, au fond là qu'est-ce ? Filer french flair à

l'anglaise à l'aise balèze, la vexation passe, l'expression reste. Mettre la pression et laisser swigner l'abstraction, lyrique ou ludique on s'en fout, mais faut que ça groove, que ça moove, que ça meuve !

**LES DEUX JEUX SE LÂCHENT COMME DEUX VANNES EN VERVE**

In situ actionnistes d'essence, ils désintègrent les intégrés d'aisance. Ils savent tous les terrains, coulisses de l'exploit, vrais

mots dits, d'après-midi, d'autour de minuit, blues de base extraction, crise d'extravertissement. Le public jazzy rugby est fabuleux. Il fabule d'une exemplaire mauvaise foi, il s'entretient, suspendu en un tiers état cosmique comique. Il rit il pleure il gronde il exulte, il expulse il insulte il critique il juge il condamne il est sans pitié, il croit, il crie, il pardonne à la première alerte, il ressuscite au troisième temps de jeu, il chante, il enchante, il enfante.

conversatoire non conservatoire - l'énergie agit de l'infini du non fini et non plus du béni-oui-oui.

**Opéra Ovale en cabale** - tonale atonale détonale - *double jeu* d'équipe épique opaque époque, de rugueurs de rigueurs d'enrageurs de gentlemen joués par des vauriens, barraqués baroques, concasseurs de baraques.

Ne jamais enterrer le bal, laisser sur pied le grand maul, raffûter les raffûts, signer le match de la feuille, taquiner la tactique, scorer symphonique latonique, sauver l'honneur démenageur, démonter les clefs de sol. Point de suture : ni Dieu, ni dièse ; ni bémol à l'armature que des bécarres en bagarre, que des visages en bizarres. Défoncer les dés pipés, cogner le gnac, doubler le tempo, ruiner le tempo, swinguer l'adversité, ne pas répondre aux provocations, provoquer sans cesse les questions, laisser rappliquer les réponses, repiquer les répliques et rappliquer dare dare

**LES DEUX JEUX S'IMPROVISENT VICE DE FORME**

Contestataires contexte à terre inidentitaires surstaires glabres à terre camarades and colériques, arbitres sur orbite, impromptus de société à satiété, insomnies d'insoumis. L'énergie de l'insoumis terrasse le ça-m'suffit du nanti farci. L'énergie, c'est l'auto-dépense à l'attaque ou en défense - c'est

Crochetages décrochetages de Thelonius Monk

Décadrages sauvages de Cecil Taylor

Raffûts ravages de John Coltrane

Castagnes de cymbales d'Elvin Jones

Les pénétrations sont dans l'axe ou pas



CHRISTIAN DUCCASSE

Empilages sans âge de Sun Ra Blues au large d'Archie Shepp Infiltrations contrapunktiques de Charlie Parker

Jeu d'en premier temps de Kenny Clark

Contrepieds controversés de Michel Portal

Passes croisées de Max Roach Groupés pénétrants d'Art Blakey

Enchaînements de Clifford Brown

Charges de Dizzy Gillespie Mélismes d'Eddy Louiss

Chandelles d'Ornette Coleman Arrêts de volée de Bud Powell

Nous sommes tous des achar-

nistes sous-réalistes, insolistes en l'utopistes Artistes en Art pas triste, rien ne vaut le risque - K.O. in the cabas - un pour tous tous capables, tous coupables.

Rugby jazzy, ou l'art de l'improvisation bâtarde pure atypique asymétrique à s'y méprendre. Lire dire sentir courir le je, corps du délit. Délier les corps, déchirer les clichés. Indépendance des membres, cœur à l'enfance vaut mieux qu'enfant de chœur. Grandir, ou l'enfance de l'art.

**Bernard Lubat**  
*Uzeste Musical*  
Le 12 octobre 1999

Passes croisées de Max Roach

Charges de Dizzy Gillespie

Mélismes d'Eddy Louiss

Chandelles d'Ornette Coleman

Arrêts de volée de Bud Powell

apér'opéras, fosses d'orchestre, stades ultimes, centres cuculturels, théâtres des opérations, tribunes des tunes, vestiaires des bestiaires, buvettes des bavettes, loges d'éloges, blancs des remplaçants, flous des gros-plans.

L'affrontement est permanent, la créatine créatine, la dope salope et Dieu bute, brut, en touche. Tout selfs'plique, s'iniq, s'initiatique, s'extravertit. Plier les piliers, ouvrir à en mourir, démêler les mêlées, rebuter les pénalités, dépénaliser les résultats, défiler les défilés, aplatis derrière la ligne, la maligne.

**Opéra Ovale en diagonale** - morphale, vitale, filousophale - *un double jeu*, qui ne tourne pas con, court, lourd, sourd. Jeu d'échecs, d'affect, d'impact, d'into, d'impec intact, inexact.

Jeu de preux sans preuves et d'anciens pauvres (pendant que tu combats, tu ne tombes pas... tu te relèves ! comme disait mon grand-père). Pendant que les trois-quarts chantent, les flankers flanquent, le demi mousse, l'ouvreur trinque.

**LES DEUX JEUX SE RAMASSENT À LA VIE COMME À LA SCÈNE**

- piétinés essorés adulés asphyxiés carbonisés idolâtrés remerciés retraités -

Fauteurs de frappe, facteurs de risques, farceurs de fait. Après les vieux pardessus des dessous, c'est la cravate qui traîne la patte, laissons crever les cravates, laissons pousser les oreilles : découvrir le plaisir de se découvrir. Attaquer au raz de marée de la mêlée, déséquilibrer les équations croupions, créer à l'ombre le surnombre, foutre en branle l'allegria - nous sommes tous des grouillots grillés. Le sens du jeu, c'est le je-nous-qui le fagote, le non sens, c'est le libéral chantré qui le fayote. Rugby jazzy, c'est libérant, sinon c'est couillonnant - point à la ligne. Ne pas confondre castrant et encastant.

**Opéra Ovale en fractale** - quantique cantique gothique flambé. *Un double jeu* qui ne tourne pas clair, hard, cher, horde, jeu des magies, des magots, des

**N**OUS SOMMES TOUS DERRIÈRE LE XV DE FRANCE.



Young & Rubicam France 99, Société Générale. Photo : P. Caron

## STRATÉGIES

### Le budget de la Coupe du monde dépasse le milliard de francs

**RENDEZ-VOUS** sportif, la Coupe du monde de rugby 1999 est aussi un événement économique qui brasse des sommes considérables.

● **Le budget** prévu pour l'événement dépasse le milliard de francs (plus de 150 millions d'euros). En comparaison, le dernier Mondial de football, en France, s'appuyait sur un budget de 2,4 milliards de francs (370 millions d'euros).

● **L'organisateur, Rugby World Cup**, émanation de l'International Board, pourra compter sur les recettes commerciales et les entrées au guichet pour équilibrer ses comptes. La partie commerciale rapportera 600 millions à 700 millions de francs (entre 91,5 millions et 106,7 millions d'euros). Les sommes issues de la billetterie, de l'ordre de 400 millions à 500 millions de francs (de 61 millions à 76 millions d'euros), serviront à payer les frais d'organisation, par exemple les frais de séjour des dif-

férentes équipes ou l'équipement des tribunes de presse.

● **Les droits de télévision** devinent une part non négligeable des recettes. Ils atteindront 400 millions de francs (61 millions d'euros). Concédés à TF1 et Eurosport, ils ont été rétrocédés en partie à Canal+ en France et ITV en Grande-Bretagne. Trois à quatre milliards de téléspectateurs (en audience cumulée) devraient regarder au moins une fois la Coupe du monde. Une paille au regard des 37 milliards de téléspectateurs qui ont suivi un match du Mondial 98 de football.

● **Les huit sponsors** - Guinness, Visa, Xerox, Lloyds et TSB, Coca-Cola, South African Airways, la Société générale, Outspan - verseront 200 millions de francs (30,5 millions d'euros) alors que les opérations ponctuelles autour des matches rapporteront 100 millions de francs (15,2 millions d'euros).

SPONSOR OFFICIEL DE LA COUPE DU MONDE DE RUGBY, LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ET SES 58 000 COLLABORATEURS PRÉSENTS AUX 4 COINS DU GLOBE SONT DE TOUT CŒUR AVEC L'ÉQUIPE DE FRANCE POUR LEUR TROISIÈME MATCH DÉCISIF CONTRE LES FIDJI. [www.socgen.com](http://www.socgen.com)

